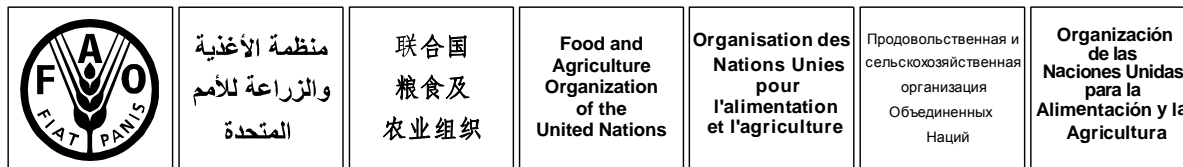


Juin 2012



F

CONFERENCE

Trente-huitième session

Rome, 15-22 juin 2013

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 2010-2011

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Boyd Haight

Directeur, Bureau de la stratégie, de la planification et de la gestion des ressources

Tel. +3906 5705 5324

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org



ml693f

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de la FAO.

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou à d'autres fins commerciales, y compris à des fins didactiques, pourra être soumise à des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche et de la vulgarisation, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie).

CONFÉRENCE

Trente-huitième session

Rome, 15-22 juin 2013

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 2010-2011

Table des matières

Résumé	6
Le présent rapport.....	8
I. Principales évolutions des politiques au cours de l'exercice.....	11
A. Vue d'ensemble.....	11
B. Instabilité des prix des denrées alimentaires	11
Réduire l'instabilité des prix en améliorant les informations sur les marchés et en renforçant le dialogue.....	11
Faire face à l'instabilité des prix en augmentant la production	12
C. Interventions d'urgence.....	12
D. Changement climatique.....	13
E. Accroître durablement la production alimentaire en « produisant plus avec moins ».....	14
II. Faire la différence.....	16
Aperçu	16
Objectif stratégique A: Intensification durable de la production agricole	19
Objectif stratégique B: Accroissement de la production animale durable	23
Objectif stratégique C: Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	26
Objectif stratégique D: Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	28
Objectif stratégique E: Gestion durable des forêts et des arbres	31
Objectif stratégique F: Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	35
Objectif stratégique G: Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural.....	39
Objectif stratégique H: Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	42
Objectif stratégique I: Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles.....	45
Objectif stratégique K: Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales.....	49
Objectif stratégique L: Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural.....	53
Objectif fonctionnel X: Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	56
Réseau de bureaux décentralisés de la FAO	60
Le Programme de coopération technique (PCT)	63
III. Gérer judicieusement les ressources.....	69
A. Ressources	69
Objectif fonctionnel Y: Administration efficace et efficiente.....	69
Bilan financier.....	72
Services d'appui technique	83
Soutien administratif et opérationnel (SAO).....	87
Mobilisation des ressources	88
Dépenses d'équipement.....	94
Dispositif pour les dépenses de sécurité	96
B. Engagée à s'améliorer.....	98
Plan d'action immédiate	99
Gains d'efficience.....	102

Économies ponctuelles.....	103
Fonds d'innovation	104
Fonds multidisciplinaire.....	105
Mesures pour réduire l'impact de l'Organisation sur l'environnement.....	106

Annexes

<i>Annexe 1: Sources des informations sur les performances</i>	<i>108</i>
<i>Annexe 2: Dimensions régionales.....</i>	<i>110</i>
<i>Annexe 3: Politique linguistique de la FAO.....</i>	<i>128</i>
<i>Annexe 4: Équilibre hommes-femmes et représentation géographique</i>	<i>132</i>
<i>Annexe 5: Résultats financiers et programmatiques.....</i>	<i>140</i>
<i>Annexe web: Réunions hors programme et réunions annulées</i>	

Résumé

1. Le Rapport sur l'exécution du programme vise à informer les membres de la FAO du travail que la FAO a accompli au cours de l'exercice biennal qui vient de se terminer. Il renseigne sur les résultats opérationnels et financiers, sur la base de ce qui était prévu dans le Programme de travail et budget. Il couvre les ressources et les activités planifiées tant au titre des crédits budgétaires votés par la Conférence de la FAO que des contributions volontaires fournies par les Membres.

Principales évolutions des politiques

2. Le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans le monde – qu'elles souffrent de la faim ou d'une mauvaise nutrition – a atteint un niveau inacceptable. Durant l'exercice biennal, les pressions exercées sur ces groupes vulnérables et sur les systèmes économiques et sociaux de solidarité se sont accrues à cause de divers facteurs, en particulier l'instabilité des prix alimentaires, le changement climatique et une augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes naturelles, qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle. La FAO a pris des mesures pour aider ses Membres à relever ces défis.

3. Les records historiques qu'ont atteint les prix des denrées alimentaires en janvier 2011 ont eu pour effet d'accroître la vulnérabilité des agriculteurs et des consommateurs les plus démunis, ainsi que des pays pauvres, face à la pauvreté et à l'insécurité alimentaire. La réponse de la FAO a été double. Premièrement, elle a amélioré la qualité des informations disponibles sur certains produits de base sensibles, ce qui a permis aux marchés de fonctionner plus efficacement. Deuxièmement, dans le cadre d'un programme de 232 millions d'EUR financé par la Facilité alimentaire de l'Union européenne, elle a mis en relation 15 millions d'agriculteurs de 28 pays avec les marchés et les services financiers, contribuant ainsi à renforcer des pratiques culturelles rentables et durables et, partant, à augmenter les revenus.

4. L'approche de la FAO en ce qui concerne le changement climatique s'appuie sur des compétences provenant de tous ses domaines fonctionnels. La priorité a été de trouver de nouveaux moyens d'améliorer la capacité d'adaptation aux effets du changement climatique tout en contribuant à des objectifs de développement plus larges, tant au niveau mondial qu'aux niveaux régional et local. Instaurer une agriculture intelligente face au climat est un exemple d'initiative lancée sous l'égide de la FAO, qui comprend un ensemble de pratiques - utilisation des terres, aménagement du territoire et financement – conçues pour répondre à des besoins locaux spécifiques.

5. Comme lors des autres exercices biennaux, les secours d'urgence ont représenté une partie importante des activités de la FAO. L'Organisation a continué à fournir une assistance sur le terrain, par exemple pendant la famine de 2011 en Somalie. Elle a parallèlement mené des activités visant à améliorer la gestion des risques de catastrophes et à promouvoir de bonnes pratiques afin de renforcer la capacité de résistance à ces chocs. Elle a aussi mis en place, en coopération avec le PAM, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, qui permettra d'améliorer la coordination et de mieux mesurer l'efficacité des actions humanitaires mondiales en ce qui concerne la sécurité alimentaire.

Faire la différence: principaux résultats opérationnels

6. Le présent rapport est le premier à être produit dans le cadre du nouveau système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats, prévu dans le Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, en 2009. Le Cadre stratégique et le Plan à moyen terme 2010-13 qui en résultent comprennent une série d'objectifs fonctionnels et stratégiques que les Membres doivent réaliser avec l'assistance de la FAO, ainsi que 54 résultats de l'Organisation que la FAO doit atteindre et qui sont mesurés à l'aide d'indicateurs et de cibles. Le Programme de travail et budget 2010-11 est le plan opérationnel établi pour réaliser les objectifs du Plan à moyen terme, à un horizon de deux ans.

7. Le Rapport sur l'exécution du programme rend compte de la réalisation des objectifs associés aux résultats de l'Organisation, pour l'exercice 2010-11. Il est issu d'un processus d'évaluation et de suivi en trois étapes : *le suivi périodique des plans de travail par les cadres*, un *examen à mi-parcours*

de l'état d'avancement des activités par rapport aux produits planifiés, et une *évaluation de fin d'exercice* des progrès réalisés par rapport aux objectifs visés.

8. La FAO s'emploie à obtenir des effets concrets sur le terrain, dans la vie quotidienne des gens et sur le bien-être des populations. Le présent rapport en présente quelques-uns, notamment:

- a) l'éradication de la peste bovine, avec des avantages économiques estimés à 1 milliard d'USD par an rien que pour l'Afrique;
- b) le pilotage d'initiatives en matière de sécurité alimentaire au niveau mondial, notamment pour déterminer où il est le plus efficace d'appliquer les mesures de contrôle et de prévention pour lutter contre la contamination microbienne des aliments;
- c) la réduction de la déforestation; en Mongolie, par exemple, la FAO s'est efforcée de réduire des pertes, qui se chiffrent à 400 km² par an, en changeant le comportement des populations;
- d) l'autonomisation des femmes, par exemple en développant des clubs d'écoute communautaires au Niger et en République populaire du Congo.

9. Si l'on considère les enseignements à tirer de l'exercice biennal, les domaines d'action à traiter en priorité pour améliorer l'exécution des programmes sont les suivants : i) établir des partenariats et des alliances plus efficaces pour accroître l'audience de la FAO et son influence ; ii) utiliser une approche multidisciplinaire plus élaborée qui, doublée d'une démarche scientifique rigoureuse, de statistiques fiables et d'un système de suivi et d'évaluation efficace, permette à la FAO de mieux répondre aux besoins et aux attentes de ses parties prenantes; et iii) investir dans le renforcement des capacités, en tant que moteur d'améliorations durables.

10. La FAO a satisfait à plus des trois quarts de ses 174 indicateurs de performance ciblés. Dix-sept pour cent des objectifs (cibles) n'ont pas été atteints, essentiellement à cause de changements dans les intérêts manifestés par les donateurs, de priorités concurrentes et de cibles ambitieuses. Sept pour cent des cibles ont été considérées comme non mesurables dans la pratique. Ce bilan est un des principaux enseignements à tirer du premier exercice ayant vu l'application du nouveau cadre axé sur les résultats.

Gérer judicieusement les ressources: principaux résultats du point de vue financier et administratif

11. Dans ce contexte, la demande dont font l'objet les produits et les services offerts par la FAO a été soutenue. Le montant des contributions volontaires était en hausse par rapport à l'exercice précédent, ce qui explique en grande partie que les dépenses aient augmenté de 550 millions d'USD (25 pour cent) en 2010-2011 par rapport à 2008-2009. La gestion budgétaire est par ailleurs restée rigoureuse. La FAO a dépensé 99 pour cent du montant net des crédits ouverts, qui étaient de 1 000,5 millions d'USD. Des progrès satisfaisants ont été notés dans l'amélioration de la diversité du personnel de la FAO, en ce qui concerne l'équilibre hommes-femmes et la représentation géographique.

12. Les bons résultats de la FAO dépendent de son personnel. Pour maximiser la contribution potentielle du personnel au succès de la mission de l'Organisation, la FAO a développé et révisé sa stratégie en matière de ressources humaines, lancé une approche plus rigoureuse de l'évaluation professionnelle, mis en place un cadre des compétences et organisé une série de cours à l'intention des cadres. L'exécution du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO a continué à progresser durant l'exercice et des avantages tangibles ont commencé à être produits. Il reste cependant beaucoup à faire avant que tous les avantages du programme de réforme puissent être concrétisés.

13. D'autres initiatives importantes ont permis à la FAO d'optimiser l'emploi des ressources, notamment: des gains d'efficience d'un montant total de 47,9 millions d'USD, dont 37,5 millions d'USD de gains qui continueront d'être réalisés durant d'autres exercices biennaux, et la création d'un Fonds pour l'innovation et d'un Fonds multidisciplinaire, dotés de ressources d'un montant total de 4,5 millions d'USD, qui doivent permettre d'intensifier la coopération entre les départements et de trouver des gains d'efficience et des économies supplémentaires.

Mesures suggérées au Comité du Programme, au Comité financier et au Conseil

14. Le Comité du Programme et le Comité financier sont invités à examiner le Rapport sur l'exécution du programme 2010-11 établi dans le cadre du nouveau système de planification des activités, de suivi et d'établissement de rapports axé sur les résultats, et le Conseil est invité à :

- a) noter les résultats de l'Organisation, obtenus dans le cadre des objectifs fonctionnels et stratégiques et tels que mesurés par les indicateurs et les cibles ;
- b) transmettre le Rapport sur l'exécution du programme 2010-11 à la Conférence en y joignant ses observations et ses recommandations concernant les réalisations, ainsi que les résultats financiers et opérationnels et la structure du rapport.

Mesure suggérée à la Conférence

15. La Conférence est invitée à approuver le Rapport sur l'exécution du programme 2010-11 et à formuler les avis qu'elle jugera appropriés.

Le présent rapport

16. Le rapport sur l'exécution du programme est l'un des principaux moyens par lesquels la FAO rend compte aux Membres, à la direction, aux fonctionnaires et aux partenaires externes de ce qu'elle a fait et des résultats qu'elle a obtenus. Il contient à ce titre des informations sur les résultats financiers et les réalisations accomplies, comparés aux résultats de l'Organisation tels qu'ils étaient définis. Il indique ce qui pourrait être fait pour obtenir de meilleurs résultats l'exercice suivant.

17. Lorsqu'elle a approuvé le Cadre stratégique 2000-2019, le Plan à moyen terme 2010-2013, le Programme de travail et budget 2010-2011 et divers changements apportés aux textes fondamentaux suite au Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO, la Conférence a mis en place un cadre axé sur les résultats dans le but de planifier, de suivre et de faire rapport sur les activités de l'Organisation toutes sources de financement confondues.

18. Le présent rapport, le premier à être produit sur cette base, prend appui sur l'examen à mi-parcours 2010¹, qui a permis de procéder à des ajustements des plans en cours pour mieux viser les résultats biennaux convenus.

19. Les principaux éléments de l'approche de la FAO axée sur les résultats, énoncés dans le Cadre stratégique (voir également la Figure 1), sont les suivants:

- a) **Trois Objectifs mondiaux**, qui représentent les impacts fondamentaux sur le développement, dans les domaines relevant du mandat de la FAO et que les pays visent;
- b) **Onze Objectifs stratégiques**, qui contribuent à la réalisation des objectifs mondiaux;
- c) **Deux Objectifs fonctionnels**, qui concernent l'environnement de travail de la FAO;
- d) **Les résultats de l'Organisation**, qui définissent les résultats des travaux de la FAO pour chaque Objectif fonctionnel et stratégique.

20. Le présent rapport, qui évalue les résultats obtenus par la FAO au cours de l'exercice 2010-2011, commence par un aperçu des principales évolutions des politiques puis se décompose en trois parties:

- a) « **Faire la différence** », ou quels résultats ont été obtenus et quelles perspectives sont attendues pour chaque objectif stratégique et pour l'objectif fonctionnel relatif à la collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes.
- b) « **Gérer judicieusement les ressources** » ou comment la FAO s'est efforcée d'améliorer l'efficacité de son administration interne; comprend une analyse des résultats financiers.

¹ PC 106/7 – FC 138/6.

-
- c) **Des annexes** qui contiennent des informations spécifiques: méthode utilisée pour évaluer la performance, mise en œuvre de la politique linguistique, question de la représentation géographique, question de la répartition hommes-femmes dans le personnel, et résultats obtenus par rapport aux indicateurs de performance et aux objectifs cibles associés aux résultats de l'Organisation.

Figure 1: Les principaux éléments du cadre stratégique de la FAO

Vision de la FAO

Un monde libéré de la faim et de la malnutrition, dans lequel l'alimentation et l'agriculture contribuent à améliorer le niveau de vie des populations, notamment des plus pauvres, et cela de manière durable en termes économiques, sociaux et environnementaux.

Les trois **Objectifs mondiaux**:

- réduire le nombre absolu de personnes souffrant de la faim et bâtir progressivement un monde offrant à tous la possibilité de disposer à tout moment d'une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active;
- éliminer la pauvreté et favoriser le progrès social et économique pour tous en augmentant la production alimentaire, en favorisant le développement rural et en pérennisant les moyens d'existence;
- gérer et utiliser de manière durable les ressources naturelles, y compris la terre, l'eau, l'air, le climat et les ressources génétiques, au profit des générations présentes et futures.

Objectifs stratégiques

- A. Intensification durable de la production agricole
- B. Accroissement de la production animale durable
- C. Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles
- D. Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire
- E. Gestion durable des forêts et des arbres
- F. Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture
- G. Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural
- H. Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- I. Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles
- K. Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales
- L. Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

Objectifs fonctionnels

- X. Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes
- Y. Administration efficace et efficiente

Fonctions essentielles

- a. Suivi et évaluation des tendances et perspectives à moyen et long termes
- b. Collecte et fourniture d'informations, connaissances et statistiques
- c. Élaboration d'instruments internationaux et de normes
- d. Options et avis en matière de politiques et de législation
- e. Appui technique au transfert de technologies et au renforcement des capacités
- f. Sensibilisation et communication
- g. Interdisciplinarité et innovation
- h. Partenariats et alliances

I. Principales évolutions des politiques au cours de l'exercice

A. Vue d'ensemble

21. La faim chronique touche près de 900 millions de personnes dans le monde et deux milliards d'individus souffrent de carences en micronutriments, qui sont une forme de « faim cachée ». Dans les pays en développement, près de 5 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans meurent chaque année de causes liées à la malnutrition. En outre, comme la population mondiale pourrait atteindre neuf milliards d'individus d'ici 2050, il faudra augmenter la production alimentaire de 60 pour cent pour pouvoir la nourrir.

22. La FAO contribue à lutter contre ces problèmes, ainsi que d'autres, dans le cadre de son mandat (voir ci-après). Cependant, quatre faits marquants méritent tout d'abord une attention particulière: l'instabilité des prix des denrées alimentaires, les interventions d'urgence, le changement climatique, et l'accroissement durable de la production alimentaire en « produisant plus avec moins ».

B. Instabilité des prix des denrées alimentaires

23. Au cours de l'exercice, les variations des prix alimentaires ont continué à freiner les efforts visant à réduire le nombre de personnes souffrant de la faim. En janvier 2011, ces prix ont atteint un record historique. S'ils ont quelque peu reculé ensuite, ils devraient rester élevés et instables et cette situation rendra les agriculteurs, les consommateurs et les pays pauvres encore plus vulnérables à la pauvreté et la sécurité alimentaire. Il est également probable que l'instabilité des prix alimentaires persistera au cours de la prochaine décennie à cause des liens de plus en plus étroits entre les marchés énergétiques, agricoles et financiers, de l'évolution rapide des modes de consommation, de la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes et des pressions concurrentielles exacerbées concernant l'utilisation des terres.

24. À plus long terme, des prix alimentaires élevés pourraient constituer un avantage car ils pourraient favoriser l'investissement durable dans le secteur agricole et donc contribuer à améliorer la sécurité alimentaire au fil du temps. Cependant, leur impact à court terme a eu en général des conséquences très négatives: les produits alimentaires sont devenus trop chers pour les pauvres, les échanges commerciaux internationaux ont connu des perturbations importantes et, dans certains cas, des troubles civils se sont produits.

25. La FAO a réagi à ces événements en se concentrant sur deux domaines principaux: aider les marchés internationaux à fonctionner plus efficacement en leur fournissant plus rapidement des informations de meilleure qualité et en renforçant le dialogue stratégique de manière à trouver des solutions à l'échelle mondiale, et augmenter la production alimentaire dans les régions vulnérables.

Réduire l'instabilité des prix en améliorant les informations sur les marchés et en renforçant le dialogue

26. En 2010, dans le cadre d'une initiative parrainée par le G20 et de concert avec d'autres partenaires internationaux, la FAO a développé le Système d'information sur les marchés agricoles (SIMA). Ce système, qui fournit des informations sur les marchés agricoles mondiaux du blé, du maïs, du riz et de la graine de soja, poursuit les objectifs suivants :

- a) améliorer les informations prospectives, les analyses et les prévisions relatives aux marchés des produits alimentaires;
- b) renforcer la collaboration et le dialogue entre les principaux pays producteurs, importateurs et exportateurs, les entreprises commerciales et les organisations internationales;
- c) renforcer les capacités de collecte de données dans les États participants.

27. Le système SIMA, créé à la mi-2011, est déjà considéré comme un instrument important pour réduire l'instabilité des prix. Il comprend:

- a) un groupe d'information sur les marchés mondiaux composé notamment de représentants techniques des pays membres;
- b) un forum de réponse rapide composé de hauts dirigeants des pays membres;
- c) un Secrétariat au Siège de la FAO, qui coordonne neuf organisations intergouvernementales et internationales disposant de capacités pour collecter, analyser et diffuser à intervalles réguliers des informations sur la situation alimentaire et les perspectives en matière d'alimentation.

Faire face à l'instabilité des prix en augmentant la production

28. Entre 2009 et 2011, la Facilité alimentaire de l'Union européenne a octroyé quelque 368 millions d'EUR à la FAO, au FIDA et au PAM pour stimuler la production et la productivité agricoles dans les pays les plus touchés par la flambée des prix alimentaires et les crises économiques. La FAO a reçu la contribution la plus élevée (232 millions d'EUR) de l'Union européenne. Cette contribution a permis de mener 31 opérations dans 28 pays et d'aider près de 15 millions de personnes vivant dans les zones rurales.

29. La FAO a utilisé ces ressources pour rapprocher les agriculteurs des marchés et des services financiers, contribuer à l'élaboration de pratiques agricoles rentables et durables et créer de nouvelles sources de revenus. Les enseignements tirés de ce programme important montrent qu'il est important de cibler les agriculteurs marginalisés présentant un fort potentiel de production, de combiner distribution d'intrants et services de vulgarisation, de renforcer les capacités des petits producteurs et de leurs communautés, de remettre en état les infrastructures rurales et de faire participer tous les acteurs de la chaîne de valeur à la production locale de semences. Évaluée d'une manière très positive par des missions de vérification de l'UE et des examinateurs externes indépendants, la Facilité alimentaire de l'Union européenne est un succès qui marquera l'exercice fiscal et son action devrait continuer à être positive à l'avenir.

C. Interventions d'urgence

30. Comme lors des autres exercices, la FAO a reçu en 2010-2011 des ressources importantes pour faire face aux situations d'urgence liées à la sécurité alimentaire et la situation de l'agriculture, en particulier les inondations graves qui se sont produites au Pakistan au cours de l'été 2010 et le tremblement de terre en Haïti. Une des situations d'urgence les plus catastrophiques a concerné la sécheresse dans la Corne de l'Afrique en 2011 qui, à son paroxysme, a frappé 13 millions de personnes.

31. La FAO a appelé l'attention de la communauté internationale sur la sécheresse qui se développe dans la Corne de l'Afrique depuis octobre 2010, et déclaré l'état de famine dans certaines régions de la Somalie en juillet 2011. Une réunion ministérielle a été organisée à Rome à la demande du Gouvernement français, qui assurait la présidence du G-20, pour agir de manière urgente afin de réduire la vulnérabilité sous-jacente des populations et d'améliorer leur capacité de résistance à plus long terme. La FAO a combiné la distribution de semences et d'engrais aux agriculteurs somaliens avec des programmes « espèces contre travail » et de distribution de bons d'alimentation qui ont permis aux familles d'acheter des produits alimentaires sur les marchés locaux, de protéger les avoirs, de redresser la production agricole et de réhabiliter les infrastructures. Elle a également contribué à remettre en état les canaux d'irrigation et d'autres infrastructures et à traiter 2,6 millions d'animaux d'élevage contre les maladies et les infections associées à la sécheresse.

32. La FAO continue de répondre à d'autres situations d'urgence, de grande ampleur ou localisées, liées à la sécurité alimentaire et à l'agriculture, dans des pays à risque ou qui connaissent des crises prolongées. Elle a élaboré une approche de la gestion des risques de catastrophe et facilité l'intégration de bonnes pratiques dans les programmes d'urgence, notamment les écoles pratiques d'agriculture, l'agriculture de conservation et les approches de gestion axées sur les communautés afin de renforcer la résilience des moyens d'existence.

33. La FAO a mis en place, dans le cadre d'une direction conjointe avec le PAM, le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire afin d'améliorer la coordination,

l'obligation redditionnelle et la direction efficace des éléments propres à la sécurité alimentaire des réponses humanitaires au sein du Comité permanent interorganisations.

D. Changement climatique

34. La FAO, qui mène des activités multidisciplinaires dans l'agriculture, la sylviculture, la pêche et l'aquaculture, l'élevage, l'économie du développement rural et la sécurité alimentaire, a appliqué une approche intégrée de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets. L'Organisation a en particulier déterminé la nature des défis actuels et futurs, aidé ses Membres, notamment les plus vulnérables, à améliorer leur capacité à affronter les effets négatifs du changement climatique et de la variabilité qui en découle. Elle s'est employée également à trouver les moyens d'exploiter au maximum toute opportunité qui pourrait se présenter. La FAO accorde une importance particulière à la recherche des opportunités et pratiques susceptibles d'accroître la capacité de résistance des agriculteurs et de leurs systèmes de production grâce à des pratiques qui s'adaptent au changement climatique et en atténuent les effets, tout en contribuant à la réalisation des objectifs du développement.

35. L'action de la FAO dans le domaine de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets englobe un large éventail d'activités allant du niveau local au niveau mondial, et des mesures immédiates aux stratégies à long terme destinées à parer au changement climatique. La FAO s'attache à mettre en œuvre une approche à l'échelle de l'écosystème pour l'agriculture, la sylviculture et la pêche.

36. Les principes fondamentaux qui orientent les travaux de la FAO sur les questions relatives au changement climatique sont les suivants:

- a) Intégrer les objectifs de résilience face au climat dans la sécurité alimentaire et la planification du développement rural dans tous les secteurs;
- b) Rechercher une approche agro-écosystémique qui exploite les synergies existant entre la production alimentaire durable, la résilience accrue au changement climatique et la réduction des effets du changement climatique;
- c) Privilégier les activités résultant d'une demande, ciblant un lieu géographique particulier et conduites d'une manière participative, et prendre en considération les principes d'égalité des sexes ainsi que les besoins et les priorités des peuples autochtones et d'autres communautés vulnérables, y compris les pasteurs;
- d) Considérer les mesures d'atténuation et d'adaptation comme des processus continus d'apprentissage social associant savoir local et recherche scientifique;
- e) Promouvoir les synergies entre les conventions et accords internationaux sur le changement climatique, la désertification, la biodiversité et la foresterie.

37. Ces efforts interdépartementaux et interinstitutions ont porté leurs fruits dans le domaine de l'agriculture intelligente face au climat, qui est une initiative lancée sous l'égide de la FAO. Cette initiative a pour but d'accroître durablement la productivité agricole et les revenus, de renforcer la capacité d'absorption des chocs climatiques au niveau des écosystèmes et des moyens d'existence et l'adaptation à la variabilité, et de réduire et éliminer les gaz à effet de serre en adoptant des pratiques de gestion intelligentes face au climat, en ayant recours à une utilisation intégrée des terres et en planifiant et en finançant le développement agricole. Elle repose sur le principe de la spécificité géographique, selon lequel les priorités et les pratiques relatives à l'agriculture intelligente face au climat varient d'un lieu à l'autre. Il est cependant nécessaire de déterminer la manière dont le changement climatique influe sur les stratégies de gestion et de développement de l'agriculture dans le contexte plus large du développement agricole durable, et donc de définir le besoin et le coût de l'adaptation, ainsi que les avantages potentiels pouvant découler de l'atténuation.

38. Élaborer des mécanismes de financement innovants pour établir un lien entre le financement de l'adaptation et de l'atténuation et les ressources consacrées au développement agricole et à la sécurité alimentaire est un élément important de l'agriculture intelligente face au climat. Attirer les investissements privés en prenant des mesures d'incitation appropriées et en dégagant des fonds pour le

secteur public fait partie de cette approche innovante, tout comme la mise en place de mécanismes de financement pour appuyer les transitions à long terme.

39. Le programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (ONU-REDD) est une autre initiative d'une portée considérable. Ce programme, établi conjointement par la FAO, le PNUD et le PNUE, et dans lequel l'Organisation joue un rôle de chef de file, aide plus de 40 pays à se préparer au mécanisme REDD+, facilite le partage des connaissances et des données d'expérience acquises à l'échelle mondiale, et s'appuie sur les compétences reconnues de la FAO dans la gouvernance et le suivi des forêts et d'autres ressources forestières, et relatives aux aspects techniques de la gestion durable des ressources.

E. Accroître durablement la production alimentaire en « produisant plus avec moins »

40. En 2011, la FAO a élaboré et lancé l'approche intitulée « Produire plus avec moins » pour aider les pauvres du monde entier à augmenter durablement leur production alimentaire. Cette initiative a pour but d'aider les petits agriculteurs et leurs familles qui vivent dans les pays en développement, soit 2,5 milliards de personnes, en travaillant avec les gouvernements à la création d'environnements porteurs pour optimiser durablement la production agricole, grâce à l'accroissement de l'intensification écologique et au renforcement de l'efficacité. Ces mesures devraient permettre aux agriculteurs d'améliorer leur productivité et leurs moyens d'existence tout en réduisant l'incidence de l'agriculture sur l'écosystème agricole. La santé et la fertilité des sols, l'utilisation de l'eau, les variétés adaptées aux conditions locales et les mesures préventives de protection des végétaux figurent parmi les principaux éléments traités.

41. Cependant, l'approche « Produire plus avec moins » n'est pas un remède miracle ni une recommandation technologique universelle. Elle repose sur l'information et la formation des agriculteurs, qui doivent appliquer et adapter une série de méthodes spécifiques aux conditions de l'écosystème agricole local. En outre, il est reconnu que la protection de l'environnement ne constitue pas à elle seule une motivation suffisante: pour que des approches plus durables soient adoptées, les agriculteurs doivent en mesurer les avantages directs par l'accroissement du rendement et/ou de leurs revenus nets, ou la réduction de la charge de travail nécessaire (pour la préparation des terres ou le désherbage, par exemple).

42. Dans certaines régions du monde, l'utilisation excessive d'intrants externes, comme les engrais, nuit à l'écosystème agricole sans permettre pour autant d'augmenter le rendement. Dans ce cas, le ciblage est une solution avantageuse sur tous les tableaux: l'agriculteur économise le coût des engrais et les effets indésirables de l'utilisation excessive de ces produits, notamment sur la qualité de l'eau, sont limités.

43. Parmi les pratiques permettant de « *produire plus avec moins* », citons l'agriculture de conservation, les systèmes d'aménagement localisé basés sur une analyse des besoins en eau et en nutriments spécifiques au site concerné, la lutte intégrée contre les ravageurs et les plantes adventices, la sélection de variétés adaptées et la rotation des cultures, l'exploitation des services écosystémiques découlant de la biodiversité sur l'exploitation (pollinisation et autres). Elles visent à protéger la structure et la santé des sols, à réduire la dépendance vis-à-vis des pesticides et des engrais, et à limiter l'impact de l'agriculture. Des expérimentations ont montré que ces pratiques et d'autres du même type pouvaient contribuer à diminuer de 30 pour cent les besoins en eau aux fins agricoles et de 60 pour cent les coûts énergétiques de la production. À mesure que le sol est régénéré et que les fonctions écosystémiques sont restaurées, on observe une hausse significative des rendements.

44. Dans le cadre de cette approche, le rôle des gouvernements consiste à créer un environnement porteur pour encourager les petits producteurs à adopter des pratiques plus durables. La transition vers une intensification durable de la production agricole nécessitera une meilleure gestion des systèmes de production agricole et il conviendra de porter davantage d'attention au renforcement du capital humain, social et naturel. Les États pourraient investir dans le renforcement des capacités des agriculteurs et des spécialistes de la vulgarisation en améliorant l'articulation entre la recherche et les besoins des agriculteurs, ainsi que dans le développement et l'adaptation technologiques. Il faudra peut-être mettre

en place des mécanismes destinés à aider les petits producteurs à satisfaire les exigences des marchés en matière de qualité et de quantité. Généralement, les pratiques durables réclament que les agriculteurs adoptent une perspective à long terme. C'est pourquoi il est essentiel que les régimes fonciers soient adaptés pour que les agriculteurs fassent les efforts nécessaires à la préservation de la santé et de la fertilité des sols. Dans plusieurs régions du monde, des gouvernements ont lancé des projets pilotes sur la production durable intégrée. Des dizaines de milliers d'agriculteurs y participent dans chacun des pays concernés. Il faut désormais que les gouvernements poursuivent des objectifs d'intensification durable pour concevoir les cadres stratégiques qui permettront d'appuyer ces efforts à l'échelon national.

II. Faire la différence

Aperçu

Introduction

45. Cette section présente les réalisations de la FAO pour chacun de ses 11 objectifs stratégiques, ainsi que sa collaboration avec les États membres et les parties prenantes pour réaliser l'Objectif fonctionnel X. Les réalisations liées à l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'administration dans le cadre de l'Objectif X figurent dans la section « Gérer judicieusement les ressources ».

46. Les réalisations sont présentées dans le contexte des tendances et des défis propres à chaque objectif et la réponse de la FAO s'est employée à les obtenir au niveau des résultats de l'Organisation. La description des réalisations devrait être lue en même temps que la présentation des résultats comparés aux cibles des indicateurs (voir l'Annexe 4 du présent rapport).

47. Trois grandes leçons peuvent être tirées de l'exécution du PTB 2010-2011: la nécessité d'établir des partenariats et des alliances plus efficaces pour accroître l'influence de la FAO et la portée de ses politiques, l'utilisation d'une approche multidisciplinaire fondée sur une démarche scientifique rigoureuse, des statistiques fiables et un système de suivi et d'évaluation efficace pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des parties prenantes de la FAO, et l'investissement dans le renforcement des capacités, vu comme un moteur d'améliorations durables, notamment en aidant les autres à trouver des solutions durables.

Principaux résultats obtenus par rapport aux objectifs ciblés

48. Au total, la FAO a réalisé, au niveau des résultats de l'Organisation, plus des trois quarts de ses 174 indicateurs de performance ciblés (voir l'Annexe 4 et l'analyse récapitulative dans la Figure 2).

49. La FAO a manqué 29 de ses 174 objectifs de performance (17 pour cent), en raison notamment d'un changement d'intérêt des donateurs, de priorités concurrentes et de cibles ambitieuses. Les quatre objectifs qui présentent la plus forte proportion de cibles manquées ont été:

- a) L'Objectif stratégique L (« *Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural* »), pour lequel deux cibles sur 7 n'ont pas été atteintes (29 pour cent). Il est apparu coûteux de collecter des données relatives aux cinq autres indicateurs de performance.
- b) L'Objectif stratégique E (« *Gestion durable des forêts et des arbres* »), pour lequel 11 cibles sur 17 (65 pour cent) seulement ont été atteintes, en raison des problèmes rencontrés pour mobiliser les ressources financières prévues, des priorités concurrentes et des retards des pays dans la mise en œuvre des politiques forestières.
- c) L'Objectif fonctionnel X (« *Collaboration efficace avec les États membres et les parties prenantes* »), pour lequel 19 cibles sur 28 seulement ont été atteintes (68 pour cent), en raison de la mise en œuvre retardée des systèmes d'appui à la gouvernance et au suivi, et, dans certains cas, d'objectifs trop ambitieux.
- d) L'Objectif fonctionnel Y (« *Administration efficace et efficiente* »), pour lequel neuf cibles sur 13 seulement ont été atteintes (69 pour cent), en raison notamment des faibles taux de satisfaction à l'égard des politiques de l'Organisation et du soutien de celle-ci. La FAO a l'intention d'attaquer ce problème en améliorant ses politiques, notamment dans les domaines de la gestion des ressources humaines, du recrutement, de la représentation des sexes et de la représentation géographique.

50. Douze indicateurs de performance (7 pour cent du total) ont été considérés comme non mesurables dans la pratique, en raison d'hypothèses trop optimistes retenues à l'étape de la planification sur le coût de la collecte, l'actualité des données et leur disponibilité, et de l'absence de données de référence. La FAO corrigera les faiblesses susmentionnées de ses indicateurs de performances au cours de l'exercice 2012-13, en vue de fournir une base plus rigoureuse à la gestion et au compte rendu des

résultats de l'Organisation dans la prochaine version du Plan à moyen terme, du Programme de travail et budget et au Rapport sur l'exécution du programme.

Figure 2: Performances de la FAO face aux cibles fixées au niveau des résultats organisationnels

Nom de l'objectif fonctionnel/stratégique	Nombre d'indicateurs au niveau des résultats de l'Organisation	Nombre d'indicateurs dont les cibles ont été atteintes	Nombre d'indicateurs dont les cibles n'ont pas été atteintes	Nombre d'indicateurs non mesurables	Taux de réalisation par OS/OF
A. Intensification durable de la production agricole	15	15	---	---	100 %
B. Accroissement de la production animale durable	9	7	1	1	78%
C. Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	17	15	2	---	88%
D. Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	15	12	2	1	80%
E. Gestion durable des forêts et des arbres	17	11	6	---	65%
F. Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	12	11	1	---	92%
G. Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural	9	7	1	1	78%
H. Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	16	14	2	---	88%
I. Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	9	7	2	---	78%
K. Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	7	6	-1--	---	86%
L. Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	7	2	2	3	29%
X. Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	28	19	3	6	68%
Y. Administration efficace et efficiente	13	7	6	---	54%
Total	174	133	29	12	76%

Objectif stratégique A: Intensification durable de la production agricole

- Treize nouvelles normes internationales relatives aux mesures phytosanitaires ont été adoptées (soit 58 au total) et une nouvelle stratégie pour le renforcement des capacités nationales a été approuvée par les parties contractantes à la CIPV.
- Trois mille tonnes de pesticides périmés ont été détruites en toute sécurité dans le cadre de projets de la FAO, et 18 nouveaux pays sont devenus parties à la Convention de Rotterdam.
- Le deuxième rapport sur l'*État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a été produit et le deuxième Plan d'action mondial a été élaboré ensuite.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

51. Les effets de l'envolée des prix alimentaires ont continué à être ressentis au cours de l'exercice biennal et les relations d'interdépendance entre les prix de l'énergie, la production de biocarburants et les prix des produits alimentaires ont été mieux compris. Dans ce contexte, et sachant que le nombre de personnes victimes de la faim est resté élevé, à près d'un milliard d'individus, un consensus a commencé à se dégager au niveau international sur la nécessité d'accroître durablement la production alimentaire. Par exemple, les publications phares d'institutions internationales comme le FIDA et les ONG internationales ont souligné l'importance de l'intensification écologique ou durable de la production; la Commission des Nations Unies du développement durable a prévu une série d'initiatives pour encourager la production et la consommation durables, dont une en faveur des systèmes alimentaires durables; et la Commission européenne a adopté des principes analogues pour orienter sa politique de sécurité alimentaire. La réforme en cours du système international de la recherche agricole a beaucoup contribué au développement de nouvelles techniques et technologies. Ces développements, ainsi que l'intérêt accru porté aux ressources phytogénétiques, à la sélection végétale et aux systèmes d'approvisionnement en semences, peuvent augmenter dans des proportions considérables la capacité d'adaptation des systèmes agricoles au changement climatique et à d'autres chocs.

Action de la FAO

52. Les activités de la FAO consacrées à l'intensification durable de la production agricole ont consisté à encourager et à appuyer l'élaboration de normes, standards et accords à l'échelle mondiale, et à faciliter leur mise en œuvre aux niveaux national et régional. L'Organisation s'est notamment concentrée sur quatre domaines: 1) intensification durable de la production agricole, 2) réduction des risques liés aux organismes nuisibles et aux maladies transfrontières des plantes, 3) réduction des risques liés aux pesticides, et 4) promotion de la gestion efficace des ressources phytogénétiques.

Politiques et stratégies relatives à l'intensification et la diversification durables de la production agricole

53. Des progrès satisfaisants ont été accomplis dans l'élaboration d'un cadre de politiques et de matériels de promotion pour faciliter la mise en œuvre de l'intensification des cultures dans les États membres. Le Comité de l'Agriculture de la FAO a approuvé une stratégie sur l'intensification des cultures reposant sur une approche écosystémique et un environnement favorable. Dans toutes les régions, des pays ont élaboré des programmes ayant trait à divers aspects de l'intensification durable, en mettant davantage l'accent sur des approches multidisciplinaires. Parmi ces domaines, citons la lutte contre les ravageurs et les plantes adventices, la pollinisation, la fertilité des sols, la gestion de l'eau, l'utilisation de variétés adaptées aux conditions locales, et l'agriculture de conservation. Une stratégie globale pour l'agriculture de conservation en Afrique australe, élaborée en coopération avec le secrétariat de Communauté de développement de l'Afrique australe, a débouché sur l'adoption de programmes nationaux dans deux pays et le lancement de programmes dans quatorze autres. Sept pays travaillent, en collaboration avec la FAO, à l'élaboration de politiques et pratiques novatrices visant à garantir les services de pollinisation dans le cadre du développement agricole.

54. Une quinzaine de pays sont en train d'élaborer des politiques relatives à la diversification de la production, notamment des plans directeurs nationaux pour l'horticulture et l'initiative Développer des villes plus vertes, appuyée par des responsables politiques africains. Par ailleurs, 22 pays ont approuvé le cadre de promotion des fruits et légumes (avec l'OMS) pour encourager l'agriculture tenant compte de la nutrition et une approche horticole basée sur les cultures en vue d'améliorer les régimes alimentaires, en prenant en considération comme il se doit les questions de parité hommes-femmes. Au cours de l'exercice biennal, deux importants colloques internationaux ont été organisés sur les thèmes de l'horticulture, de la diversification et des moyens d'existence en Afrique (à Dakar et Arusha). Le premier rapport sur la situation de l'horticulture urbaine et périurbaine en Afrique a été publié. Cet outil d'aide à la prise de décision doit permettre aux pays d'optimiser les politiques, le cadre institutionnel et les services d'appui dans le domaine visé.

Les risques liés aux flambées épidémiques d'organismes nuisibles et de maladies transfrontières des plantes sont réduits de façon durable

55. D'importants progrès sont à noter dans l'élaboration et la mise en œuvre des normes internationales pour les mesures phytosanitaires dans le cadre de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV), puisque 13 nouvelles normes ont été adoptées pendant l'exercice. Pour faciliter l'application de ces normes, la Stratégie de la CIPV pour le renforcement des capacités nationales a été adoptée. En 2010-11, plus de 50 pays ont bénéficié d'une aide au renforcement de leurs capacités phytosanitaires par l'intermédiaire de projets régionaux ou nationaux, tandis que d'autres ont reçu une aide dans le cadre de projets mondiaux. De plus, le Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre de la CIPV a été lancé, le site Internet de la Convention a été considérablement rénové pour faciliter les échanges d'informations et la communication avec les autres parties prenantes, et l'Organisation pour la protection des végétaux au Proche-Orient, dixième organisation régionale établie dans ce domaine, a été créée officiellement avec l'appui de la FAO.

56. La FAO a continué à aider les 49 pays touchés par le criquet pèlerin à collecter des données, à suivre l'évolution de la situation et à effectuer des prévisions grâce au réseau d'information sur ce ravageur et à des formations ciblées. Le réseau a été élargi et comprend désormais 10 pays du Caucase et d'Asie centrale. La FAO a aussi aidé les pays touchés par le criquet pèlerin à élaborer et mettre en œuvre des plans d'urgence, à développer des stratégies de communication et à renforcer leurs capacités à appliquer des mesures sans danger pour l'environnement, comme l'utilisation de pesticides biologiques. Dans le cadre de l'assistance d'urgence, elle a également prêté son concours aux gouvernements géorgien, malgache et mauritanien pour qu'ils maîtrisent les résurgences de criquets pèlerins dans leurs pays respectifs.

57. Forte de son expérience concernant le criquet pèlerin, la FAO aide les pays à prévenir et maîtriser d'autres menaces transfrontières relatives à la santé des végétaux. Pour la rouille du blé, un portail Internet a été mis en place afin de tenir les pays informés des évolutions techniques, et un appui technique a été fourni aux pays dans quatre régions, en partenariat avec le Centre international de recherches agricoles dans les régions sèches (ICARDA). L'Organisation a aussi mis en place des programmes nationaux et régionaux pour lutter contre les ravageurs et les maladies du manioc, de la banane et des palmiers en Afrique, des citronniers en Amérique latine et aux Caraïbes, et des tomates au Proche-Orient.

Les risques liés aux pesticides sont réduits de manière durable

58. L'élaboration d'approches régionales de l'harmonisation de l'enregistrement des pesticides a permis de mieux contrôler le commerce et l'emploi des pesticides, d'obtenir une meilleure efficacité économique et d'utiliser plus rationnellement les ressources. L'appui fourni par la FAO pour réduire la dépendance des agriculteurs à l'égard des pesticides a diminué leurs coûts d'exploitation ainsi que les risques pour l'environnement et la santé humaine, et parfois augmenté les rendements. Les projets de la FAO ont aussi contribué à localiser et éliminer les stocks de pesticides périmés, à élaborer des solutions applicables localement pour décontaminer les sols pollués par des pesticides et de grands volumes de semences traitées avec des pesticides, et à détruire en toute sûreté près de 3 000 tonnes de pesticides périmés.

59. Grâce à la Convention de Rotterdam, on a pu réduire l'exposition des populations du monde aux produits chimiques et pesticides dangereux, ce qui a permis de limiter en particulier les risques encourus par les agriculteurs des pays en développement. Cela a été rendu possible, entre autres, par une décision unanime de la Conférence des Parties prévoyant d'inclure trois pesticides toxiques supplémentaires dans la procédure de consentement préalable en connaissance de cause, qui relève de la Convention. Au cours de l'exercice biennal, 18 pays ont adhéré à la Convention, ce qui portait le total des parties à 146 à la fin de l'année 2011. Le Secrétariat, appuyé par la FAO, a aidé plus de 50 pays à appliquer de manière effective les dispositions de la Convention.

Politiques efficaces et capacités renforcées pour une meilleure gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

60. Des avancées significatives ont été enregistrées dans les domaines de la conservation, de la gestion et de l'utilisation efficaces des ressources phylogénétiques et des semences. Quatre pays supplémentaires sont devenus parties au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. Le deuxième rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde* a été produit par la FAO et approuvé par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ce qui a permis l'élaboration d'un nouveau cadre définissant les activités prioritaires relatives à la gestion des ressources phylogénétiques. Le Plan d'action mondial renouvelé a été adopté par le Conseil de la FAO en novembre 2011².

61. Les pays reconnaissent de plus en plus le lien de continuité qui existe entre la conservation des ressources phylogénétiques et la sélection des plantes, la production des semences et la disponibilité de semences de qualité adaptées aux besoins changeants des agriculteurs. La FAO met au point une « boîte à outils » comprenant des directives sur l'évaluation des capacités de présélection et de sélection des semences, la formulation et la mise en œuvre de politiques semencières, les semences dans les situations d'urgence, ainsi que des études de cas sur le développement d'entreprises locales de production de semences.

62. La FAO s'est efforcée d'encourager le commerce de semences en harmonisant les lois et réglementations applicables dans ce domaine, de contribuer à la conservation de variétés de semences traditionnelles qui étaient menacées, d'améliorer l'accès à des variétés de semences de qualité, de renforcer le contrôle réglementaire de la qualité des semences et l'introduction de variétés, notamment en appuyant la création d'un nouvel organisme régional d'expérimentation (Forum pour les essais de semences en Afrique) et en favorisant, de manière générale, le développement du secteur semencier.

² Deuxième rapport sur l'*État des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*: <http://www.fao.org/docrep/013/i1500e/i1500e.pdf> et deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture: www.fao.org/docrep/meeting/024/mc220e.pdf.

Protéger les variétés cultivées en danger

Pour aider tous les agriculteurs de la planète, la FAO a supervisé la création d'un système d'échange d'informations sur les ressources génétiques pour quelque 65 pays et a promu l'utilisation du Système multilatéral d'accès et de partage des avantages pour plus d'un million et demi d'entrées des plantes vivrières les plus importantes dans le monde.

Face au développement du commerce des semences, les agriculteurs des pays en développement conservent de moins en moins leurs propres semences pour ensemercer au cours de la saison suivante et préfèrent acheter les semences commerciales. En conséquence, le nombre de plantes vivrières se réduit dans le monde: au total, 12 espèces fournissent actuellement 80 pour cent de tous nos besoins alimentaires, et à peine 150 espèces sont cultivées. Cette réduction de la base génétique représente un risque potentiel important pour l'approvisionnement alimentaire des habitants de la planète.

Le Système multilatéral est le fruit d'un long processus de négociations entre les États Membres. En 2001, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture a été adopté. L'exercice 2010-11 a vu le lancement de 11 projets d'appui à l'exploitation durable de la diversité des cultures, grâce au Fonds fiduciaire pour le partage des avantages.

Perspectives et enseignements

63. Il reste crucial d'accroître de manière durable la productivité et la qualité des cultures vivrières pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement rural, les moyens de subsistance et l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées à ces fins, mais cela exige des analyses et des avis scientifiques rigoureux.

64. La FAO a obtenu des succès dans ce domaine parce qu'elle a su adapter de nouvelles technologies pour répondre aux besoins locaux. Elle a, par exemple, encouragé les agriculteurs locaux à devenir des innovateurs qui contribuent à définir les programmes de recherche, tester et modifier les technologies et interpréter les résultats, et adoptent des méthodes nouvelles dans leurs champs.

Objectif stratégique B: Accroissement de la production animale durable

- La peste bovine a été déclarée totalement éradiquée.
- Un programme à long terme de prévention et de lutte contre les maladies animales transfrontières, notamment la grippe aviaire hautement pathogène, a été élaboré en vue de traiter les causes de l'émergence des maladies, d'encourager l'adaptation au changement climatique et de promouvoir la programmation et la communication interdisciplinaires et intersectorielles.
- Le programme d'action visant à contribuer au développement du secteur de l'élevage durable a incité de nombreuses parties prenantes à s'engager et à collaborer.
- Les pays ont fortement répondu à la Stratégie de financement pour la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

65. La demande de produits d'élevage et le commerce mondial de ces produits continuent de croître. En conséquence, la demande d'amélioration de la production animale et de la santé des animaux d'élevage, notamment l'amélioration génétique des espèces et de la sélection animale, a augmenté, ainsi que la pression sur les ressources naturelles et la nécessité de résoudre les problèmes posés par la disponibilité des aliments pour le bétail, le contrôle de la qualité et les bonnes pratiques d'utilisation de ces aliments. Bien que l'élevage soit une source d'alimentation pour presque un milliard de personnes, les petits producteurs ont de plus en plus de difficultés à respecter les normes de qualité nécessaires à la commercialisation de leur production. Il est encore difficile, par exemple, de contrôler efficacement les foyers virulents de grippe aviaire et d'autres maladies transfrontières à fort impact et celles qui pourraient être transmissibles à l'homme.

Action de la FAO

66. Pour relever les défis que pose la production animale durable, la FAO a concentré son action sur quatre domaines d'activité: prévenir et combattre les maladies animales à fort impact, appuyer les petits éleveurs et améliorer la disponibilité des aliments pour animaux, exécuter le Plan d'action mondial pour les ressources phylogénétiques, et examiner les incidences de l'élevage sur l'environnement.

Prévenir et combattre les maladies animales à fort impact

67. Un programme à long terme de prévention et de lutte contre les maladies animales transfrontières, notamment la grippe aviaire hautement pathogène, a été élaboré en vue de traiter les causes de l'émergence des maladies, d'encourager l'adaptation au changement climatique et de promouvoir la programmation et la communication interdisciplinaires et intersectorielles. Un appui aux activités de terrain a été fourni pour faciliter l'exécution du programme.

68. Les risques présentés par les maladies animales à fort impact et celles qui présentent un problème de santé publique comme la brucellose et la rage ont continué à être maîtrisés progressivement dans le cadre de l'initiative « Une seule santé ». L'adaptation de l'approche progressive de la lutte contre la fièvre aphteuse a été entreprise pour lutter contre d'autres maladies comme la peste des petits ruminants et la brucellose. Le but de cette approche est de s'attaquer surtout aux systèmes et aux espèces et moins aux causes spécifiques des maladies.

69. Pour apporter un appui technique aux activités de lutte contre les maladies animales à fort impact sur le terrain, des outils et des lignes directrices ont été élaborés pour aider les pays membres à renforcer leurs systèmes de santé vétérinaire et de santé publique et leurs services de santé de la faune sauvage. Des campagnes de sensibilisation, des programmes de formation permanente et des activités de simulation intersectorielles ont été mis sur pied et des réseaux de laboratoires et d'épidémiologie ont été créés.

L'éradication de la peste bovine

En juin 2011, la FAO a célébré avec le reste du monde l'éradication officielle de la peste bovine. Cette maladie est la deuxième, après la petite vérole, à avoir été éliminée totalement. Rien qu'en Afrique, les avantages de l'éradication ont été estimés à près d'un milliard d'USD par an.

La peste bovine a ravagé pendant des siècles les populations d'animaux domestiques, de buffles et d'autres espèces sauvages, et menacé la sécurité alimentaire des communautés d'éleveurs. Pour relever le défi posé par ce fléau, la FAO a dirigé, avec ses partenaires, un programme d'une durée de dix ans dont le but était d'aider les pays à isoler la peste bovine jusqu'à ce que celle-ci soit totalement éliminée. L'éradication de la maladie a été officiellement déclarée au cours de cet exercice biennal, après des recherches intensives de traces d'activité du virus sur les trois continents.

La FAO, qui a fait office de Secrétariat de coordination, a apporté une assistance technique importante aux pays pour les aider à maîtriser les foyers infectieux, et mis en place les systèmes et mesures nécessaires pour rester indemne du virus. Bien que le virus ait disparu, la FAO et ses partenaires doivent rester vigilants et veiller à ce que des échantillons du virus et des stocks de vaccins soient conservés soigneusement et à ce que des recherches soient menées en suivant les directives établies par l'Organisation.

Appuyer les petits éleveurs et améliorer la disponibilité des aliments pour animaux

70. Les petits producteurs ont été un domaine d'action prioritaire pour la FAO au cours de l'exercice. Les activités normatives dans ce domaine ont consisté à produire des manuels sur l'élevage des jeunes ruminants, à évaluer la qualité des aliments pour animaux, et à déterminer la manière de juger le succès de la nutrition animale (au moyen, notamment, de lignes directrices et d'une formation). La FAO a également géré un portail sur le bien-être des animaux afin que cette problématique soit mieux intégrée lors de l'élaboration de solutions pour améliorer la production animale. Des contributions, des avis et une assistance technique ont été fournis à des projets d'aide aux petits éleveurs dans plus de 40 pays. Par ailleurs, afin de renforcer la capacité d'adaptation aux catastrophes naturelles dans le secteur de l'élevage, plus de 1 200 personnes ont été formées dans le cadre du programme de « formation des formateurs » aux directives et normes pour l'aide d'urgence à l'élevage.

Le Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques

71. L'exécution du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques a progressé selon le calendrier prévu et toutes les principales étapes ont été franchies. Une série de directives techniques a été élaborée et utilisée pour renforcer les capacités dans plusieurs régions. Des avantages communs ont été recherchés et des collaborations ont été établies avec des domaines connexes et les parties prenantes le long de la chaîne de valeur de l'élevage. Les pays ont révisé leurs politiques et programmes conformément au Plan d'action. Les contributions des donateurs à la Stratégie de financement ont été très positives, et le premier appel à propositions dans le cadre de la stratégie a débouché sur des propositions de projets valables soumises par plus de 50 pays et régions.

Examiner les incidences de l'élevage sur l'environnement et améliorer l'efficacité d'utilisation des ressources naturelles dans ce secteur

72. L'incidence de l'élevage sur l'environnement a été examinée en mettant l'accent sur l'évaluation des émissions de gaz à effet de serre liées au secteur, en utilisant une approche fondée sur le cycle de vie et en définissant des options technologiques et politiques appropriées pour atténuer ces émissions. L'évaluation a été accompagnée par une estimation des coûts d'atténuation et une analyse des solutions en matière de politiques.

73. En 2011, la FAO a commencé à élaborer le Plan d'action mondial pour appuyer le secteur de l'élevage durable. Le but de ce programme est d'améliorer la contribution du secteur de l'élevage à

la préservation des ressources naturelles. À la fin de l'exercice biennal, l'action de la FAO avait incité les parties prenantes à s'engager et à collaborer, et les décideurs à modifier leurs pratiques.

Perspectives et enseignements

74. Les activités de la FAO durant l'exercice biennal indiquent que pour continuer de progresser dans le sens d'une augmentation de la production animale durable, on aura besoin de stratégies qui comportent les éléments suivants:

- a) Les partenariats avec des autorités nationales, des organisations de l'ONU, des organismes de recherche, la société civile et le secteur privé, qui donnent la possibilité d'accroître la portée, l'influence et l'incidence des activités de la FAO et d'utiliser les ressources d'une manière plus efficace et économique.
- b) L'analyse et la modélisation des données, qui permettent de mieux comprendre l'incidence du secteur de l'élevage sur le changement climatique et l'emploi des ressources naturelles, ainsi que l'importance de la diversité des races pour l'adaptation au changement climatique, et de déterminer les domaines pour lesquels il faut élaborer des directives techniques et fournir une assistance directe en matière de prévention et d'intervention rapide, et développer des stratégies de gestion des risques liés aux maladies animales.
- c) Le travail multidisciplinaire, à plusieurs échelons, qui permet de transposer des stratégies mondiales dans des programmes régionaux, sous-régionaux et nationaux, notamment en suivant l'approche « Une seule santé » dans les domaines où toute action efficace passera impérativement par des contributions des secteurs vétérinaire, de la santé publique et de l'environnement.

Objectif stratégique C: Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles

- La publication de la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture en 2010 a stimulé les débats sur l'état des stocks halieutiques et de l'aquaculture dans le monde.
- Un appui technique a été fourni dans le cadre de plus de 100 projets de terrain exécutés dans 60 pays.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

75. Le secteur de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle important dans la nutrition humaine, la lutte contre la faim et la pauvreté et plus généralement dans le développement économique. La demande de poisson et de produits de la pêche continuera d'augmenter, mais la surpêche, la pollution, la disparition des habitats et le changement climatique ont fait que les océans sont un des systèmes naturels les plus menacés de la planète. Les priorités sont donc de reconstituer les ressources de la faune sauvage, de stabiliser les approvisionnements existants et de développer davantage l'aquaculture durable. Cela passe par la bonne gestion de la gouvernance, une conservation et une gestion efficaces des ressources halieutiques et aquacoles, ainsi que par la santé, la biodiversité et la productivité des écosystèmes, de sorte à favoriser le développement des ressources halieutiques et la production de poisson.

76. Cependant, les menaces sont considérables, notamment les suivantes: les politiques de gouvernance et les solutions de gestion faibles; la surcapacité des flottilles et pêche illicite, non déclarée et non réglementée; la vulnérabilité des pêches continentales et des écosystèmes aux activités humaines; le débat sur les pêches et l'aquaculture aux niveaux national, régional et mondial est relégué au second plan par des problèmes récents comme le changement climatique et les préoccupations environnementales; la gestion durable des pêches et de la biodiversité marine dans les zones situées hors des juridictions nationales, qui représentent 64 pour cent de la surface des océans et près de 95 pour cent de leur volume.

Action de la FAO

Promouvoir les politiques de gouvernance améliorée et la gestion durable et l'utilisation des ressources halieutiques et aquacoles

77. La FAO a accru ses activités de promotion auprès des pays membres grâce à son action dans le domaine des normes et sur le terrain, au Comité des pêches, à son Sous-Comité sur le commerce du poisson et l'aquaculture et au Bureau du Comité. En outre, la Situation mondiale des pêches et de l'aquaculture 2010 a été bien accueillie et a bénéficié d'une grande couverture médiatique. Pour beaucoup, elle a servi de base aux débats sur la situation mondiale des pêches et de l'aquaculture.

Le Code de conduite pour une pêche responsable et les instruments connexes, et le renforcement des cadres réglementaires nationaux

78. Un soutien a été apporté à la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et des instruments connexes, ainsi qu'au renforcement des cadres réglementaires nationaux qui prévoient une gestion et une conservation efficaces des ressources halieutiques et aquacoles, la conservation de la biodiversité aquatiques ainsi que la préservation d'écosystèmes sains et productifs favorables au développement des ressources halieutiques et à la production de poisson. La mise en œuvre pratique de l'approche écosystémique a été élargie en vue d'instaurer une gestion efficace des pêches et de l'aquaculture. Les réseaux et un financement extrabudgétaire ont également permis d'apporter un soutien aux pays membres qui travaillent sur les problèmes posés par les activités d'après récolte.

79. L'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port a été adopté et l'élaboration d'un accord sur la performance de l'État du pavillon a commencé. La Commission régionale des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase a été créée et elle est devenue un nouvel organe

régional des pêches. Des progrès ont été réalisés dans l'élaboration et l'adoption de concepts et de classifications facilitant le suivi de la gestion des secteurs halieutique et aquacole. En particulier, des normes mondiales relatives à la collecte des données relatives à l'aquaculture ont été définies, et la classification des engins de pêche a été révisée, puis adoptée. Elles permettront de faire rapport sur l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port afin de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Des directives internationales sur la gestion des captures accessoires et rejetées ont été négociées avec succès dans le cadre des consultations d'experts et des consultations techniques coordonnées par la FAO. L'élaboration de directives internationales pour les pêches artisanales est en cours et ces directives devraient contribuer à la gestion et la gouvernance de ce secteur d'une importance considérable mais très problématique.

Gestion durable des pêches et biodiversité dans les zones marines hors des juridictions nationales

80. La FAO a joué un rôle de premier plan dans le programme d'une durée de cinq ans consacré aux zones marines hors des juridictions nationales et initié par le Fonds pour l'environnement mondial. Ce programme comprend quatre programmes qui regroupent divers acteurs pertinents, notamment des gouvernements, des organismes régionaux de gestion, le secteur privé, des entreprises et des organisations non gouvernementales, la Banque mondiale, le PNUE, le WWF et le Forum sur la gouvernance des océans, entre autres, en vue de promouvoir l'utilisation et la conservation durables de la biodiversité et des services écosystémiques.

Réduire l'incidence des catastrophes naturelles sur les pêches

Par le biais du Partenariat mondial sur le changement climatique, les pêches et l'aquaculture, la FAO collabore avec des gouvernements du monde entier pour intégrer les pêches et l'aquaculture dans les stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique et de gestion des risques de catastrophes. Le partenariat, qui comprend plus de 20 organisations internationales et organismes sectoriels, s'efforce de limiter les incidences du changement climatique sur les eaux et les ressources vivantes, ainsi que leurs conséquences économiques et sociales.

Les catastrophes naturelles se sont multipliées depuis 1975. Parmi elles, les événements d'origine hydrométéorologique sont les plus nombreux. Les communautés de pêcheurs sont particulièrement vulnérables. C'est pourquoi dans des pays comme Cuba, la FAO apporte son concours non seulement pour renforcer les capacités de production dans le secteur aquacole mais aussi pour élaborer des moyens de lutter contre les futurs ouragans.

Durant le dernier exercice biennal, le travail de la FAO à l'Île de la jeunesse (Cuba) a consisté à organiser des ateliers sur les techniques de sélection, à fournir des équipements de laboratoire et à contribuer à la création de nombreux emplois. Trois cents hommes et femmes employés dans des coopératives de production ont bénéficié directement de cette aide, et 89 000 habitants de l'île indirectement dans la mesure où la disponibilité d'aliments nutritifs a augmenté. Cette aide a coûté en tout moins de 200 000 USD.

Partage des informations et des connaissances

81. Des débats sur les politiques relatives à l'aquaculture ont eu lieu à l'occasion d'une réunion ministérielle et de deux conférences mondiales, et un appui technique a été fourni dans le cadre de nombreux ateliers, de publications et de plus de cent projets de terrain exécutés dans soixante pays.

Perspectives et enseignements

82. Le travail qui sera entrepris sur les pêches et l'aquaculture durables devrait être axé sur les priorités suivantes: participation active et contribution au processus Rio+20; meilleure définition des priorités de la FAO dans ce domaine; activités de communication permanente sur le Code de conduite pour une pêche responsable, y compris sur ses sources de financement; développement de l'aquaculture durable; et coopération active avec d'autres organismes et parties prenantes.

Objectif stratégique D: Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire

- La capacité des pays en développement à participer efficacement aux travaux de la Commission du Codex Alimentarius a été renforcée.
- La FAO a communiqué, dans les délais voulus, des avis scientifiques indépendants et de qualité pour l'établissement de normes et elle a établi les grandes lignes d'une stratégie de fourniture d'avis scientifiques dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments, stratégie qui s'étend sur quatre ans.
- La FAO a apporté son concours au renforcement des capacités nationales pour le contrôle des aliments et l'évaluation de l'état nutritionnel fondés sur des éléments concrets.
- Le programme de sécurité sanitaire des aliments mené sous l'égide de l'EMPRES a joué un rôle essentiel dans le renforcement de la résilience des pays face aux situations d'urgence en matière de sécurité sanitaire des aliments.
- Le réseau FAO/OMS d'autorités nationales chargées de la sécurité sanitaire des aliments a joué un rôle essentiel dans la communication et la diffusion d'alertes rapides au niveau mondial.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

83. Le rôle fondamental du Codex Alimentarius dans la réglementation mondiale de la sécurité sanitaire des aliments continue de susciter un grand intérêt au niveau international et il est important que les pays en développement puissent participer efficacement à la Commission du Codex Alimentarius et que des avis scientifiques indépendants soient soumis en temps utile pour appuyer les décisions prises par la Commission en matière de normes. La nature des avis scientifiques nécessaires change car il faut accroître la rapidité avec laquelle les normes internationales sont établies et prendre en compte la nature évolutive de certains risques. La demande croissante d'avis scientifiques sur la nutrition est liée à l'augmentation du diabète, des maladies cardiovasculaires et des cancers liés aux régimes alimentaires au niveau mondial. L'engagement pris par la communauté internationale à régler les problèmes d'insécurité alimentaire et de malnutrition a été renouvelé, ce qui permet de mettre l'accent sur la question de la sécurité sanitaire des aliments sur les marchés locaux, étant donné les liens qui existent entre les maladies d'origine alimentaire et l'état nutritionnel des populations.

84. Les principales situations d'urgence qui se sont déclarées à l'échelon international en matière de sécurité sanitaire des aliments ont servi à attirer l'attention sur cette question et sur la nécessité de mettre en place des systèmes optimisant la coordination et l'échange d'informations pendant les secours. Or, on découvre souvent les problèmes au moment des urgences. Il faut donc bien comprendre que la prévention est un élément déterminant de la sécurité sanitaire des aliments à l'échelle mondiale, et qu'elle repose sur la mise en place de systèmes nationaux efficaces de contrôle des aliments.

85. La communauté internationale est de plus en plus consciente qu'il est nécessaire de mieux comprendre et gérer les interactions – dont la complexité n'a jamais été aussi grande – qui se situent à l'intersection de l'homme, de l'animal, des écosystèmes et des aliments (autrement dit, qu'il faut adopter une approche de type « Une seule santé » pour mieux réaliser les divers objectifs liés à la sécurité sanitaire des aliments et à la santé environnementale, animale et végétale). Par ailleurs, accroître la réglementation transnationale privée a une incidence sur le commerce et l'accès aux marchés des petits producteurs. D'autres tendances importantes sont à noter dans l'environnement commercial, notamment l'établissement de nombreuses communautés économiques régionales et de protocoles régionaux connexes liés à la sécurité sanitaire des aliments et à d'autres questions sanitaires et phytosanitaires.

Action de la FAO

Renforcer la capacité des pays en développement à participer efficacement au Codex

86. La FAO a continué à mettre l'accent sur le renforcement de la capacité des pays à participer efficacement au Codex. La nature de l'assistance, cependant, change en fonction de l'évolution des besoins des pays, et les pays en développement sont de plus en plus conscients que leur participation doit commencer par la fourniture de données qui serviront de base aux évaluations des risques et permettront de prendre en compte, le cas échéant, leur situation dans les normes qui en découleront. La FAO a continué à élaborer les outils et les programmes correspondant à cette évolution. Elle a aussi maintenu son engagement à optimiser l'utilisation du Fonds fiduciaire du Codex, qu'elle gère conjointement avec l'OMS, afin de réaliser l'objectif déclaré d'améliorer la participation des pays en développement. L'élaboration d'un nouveau cadre de suivi et d'évaluation de son impact a commencé.

Formuler des avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition

87. Les méthodologies et les approches de la FAO pour formuler des avis scientifiques sur la sécurité sanitaire des aliments et la nutrition ont évolué afin d'être en phase avec les nouveaux risques et les nouvelles demandes sans perdre pour autant leur indépendance et leur intégrité. La FAO a présenté une stratégie sur quatre ans portant sur la fourniture d'avis scientifiques pour la sécurité sanitaire des aliments (2010-2013). Cette stratégie servira à rechercher les ressources nécessaires pour répondre à la demande d'avis scientifiques en temps utile sans pour autant sacrifier la qualité. La FAO a continué à se concerter avec l'OMS pour rendre opérationnel un mécanisme conjoint d'élaboration d'avis scientifiques sur la nutrition.

Résistance aux antimicrobiens: question essentielle de santé publique et de sécurité sanitaire des aliments au niveau mondial

Les médicaments antimicrobiens sont cruciaux en matière de santé humaine et animale. Bien que leur utilisation chez les animaux ou plantes destinés à la consommation alimentaire revête une importance capitale dans la mesure où elle contribue aux moyens d'existence des agriculteurs et au développement économique, elle constitue aussi un facteur de risque non négligeable quant à la sélection des microorganismes présentant une résistance aux antimicrobiens et à leur transmission à l'homme par l'alimentation. Il est donc nécessaire d'entreprendre des actions concertées à l'échelon mondial pour trouver le juste équilibre entre les avantages de l'utilisation des antimicrobiens et les risques de résistance à ces substances.

Depuis 10 ans, la manière de traiter la question de la résistance aux antimicrobiens au niveau international a nettement évolué. La FAO, en partenariat avec l'OMS et l'OIE, a conduit l'analyse internationale qui a sous-tendu l'élaboration du Code d'usages visant à réduire au minimum et à maîtriser la résistance aux antimicrobiens et des Lignes directrices pour l'analyse des risques liés à la résistance aux antimicrobiens d'origine alimentaire, adoptés en juillet 2011.

Cependant, le succès des initiatives internationales dépend de leur transcription sous forme d'actions au niveau des pays. En 2010, la FAO, en collaboration avec l'OMS et des institutions locales, a été l'instigatrice d'études sur l'ensemble de la filière alimentaire qui visaient à évaluer et quantifier la contamination microbienne et la résistance aux antimicrobiens, en vue de déterminer les phases critiques pendant lesquelles les mesures de prévention et de contrôle pouvaient être mises en œuvre le plus efficacement. Ces études ont mis en évidence l'importance des recherches menées au niveau local pour produire des données de nature à étayer et influencer les politiques nationales/régionales de lutte contre la résistance aux antimicrobiens.

Cela illustre le rôle particulier joué par la FAO en tant que chef de file des initiatives mondiales relatives à la sécurité sanitaire des aliments, ainsi que dans la transcription de ces initiatives sous la forme de mesures nationales.

Préparation et interventions d'urgence dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments

88. La FAO a renforcé la composante « sécurité sanitaire des aliments » du système EMPRES, qui est un programme de préparation aux situations d'urgence dans le domaine de la sécurité sanitaire des aliments et d'intervention lorsqu'elles se produisent. Des directives ont été élaborées pour aider les autorités nationales à renforcer leurs capacités dans ce domaine, et le réseau FAO/OMS des autorités nationales chargées de la sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN) a été renforcé. Ce réseau a joué un rôle déterminant dans la communication et la diffusion d'alertes rapides au niveau mondial.

Contribution aux approches globales de la sécurité alimentaire et de la biosécurité

89. La FAO a commencé à travailler sur l'utilisation de techniques d'analyse multicritères de la décision pour mieux saisir l'importance des impacts sur la sécurité alimentaire et d'autres impacts sur l'environnement social liés aux options retenues pour élaborer des programmes de contrôle alimentaire. Ces travaux permettront de prendre des décisions relatives aux stratégies de contrôle alimentaire et d'allouer des ressources pour le contrôle alimentaire en meilleure connaissance de cause, dans la mesure où les impacts attendus sur le bien-être des populations ou de certains groupes de population vulnérables seront évalués avec plus de précision. À plus long terme, ils inciteront les décideurs à s'engager davantage en faveur de l'amélioration des systèmes de contrôle alimentaire nationaux.

90. La FAO a facilité la collaboration et les échanges entre ses unités techniques concernées par la « biosécurité » dans toute la chaîne alimentaire afin de mieux cerner et comprendre les questions qui sont à l'intersection entre l'homme, l'animal, les écosystèmes et les aliments. Elle a participé activement aux discussions tripartites avec l'OMS et l'OIE sur le renforcement des approches de type « Une seule santé » au niveau mondial. Des travaux ont commencé avec plusieurs communautés économiques régionales en Afrique sur divers aspects du renforcement des capacités liées aux mesures sanitaires et phytosanitaires. Un groupe de travail informel a été institué et comprend des unités techniques concernées par la sécurité sanitaire des aliments, la santé animale, le renforcement des capacités et des questions juridiques, afin que ces organes disposent de directives cohérentes et intégrées.

Perspectives et enseignements

91. Les enseignements tirés les plus importants étaient liés à la valeur des partenariats internes et externes. La sécurité sanitaire des aliments et la nutrition sont des domaines par essence multidisciplinaires, et certains aspects des programmes les concernant fonctionnent beaucoup mieux lorsque les divisions collaborent entre elles. La coopération a été bonne lorsque les acteurs concernés avaient des intérêts convergents dans des activités spécifiques et que la collaboration présentait des avantages certains. Concernant les partenariats externes, les processus internes de formalisation de ces partenariats doivent être raccourcis et simplifiés.

92. Il existe des possibilités importantes d'amélioration de la collaboration entre les unités de la FAO dans le domaine de la planification et de l'exécution de programmes efficaces visant à améliorer la nutrition, la sécurité sanitaire des aliments et la qualité à toutes les étapes de la chaîne alimentaire. Il existe également des possibilités de renforcer les synergies entre les aspects normatifs de la sécurité sanitaire/qualité des aliments et de la gouvernance de la nutrition, domaine dans lequel le rôle de chef de file de la FAO est reconnu, et le programme de la FAO de renforcement des capacités, qui permet à l'Organisation de jouer un rôle unique et essentiel dans ce domaine.

Objectif stratégique E: Gestion durable des forêts et des arbres

- Chef de file de l'action internationale face au défi du carbone forestier et de la contribution des forêts à l'atténuation des effets du changement climatique.
- Assistance aux États Membres en vue de la mise en place d'entreprises à assise communautaire permettant de tirer des revenus des produits forestiers ligneux et non ligneux.
- Publication du rapport de l'Évaluation des ressources forestières mondiales, de l'Annuaire des produits forestiers et du rapport biennal *Situation des forêts du monde*, qui demeurent les principales sources de référence au niveau mondial, pour les États Membres, aux fins de l'amélioration des politiques forestières.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

93. Les difficultés économiques mondiales rencontrées pendant l'exercice 2010-2011 ont eu des incidences à la fois positives et négatives sur les forêts du monde. Dans certaines régions, l'affaiblissement considérable de la demande de produits issus de la forêt a entraîné une augmentation du chômage dans le secteur forestier; mais le ralentissement de l'activité économique mondiale a également contribué à réduire les pressions exercées en faveur d'une conversion des forêts à d'autres usages et à atténuer les effets négatifs du changement climatique mondial.

94. Le rapport de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 fait état d'un léger recul du taux net de déboisement au niveau mondial pendant la période 2005-2010, par rapport aux cinq années précédentes. Les résultats provisoires de la première enquête mondiale par télédétection ont confirmé cette évolution positive. Néanmoins, l'avenir des forêts du monde continue d'être menacé par divers facteurs, en particulier des faiblesses institutionnelles dans de nombreux pays, la croissance de la population mondiale et l'augmentation de la demande en énergie produite à partir du bois. L'approvisionnement en bois est suffisamment abondant pour pouvoir répondre à la demande croissante, mais dans certains pays et régions ces besoins ne sont pas couverts grâce à des pratiques de gestion durable. Plus de 100 pays sont parvenus à stabiliser leurs forêts, mais le déboisement et la dégradation des forêts demeurent en progression dans plus de 80 pays dont la plupart sont des pays en développement situés dans les régions tropicales.

Action de la FAO***Relever le défi du carbone forestier et atténuer les effets du changement climatique***

95. L'attention dont les forêts font aujourd'hui l'objet dans le monde est en grande partie centrée sur le carbone forestier et sa contribution à l'atténuation des effets du changement climatique. Aucune méthodologie, ni aucune base de référence n'ont jamais été convenues au niveau mondial pour la quantification du carbone stocké dans les forêts d'un pays donné ou l'établissement des taux de variation positifs ou négatifs par rapport à un point de comparaison donné, ni pour la communication de ces données ou leur vérification. En sa qualité d'organisme international doté d'un mandat et de compétences spécialisés dans ce domaine, la FAO est le chef de file de l'action internationale face à ce défi.

96. Dans le cadre du programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts (ONU-REDD), qui s'est rapidement développé pendant l'exercice biennal, la FAO a joué un rôle de premier plan en aidant les pays à renforcer leurs capacités, s'agissant de surveiller et de quantifier le carbone forestier, et de communiquer et vérifier ces données. La FAO a apporté son soutien à de nombreux ateliers et consultations organisés dans différentes régions et visant à informer les pays des mesures concrètes à prendre pour pouvoir participer aux marchés potentiels du carbone et accéder à de nouvelles ressources pour financer la gestion durable des forêts. Une dizaine de pays, tout au plus, ont entrepris de mettre en corrélation leurs politiques forestières et en matière de changement climatique.

Promouvoir la création de revenus à partir des produits forestiers

97. Le ralentissement économique mondial, suivi d'une lente reprise économique, a été particulièrement contraignant pour le secteur forestier. De nombreuses entreprises de produits forestiers en ont pâti ou ont fini par cesser toute activité, ce qui a entraîné des pertes de revenus pour les travailleurs forestiers et des répercussions négatives sur les économies des communautés qui dépendent de la forêt. Face à cette situation, la FAO a misé en priorité sur l'analyse des causes et des effets des changements économiques enregistrés dans le secteur forestier. Elle a aussi intensifié les programmes visant à promouvoir le développement de petites et moyennes entreprises forestières pour tirer parti des nouvelles opportunités qui se présenteront au fur et à mesure du redressement des économies nationales et locales.

98. La FAO a fourni une assistance aux pays pour la création d'entreprises à assise communautaire permettant de tirer des revenus des produits forestiers ligneux et non ligneux, la priorité étant donnée à la valorisation des petites et moyennes entreprises. Les petits entrepreneurs ont été formés et intégrés dans des réseaux de producteurs, pour faciliter leur accès aux services commerciaux et financiers et permettre une commercialisation plus efficace des produits. L'établissement de liens entre les programmes forestiers nationaux et les stratégies nationales de réduction de la pauvreté a été encouragé. Des ateliers nationaux et régionaux portant sur les échanges et la commercialisation ont été organisés, de même qu'une conférence internationale sur l'utilisation du bois, qui a été couronnée de succès.

Financement de la gestion durable des forêts

99. Les stratégies élaborées par les pays pour financer la gestion durable des forêts s'appuient de plus en plus souvent sur des sources et des mécanismes de financement nationaux. Des consultations et des ateliers ont été organisés dans différentes régions pour donner un aperçu de mesures concrètes permettant d'accéder à de nouveaux marchés et d'utiliser les nouvelles ressources ainsi obtenues pour contribuer de manière effective à la gestion durable des forêts.

Participation des parties prenantes à la prise de décision concernant les forêts

100. Mettant à profit le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux et les activités de renforcement des capacités menées par la FAO, certains pays ont pu assurer une meilleure participation des parties prenantes à la prise de décision concernant les forêts. Grâce à la mise en application du nouveau guide de la FAO intitulé « Élaborer une politique forestière efficace », les pays sont en mesure d'inscrire la formulation de nouvelles politiques forestières dans le cadre d'un processus participatif.

101. L'un des moments saillants de l'exercice biennal a été la deuxième Semaine des forêts pour l'Asie et le Pacifique, organisée par la FAO et accueillie par la Chine, qui a réuni plus d'un millier de spécialistes du secteur, venus de toute la région pour étudier un programme d'action.

L'évolution des mentalités à l'égard des forêts

Un programme sur six ans, mis en œuvre par la FAO et financé par les Pays-Bas, a permis d'inverser la tendance au déboisement dans certaines provinces de Mongolie et a contribué au lancement d'un important processus de régénération dans certaines zones forestières, alors que les populations tendent désormais à interagir avec leurs forêts et à les considérer de manière totalement différente.

Au début des années 2000, en Mongolie, l'exploitation forestière illégale, les incendies criminels, l'expansion de l'exploitation minière et l'augmentation des troupeaux de bovins ont empiété sur les forêts, causant chaque année la perte de 400 kilomètres carrés. Mais aujourd'hui, grâce à la FAO, des gardes forestiers à cheval patrouillent dans les collines boisées, assurant une surveillance continue visant à déceler tout signe d'activités d'exploitation forestière illégale et à détecter la présence d'incendies de forêt ou d'autres anomalies.

Les gardes forestiers appartiennent à des groupes d'utilisateurs des forêts, grâce auxquels les communautés locales peuvent participer de manière plus active et efficace à la gestion de leurs forêts. La FAO a aidé à constituer 16 groupes d'utilisateurs de la forêt dans les cinq provinces visées, dont les membres ont bénéficié d'une formation dans divers domaines, en particulier l'évaluation, la cartographie, la planification de la gestion des forêts et la commercialisation des produits de la forêt.

Il est prévu de transposer cette initiative au niveau national, sachant qu'en dehors des zones pilotes, certains usagers de la forêt forment leurs propres groupes de manière autonome, avec le soutien de groupes d'utilisateurs plus expérimentés.

Meilleure diffusion de l'information et des directives sur les forêts

102. Les évaluations des ressources forestières mondiales, l'Annuaire des produits forestiers et le rapport biennal Situation des forêts du monde demeurent les principales sources de référence au niveau mondial aux fins de l'amélioration des politiques forestières. La FAO continue d'assurer l'alimentation du site Internet sur les forêts le plus souvent cité dans le monde, tandis que la revue mondiale sur les forêts *Unasylva* reste celle dont l'histoire est la plus longue.

103. D'importantes initiatives ont été lancées afin d'assurer une meilleure diffusion des directives de la FAO concernant les forêts plantées, la gestion des feux et l'exploitation forestière. Par exemple, la gestion communautaire des feux de forêt a été mise en œuvre dans le cadre de divers projets de terrain réalisés au Tchad, au Liban, au Nicaragua, dans l'ex-République yougoslave de Macédoine, en Syrie, au Maroc et en Tanzanie. Le projet « À la recherche de cas exemplaires de gestion durable des forêts en Amérique latine et dans les Caraïbes » a permis de recenser 35 exemples de bonne gestion forestière dans 20 pays, dont les enseignements ont été diffusés dans toute la région.

Perspectives et enseignements

104. Les principaux obstacles auxquels se heurtent la plupart des pays en développement ont peu évolué au fil du temps et demeurent les suivants: un soutien budgétaire insuffisant, de faibles capacités institutionnelles et en ressources humaines au niveau national pour la gestion des forêts et des lacunes dans les structures de gouvernance. Des progrès devront être accomplis face à ces défis, en misant sur les actions suivantes:

- a) favoriser le renforcement des capacités au sein des institutions forestières publiques, par les moyens suivants: en fournissant des outils permettant d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation efficaces des politiques forestières et d'intégrer les forêts dans les plans de développement nationaux; en facilitant une analyse institutionnelle pour mettre en lumière les forces et les faiblesses et recenser les domaines d'amélioration possibles; en offrant des instruments utiles pour évaluer et contrôler la qualité de la gouvernance des forêts; en appuyant les efforts visant à améliorer les communications; et en soutenant l'intégration des différentes politiques ayant trait aux forêts, y compris

concernant le changement climatique et l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux;

- b) s'agissant de l'élaboration de politiques, adopter une approche plus globale du paysage, pour trouver des solutions plus durables face aux principaux défis auxquels est confrontée la gestion des forêts, y compris ceux de la gestion des incendies et de la santé des forêts;
- c) instaurer des partenariats efficaces, dans tous les secteurs, afin d'encourager les parties prenantes à participer au processus de planification et de prise de décision concernant l'information sur les forêts, les politiques forestières, la gestion des forêts, la gestion des incendies, l'économie forestière et la conservation des forêts;
- d) recueillir des informations et les analyser, pour étayer la prise de décision dans les États Membres; et
- e) renforcer le processus de planification des principales activités normatives et les phases initiales de recherche, en procédant notamment à des enquêtes auprès des utilisateurs préalablement à la conception de publications importantes et à des activités de collecte de données.

105. Enfin, de nombreuses organisations internationales demandent et recueillent des statistiques (qui se recoupent parfois) concernant les forêts. Des progrès ont été accomplis dans la réduction du fardeau qui en résulte, en termes de présentation de rapports; pour de nouvelles améliorations, il faudra que la FAO collabore dans ce domaine avec d'autres entités intéressées.

Objectif stratégique F: Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture

- Des progrès importants ont été accomplis, grâce à l'élaboration de « directives volontaires », sur la voie de l'obtention d'un consensus mondial sur la gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale.
- Les partenariats noués avec les autres institutions dont le siège est à Rome, la Banque mondiale, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ont permis de faire largement valoir le concept d'agriculture intelligente face au climat.
- Une assistance technique a été fournie à 60 pays aux fins du renforcement des systèmes nationaux d'innovation agricole.
- *L'État des ressources mondiales en terres et en eaux pour l'alimentation et l'agriculture 2011* a été produit et publié.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

106. L'exercice biennal a été marqué par l'exigence accrue d'améliorer la gestion des terres et de l'eau pour en assurer la durabilité; de s'attaquer à la pénurie de ressources en terres et en eau; d'assurer une gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts; et d'assurer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture. La demande, déjà forte, d'information et d'assistance technique dans le domaine de la recherche et de la vulgarisation agricoles n'a cessé d'augmenter. La nécessité de faire face à ces préoccupations s'est concrétisée par un recours accru aux services de la FAO. Les activités menées au cours de l'exercice biennal ont permis d'obtenir un résultat important, en assurant une meilleure reconnaissance du rôle crucial de l'agriculture en tant qu'élément de la solution au problème du changement climatique.

Action de la FAO

Promotion et mise en œuvre d'une gestion durable des terres

107. Le rapport sur « L'état des ressources mondiales en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture » a permis de mettre en relief la question des « systèmes en danger ». Une grande attention a été portée à la gestion durable des terres, et en particulier au lancement du Partenariat mondial sur les sols; à la publication de données, d'outils et de méthodologies dans le cadre du programme d'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides; et à l'appui en faveur de dix systèmes ingénieux du patrimoine agricole mondial, mis en œuvre au niveau national. Le portail géospatial de la FAO, GeoNetwork, a été renforcé et un certain nombre de bases de données nationales sur le couvert végétal ont été constituées. La norme de la FAO pour la classification du couvert végétal a été adoptée en tant que projet de norme internationale. La gestion durable des terres a fait l'objet d'une action de promotion tant au niveau international, y compris dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, que dans les pays.

Renforcement des capacités pour faire face à la pénurie d'eau et améliorer la productivité de l'eau

108. Un appui a été apporté aux pays pour leur donner les moyens de faire face à la pénurie d'eau et d'améliorer la productivité de l'eau. Les outils et les approches mis au point par la FAO pour améliorer la productivité de l'eau ont été adoptés par les institutions, s'agissant en particulier de moderniser les systèmes d'irrigation et d'améliorer la productivité de l'eau destinée aux cultures; une formation à l'utilisation efficace des outils préconisés a été dispensée. Le système mondial d'information de la FAO sur l'eau et l'agriculture, AQUASTAT, a permis d'assurer la disponibilité de données et d'informations fondamentales sur l'eau à l'échelle des pays. Les pays et les organisations

ont souscrit aux recommandations de la FAO concernant la responsabilité de l'eau et la vérification de la consommation d'eau.

109. Un soutien technique a été fourni en ce qui concerne l'irrigation des petites exploitations, les situations d'urgence et les bassins fluviaux transfrontaliers. La Plateforme sur l'eau, qui permet d'assurer la coordination interne et la mise en commun d'informations, a été mise en place.

La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

110. Des résultats importants ont été obtenus, s'agissant de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et du partage équitable des avantages découlant des ressources génétiques. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture est convenue du « Deuxième Plan d'action mondial pour les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture » et de la « Stratégie de financement pour la mise en application du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques ». Suite à l'adoption du Protocole de Nagoya, un groupe de travail spécial intergouvernemental sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages découlant de leur utilisation, a été mis en place.

Élaboration et soutien d'un cadre pour la gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts

111. Des progrès importants ont été accomplis en 2010-2011 grâce à l'élaboration de « directives volontaires », sur la voie de l'obtention d'un consensus mondial sur la gouvernance responsable des régimes fonciers, des pêches et des forêts, dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Les négociations relatives au projet de directives volontaires ont été menées dans le cadre d'un processus ouvert prévoyant des consultations régionales, la participation de la société civile et des réunions avec le secteur privé. Les États Membres ont exprimé leur soutien par l'intermédiaire du Comité de la sécurité alimentaire mondiale et du Conseil de la FAO. Un appui a été fourni aux pays au moyen de directives visant à favoriser une meilleure gouvernance des régimes fonciers et abordant notamment la question de l'acquisition forcée de terres et de l'indemnisation. Une assistance technique a été dispensée dans divers domaines, en particulier la location des terres agricoles appartenant à l'État, le renforcement des institutions foncières, le remembrement et le développement de logiciels pour l'administration des terres.

Réaction aux nouveaux défis environnementaux tels que le changement climatique et les bioénergies

112. Le concept d'agriculture intelligente face au climat et le programme-cadre sur l'adaptation au changement climatique (FAO-Adapt) représentent la concrétisation de l'harmonisation et de l'intégration des principales dimensions du développement durable à l'échelle de l'Organisation. Au niveau des pays, les programmes prévus au titre d'ONU-REDD ont été mis en œuvre, de même qu'un certain nombre de projets d'adaptation au changement climatique et d'interventions pilotes menées dans le cadre du Programme d'atténuation des effets du changement climatique dans l'agriculture. Concernant les résultats obtenus au niveau international, on peut indiquer notamment le soutien apporté à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et l'impact sur ce processus, sachant que lors des négociations l'agriculture est de plus en plus reconnue comme étant un secteur clé pour la réalisation des objectifs mondiaux. Les partenariats noués avec les autres institutions dont le siège est à Rome, la Banque mondiale, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, ont permis de faire largement valoir le concept d'agriculture intelligente face au climat. Le Programme ONU-REDD a un exemple particulièrement éloquent de la collaboration établie au titre de l'initiative « Unis dans l'action ».

113. Les activités menées dans le domaine de l'énergie ont permis de définir des critères et des indicateurs pour le développement des bioénergies, et de mettre au point une approche élargie pour une alimentation moins gourmande en énergie.

La mise en œuvre d'approches novatrices face aux effets du changement climatique

Les responsables politiques et les principales organisations mondiales ont affirmé à maintes reprises, lors de réunions ministérielles, de conférences sur le changement climatique et d'autres rencontres internationales tenues l'an dernier, leur engagement en faveur d'une agriculture intelligente face au climat. La FAO a ainsi montré qu'en facilitant le débat mondial sur les politiques, au plus haut niveau, et en offrant de solides connaissances techniques, il est possible de mobiliser des ressources substantielles auprès des partenaires, grâce auxquelles l'Organisation pourra s'acquitter de son mandat.

Le concept novateur d'une agriculture intelligente face au climat a été présenté par la FAO en 2010 et depuis lors, les partenaires et les décideurs ont manifesté leur ferme volonté d'adopter cette approche du développement nouvelle et opportune. Ce concept émane des travaux multidisciplinaires menés par l'Organisation dans les domaines de l'agriculture, du changement climatique et de la gestion des ressources naturelles, contribue au renforcement de cette action et ouvre la voie au développement et à la sécurité alimentaire en s'appuyant sur trois piliers: l'accroissement de la productivité et des revenus, le renforcement de la capacité d'adaptation des systèmes de subsistance et des écosystèmes, et enfin la réduction et suppression des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

En conséquence directe des activités normatives menées par la FAO en matière d'agriculture intelligente face au climat, l'Organisation a lancé un projet financé à hauteur de huit millions d'USD et bénéficiant du soutien de la Commission européenne, de l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (ASDI), du Programme d'atténuation des effets du changement climatique dans l'agriculture (MICCA) et du Programme ordinaire de la FAO. Ce projet, qui est centré sur quatre domaines d'action prioritaires, tire parti des travaux déjà réalisés en matière d'agriculture intelligente face au climat. Il est actuellement mis en œuvre au Malawi, au Viet Nam et en Zambie, où il s'agit de recenser les défis et les possibilités liés à l'élaboration d'une politique en matière d'agriculture intelligente face au climat en vue de la définition de plans stratégiques nationaux (<http://www.fao.org/climatechange/73769>).

Amélioration de l'accès aux connaissances sur la gestion des ressources naturelles

114. En partenariat avec le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI), le Forum mondial de la recherche agricole et le Forum mondial pour le conseil rural ont apporté une importante contribution à la réorganisation de la recherche agricole internationale pour le développement et, par extension, à l'organisation de la Conférence mondiale sur la recherche agricole pour le développement, à la réforme du GCRAI, et à la proposition d'une Plateforme pour l'agriculture tropicale et à son approbation par le G20.

115. Un meilleur accès à l'information agricole a pu être assuré grâce au système de recherche mondiale en ligne sur l'agriculture et au partenariat mondial pour la cohérence de l'information sur la recherche agricole pour le développement. Une assistance technique a été fournie à 60 pays aux fins du renforcement des systèmes nationaux d'innovation agricole.

Perspectives et enseignements

116. L'expérience acquise pendant l'exercice 2010-2011 a montré que pour continuer d'obtenir des résultats positifs dans la gestion durable des terres, de l'eau et des ressources génétiques et face aux défis environnementaux mondiaux, l'attention devra être portée sur trois domaines d'action principaux:

- a) L'établissement de partenariats et d'autres mécanismes de collaboration avec les institutions nationales et internationales. Ils ont été déterminants aux fins de l'obtention des résultats attendus, de la reproduction des activités à plus grande échelle et de la diffusion des produits.

- b) Le renforcement des capacités. Lorsque ces activités sont bien structurées et dûment mises en œuvre, elles présentent un excellent rapport coût-efficacité et un ratio coût-avantages particulièrement élevé.
- c) L'action multidisciplinaire et le travail d'équipe, au sein de la FAO et avec les institutions et les parties prenantes nationales. Ils ont en effet permis d'améliorer la qualité des programmes et la cohérence de leur exécution, assurant ainsi leur appropriation par les pays et leur durabilité.

Objectif stratégique G: Environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural

- La FAO, en collaboration avec l'OCDE, a coordonné les travaux d'élaboration du rapport sur les mesures à prendre face à l'instabilité des prix des denrées alimentaires, présenté par les organisations internationales au G20.
- Le système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) a été lancé par le G20 pour remédier aux faiblesses de l'information sur les marchés et améliorer la transparence des marchés internationaux des produits alimentaires.
- Les programmes de travail portant sur l'intégration des petits exploitants dans les marchés ont permis d'obtenir d'importants résultats en matière de politiques dans 109 pays.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

117. Les moyens d'existence et le développement rural sont conditionnés par la mesure dans laquelle les petits producteurs mettent à profit les possibilités offertes par les marchés et par la capacité des marchés et des institutions à fonctionner efficacement dans un environnement en évolution. Or ceux-ci ont été menacés par l'instabilité constante des prix alimentaires, la complexité des mesures susceptibles d'être prises par les pouvoirs publics (et leurs conséquences potentielles à plus grande échelle) et les effets des acquisitions foncières internationales de grande envergure sur les parties prenantes locales.

118. Ces circonstances ont attiré l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de disposer d'informations et d'analyses sur les marchés qui soient fiables et fournies en temps utile, sur la complexité des moyens d'action possibles face à l'instabilité des marchés et les conséquences potentielles de ces choix, et sur l'importance de renforcer la capacité d'adaptation à moyen terme en améliorant la productivité des petits exploitants agricoles et leur intégration dans les marchés et, de manière plus générale, en renforçant les chaînes de valeur. La réunion du G20 tenue en 2011, qui a fait de l'instabilité des prix un domaine d'action prioritaire, a contribué à assurer une meilleure reconnaissance internationale à ces enjeux.

119. Les investissements internationaux, en particulier les acquisitions foncières à grande échelle, ont continué de susciter des inquiétudes au sein de la communauté internationale, en particulier quant à leurs incidences sur les parties prenantes locales. S'agissant du commerce international des produits agricoles, les négociations multilatérales menées dans le cadre du Cycle de Doha ont atteint une impasse, mais le rôle des politiques commerciales face à l'instabilité des prix des denrées alimentaires, les accords commerciaux régionaux et les problèmes de politique commerciale rencontrés par les pays en développement, demeurent des sujets de préoccupation.

120. L'attention portée aux questions relatives au changement climatique et à ses effets sur la production et la structure des échanges s'est également accrue, contribuant ainsi à renforcer l'intérêt que des réponses politiques appropriées revêtent pour les pays.

Action de la FAO

121. Face à ces défis, la FAO a donné la priorité à quatre domaines d'action: analyses, politiques et services en faveur des petits producteurs; prise en compte de l'emploi rural, de l'accès à la terre et de la diversification des revenus dans le processus d'élaboration des politiques; renforcement de l'impact du secteur agroalimentaire et des agro-industries; et renforcement des capacités nationales pour l'analyse des nouvelles tendances du commerce international et de l'évolution des politiques et des règles.

Analyses, politiques et services en faveur des petits producteurs

122. Les programmes de travail portant sur l'intégration des petits exploitants dans les marchés ont permis d'obtenir d'importants résultats en matière de politiques dans 109 pays. Les principales

activités menées à bien ont consisté en des cadres analytiques, des études et des ateliers régionaux visant à guider les avis en matière de politique sur des sujets aussi divers que le financement de la chaîne de valeur, la diversification des exploitations et des entreprises, les services consultatifs axés sur le marché, la compréhension des facteurs déterminants de la participation des petits exploitants aux marchés, la politique régionale en matière d'agriculture familiale en Amérique centrale, la stratégie sous-régionale de commercialisation à l'intention des petits agriculteurs d'Afrique orientale et australe, les tables rondes de petites et moyennes entreprises, et l'évaluation des partenariats public-privé.

123. La FAO s'est également concentrée sur le renforcement des capacités visant à soutenir les organisations de producteurs et à améliorer les services en faveur des petits exploitants, y compris le renforcement des capacités institutionnelles et celui des organisations paysannes et des coopératives, les modes opératoires intégrateurs, les partenariats commerciaux, l'agriculture contractuelle, la finance rurale, le système régional d'information sur les marchés. Les travaux de l'Organisation portant sur les liens entre les investissements fonciers à grande échelle, en particulier les investissements étrangers directs, et le développement rural ont contribué de manière significative à éclairer les débats au sein et en dehors de la FAO, s'agissant de la corrélation entre l'accès à la terre et la participation des petits exploitants à la croissance du secteur agricole.

Une vieille idée dans un nouveau contexte

Les agriculteurs qui ont participé à un récent programme conduit par la FAO au Niger, ont vu leurs revenus augmenter de plus de 20 pour cent, allant même jusqu'à doubler pour certains d'entre eux.

Comme beaucoup de petits paysans africains, les agriculteurs du Niger ont longtemps été pénalisés par la nécessité de vendre leurs produits immédiatement après la récolte – lorsque les prix sont au plus bas. Le mécanisme de financement promu par la FAO contribue à améliorer les moyens d'existence de ces cultivateurs.

La solution consistait à adapter un mécanisme déjà mis en œuvre en Europe. Au lieu de vendre leur récolte immédiatement, les agriculteurs l'utilisent en garantie d'un prêt bancaire, qui leur permet de subvenir aux besoins du ménage jusqu'à la période de soudure, lorsque les prix grimpent. Tant les producteurs que les consommateurs sont ainsi bénéficiaires, grâce à des profits accrus et à une atténuation des fluctuations des prix du marché.

Ce projet est maintenant étendu à l'ensemble du pays et il est prévu de le mettre en œuvre dans deux pays voisins, le Burkina Faso et le Mali, ainsi qu'au Sénégal. La FAO travaille aussi en étroite collaboration avec le FIDA et d'autres partenaires pour soutenir la mise en place de mécanismes similaires à travers l'Afrique.

Prise en compte de l'emploi rural, de l'accès à la terre et de la diversification des revenus dans le processus d'élaboration des politiques

124. Un programme de travail visant à assurer des conditions de travail décentes en milieu rural a été mis en place et une vaste action a été menée dans de nombreux pays à l'appui des politiques. L'intégration du problème des conditions de travail décentes en milieu rural dans l'action de la FAO et dans les processus nationaux et régionaux de développement agricole et rural a été soutenue par divers moyens: mise au point de méthodologies et d'outils; évaluation des capacités nationales; et mise en œuvre d'activités de renforcement des capacités.

Renforcement de l'impact du secteur agroalimentaire et des agro-industries

125. La FAO a soutenu le développement du secteur agroalimentaire en centrant son action sur le renforcement des capacités, en particulier dans les domaines du financement des chaînes de valeur, des technologies agroalimentaires et du développement des petites et moyennes entreprises. Une évaluation interrégionale des capacités et des mandats institutionnels des ministères de l'agriculture, s'agissant du secteur agroalimentaire et des agro-industries, a également été lancée et sera bientôt

terminée. Le Forum des agro-industries pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord a permis de promouvoir les analyses de la FAO et ses leçons en matière de politiques auprès d'un vaste public régional.

Renforcement des capacités nationales pour l'analyse des nouvelles tendances du commerce international et de l'évolution des politiques et des règles

126. La FAO a répondu aux inquiétudes de la communauté internationale face à la volatilité des prix alimentaires, et cela par divers moyens. Elle a coordonné, en collaboration avec l'OCDE, les travaux d'élaboration du rapport sur les mesures à prendre face à l'instabilité des prix des denrées alimentaires, présenté par les organisations internationales au G20. Les travaux menés dans ce domaine ont beaucoup contribué à éclairer et à stimuler le débat international sur les politiques, auquel ont fait suite des avis en matière de politiques au niveau des pays.

127. La contribution de la FAO à l'action menée face aux inquiétudes liées à l'instabilité des prix des denrées alimentaires a été étayée par un élargissement du programme de travail normatif de fond sur ce thème. L'instabilité des prix alimentaires est également le thème qui a été choisi pour la Journée mondiale de l'alimentation de 2011.

128. Le système d'information sur les marchés agricoles (AMIS) lancé par le G20 et dont le secrétariat réunit plusieurs organisations internationales, a été établi au sein de la FAO pour remédier aux faiblesses de l'information sur les marchés et améliorer la transparence des marchés internationaux des produits alimentaires. Le système mis en place a offert à la FAO un important instrument pour le renforcement et l'accroissement de la valeur ajoutée de ses travaux de collecte de données, de partage de l'information et d'analyse concernant les marchés mondiaux des produits alimentaires. Le renforcement concomitant de la base de données statistiques de l'Organisation et des capacités connexes, a permis de donner aux pays les moyens de faire un meilleur usage de ces informations.

129. S'agissant des investissements étrangers, la FAO a poursuivi son programme de recherche sur les incidences de ces mouvements de capitaux sur les parties prenantes locales, et présenté les résultats d'une étude de cas lors d'une réunion internationale d'experts. D'importantes études ont été consacrées aux échanges commerciaux, en particulier à la balance commerciale alimentaire de l'Afrique, à l'utilisation des politiques commerciales à l'appui des objectifs de développement et au commerce régional de céréales en Afrique.

Perspectives et enseignements

130. Les principaux enseignements tirés des travaux de la FAO concernant la création d'un environnement porteur pour les marchés de nature à améliorer les moyens d'existence et le développement rural sont les suivants:

- a) Il est préférable que les travaux normatifs intéressant les organisations paysannes soient menés dans le cadre de programmes de terrain, en raison principalement des coûts.
- b) L'utilisation de plateformes électroniques pour dispenser des formations et assurer la diffusion d'informations techniques offre un bon rapport coût-efficacité.
- c) Une participation plus active des interlocuteurs au sein des ministères de l'agriculture pourrait permettre de renforcer davantage l'impact et de faciliter la reproduction à plus grande échelle.
- d) Les partenariats, en particulier avec les institutions locales, revêtent une importance vitale pour la réalisation des objectifs, compte tenu des restrictions budgétaires et des ressources en personnel limitées. La FAO doit renforcer son interaction avec les organismes des Nations Unies et sa collaboration avec d'autres partenaires, notamment les organisations paysannes, le secteur privé et les ONG, pour définir les priorités et obtenir des résultats.

Objectif stratégique H: Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

- Les capacités de plusieurs milliers de travailleurs employés auprès d'institutions gouvernementales nationales et d'organisations régionales ont été renforcées pour pouvoir s'attaquer plus efficacement aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.
- Divers événements en face-à-face, axés sur le partage des connaissances et portant sur des thèmes clés, ont rassemblé plus d'un millier de participants représentant plus de 200 organisations partenaires.
- Les plateformes virtuelles, réunissant globalement plus de 10 000 spécialistes, se sont avérées être de précieux atouts aux fins du partage des connaissances.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

131. La faim et la malnutrition sous toutes ses formes continuent de causer de grandes souffrances dans le monde entier, faisant peser une charge insupportable non seulement sur les individus et les systèmes de santé nationaux, mais aussi sur l'ensemble du tissu culturel, social et économique des nations. Ces derniers temps, après plusieurs années de progrès constants, la lutte contre la faim et la malnutrition a connu des revers dus aux effets conjugués de la hausse et de l'instabilité des prix alimentaires et de la récession économique mondiale, auxquels s'ajoutent les problèmes persistants de l'extrême pauvreté, de l'accès insuffisant à la nourriture, des maladies transmissibles (VIH/Sida, rougeole, tuberculose), de la discrimination sociale, des contraintes qui s'exercent sur l'environnement et des troubles civils. Ces aléas remettent en cause les espoirs qui avaient été nourris de pouvoir réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement visant à réduire de moitié la pauvreté et la faim et à lutter contre la malnutrition. La FAO estime qu'il reste encore aujourd'hui près d'un milliard de personnes sous-alimentées dans le monde. Dix millions d'enfants meurent chaque année avant leur cinquième anniversaire et un tiers de ces décès sont associés à la sous-alimentation. Globalement, 171 millions d'enfants présentent un retard de croissance dû à une sous-alimentation chronique et 148 millions souffrent d'une insuffisance pondérale. Les carences en micronutriments, aussi appelées « faim cachée », concernent plus de deux milliards de personnes et ont de graves répercussions en matière de santé publique.

Action de la FAO

Renforcement des capacités nationales pour s'attaquer aux causes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

132. La mise au point d'un certain nombre d'approches et d'outils analytiques, étayée par des programmes de formation et d'apprentissage adaptés, a permis d'améliorer la capacité des pays à analyser les différents moyens d'action possibles et à définir et mettre en œuvre des politiques, des programmes et des plans d'investissement cohérents dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et de la nutrition. Les capacités nationales ont été renforcées, en particulier pour assurer des liens plus étroits entre les priorités dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition d'une part, et l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, d'autre part. Un soutien a été fourni pour favoriser la concertation, l'échange de données d'expérience et l'acquisition de connaissances à partir de la base, dans différents domaines thématiques liés aux politiques, en particulier l'instabilité des prix, le changement climatique, une agriculture attentive à la nutrition et des modes d'alimentation sains. Des progrès ont également été accomplis s'agissant d'encourager la participation de la société civile et du secteur privé aux processus d'élaboration des politiques et des programmes, tout en renforçant les synergies et les partenariats avec les communautés économiques régionales, le monde universitaire, les organismes des Nations Unies et d'autres partenaires du développement.

Renforcement de la gouvernance de la sécurité alimentaire

133. La FAO a travaillé à l'échelon mondial afin de renforcer la structure générale de gouvernance de la sécurité alimentaire grâce à la réforme du Comité de la sécurité alimentaire

mondiale, qui s'est imposé comme une instance mondiale multipartite pour le débat autour des principales préoccupations liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition. Les mécanismes de sécurité alimentaire ont également été renforcés au niveau des pays, grâce à une action visant notamment à promouvoir des approches participatives et fondées sur les droits et l'adoption des mesures législatives connexes. Cette démarche a eu un impact positif en influant sur les décisions relatives aux politiques, aux programmes et aux investissements en matière de sécurité alimentaire.

134. Au niveau régional et dans les pays, la FAO a travaillé en partenariat avec les institutions régionales et nationales pour renforcer les politiques et les programmes et pouvoir ainsi remédier aux facteurs qui font obstacle à l'amélioration des niveaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Grâce à un soutien plus large de l'Organisation à l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de politiques et de programmes relatifs à l'alimentation, à l'agriculture et à la nutrition, les capacités de plusieurs milliers de travailleurs employés auprès d'institutions gouvernementales nationales et d'organisations régionales ont été renforcées pour pouvoir s'attaquer plus efficacement aux causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition.

Renforcement des capacités nationales en matière de nutrition

135. Les capacités des pays et d'autres parties prenantes à répondre à des préoccupations spécifiques en matière de nutrition ont été renforcées grâce à la contribution de la FAO à un certain nombre d'initiatives interinstitutions. Un soutien a été fourni afin de promouvoir des modes d'alimentation plus sains grâce à une éducation nutritionnelle et au renforcement des capacités en matière de stratégies de communication au niveau des pays, auprès du grand public et dans les écoles.

Renforcement des données et des statistiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition

136. La FAO a apporté son appui au renforcement des capacités des pays à produire et à diffuser des données, des statistiques et des informations fiables, permettant de faciliter la surveillance, l'alerte rapide, l'analyse intégrée et la formulation plus ciblée et en meilleure connaissance de cause de politiques et de programmes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Une assistance technique a également été fournie aux pays en vue de la réalisation d'un recensement agricole.

L'acquisition d'informations pour étayer la prise de décision

Une stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été mise au point par la FAO et la Banque mondiale. Il s'agit d'une initiative intégrée et efficiente permettant d'éviter à la fois les duplications et la publication de statistiques contradictoires et d'assurer ainsi une utilisation optimale des ressources. Les 50 millions d'USD récemment alloués par le Ministère britannique du développement international (DFID) témoignent de l'importance de cette stratégie.

Les décisions en matière d'investissements destinés à stimuler la croissance agricole et de politiques visant à réduire l'insécurité alimentaire doivent s'appuyer sur des informations statistiques fiables. La FAO s'attaque donc aux faiblesses existant dans les pays en développement quant à la disponibilité de données et d'information de base, tout en recensant les nouveaux besoins en matière de données et d'information.

Par exemple, après les terribles inondations qui ont frappé le pays en 2010, le Pakistan a eu de grandes difficultés à recenser les zones les plus touchées en termes de pénurie alimentaire et de dommages causés à la production agricole. Cependant, grâce au système de surveillance des cultures par satellite mis en place par la FAO, des données d'évaluation mensuelles concernant le rendement des cultures et les prévisions de production sont désormais disponibles. Ce système permet également de surveiller la production agricole dans certaines circonstances telles que les sécheresses et les inondations, donnant ainsi aux pouvoirs publics la possibilité de planifier les politiques de sécurité alimentaire en périodes de crise.

Meilleur accès à des analyses et des informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition

137. Les publications phares de la FAO ont eu l'impact escompté dans la mesure où elles sont largement citées et particulièrement appréciées par les responsables politiques, dans le monde entier. Les données relatives à la nutrition recueillies dans FAOSTAT permettront aux pays d'accéder plus aisément à des informations concernant les qualités nutritionnelles des aliments.

138. L'accès des Membres aux connaissances et compétences techniques propres à la FAO ou acquises au niveau local, a été facilité grâce à un certain nombre de méthodes et outils de partage des connaissances mis en œuvre aux niveaux mondial et régional. Divers événements en face-à-face axés sur le partage des connaissances et portant sur des thèmes clés (« foires aux savoirs ») ont rassemblé plus d'un millier de participants représentant plus de 200 organisations partenaires. L'accès mondial aux connaissances et informations agricoles a été amélioré grâce à un réseau de bibliothèques spécialisées (AGLINET). Par ailleurs, les plateformes virtuelles (en particulier le Forum global sur la sécurité alimentaire et la nutrition et la Communauté e-Agriculture, réunissant globalement plus de 10 000 spécialistes) se sont avérées être de précieux atouts aux fins du partage des connaissances.

Perspectives et enseignements

139. Les travaux menés par la FAO dans le domaine de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition continuent de susciter un vif intérêt au sein de la communauté internationale et pourraient à l'avenir faire l'objet d'une importante collaboration interinstitutions:

- a) La FAO est parvenue à établir des partenariats et des alliances aux niveaux mondial, régional et national à l'appui du renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Compte tenu des contraintes en matière de ressources, la consolidation de ces atouts est susceptible de prendre une plus grande importance. Cet effort posera néanmoins de nouveaux défis, liés en particulier à la nécessité de faire face à une concurrence accrue pour des compétences souvent faibles au niveau national et de résoudre le problème des objectifs conflictuels d'un nombre croissant de partenaires et de parties prenantes.
- b) Les progrès technologiques réalisés en matière de collecte, de traitement et de diffusion ont permis d'accroître l'offre de statistiques, pour lesquelles il existe une forte demande, s'agissant en particulier de données ventilées. Néanmoins, des problèmes persistent: la capacité de produire des données de qualité varie considérablement d'un pays à l'autre; l'absence d'une stratégie commune en matière de données entre les différents partenaires internationaux empêche toute action coordonnée; et les exigences de confidentialité contribuent à limiter l'échange d'informations.
- c) La FAO est plus à même de jouer un rôle de chef de file s'agissant de fournir un appui pour les questions relatives au développement durable et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, lorsqu'elle est en mesure d'offrir des services d'assistance novateurs et techniquement viables pour l'élaboration de politiques et la planification des investissements, de faire participer les partenaires locaux au processus d'acquisition et de renforcement des connaissances et de soutenir la collaboration interrégionale et entre les pays.

Objectif stratégique I: Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles

- Le cadre institutionnel de la FAO pour la réduction des risques de catastrophe en vue d'une plus grande résilience des moyens d'existence a fourni aux pays et partenaires de l'Organisation des orientations stratégiques sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réduire ces risques dans les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture.
- La FAO a reconstitué les moyens d'existence de populations touchées par des crises et favorisé la résilience dans plus de 60 pays. En particulier, le programme FAO/Union européenne lié à la Facilité alimentaire a permis de venir en aide aux agriculteurs dans 28 pays, en encourageant des systèmes de culture et de production animale plus efficaces, durables et capables d'adaptation, notamment grâce au renforcement des capacités institutionnelles et des cultivateurs, et en introduisant des technologies adaptées et adaptatives.
- En partenariat avec le PAM, le cluster mondial sur la sécurité alimentaire a été approuvé par le système des groupes sectoriels des Nations Unies.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

140. Diverses catastrophes ont continué de bouleverser les vies et les moyens d'existence de millions de personnes. L'impact du tremblement de terre qui a frappé Haïti et des inondations survenues au Pakistan révèle l'existence de liens étroits entre les risques de catastrophe et la pauvreté. La crise causée par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique montre également que les catastrophes naturelles et les situations de conflit sont en corrélation, multipliant ainsi les effets mêmes de la sécheresse. Par ailleurs, les inondations en Australie, le séisme en Nouvelle-Zélande et le tremblement de terre suivi d'un tsunami et d'une catastrophe nucléaire au Japon nous rappellent que les pays développés sont eux aussi exposés. Les catastrophes de grande ampleur comportant des interactions entre les risques physiques et les aléas technologiques, ainsi que l'exposition des pays à un large éventail de nouveaux dangers et de nouvelles formes de vulnérabilité, peuvent déclencher des ruptures de système en cascade, auxquelles il est difficile de se préparer et dont la modélisation est complexe, mais qui sont néanmoins susceptibles de multiplier de manière exponentielle les effets négatifs de ces événements.

141. Des catastrophes localisées de plus en plus nombreuses sont responsables de dégâts importants causés aux cultures, à l'élevage et aux infrastructures locales et frappent plus particulièrement les ménages à faible revenu et les communautés pauvres. Les hypothèses actuelles relatives aux catastrophes sont de plus en plus remises en question, à mesure que de nouveaux facteurs de risque apparaissent et agissent l'un sur l'autre. L'incidence accrue des maladies transfrontières des animaux et des plantes et leur propagation à de nouvelles zones géographiques représente une source de risque supplémentaire.

142. Les pays où la gouvernance est faible ou ceux qui sont en proie à l'instabilité politique ou en situation de conflit pourraient avoir des difficultés à s'attaquer aux causes sous-jacentes de ces risques. En général, lorsqu'un même nombre de personnes sont touchées par des aléas d'une même gravité, les pertes et les répercussions diffèrent considérablement selon qu'il s'agit d'un pays plus riche ou d'un pays plus pauvre. Face à la plupart des risques majeurs, les pays plus pauvres où la gouvernance est plus faible tendent à enregistrer un taux de mortalité et un préjudice économique connexe bien plus élevés que les pays plus riches, dotés d'une gouvernance plus forte.

Action de la FAO

143. Pour pouvoir relever ces défis, la FAO a élargi le cadre de son approche de la gestion des risques de catastrophe, en misant sur le renforcement de la capacité d'adaptation des moyens d'existence dans les pays plus exposés et politiquement instables. L'Organisation est ainsi mieux équipée pour aider les pays à réduire les risques et à venir en aide aux groupes vulnérables. Il s'agit d'une contribution importante aux efforts visant à assurer une meilleure préparation et une réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles. Cette nouvelle démarche a

appelé la FAO à centrer son action sur la mise au point de stratégies pour le renforcement des capacités d'adaptation et de subsistance; sur l'identification de nouvelles formes de partenariat axées sur l'obtention de résultats communs, la constitution de réseaux et le partage des ressources; sur la définition d'orientations sectorielles pour la réduction et la gestion des risques de catastrophe; et sur la nécessité d'apporter une réponse efficace et durable dans les différentes situations d'urgence.

Réduction de la vulnérabilité grâce à une meilleure préparation au niveau des pays

144. La FAO a fourni un appui technique aux pays afin de contribuer aux initiatives de réduction des risques de catastrophe: missions d'évaluation des cultures et de la sécurité alimentaire; mesures de prévention et d'intervention face aux crises pour la filière alimentaire résultant de maladies et de ravageurs des animaux et des plantes, et en cas de problèmes de sécurité sanitaire des aliments; conception de plans sectoriels pour la réduction des risques de catastrophe dans le secteur agricole; et interventions faisant suite aux situations d'urgence dans le secteur des pêches et de l'aquaculture et intégrant des pratiques et principes de réduction des risques.

145. Une importante réalisation a été la mise au point définitive du cadre institutionnel de la FAO en matière de réduction des risques de catastrophe pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Ce cadre assure une action cohérente et fournit aux pays et aux partenaires des orientations stratégiques sur les bonnes pratiques à mettre en œuvre pour réduire les risques de catastrophe dans les secteurs de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de l'agriculture. Il mise sur une série de bonnes pratiques élaborées et mises en application à l'échelle de la FAO. L'élément relatif à la « capacité d'adaptation des moyens d'existence » constitue une première étape dans l'approche institutionnelle et stratégique de la FAO pour la gestion des risques.

Une réponse plus efficace face aux crises et aux situations d'urgence

146. En 2010-2011, la FAO s'est efforcée de restaurer les moyens d'existence des populations et de favoriser les systèmes alimentaires résilients dans plus de 60 pays. Elle a notamment réalisé des interventions de grande ampleur en Haïti (séisme), au Pakistan (inondations) et dans la Corne de l'Afrique (sécheresse) et a contribué directement à l'évaluation des épidémies transfrontières et des zoonoses, et à la lutte contre ces maladies. Sa participation aux plans et activités de réaction coordonnés au niveau national a été renforcée par l'élaboration de nouveaux outils d'évaluation des besoins, de stratégies sous-régionales d'évaluation des risques et de plans d'action par pays.

147. Pendant la phase de transition entre la situation d'urgence et le redressement, le programme FAO/Union européenne lié à la Facilité alimentaire a permis de venir en aide aux agriculteurs dans 28 pays, en encourageant des systèmes de culture et de production animale plus efficaces, durables et capables d'adaptation, notamment grâce au renforcement des capacités institutionnelles et des cultivateurs, et en introduisant des technologies adaptées et adaptatives. Par ailleurs, la viabilité des interventions d'urgence de la FAO a été renforcée grâce à la mise en place d'une stratégie de sortie pour tous les plans d'urgence et interventions en cas de catastrophe soudaine réunissant les conditions requises, mis en œuvre depuis juin 2010.

La Facilité alimentaire de l'Union européenne

Au cours du seul exercice biennal considéré, la FAO a travaillé en partenariat avec le FIDA et le PAM, aidant ainsi plus de 22 millions de personnes parmi les plus durement touchées par la crise mondiale des prix alimentaires, dans 35 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Grâce à la Facilité alimentaire de l'Union européenne, cette action a prouvé de manière tangible que les investissements dans l'agriculture et la nutrition permettaient d'améliorer la sécurité alimentaire mondiale.

Les effets conjugués de la hausse des prix des denrées alimentaires et du ralentissement économique mondial ont fait basculer des millions de personnes dans la pauvreté et la faim. À la fin de l'année 2008, le nombre de personnes sous-alimentées était proche d'un milliard. La FAO, en étroite collaboration avec l'Équipe spéciale de haut niveau de l'ONU sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, est intervenue pour aider à combler le fossé entre les besoins d'urgence à court terme et

le développement à plus long terme, en stimulant la productivité agricole dans les pays les plus durement touchés par les crises.

En fournissant des semences et des engrais de qualité, et en améliorant et renforçant les infrastructures, la FAO et ses deux partenaires ont contribué à améliorer la sécurité alimentaire de plusieurs millions de personnes, parmi les plus vulnérables de la planète. Par ailleurs, en permettant aux agriculteurs d'accéder aux marchés et aux services financiers, tout en créant de nouvelles sources de revenus grâce à des pratiques agricoles rentables, la contribution de 232 millions d'EUR de l'Union européenne en faveur de la FAO aura des effets durables à long terme pour ces populations.

Resserrement des liens entre l'aide d'urgence, le redressement et le développement

148. En travaillant ensemble, la FAO et le PAM ont mis en place un mécanisme cohérent de coordination des interventions d'urgence au niveau mondial et dans les pays, à savoir le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire. Le cluster ainsi établi a contribué à combler une lacune sectorielle cruciale. Il a permis, selon une formule de temps et de ressources partagés, d'animer des événements à caractère général sur la réduction et la gestion des risques, ou d'y participer, en menant une action de plaidoyer, de partage des connaissances et de communication aux fins de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe.

Perspectives et enseignements

149. Les travaux futurs tireront profit du processus de décentralisation, qui confiera aux représentants de la FAO la responsabilité opérationnelle et financière de la programmation des interventions d'urgence et de développement. La date butoir fixée pour le déploiement complet de ce nouveau modèle de gestion est le mois de juin 2013. En principe, la FAO sera ainsi en mesure d'agir au niveau des pays dans la continuité, depuis la gestion des risques de catastrophe jusqu'au redressement rapide, à la transition et au développement à long terme, en passant par les interventions d'urgence et de reconstruction.

150. Pour consolider les réalisations et les investissements effectués en 2010-11 et porter son action et son impact à une plus grande échelle, la FAO s'attachera en particulier à :

- a) assurer les ressources et les capacités nécessaires pour faciliter la communication et le partage des connaissances en matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe avec les pays, les partenaires et d'autres acteurs clés;
- b) dispenser une formation sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe au personnel des bureaux décentralisés et dans les pays;
- c) nouer des partenariats stratégiques, ou les renforcer, avec les principales parties prenantes aux niveaux mondial, régional et national, s'agissant de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe;
- d) mobiliser des ressources pour des interventions dans ce domaine aux niveaux mondial, régional et national en élaborant des programmes et des projets complets misant sur de bonnes pratiques de gestion des risques de catastrophe;
- e) continuer de renforcer les liens entre la réduction et la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique;
- f) adopter une approche centrée sur l'égalité des sexes et la nutrition ainsi qu'une perspective fondée sur le droit à l'alimentation, à toutes les étapes du cycle des projets;
- g) s'agissant des programmes d'intervention de transition, élaborer différentes options qui permettront d'améliorer le processus d'élaboration de programmes d'urgence et de redressement et de renforcer l'intégration des projets d'urgence avec des initiatives pertinentes au niveau des programmes et des politiques; et

- h) donner suite à l'action menée par les instances internationales s'occupant de la définition de normes communes en matière de financement transitoire, de programmation et de coordination.

Objectif stratégique K: Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales

- Selon les estimations de la FAO, un accès égal des femmes aux ressources productives (aux engrais, aux semences et aux animaux d'élevage, par exemple) et aux opportunités (en particulier à l'instruction et aux services financiers) permettrait à au moins 100 millions de personnes d'échapper à la faim, tout en ouvrant de nouvelles perspectives en termes de sécurité alimentaire, de croissance économique et de protection sociale
- La FAO est reconnue à l'échelon international pour l'efficacité de son approche face à la problématique hommes-femmes dans les zones rurales.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

151. L'exercice biennal écoulé a marqué un tournant décisif dans les travaux de la FAO en matière d'égalité des sexes. Tout d'abord, l'Organisation a modifié la perception de la problématique hommes-femmes dans le monde. Le thème de l'édition 2010-2011 du rapport phare de la FAO sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture a été « Le rôle des femmes dans l'agriculture: combler le fossé entre les hommes et les femmes, pour soutenir le développement ». La principale conclusion de ce rapport, à savoir que 100 à 150 millions de personnes pourraient échapper à la faim si les femmes bénéficiaient d'un accès égal à celui des hommes aux ressources productives – intrants, terres, animaux d'élevage, instruction, services financiers, vulgarisation, technologies et emploi rural –, apporte une justification socioéconomique à la nécessité de promouvoir l'égalité des sexes dans le secteur agricole. Cet ouvrage, dont les conclusions continuent d'être citées par les responsables politiques et dans les publications les plus importantes, a donc contribué de manière importante à orienter les politiques et débats nationaux et internationaux sur la problématique hommes-femmes et le développement.

152. Ensuite, l'Assemblée générale des Nations Unies a autorisé, en juillet 2010, la création d'ONU-Femmes, une entité résultant de la fusion de quatre composantes distinctes du système des Nations Unies dédiées exclusivement à l'égalité des sexes. Cette nouvelle entité est chargée de travailler avec les organes intergouvernementaux en vue de l'élaboration de normes mondiales en faveur de l'égalité des sexes, d'aider les pays à mettre ces normes en application et de demander au système des Nations Unies de rendre compte de ses propres engagements en la matière.

153. Enfin, les organes directeurs de la FAO ont reconnu que l'Organisation devait améliorer considérablement son approche concernant la gestion de la problématique hommes-femmes, pour pouvoir répondre aux attentes extérieures et relever les défis associés à son mandat. En 2010 et 2011, deux examens distincts mais interdépendants des résultats de la FAO à cet égard ont été menés à bien: un audit externe³ portant sur l'égalité des sexes et une évaluation⁴ effectuée par le Bureau de l'évaluation de la FAO. Ils ont souligné la nécessité de renforcer le soutien, les structures, le financement et les responsabilités dans le cadre des travaux de la FAO en la matière. Ces deux processus, qui étaient complémentaires et ont fourni un aperçu détaillé des résultats obtenus par l'Organisation dans ce domaine, ont recommandé que des mesures soient prises pour favoriser la réalisation des objectifs de la FAO en matière d'équité.

Action de la FAO

154. Pour répondre à ces défis, la FAO a centré son action sur trois principaux domaines d'activité visant à: intégrer les questions d'équité hommes-femmes en milieu rural dans les politiques et les programmes communs du système des Nations Unies; renforcer les capacités nationales pour faciliter l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'inégalité sociale dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural; promouvoir l'élaboration de politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes au niveau national; et renforcer l'engagement de la FAO en faveur de l'égalité des sexes et ses capacités de travail dans ce domaine.

³ <http://www.fao.org/docrep/meeting/023/mc027F.pdf>.

⁴ PC 108/5.

Intégrer l'équité hommes-femmes en milieu rural dans les politiques et les programmes communs du système des Nations Unies

155. Agissant en qualité de chef de file pour faciliter les travaux sur l'égalité des sexes menés conjointement avec les institutions ayant leur siège à Rome, d'autres organismes des Nations Unies et l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur les femmes rurales, la FAO a aidé le système des Nations Unies à recenser les nouvelles tendances dans ce domaine, à fixer des positions communes et à renforcer les complémentarités entre les divers organismes, et enfin à améliorer la reconnaissance au niveau mondial de l'efficacité du développement agricole et rural en investissant dans les femmes rurales. Plus particulièrement, la FAO a contribué à établir et à guider l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur les femmes rurales, assurant ainsi une position et une action coordonnées de l'ONU face aux enjeux de l'équité hommes-femmes dans le monde entier. L'Organisation a également parrainé les publications conjointes FAO-FIDA-OIT sur l'égalité des sexes et l'emploi rural, coordonné l'élaboration d'un bulletin sur les femmes rurales et les objectifs du Millénaire pour le développement, et guidé la création de WomenWatch, le site web des Nations Unies sur les femmes rurales, en collaboration avec d'autres membres de l'Équipe spéciale.

Renforcer les capacités nationales pour faciliter l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes et à l'inégalité sociale dans l'agriculture, la sécurité alimentaire et le développement rural

156. Les travaux de la FAO en matière d'égalité des sexes ont été orientés en priorité sur le renforcement des capacités dans les pays. L'Organisation a constitué des réseaux d'information et de partage des connaissances aux niveaux régional et sous-régional. Pour assurer une meilleure prise en compte et accroître le poids des questions d'équité lors de l'élaboration des politiques, la FAO a dispensé à des statisticiens et d'autres fonctionnaires publics, en particulier dans les régions Europe, Afrique et Asie et Pacifique, une formation portant sur l'analyse des questions socioéconomiques et sexospécifiques et sur la collecte, l'analyse, la diffusion et l'utilisation de données ventilées selon le sexe. Cette initiative a permis aux pays d'intégrer une dimension sexospécifique dans leurs programmes de recensement nationaux et, dans certains cas, de générer des profils nationaux des ménages agricoles en fonction des sexospécificités. Certains pays, comme le Vietnam, le Cambodge et le Laos, ont utilisé ces profils pour mieux cibler leurs interventions et s'attaquer à l'insécurité alimentaire dans les zones rurales.

Promouvoir l'élaboration de politiques tenant compte de la problématique hommes-femmes au niveau national

157. La FAO a également noué un partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest aux fins de l'élaboration de politiques, de programmes et d'outils agricoles intégrant la problématique hommes-femmes, afin d'assurer une prise en compte appropriée des questions d'équité au moment de l'élaboration des plans d'investissement agricole, ainsi que par les parties prenantes du secteur agricole et les décideurs. Divers ateliers régionaux et nationaux ont été organisés; ils ont contribué à assurer une meilleure sensibilisation à la problématique hommes-femmes et à renforcer les capacités d'intégration de ces questions dans le processus d'élaboration de plans d'investissement agricole nationaux.

Le projet des clubs d'écoute communautaires DIMITRA au Niger et en République démocratique du Congo

L'un des messages clés du rapport de 2011 sur la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture et le rôle des femmes tenait à la nécessité d'éliminer la discrimination à l'égard des femmes pour ce qui concerne l'accès à la terre, à l'instruction, aux services financiers et aux marchés du travail.

Le réseau FAO-DIMITRA est un exemple parmi d'autres de la façon dont l'Organisation aide les populations rurales, et en particulier les femmes, à surmonter ces obstacles. Les femmes ont constitué des clubs d'écoute communautaires et utilisent des radios solaires ou à manivelle pour communiquer avec d'autres clubs par l'intermédiaire des stations de radio rurales. Elles discutent de

leurs problèmes et informent leurs communautés sur des questions d'ordre agricole, allant de la productivité à l'horticulture et à l'accès à la terre. Ce dispositif a également permis aux femmes de mieux comprendre leurs droits légaux et d'améliorer leur connaissance de certains sujets comme le VIH/Sida, la nutrition et la violence liée au genre.

La dynamique ainsi créée a également contribué à l'autonomisation des femmes au sein de leurs communautés. Leur statut dans la société locale s'est amélioré depuis le démarrage du projet DIMITRA et grâce à l'approche partant de la base qui a été adoptée, les femmes rurales ont pu se faire entendre et avoir une incidence sur les institutions rurales et le cadre politique. Leur influence est appelée à croître, sachant que les administrations provinciales soutiennent fermement ce projet et que le gouvernement national a fait preuve de son engagement en adoptant la Politique et le Plan d'action nationaux pour l'égalité des sexes.

Renforcer l'engagement de la FAO en faveur de l'égalité des sexes et ses capacités de travail dans ce domaine

158. Au cours de l'exercice biennal écoulé, des efforts considérables ont été consentis afin d'améliorer la façon dont sont traitées les questions d'équité au sein de l'Organisation. S'appuyant sur les avis émanant de l'audit externe et de l'évaluation portant sur ce thème, la FAO a centré son action dans ce domaine sur les six priorités suivantes:

- a) Mettre en place un réseau de points de contact pour les questions d'égalité des sexes, à l'échelle de la FAO, tant au Siège que sur le terrain, et leur dispenser une formation;
- b) Établir un cadre de responsabilités définissant des normes, des indicateurs, des responsabilités et des mécanismes de notification spécifiques et régissant le rôle des fonctionnaires de rang supérieur et des points de contact en matière d'égalité des sexes;
- c) Élaborer un projet de politique de la FAO en matière d'équité hommes-femmes, qui puisse servir de base pour la poursuite des travaux de l'Organisation dans ce domaine et permette de satisfaire à la plupart des critères de performance établis à l'échelle du système des Nations Unies s'agissant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes;
- d) Concevoir et mettre en place un mécanisme de programmation systématique visant à assurer la prise en compte des questions d'équité dans l'action générale de la FAO;
- e) Contrôler l'intégration des questions relatives à l'égalité des sexes dans le processus d'élaboration de l'ensemble des activités normatives de la FAO et des opérations de terrain connexes, et prendre les mesures nécessaires pour faire en sorte que la perspective sexospécifique soit dûment prise en compte. Quelques exemples de ces initiatives sont le Cadre de programmation par pays, le programme d'apprentissage pour une programmation par pays efficace, le processus d'évaluation et d'approbation des projets, les manuels pour la gestion du programme de terrain et du cycle de projet et le nouveau cadre de compétences de la FAO;
- f) Mettre au point des outils, des méthodologies et des documents d'appui aux politiques en vue d'assurer une meilleure intégration de la problématique hommes-femmes dans les activités normatives et opérationnelles de la FAO et dans les processus de programmation commune au sein des Nations Unies.

159. Les mécanismes ainsi mis en place ont permis d'améliorer la position de la FAO dans les comparaisons avec d'autres organismes multilatéraux et bilatéraux. Le cadre des politiques et des pratiques en matière d'égalité des sexes mis en place par la FAO est reconnu au sein du système des Nations Unies comme étant à la pointe dans ce domaine et il sert de référence aux autres organismes des Nations Unies pour l'établissement de normes d'efficacité à cet égard. Par ailleurs, des examens externes ont permis de compléter l'approche de la problématique hommes-femmes au sein de la FAO. Le rapport britannique de 2010 sur l'Évaluation de l'aide multilatérale, par exemple, a souligné l'importance de la perspective sexospécifique dans l'action de la FAO.

Perspectives et enseignements

160. La FAO dispose d'une assise solide sur laquelle faire fonds pour promouvoir l'action en faveur de l'égalité des sexes, mais des efforts supplémentaires doivent être consentis pour institutionnaliser le cadre de responsabilités pour les travaux sur l'équité hommes-femmes. Plus précisément, il s'agit d'accorder une plus grande attention à cette problématique dans les bureaux décentralisés. L'audit externe et l'évaluation menés à bien ont révélé une prise de conscience insuffisante de l'importance des questions relatives à l'égalité des sexes vis-à-vis du mandat de la FAO, une capacité limitée de la direction et des fonctionnaires de la FAO à suivre des approches sexospécifiques et une mauvaise appréciation du fait que des efforts concertés sont nécessaires pour répondre aux attentes des États Membres et d'autres parties prenantes. Le traitement de la problématique hommes-femmes a absorbé des ressources considérables au cours de l'exercice biennal écoulé, la FAO s'étant concentrée sur les capacités internes et sur le renforcement de l'environnement institutionnel pour soutenir la poursuite des travaux sur ces questions. Les travaux futurs mettront donc davantage l'accent sur le soutien à apporter aux pays, en particulier pour renforcer les capacités et produire des connaissances de nature à étayer la prise de décision concernant le renforcement de l'égalité des sexes dans les zones rurales.

Objectif stratégique L: Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

- La FAO a contribué à mobiliser une moyenne mobile sur quatre ans de 3,8 milliards d'USD pour l'alimentation, l'agriculture et le développement rural, soit 10 pour cent de plus que ce qui était escompté.
- La FAO a aidé les pays à planifier les investissements en étendant et en adaptant une série d'interventions de renforcement des capacités. Concernant le nombre de projets d'investissement approuvés, les objectifs ont été atteints, et sur le plan de la valeur de ces investissements, les objectifs ont été dépassés.

Tendances et problèmes constatés durant l'exercice biennal

161. En 2010, les flux d'aide des principaux pays donateurs se sont élevés en tout à 129 milliards d'USD, soit le plus haut niveau jamais atteint. Ce chiffre représente une hausse de 6,5 pour cent par rapport à 2009, et constitue une avancée en direction de l'objectif de 145 milliards d'USD fixé à Gleneagles pour 2010. L'aide à l'agriculture s'est montée à 6,2 milliards d'USD en 2010, soit 5,6 pour cent du total de l'aide au développement, en hausse par rapport aux 4,6 pour cent de 2009.

162. Au cours de ces dernières années, les niveaux des dépenses publiques pour le secteur agricole ont également augmenté. Même si les données ultérieures à 2007 ne sont pas systématiquement disponibles, il semble que la majorité des dépenses publiques pour le secteur agricole, ainsi que les augmentations des niveaux de dépenses, soient imputables aux pays d'Asie. La part du secteur agricole des dépenses publiques des pays africains est nettement inférieure aux 10 pour cent fixés à Maputo en 2003, et depuis 2005, cette part a décru dans la région.

163. Les investissements directs étrangers dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches ont augmenté, passant d'environ 3 milliards d'USD en 2008 à 5,4 milliards en 2010, et leur flux tend de plus en plus vers l'axe Sud-Sud. Les prêts accordés à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement rural par la Banque mondiale et le Fonds international de développement agricole (FIDA), deux organisations partenaires clés de la FAO, ont connu une nette augmentation.

164. Les engagements de la Banque mondiale envers l'agriculture et les secteurs connexes s'élevaient à 5,3 milliards d'USD pour l'exercice budgétaire 2011, soit un montant largement supérieur aux 2,9 milliards d'USD de l'exercice budgétaire 2008. La reconstitution des ressources du FIDA pour la période 2010-2012 a augmenté de 67 pour cent à 1,05 milliard d'USD, tandis que la reconstitution de 2013-2015 devrait s'élever à 1,5 milliard.

Action de la FAO

165. Le contexte pendant l'exercice ayant été favorable aux investissements dans le domaine relevant du mandat de la FAO, la priorité principale de l'Organisation a été de fournir aux pays les outils nécessaires pour tirer parti de ce degré d'intérêt, et de remplir ainsi les objectifs fixés pour les investissements. Cela supposait de mener des travaux sur les trois plans suivants: soutenir l'intégration de stratégies d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural dans les plans de développement nationaux et régionaux; assister les partenaires pour une meilleure planification et mise en œuvre des opérations d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural; et élaborer des programmes d'investissement de qualité.

Les plans de développement nationaux et régionaux comportent des stratégies d'investissement en faveur de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural

166. La FAO a déployé beaucoup d'énergie pour intensifier les investissements publics et privés en faveur de l'alimentation et d'un développement agricole et rural durable, participant activement à toutes les grandes manifestations consacrées à l'ordre du jour de la sécurité alimentaire mondiale. Ce faisant, la FAO a également veillé à ce que la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural soient intégrés aux initiatives mondiales plus générales comme le Programme mondial sur

l'agriculture et la sécurité alimentaire, les Pactes nationaux du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine et les Plans nationaux d'investissement dans l'agriculture et les Plans nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire.

167. Dans 16 pays sur 26, la FAO a contribué à l'élaboration des Pactes du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine, qui ont été signés avant fin 2011. Elle a également participé à la planification des investissements dans neuf des 12 pays qui ont obtenu un financement de la part du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire. En collaboration avec plusieurs institutions financières internationales, l'Organisation a mis en œuvre quelque 130 activités en amont visant à: 1) améliorer le climat d'investissement dans les pays ou régions; 2) recenser les priorités en matière d'investissement; 3) appuyer la formulation des politiques nationales d'investissement dans l'agriculture; et 4) veiller à une plus grande intégration de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural dans les stratégies d'investissements nationales. Au niveau mondial, la FAO a organisé le dialogue stratégique avec les gouvernements, les partenaires de développement, les organisations de producteurs et les autres parties prenantes, ou y a participé tout au long du cycle d'investissement afin d'accroître les flux de capitaux en direction de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et du développement rural.

168. Ces activités ont constitué une importante contribution aux flux d'investissement, qui ont enregistré une hausse considérable, tant au niveau mondial qu'au sein de cette composante du programme mondial sur laquelle la FAO a une incidence directe. Pendant l'exercice biennal, l'appui de l'Institution financière internationale pour les investissements dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural s'est renforcé, la moyenne mobile des investissements sur quatre ans étant fortement influencée par le fait que la FAO avait débloqué 3,8 milliards d'USD, soit 10 pour cent de plus que prévu.

Les partenaires sont mieux à même de planifier et de mettre en œuvre des opérations d'investissement en faveur de l'alimentation, de l'agriculture et du développement rural

169. La FAO a réalisé des progrès sur le plan du soutien qu'elle apporte au renforcement des capacités en matière d'investissements des secteurs public et privé. L'Organisation a mis au point des documents d'orientation et des formations couvrant un large éventail de thèmes liés à l'investissement, de la préparation et la gestion générales des investissements à l'intégration des considérations de parité hommes-femmes et des questions liées au changement climatique dans les investissements, créant des conditions propices pour les investissements du secteur privé, les produits et les approches de placement, et l'utilisation d'outils d'investissement.

170. Un soutien à plus long terme a été fourni par le biais de la Coopération Sud-Sud, au titre des programmes nationaux et régionaux pour la sécurité alimentaire et d'une gamme de projets de terrain en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Mobiliser des milliards au Bangladesh

Fort du soutien de la FAO, le Bangladesh est le premier pays d'Asie à disposer d'un Plan d'investissement national complet pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition fondé sur les politiques et stratégies nationales existantes en matière de sécurité alimentaire. Depuis 2010, ces travaux ont débouché sur 41 opérations dont le financement a été approuvé, pour un montant total de plus de 1,66 milliard d'USD.

Le Plan désigne une série de programmes d'investissements prioritaires destinés à renforcer l'accès à des aliments sains, et veille à ce que les personnes disposent des moyens d'acquérir les denrées alimentaires dont elles ont besoin, inversant la tendance à la hausse des taux de malnutrition nationaux déjà élevés.

Le Plan intègre aussi bien les intérêts du secteur public que du secteur privé. Il est considéré comme une étape stratégique essentielle pour l'investissement durable du fait qu'il favorise une convergence entre le gouvernement, les partenaires en matière de développement et d'autres parties prenantes. Au nombre des principaux partenaires figuraient la Banque mondiale, le FIDA et la Banque asiatique de développement.

L'analyse structurée du Plan aide le Gouvernement à perpétuer les progrès impressionnants qui sont les siens en matière de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, dont les taux ont reculé de 15 pour cent au cours des vingt dernières années.

Des programmes d'investissement de qualité sont élaborés

171. La FAO a atteint l'objectif fixé au niveau du nombre de projets d'investissement approuvés pendant l'exercice biennal, et a dépassé l'objectif fixé au niveau de la valeur des investissements, reflétant l'amélioration du cadre de financement de l'agriculture et du développement rural suite à la crise des prix des denrées alimentaires de 2008. La composante du programme du Fonds pour l'environnement mondial gérée par la FAO a largement dépassé ses objectifs, se développant de manière exponentielle jusqu'à atteindre 20 projets opérationnels pour une valeur totale de 138,2 millions d'USD; 20 nouvelles notes conceptuelles de projet ont été soumises pour approbation, pour un budget total estimé à 83,4 millions d'USD. La FAO a également soutenu l'élaboration de Programmes nationaux pour la sécurité alimentaire, avec des budgets publics très élevés engagés dans leur mise en œuvre.

Perspectives et enseignements

172. L'expérience de l'exercice écoulé a démontré qu'il est possible de générer de bons rapports quand la FAO consacre des ressources pour aider les pays à élaborer des stratégies cohérentes, renforcer les capacités, tant en interne qu'avec des partenaires extérieurs, et formuler des stratégies d'investissement solides. Toutefois, il est à craindre qu'il ne sera pas possible de retirer les pleins bénéfices des possibilités offertes tant que les pays ne désigneront pas eux-mêmes les personnes disposant des compétences et de l'expérience requises dans ce domaine, et tant que des ressources suffisantes ne seront pas attribuées aux travaux de suivi et d'évaluation – afin que les bénéficiaires disposent d'informations fiables sur les techniques et les meilleures pratiques, et puissent ainsi convaincre, preuves à l'appui, les investisseurs des bénéfices macroéconomiques et sociaux qu'ils peuvent dégager en investissant dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural.

Objectif fonctionnel X: Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes

173. Pour obtenir des résultats, l'Organisation s'appuie sur quatre services essentiels, tant internes que délivrés en collaboration avec les Membres et des partenaires extérieurs. Ces quatre services, qui ont été définis comme des Résultats de l'Organisation à part entière, sont les suivants:

- a) Des programmes efficaces répondant aux besoins prioritaires des Membres sont élaborés, financés et suivis et font l'objet de rapports aux niveaux mondial, régional et national.
- b) L'exécution efficace et cohérente des fonctions essentielles et des services d'appui de la FAO pour l'ensemble des résultats de l'Organisation.
- c) Des partenariats et des alliances clés qui s'appuient sur les activités de la FAO et de ses partenaires et les complètent.
- d) Une direction efficace de l'Organisation grâce à une gouvernance et à un contrôle renforcés.

OF X 1 - Des programmes efficaces répondant aux besoins prioritaires des Membres sont élaborés, financés et suivis et font l'objet de rapports aux niveaux mondial, régional et national

174. Les travaux de la FAO sur des programmes efficaces répondant aux besoins prioritaires des Membres sont conçus pour garantir que les programmes de la FAO reflètent bien les priorités convenues aux niveaux mondial, régional et national et que les ressources leur correspondant – tant les ressources estimées que les contributions volontaires – sont efficacement mobilisées pour répondre à ces priorités.

175. En 2010-2011, la FAO a mis en œuvre plusieurs processus et outils pour mieux cibler les interventions de l'Organisation et améliorer l'apprentissage en son sein. Le nouveau système de gestion axé sur les résultats a été mis en place pour la planification des programmes et le suivi et le compte rendu de leur mise en œuvre pour tous les bureaux du Siège, de liaison, régionaux et sous-régionaux. L'Organisation est également à l'origine d'un programme pilote lancé dans six pays pour intégrer les bureaux de pays dans les processus de planification stratégique. En ce qui concerne la gestion des risques de l'Organisation, un processus défini et documenté est en place, et des éléments probants indiquent qu'il est appliqué à tous les niveaux de la FAO.

176. La FAO a pris des mesures pour renforcer les travaux spécifiquement régionaux et nationaux. L'Organisation a introduit une approche de programmation par pays intégrée (y compris le Cadre de programmation par pays, la mobilisation de ressources et le cycle des projets). En outre, le Système d'information sur la gestion du Programme de terrain a été renforcé pour soutenir le suivi de la mise en œuvre des projets et mieux relier les contributions des projets au Cadre stratégique de la FAO.

177. En outre, pour améliorer la mise en œuvre des projets et programmes sur le terrain, la FAO a continué à renforcer le Réseau d'appui au programme de terrain dans les bureaux régionaux et sous-régionaux. La coordination des fonctions du Réseau a pu être accrue grâce à une série de missions d'appui opérationnel et de mobilisation de ressources pour les bureaux régionaux, missions toujours en cours. Les questions et difficultés aussi bien spécifiques à une région que systémiques ont été recensées et des solutions ont été proposées pour y donner suite aux niveaux pertinents.

Perspectives et enseignements

178. Si la FAO souhaite réaliser l'objectif de disposer au moins de versions préliminaires de Cadres de programmation par pays, associés à des plans d'action pour la mobilisation de ressources, en place d'ici fin 2012, la programmation par pays nécessitera un appui permanent, et des mécanismes d'assurance de qualité élaborés aussi bien au Siège que dans les unités décentralisées. Les stratégies de mobilisation de ressources, qui s'appuient sur ces cadres et sont clairement liées

aux priorités approuvées par les Conférences régionales, doivent être développées plus outre et inclure des rôles et des responsabilités bien définis en ce qui concerne la mobilisation de ressources.

179. Bien que le mécanisme fondamental nécessaire à la mise en œuvre efficace de la gestion axée sur les résultats ait été établi, l'intégration d'une culture axée sur les résultats au sein de l'Organisation demande des efforts supplémentaires. Il reste notamment de la marge pour mieux équilibrer les aspects ascendants et descendants des processus de programmation de la FAO et nouer des liens plus solides entre les processus axés sur les résultats aux niveaux national et sous-régional et au Siège. La bonne compréhension, par les membres du personnel, de la gestion axée sur les résultats et leurs compétences en la matière varient grandement au sein de l'Organisation, rendant nécessaire la poursuite des activités de renforcement des capacités au cours du prochain exercice.

180. Il est nécessaire de renforcer encore davantage le Réseau d'appui au programme de terrain, en encourageant les interactions entre les Membres appartenant ou non à la même région ou sous-région et le suivi de toutes les difficultés recensées lors des missions d'appui, pour faciliter une approche cohérente et efficace de la mise en œuvre aussi bien des projets et programmes de coopération technique que des interventions d'urgence.

OF X 2 – Exécution efficace et cohérente des fonctions essentielles et des services d'appui de la FAO pour l'ensemble des résultats de l'Organisation

181. L'exécution efficace et cohérente des fonctions essentielles et des services d'appui de la FAO a fait des progrès notoires dans des domaines comme la communication de l'Organisation, le renforcement des capacités, la gestion des connaissances et les technologies de l'information. Les campagnes de sensibilisation (« Un milliard d'affamés » et la campagne de l'Association des ligues européennes de football contre la faim) ont accru la reconnaissance internationale de la mission de la FAO. Le Programme d'apprentissage sur la formulation et la mise en œuvre des politiques à haut niveau, qui cible les décideurs et/ou les analystes politiques de 10 pays, doit déboucher sur un développement durable national renforcé et de meilleures politiques en matière de sécurité alimentaire.

182. La FAO a amélioré la qualité et la rentabilité générales des publications techniques et renforcé la visibilité des compétences techniques de la FAO à un coût réduit. La FAO a élaboré et finalisé la Stratégie de gestion des connaissances de l'Organisation, qui facilitera l'accès du personnel et des Membres à ses connaissances techniques. Elle a renforcé les compétences de son personnel dans le domaine des pratiques d'échange de connaissances les plus récentes (communautés de réseaux de pratique, médias sociaux), ce qui a permis d'améliorer la collaboration entre le Siège et le personnel de terrain, ainsi qu'entre la FAO et les organisations partenaires ou les Membres.

183. Les travaux de la FAO ont bénéficié d'une plus large couverture médiatique internationale, dans différentes langues et sur de nombreux supports photographiques, notamment parmi les toutes premières agences de presse (chiffres mesurés par une entreprise de surveillance des médias).

184. La Stratégie de l'Organisation en matière de renforcement des capacités a été définitivement mise au point et devrait consolider les compétences de la FAO et déboucher sur des approches du renforcement des capacités améliorées et plus efficaces dans les programmes de l'Organisation.

185. La FAO a également participé à l'élaboration de cadres juridiques et réglementaires et au renforcement des capacités connexes grâce à des projets de terrain, et elle a apporté son appui aux travaux sur les cadres institutionnels de gouvernance mondiale et sur les directives et instruments techniques pour l'alimentation et l'agriculture.

186. La FAO a élaboré une stratégie en matière de technologies de l'information qui a permis à l'Organisation d'orienter les investissements dans ces technologies vers ses priorités. Une structure de gouvernance des technologies de l'information et de la gestion des connaissances a été mise en place; elle comporte un pilier communautaire « Technologies de l'information intégrées » à l'appui d'un cadre unifié et commun pour la gestion des technologies de l'information et des connaissances et la communication au sein de l'Organisation. Des solutions informatiques ont également favorisé les travaux transversaux.

Perspectives et enseignements

187. La longueur des processus d'approbation interne a retardé l'élaboration et la mise en œuvre de cadres de gouvernance de l'Organisation pour les technologies de l'information et la gestion des connaissances. En outre, il est nécessaire que les fonctions essentielles, en particulier celles liées au renforcement des capacités, à la gestion des connaissances et aux communications, soient plus pleinement intégrées par les équipes stratégiques dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes et projets de la FAO.

OF X3 – Amélioration des activités de la FAO grâce à l'efficacité de la communication et des activités de sensibilisation de l'Organisation, partenariats et alliances clés

188. Les travaux de la FAO sur la communication de l'Organisation et la sensibilisation, les partenariats et alliances clés ont stimulé la coopération régionale et renforcé les services consultatifs en matière d'élaboration de politiques grâce à l'échange de connaissances et d'expériences avec un large éventail de parties prenantes.

189. La Stratégie à l'échelle de l'Organisation sur les partenariats a été approuvée et publiée. La FAO a également commencé à travailler sur des stratégies propres à des secteurs spécifiques pour revitaliser la collaboration avec le système des Nations Unies et renforcer le partenariat avec le secteur privé et la société civile. L'Alliance contre la faim et la malnutrition – partenariat mondial contre la faim hébergé par la FAO – a étoffé le nombre de membres des Alliances nationales contre la faim et la malnutrition et créé de nouvelles Alliances régionales contre la faim et la malnutrition. L'Alliance contre la faim et la malnutrition a également favorisé la mise en place de jumelages Sud-Sud et Nord-Sud, qui a débouché sur des distributions alimentaires en aide aux victimes des crises alimentaires de la Corne de l'Afrique.

190. La FAO a renforcé les partenariats et les alliances en participant activement aux réunions du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies et de ses comités subsidiaires, et en passant des accords officiels avec des partenaires internationaux, régionaux et nationaux. La FAO a également apporté sa contribution aux institutions de l'Union européenne sur des questions liées aux problèmes de développement et de sécurité alimentaire, et a renforcé sa collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome.

Perspectives et enseignements

191. Pour assurer une plus grande efficacité des partenariats et des alliances, il convient de passer par un processus permanent et minutieux de consultation et de liaison, et de pouvoir compter avec le soutien et l'encouragement des États Membres et de processus similaires actuellement utilisés par le système des Nations Unies.

OF X4 – Direction efficace de l'Organisation grâce à une gouvernance et à un contrôle renforcés

192. Les conférences régionales ont été organisées en temps voulu, et les recommandations concernant les questions essentielles liées à l'élaboration de politiques, aux programmes et au budget ont été menées à bien en vue de la Conférence de la FAO. L'établissement de rapports sur les mesures prises suite aux décisions du Conseil est désormais un point permanent de l'ordre du jour, et fait par conséquent l'objet d'un examen plus approfondi que lors des exercices précédents. En 2010-2011, un total de 268 réunions ont bénéficié de services, dont 50 pour cent au Siège et 50 pour cent sur le terrain⁵. Cinquante-sept pour cent d'entre elles ont bénéficié de services d'interprétation et/ou de traduction, tandis que 43 pour cent étaient unilingues⁶.

193. Afin de faire progresser la sensibilisation en matière de déontologie, la FAO a publié des directives relatives aux enquêtes administratives et élaboré une nouvelle politique de protection des fonctionnaires qui dénoncent des malversations; elle a aussi lancé le Programme de déclaration de situation financière, qui vise à gérer les risques de conflits d'intérêt inhérents à la participation active

⁵ Voir l'annexe web du présent document.

⁶ On trouvera des informations plus détaillées sur la politique linguistique de la FAO à l'Annexe 3, et sur ses réunions à l'Annexe 6.

des fonctionnaires, de leurs conjoints ou de leurs enfants à charge, à des activités, notamment économiques, extérieures à l'Organisation. Le Bureau de l'Inspecteur général a également publié des lignes directrices concernant la fraude et la collusion liées aux achats pour fournir un outil de référence permettant à tous les membres du personnel d'identifier, de signaler et de gérer rapidement les malversations.

194. Les Organes directeurs de la FAO utilisent de plus en plus les évaluations comme source d'orientation pour la prise de décision concernant la gestion stratégique de l'Organisation. Le Bureau de l'Inspecteur général a préparé et pleinement mis en œuvre un Plan détaillé de vérification fondé sur le risque qui traitait 39 des risques graves auxquels est confrontée la FAO. Ce plan établissait un programme de vérifications à évolution continue pour couvrir tous les grands domaines de risques de l'Organisation sur plusieurs exercices biennaux.

195. Les organes directeurs (Conférences régionales, comités techniques, Comité du programme et Comité financier, et Comité des questions constitutionnelles et juridiques) ont reçu des avis juridiques dans les délais fixés sur le plan statutaire et conformément aux règlements et principes juridiques généraux de l'Organisation, tout comme les départements techniques et les Membres de la FAO, sur demande. Au moins 600 requêtes et une quarantaine d'instruments d'acceptation ont été traités. Citons quelques-uns des principaux problèmes rencontrés: 1) le taux de roulement des conseillers juridiques ces deux dernières années et le nombre élevé de postes vacants ont rendu difficile la prestation de services juridiques en temps utiles en cette période de réforme; 2) la demande accrue et plus intense de services juridiques complexes ne s'est pas accompagnée d'une hausse équivalente des ressources allouées.

Perspectives et enseignements

196. En ce qui concerne les Organes directeurs, le respect des délais de soumission de documents demeure problématique, ce qui est dû notamment à: i) la succession très serrée des sessions des Organes directeurs, dont certaines se déroulent seulement quelques semaines, voire quelques jours avant l'ouverture de la session du Conseil, avec un effet d'entraînement sur la diffusion des rapports de ces réunions; ii) la nécessité, pour les Organes directeurs, de disposer des informations les plus récentes, qui parfois ne deviennent accessibles que juste avant l'ouverture de la réunion; et iii) au besoin d'approbation des organisations partenaires.

Réseau de bureaux décentralisés de la FAO

197. La FAO s'efforce d'être une organisation détentrice de connaissances qui garde les pieds sur terre. Afin d'optimiser les répercussions sur les vies et les moyens de subsistance des populations de ses États Membres, les travaux normatifs de l'Organisation doivent se traduire par des effets au niveau des pays; le savoir mondial qu'elle produit doit conduire à des changements patents dans les politiques et les pratiques, et les programmes qu'elle met en œuvre sur le terrain doivent produire des résultats mesurables et reconnus. De la même manière, avec l'importance accrue accordée à l'axe des résultats et aux activités menées au niveau national, le réseau des bureaux décentralisés est également appelé à renforcer son action concernant les domaines prioritaires de l'Organisation, comme le renforcement des partenariats et une collaboration plus étroite avec les organismes du système des Nations Unies.

Principales réalisations

198. Pendant l'exercice biennal 2010-2011, la FAO a lancé plusieurs initiatives destinées à améliorer la cohérence, les résultats et l'intégration du réseau actuel des bureaux décentralisés, qui comprend les bureaux régionaux et sous-régionaux et les bureaux de pays.

Mise en œuvre du Plan d'action immédiate

199. La Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO a accéléré le processus de décentralisation. Dans le cadre du PAI, la FAO a pris des mesures pour que les bureaux régionaux participent pleinement à la prise de décisions relative aux politiques et programmes, pour transférer aux bureaux régionaux la supervision des Fonctionnaires techniques régionaux et des Représentants de la FAO, pour gérer les ressources du Programme de coopération technique de la région non liées à des situations d'urgence et pour renforcer la délégation de pouvoirs aux bureaux décentralisés dans des domaines comme les achats et les ressources humaines.

200. Les actions en cours comportent également la pleine intégration du personnel des bureaux décentralisés au système de gestion axée sur les risques, un examen du panachage des compétences au sein des bureaux régionaux et sous-régionaux afin de mieux les faire correspondre à leurs nouvelles fonctions, un renforcement de la formation et des améliorations des systèmes TI qui permettront une meilleure communication et une utilisation plus courante de systèmes de l'Organisation en ligne dans les bureaux décentralisés.

201. Ces mesures contribuent à l'unité de fonctionnement de la FAO pour mieux répondre aux besoins et aux priorités des Membres et collaborer plus étroitement avec les organismes du système des Nations Unies et les partenaires, avec pour points positifs des effectifs plus cohérents bénéficiant d'une meilleure intégration entre le Siège et le personnel des bureaux décentralisés, et un réseau de la FAO plus réactif et efficace grâce à une plus importante délégation de pouvoirs.

Vision de la structure et du fonctionnement du Réseau des bureaux décentralisés de la FAO

202. Les débats concernant l'orientation globale de la décentralisation se sont également poursuivis pendant l'exercice biennal avec les organes directeurs sur un large éventail de mesures relatives à la structure, à la dotation en personnel, au financement et aux opérations des bureaux décentralisés. Ces débats étaient axés sur une nouvelle vision de la structure et du fonctionnement du Réseau des bureaux décentralisés de la FAO..

203. Pendant l'exercice écoulé, plusieurs pays ont appelé à la création d'un bureau de pays. Les progrès potentiels sur le plan de la couverture étaient tributaires d'une série de dispositifs de couverture nationale (doubles accréditations, correspondants nationaux, Représentants de la FAO/Fonctionnaires techniques), des contributions en nature des pays hôtes et des gains de productivité pouvant être dégagés grâce, entre autres, à la formation et à l'amélioration des technologies de l'information et des communications.

204. Le Réseau d'information des bureaux de pays a joué un rôle clé dans le processus de transferts de responsabilités aux bureaux décentralisés. Sa fonctionnalité a été repensée pour en faciliter l'utilisation. Elle est désormais plus solide, et les processus et rapports ont été optimisés. En

outre, à la fin de l'exercice biennal, des travaux visant à intégrer le Réseau dans le Système mondial de gestion des ressources, qui va être mis en place, ont débuté.

Programmation par pays de la FAO et hiérarchisation interne

205. L'Évaluation stratégique de la programmation par pays de la FAO⁷ a été menée à bien en 2010, eu égard au rôle déterminant de la programmation par pays en général, et des Cadres de programmation par pays en particulier, dans le nouveau système général de planification et d'opérations axé sur les résultats. L'évaluation a préconisé, avec l'approbation de la Direction⁸, le caractère intégré du processus de programmation par pays de la FAO avec ses trois composantes liées du point de vue de la programmation: i) l'appui de la FAO à la définition des priorités nationales; ii) le cadre de programmation par pays qui définit les domaines et les résultats prioritaires pour la collaboration gouvernement-FAO sur une période de quatre à cinq ans; et iii) le plan de travail par pays de la FAO, qui opérationnalise les résultats convenus du cadre de programmation par pays sur une période de deux ans (aligné sur le cycle de planification de la FAO dans le PMT/PTB).

206. L'objectif de la programmation par pays est de répondre aux besoins prioritaires d'un pays donné d'une manière qui mobilise et optimise l'utilisation des capacités opérationnelles et des connaissances de toutes les unités concernées de la FAO, quel que soit leur emplacement. Un exercice pilote de planification du travail par pays faisant intervenir six bureaux de pays a été lancé en novembre 2010; il vise à intégrer progressivement les bureaux de pays dans le processus de planification institutionnel axé sur les résultats et à contribuer au nouveau processus de programmation par pays. Cet exercice a permis de commencer à intégrer les travaux menés par la FAO au niveau des pays au processus de programmation et de planification de l'Organisation axé sur les résultats.

Mise en place de réseaux techniques fonctionnels

207. Toute l'attention voulue a également été accordée à la récente Circulaire sur les responsabilités et les rapports hiérarchiques, qui confirme les nouveaux schémas de reddition de comptes établis au titre du PAI. La Circulaire décrit également les rapports fonctionnels et les dispositifs de travail en réseau nécessaires pour renforcer les informations et l'échange des connaissances entre les membres du personnel des bureaux décentralisés et du Siège, notamment grâce à la mise en place de réseaux techniques fonctionnels qui garantiraient l'assurance de la qualité des travaux techniques, ainsi que le partage des expériences, du savoir-faire et des meilleures pratiques entre les bureaux décentralisés et le Siège.

Coordination des travaux des bureaux décentralisés renforcée et approches régionales améliorées

208. Une autre des mesures mises en place pour gérer les transferts de responsabilités est la création de nouvelles plateformes de coordination pour assurer la cohérence au sein de l'Organisation. Des réunions des équipes régionales et sous-régionales de gestion, auxquelles assistaient les Représentants de la FAO et des membres du personnel technique régional et sous-régional et de la Direction, ont été organisées pour examiner et planifier les activités liées aux programmes et aux opérations. Les réunions de la branche opérationnelle, qui sont présidées par le Directeur général adjoint (Opérations) et auxquelles participent les Directeurs généraux adjoints des départements des services de l'Organisation et de la coopération technique, les Représentants régionaux, le Directeur du Bureau de l'appui à la décentralisation et le Directeur de l'information, ont été organisées pour assurer une approche coordonnée et harmonisée dans les cinq régions. Outre ces réunions, l'Équipe de direction exécutive et le Conseil du PAI ont été des plateformes importantes à l'heure de débattre des questions liées à la décentralisation, de formuler des avis de la Direction en matière de politiques de décentralisation, de superviser les progrès accomplis et de traiter les problèmes qui se posaient.

209. En ce qui concerne les Conférences régionales, plusieurs changements ont été opérés pour garantir la bonne orientation des débats et la pleine intégration des résultats au processus de prise de

⁷ PC 104/4.

⁸ PC 104/4 Sup.1.

décision. Ces nouveaux dispositifs seront mis à l'essai pour la première fois en 2012, et à partir de cette expérience, de nouveaux changements seront mis en œuvre. Des informations complémentaires sur les dimensions régionales des travaux de la FAO figurent à l'Annexe 2.

210. Les conclusions et recommandations du Commissaire aux comptes, de l'Inspecteur général et des équipes d'évaluation ont fourni des orientations complémentaires permettant d'améliorer les fonctions des bureaux décentralisés, ainsi que leurs interactions avec le Siège⁹. Parmi les domaines d'amélioration, citons la dotation en personnel et le financement suffisants des bureaux de terrain, l'élimination des freins entravant la poursuite de la décentralisation, et l'utilisation plus poussée d'autres types d'arrangements pour établir une présence sur le terrain.

Partenariats renforcés

211. Concernant l'initiative « Unis dans l'action », des progrès notoires ont été accomplis dans les huit pays pilotes de départ ainsi que dans les autres pays qui s'y sont joints de leur propre chef. Les bureaux de pays de la FAO ont soutenu efficacement les équipes de pays des Nations Unies. Au niveau mondial, la FAO est très impliquée auprès du Groupe des Nations Unies pour le développement afin de traiter les questions communes des Nations Unies concernant les activités opérationnelles en faveur du développement. Au niveau régional, les Représentants régionaux et les Coordonnateurs sous-régionaux ont commencé à participer aux Équipes régionales du GNUD qui orientent les équipes de pays des Nations Unies en matière de questions opérationnelles. Les mécanismes de coordination régionale, convoqués par les Commissions économiques régionales, ont examiné des questions de fond importantes comme le Sommet de Rio, vingt ans après. Ces innovations ont permis à la FAO de tirer le meilleur parti de son étroite collaboration avec d'autres instances des Nations Unies.

Perspectives et priorités

212. En 2012-2013, les activités liées à la décentralisation viseront à compléter les mesures qui y sont liées dans le cadre du Plan d'action immédiate. L'élaboration d'un cadre de compétences destiné aux chefs de bureaux décentralisés sera également parachevée. Les fonctionnaires des bureaux décentralisés continueront d'être appuyés et formés aux fonctions qui leur ont été transférées, comme celles liées à la gestion du PCT et des bureaux de pays. Des mesures de coordination destinées à garantir que les bureaux décentralisés travaillent ensemble de manière cohérente et unifiée seront examinées et renforcées.

213. En outre, la FAO mettra en œuvre le programme « Une programmation par pays efficace », initiative de formation de l'Organisation qui contribue au processus de décentralisation en renforçant les capacités en matière de programmation par pays aux niveaux régional, sous-régional et national. Son but ultime est de contribuer à améliorer l'orientation stratégique, la pertinence et les effets des travaux de la FAO au niveau des pays. Les modules de programme comprennent le cadre de programmation par pays, la mobilisation des ressources, le cycle de projets et le plan de travail par pays.

Les visites des Représentants permanents sur le terrain se sont révélées utiles, car elles ont permis aux Membres et aux Organes directeurs de se familiariser avec les travaux des bureaux décentralisés. De telles visites leur permettent de se faire une idée directe des difficultés que rencontrent ces bureaux pour appuyer l'action humanitaire et de développement de ces pays, et de comprendre les possibilités d'amélioration du fonctionnement de ces bureaux et les enjeux s'y rapportant. Compte tenu de l'expérience passée, la FAO prévoit jusqu'à quatre visites dans les pays au cours de l'exercice biennal 2012-2013.

⁹ Celles-ci sont les suivantes: Évaluation stratégique de la programmation par pays de la FAO (2010); Évaluation des capacités opérationnelles de la FAO dans les situations d'urgence (2010); Évaluation des activités de la FAO en matière de renforcement des capacités en Afrique (2010); Examen indépendant du PCT (2005); et Évaluation du bureau régional et des bureaux sous-régionaux de la FAO pour le Proche-Orient (2010).

Le Programme de coopération technique (PCT)

214. Le Programme de coopération technique répond aux demandes d'assistance technique des États Membres de la FAO à travers des projets ciblés, de courte durée et ayant un effet catalyseur, visant à résoudre des problèmes techniques dans les secteurs de l'agriculture, des pêches, de la foresterie et des moyens d'existence en milieu rural qui limitent la capacité qu'ont les pays, individuellement ou collectivement, d'encourager le développement agricole et rural.

215. Le PCT peut être mis en œuvre dans tous les domaines d'action relevant du mandat et de la compétence de la FAO et inscrits dans le Cadre stratégique de l'Organisation. Les projets du PCT ont pour objet de pallier des manques techniques critiques en fournissant des ressources qui ne sont pas disponibles localement, ou auxquelles les bénéficiaires du projet ne peuvent accéder par leurs propres moyens ou avec l'aide des systèmes d'appui locaux. Les projets du PCT doivent produire des résultats immédiats et tangibles dans des conditions de rentabilité et servir de catalyseur pour le développement à long terme. L'appui fourni au titre du PCT doit contribuer directement à un au moins des objectifs inscrits dans le Cadre stratégique de l'Organisation.

216. L'approbation des projets du PCT a été décentralisée le 1er janvier 2010 conformément aux recommandations de l'Évaluation externe indépendante et au Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO.

Principales difficultés et Action de la FAO

217. Les principales difficultés et réalisations ont été liées à la gestion efficace du volet décentralisé du PCT, s'agissant notamment:

- a) de réduire les délais d'approbation des projets de six à quatre mois. La simplification des procédures d'approbation, associée à la délégation des pouvoirs au plus près du terrain, a permis de réduire à moins de quatre mois le délai entre la réception d'une demande d'assistance et l'approbation du projet.
- b) de développer la capacité des bureaux décentralisés à gérer efficacement les ressources du PCT. Le personnel chargé du PCT dans les bureaux régionaux a reçu une formation ciblée; des formations spécifiques aux processus du PCT et à la gestion de l'information ont aussi été organisées au niveau des pays. Des services d'appui et de conseil en continu ont été mis en place pour la gestion de l'allocation régionale et des procédures du PCT. En outre, un outil spécifique de gestion de l'information, destiné à faciliter la saisie des données dans le Système d'information pour la gestion des programmes de terrain, a été développé pour la gestion du cycle des projets.
- c) de veiller à la bonne application des critères d'approbation du PCT aux demandes d'assistance technique traitées par les bureaux décentralisés, pour éviter que la pertinence, l'efficacité et la durabilité des projets ne soient altérées. Le personnel PCT des bureaux régionaux a bénéficié de réunions d'information, de formations spécifiques et d'un suivi pour l'application des critères du PCT. Les matériels d'orientation et les procédures seront réexaminés au cours de l'exercice biennal 2012-2013, à la suite d'une évaluation indépendante du respect des critères de développement du PCT par les bureaux décentralisés.
- d) d'améliorer la capacité de rendre compte des projets du PCT en termes de produits, de résultats, de durabilité, d'effet catalyseur, de parité hommes-femmes et de renforcement des capacités, comme l'a demandé le Comité du Programme. Une proposition a été soumise et acceptée par les organes directeurs¹⁰ de l'Organisation: elle consiste à affecter 0,4 pour cent des crédits alloués au PCT à l'appui de l'évaluation des résultats par les bureaux décentralisés, une fois le projet terminé. Un processus de mise à jour des outils existants (rapports d'étape et rapports finals) et d'élaboration de nouveaux outils (matrice de projet et évaluation ex-post) a été engagé; il s'accompagne de la préparation de directives pour l'établissement des rapports sur les aspects mentionnés précédemment,

⁹ CL 141/REP par. 9.

dans le cadre d'un système global de rapport et de suivi des résultats du PCT aligné sur les mécanismes d'assurance qualité de l'Organisation. Ce système devra aussi suivre les observations et recommandations formulées par divers audits internes et externes de la qualité des projets du PCT et de la mesure des résultats, en vue d'améliorer les rapports sur les points jugés insatisfaisants par les audits.

Aperçu des projets approuvés et de leur exécution

Demandes et approbations

218. Au cours de l'exercice biennal, l'Organisation a reçu 459 demandes de la part des gouvernements pour un appui du PCT, contre 518 pour l'exercice précédent. Le financement de 71 pour cent de ces demandes a été approuvé en 2010-2011, et 10 pour cent de ces demandes ne remplissaient pas les critères d'éligibilité du PCT. Les demandes restantes seront traitées en 2012. Au total, 426 projets d'une valeur totale de 117,8 millions d'USD ont été approuvés, comme le montre le tableau ci-dessous, contre 444 projets d'une valeur de 132,6 millions d'USD en 2008-2009, dont 67 projets approuvés en 2008 au titre de l'ouverture de crédits 2006-2007.

Figure 3: Projets du PCT approuvés en 2010-2011 (en millions d'USD)

Type de projet du PCT	Budget total	Nombre de projets ⁽¹⁾	Budget moyen par projet	En pourcentage du budget total approuvé
National	80,6	241	0,334	68
Régional	16,7	44	0,379	14
Interrégional	0,9	2	0,468	1
Mécanisme de financement du PCT ⁽²⁾	19,6	139	0,141	17
Total	117,8	426	0,276	100

Notes: (1) y compris des projets de la phase II

(2) y compris 16 mécanismes régionaux du PCT

Près des deux-tiers du montant des projets du PCT approuvés devaient être mis en œuvre au niveau national.

219. La ventilation par région des ressources allouées au PCT en 2010-2011 est indiquée dans le tableau ci-dessous (tous types de projets confondus).

Figure 4: Ventilation par région des ressources allouées au PCT

Région	Budget total en millions d'USD	Nombre de projets	En pourcentage du budget total approuvé
Afrique	48,2	162	41
Proche-Orient	9,1	35	7
Asie et Pacifique	27,0	95	23
Europe	9,3	38	8
Interrégional	0,9	2	1
Amérique latine et Caraïbes	23,3	94	20
Total	117,8	426	100

220. La ventilation des ressources allouées au PCT en 2010-11 par catégorie de projets (assistance d'urgence et développement) est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Figure 5: Projets du TCP approuvés en 2010-2011 par catégorie

Catégorie de projet	Budget total (en millions d'USD)	Nombre de projets
Appui au développement ⁽¹⁾	100,4	383
Assistance d'urgence	17,4	43
Total	117,8	426

Note: (1) y compris 139 projets exécutés au titre du Mécanisme de financement du PCT pour un montant de 19,6 millions d'USD

Appui au développement

221. En 2010-2011, 383 projets d'une valeur totale de 100,4 millions d'USD ont été approuvés au titre de l'aide au développement, dont 129 projets (19,6 millions d'USD) faisant appel au Mécanisme de financement du PCT. Concernant ce dernier, aucun changement notable n'a été observé par rapport à l'exercice 2008-2009 (143 projets pour un total de 22,8 millions d'USD). Le Mécanisme du PCT continuera d'appuyer la formulation des cadres nationaux de planification, avec une enveloppe de 907 000 USD prévue à cet effet, contre 900 000 USD en 2008-2009.

Assistance d'urgence du PCT

222. Quarante-trois projets d'aide d'urgence ont été approuvés au cours de l'exercice 2010-2011 pour un montant total de 17,4 millions d'USD, en recul par rapport à l'exercice 2008-2009, où les projets exécutés au titre de l'aide d'urgence ont atteint 51,4 millions d'USD, mais conforme à la part des crédits du PCT à réserver au financement des projets d'urgence, fixée à titre indicatif par les organes directeurs à 15 pour cent. Il est à noter par ailleurs que sur ces 51,4 millions d'USD, 35 millions avaient été affectés à des projets d'urgence du PCT liés à l'Initiative de la FAO contre la flambée des prix des denrées alimentaires et 16,4 millions à d'autres types d'urgences. En d'autres termes, le nombre de projets réalisés au titre de l'assistance d'urgence a donc augmenté en 2010-2011 par rapport à l'exercice précédent, si l'on exclut les projets liés à l'Initiative contre la flambée des prix. À la différence de l'exercice 2008-2009, où l'aide d'urgence a été axée sur des projets liés à cette initiative, les projets approuvés en 2010-2011 visaient à répondre à des situations d'urgence très diverses, notamment inondations, sécheresses, maladies animales et crise de la Corne de l'Afrique. Sur un total de 43 projets, 23 ont porté sur des situations d'urgence liées à la production agricole, pour un montant total de 10,5 millions d'USD, et 14 sur des situations d'urgence dans le secteur de l'élevage, pour un total de 5,2 millions d'USD.

Exécution

223. Au cours de l'exercice, les dépenses totales se sont élevées à 94,4 millions d'USD, contre 117,4 millions en 2008-2009. Le niveau d'exécution a été plus élevé en 2008-2009 en raison des projets réalisés dans le cadre de l'Initiative sur la flambée des prix des denrées alimentaires durant cette période. Mais le taux d'exécution de l'exercice écoulé représente une progression de 52 pour cent par rapport à la période 2006-2007.

Figure 6 : Dépenses du PCT par catégorie de projet en 2010-2011

Catégorie de projet	En millions d'USD	En pourcentage
Appui au développement	59,1	62,6
Assistance d'urgence	16,6	17,6
Mécanisme de financement du PCT	18,7	19,8
Total	94,4	100,0

Les types de projets financés et leur articulation avec les grands programmes de la FAO

224. Dans le cadre de l'adoption du Cadre stratégique, le critère d'approbation n°2 des projets du PCT « Buts et objectifs de l'appui au développement » a été révisé: désormais, chaque projet de développement du PCT doit obligatoirement contribuer directement à la réalisation d'un résultat au moins de l'Organisation pour être approuvé. Ce critère a été appliqué à tous les projets approuvés pour 2010-2011.

225. Le tableau 5 indique la ventilation des projets du PCT exécutés en 2010-2011 par objectif stratégique/ fonctionnel. « Intensification durable de la production agricole » (Objectif stratégique A), « Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles » (Objectif stratégique I) et « Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes » (Objectif fonctionnel X) ont été les trois principaux domaines d'intervention du PCT en 2010-2011.

Figure 7: Dépenses du PCT par objectif stratégique/fonctionnel en 2010-2011 (en millions d'USD million)

Objectif stratégique/fonctionnel	Exécution en 2010-2011	En pourcentage du budget total
A Intensification durable de la production agricole	18,3	19,4
B Accroissement durable de la production animale	7,9	8,4
C Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	9,1	9,7
D Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	3,1	3,3
E Gestion durable des forêts et des arbres	6,8	7,2
F Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	5,7	6,1
G Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	5,6	5,9
H Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	7,7	8,2
I Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	11,1	11,7
K Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	1,2	1,2
L Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	2,5	2,6
X Coopération efficace avec les États Membres et les parties prenantes ⁽¹⁾	15,3	16,2
Y Administration efficace et efficiente	0,1	0,1
Total	94,4	100

Note: (1) Représente le volet Mécanisme de financement du PCT.

Plus d'un tiers des dépenses totales du PCT a été consacré aux objectifs stratégiques A et I et à l'objectif fonctionnel X.

Enseignements et défis futurs

226. Les principaux enseignements tirés de l'expérience de l'exercice biennal écoulé sont les suivants:

- a) Le suivi et le contrôle exercés par l'Organisation sont un élément crucial d'un mécanisme global d'assurance qualité pour tous les aspects du programme; ils sont essentiels aussi pour garantir sa mise en œuvre au niveau de tous les bureaux décentralisés. Le nouveau système de suivi contribuera à l'amélioration de la performance des projets; il conviendrait de lui associer un renforcement continu de la capacité des bureaux décentralisés à appliquer les critères du PCT.
- b) Tout en poursuivant l'effort d'adaptation à un environnement en constante mutation, il est fondamental de progresser sur le terrain de la réforme de l'Organisation comme des recommandations issues des différentes évaluations, pour pouvoir prendre des décisions sur le PCT en connaissance de cause, à l'aide d'un outil permettant d'en évaluer la pertinence, l'efficacité et la durabilité au niveau des projets comme du programme. Les informations fournies par la mise en œuvre en 2012-13 du système de suivi des résultats

du PCT devraient fournir des bases solides pour les délibérations et recommandations futures sur le PCT, notamment pour son évaluation prévue en 2013 et pour mesurer l'incidence des changements qui pourraient intervenir.

- c) En réponse à la demande du Comité du Programme, qui a souhaité que l'assistance fournie par le PCT accorde une plus large place aux considérations de parité hommes-femmes, qu'elle soit mieux alignée sur le Cadre de programmation par pays et que l'efficacité des activités de renforcement des capacités soit évaluée et améliorée, des actions doivent être menées pour mieux faire comprendre les critères d'approbation des projets du PCT en ce qui concerne la parité hommes-femmes, le renforcement des capacités, l'orientation stratégique et les priorités, la durabilité et l'effet catalyseur recherché. Ces actions s'inscriront dans le cadre de l'effort global engagé en 2012 et 2013 pour renforcer la capacité des bureaux décentralisés à appliquer les critères d'approbation des projets du PCT.

III. Gérer judicieusement les ressources

A. Ressources

227. On trouvera dans la présente section des informations sur les mécanismes administratifs et financiers appliqués par la FAO pour gérer les ressources mises à sa disposition pour l'exercice 2010-2011 à l'appui de l'exécution de son programme de travail. On y rend compte des progrès réalisés vers une administration efficace et efficiente (Objectif fonctionnel Y), de la situation financière globale de l'exercice, des dépenses d'appui aux activités extrabudgétaires, de la mobilisation des ressources et des dispositifs pour les dépenses d'équipement et pour les dépenses de sécurité.

Objectif fonctionnel Y: Administration efficace et efficiente

- Le système d'achat conjoint adopté par la FAO et les autres organisations sises à Rome est devenu un modèle pour les organismes des Nations Unies souhaitant coopérer.
- Le mouvement vers une plus grande efficacité interne se confirme, 77 pour cent des fonctions applicables étant désormais couvertes par des accords de niveau de service.
- Une culture axée sur les résultats commence à prendre racine à la FAO.
- Les nouvelles procédures de sélection du personnel ont permis à la FAO d'atteindre les cibles de parité hommes-femmes et de représentation géographique.

228. L'objectif fonctionnel Y couvre les activités dans les domaines de la finance, de la gestion des ressources humaines, des achats et de la gestion des installations, qui visent à faire de la FAO une organisation axée sur ses clients et sur les résultats. Les projets financés dans le cadre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO en relèvent en principe; néanmoins, compte tenu de leur importance, leurs résultats font l'objet d'une partie spéciale intitulée « Plan d'action immédiate ».

229. L'exercice biennal qui vient de s'écouler a été le théâtre d'évolutions importantes dans le domaine de l'administration. Une enquête menée fin 2011 auprès des « clients » de l'Organisation indique qu'elles ont commencé d'améliorer l'efficacité et l'efficacités de la FAO, mais qu'il restait encore des progrès à faire. L'étude, qui a porté sur tous les domaines programmatiques touchant à l'administration, montre que 48 pour cent du personnel de la FAO sont satisfaits des services internes, juste en-deçà de la cible de 50 pour cent. Au cours de l'exercice biennal, les progrès réalisés par la FAO ont été particulièrement notables dans la gestion des ressources humaines, l'amélioration des systèmes informatiques de gestion des ressources, et la révision des procédures d'achat.

Gestion des ressources humaines

230. L'exercice biennal 2010-2011 a été marqué par l'introduction du Cadre stratégique et Plan d'action de la gestion des ressources humaines, destiné à piloter le programme de la FAO en ce domaine et à s'assurer que les compétences des équipes permettent d'atteindre les objectifs stratégiques de l'Organisation. Les principaux résultats obtenus sont présentés ci-dessous :

- a) Nouvelle méthodologie d'évaluation du personnel. Comme elle se fonde sur un accord entre le fonctionnaire et son supérieur hiérarchique sur les objectifs à atteindre au cours de l'année à venir, cette méthodologie relie les programmes de travail individuels aux objectifs généraux de la FAO, et renforce ainsi la culture de gestion en l'axant davantage sur les résultats.
- b) Établissement d'un cadre de compétence, lequel va apporter un changement majeur dans la gestion des ressources humaines à la FAO, en particulier en ce qui concerne la définition des tâches, le recrutement, la gestion des résultats, ainsi que la formation et le

perfectionnement. Ce cadre de compétence sera progressivement déployé dans toutes les fonctions des ressources humaines, en 2012 et au-delà.

- c) Élaboration et mise en œuvre d'une série de programmes de perfectionnement aux fonctions de gestion et de direction, à l'intention du personnel d'encadrement actuel et futur de la FAO. Durant la période 2010-2011, 30 pour cent environ des cadres ont suivi un cours ou plus au titre de ce programme.
- d) De nouvelles procédures de recrutement dont l'adoption a amélioré la parité hommes-femmes et équilibré la représentation géographique, les cibles dans ces deux domaines ayant été atteintes en fin d'exercice biennal. L'annexe 4 donne de plus amples détails à ce sujet.
- e) Renforcement des pratiques éthiques de l'Organisation, en établissant des politiques sur la prévention des conflits d'intérêt, la protection des personnes dénonçant des abus et les déclarations de situation financière des fonctionnaires occupant des postes sensibles.
- f) Mise en place d'un nouveau Programme de jeunes cadres, au titre duquel 18 personnes ont été recrutées.
- g) Lancement d'un système de rapports sur la gestion des ressources humaines, première étape dans la mise en place du système d'information pour la gestion des ressources humaines de l'Organisation.

Amélioration des systèmes informatiques de gestion des ressources

231. Dans le domaine des TI, le principal projet de l'exercice biennal a consisté à mener à bien la phase de conception détaillée du système mondial de gestion des ressources. Lorsque celui-ci sera en place, tous les bureaux décentralisés de la FAO auront pour la première fois accès à un même système intégré d'administration, et utiliseront ainsi, où qu'ils soient situés dans le monde, des processus normalisés conformes aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Les normes IPSAS représentent les meilleures pratiques en matière d'information financière, tant pour les gouvernements que pour les organismes à but non lucratif. Leur adoption par la FAO devrait renforcer le cadre de responsabilité de l'Organisation. Elle contribuera à accroître la transparence, à améliorer l'information financière et à axer davantage les pratiques de gestion sur les résultats.

232. De surcroît, le déploiement du système mondial de gestion des ressources dans les bureaux de pays de la FAO permettra aux équipes, où qu'elles soient, d'utiliser les outils nécessaires pour s'acquitter de leurs fonctions et de fonder leurs décisions sur des données fiables et à jour. Il contribuera par conséquent largement à la mise en œuvre du nouveau modèle organisationnel de la FAO. Celui-ci sera lancé en novembre 2012 au Siège et dans les bureaux régionaux, avant d'être progressivement étendu aux autres bureaux dans le monde.

Plus grande importance donnée aux clients

233. Des efforts considérables ont été déployés pour mieux adapter les services internes aux clients. La FAO a, comme première étape, établi des accords sur les niveaux de service pour 77 pour cent des fonctions concernées et publié les résultats correspondants. Ces efforts ont été bien reçus et certains bureaux régionaux ont d'ailleurs adopté cette méthode.

234. Outre la recherche de gains d'efficacité internes, d'autres travaux ont été menés dans une perspective de rationalisation et d'amélioration: la procédure de certification médicale a été simplifiée pour les ressources humaines hors personnel; les fonctionnaires n'ont plus à assurer de présence au Siège lors des périodes de week-end et congés; les paiements ont été accélérés en supprimant le papier; le recrutement du personnel du cadre organique a été simplifié et la communication interne, améliorée.

Rapport coût-efficacité des procédures d'achat

235. La FAO a refondu ses politiques d'achat et ses lettres d'accord, modifiant ainsi son modèle général en la matière, désormais plus clairement axé sur le rapport coût-efficacité. À cette fin, elle a

introduit les principes de rapport coût-efficacité et fourni des directives plus complètes pour garantir l'équité, la transparence, l'économie et l'efficacité, et clarifié les rôles et responsabilités de chacun.

236. La FAO a également amélioré l'efficacité des achats, veillant à ce qu'ils répondent davantage aux besoins locaux. Sur le terrain, cela s'est traduit par l'affectation de responsables internationaux bénéficiant de pouvoirs accrus dans trois pays où des marchés importants devraient être contractés. Au Siège, la FAO a créé une équipe d'achat commune aux trois organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome. Le système établi à Rome par la FAO et ses partenaires est reconnu par les Nations Unies comme un modèle pour la coopération interinstitutions dans ce domaine.

Perspectives et enseignements

237. Au cours de l'exercice biennal, la FAO a rencontré un certain succès pour améliorer l'efficacité et l'efficacité de son administration et de ses services d'appui, mais il reste une marge de progression. Plusieurs défis prioritaires ont à cet égard été mis en évidence:

- a) Le lancement dans les meilleurs temps du système mondial de gestion des ressources et la mise à disposition de possibilités de formation, l'objectif étant de produire des données financières plus fiables, en particulier pour les bureaux de pays de la FAO.
- b) L'intégration à la culture de la FAO des principes de gestion axée sur les résultats et de recherche du meilleur rapport qualité-prix.
- c) La réalisation de nouvelles améliorations sur le plan des ressources humaines, en particulier en matière de recrutement, de représentation géographique, de parité hommes-femmes et en ce qui concerne l'intégration du cadre de compétences.

Bilan financier

- Au total, les dépenses ont augmenté de près de 547,5 millions d'USD (25 pour cent) en 2010-2011 par rapport à 2008-2009, en raison principalement d'une activité plus grande des projets financés par des contributions volontaires provenant des fonds fiduciaires et du PNUD.
- La FAO a dépensé 99,1 pour cent des crédits ouverts nets d'un montant de 1 000,5 millions d'USD.
- Le programme de terrain et l'appui extrabudgétaire à l'exécution du Programme ordinaire ont représenté 1 706,8 millions d'USD, en hausse de 39 pour cent par rapport à 2008-2009.

Utilisation des ressources

238. L'une des principales caractéristiques du Rapport sur l'exécution du programme est de faire le point sur l'utilisation des ressources pendant l'exercice fiscal en termes de produits et de services fournis. La présente section porte sur l'évolution et l'utilisation des ressources disponibles provenant des contributions ordinaires et volontaires. L'analyse concerne les dépenses totales, telles qu'elles apparaissent dans les états financiers de l'Organisation pour 2010-2011, qui se sont élevées à 2 736,6 millions d'USD, en hausse de 547,5 millions (25 pour cent) par rapport à 2008-2009.

Évolution des ressources totales

239. Les principales sources de financement sont présentées dans la Figure 8, sous les catégories « Fonds général et fonds annexes » et « Fonds fiduciaires et Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD) »:

- a) Le « Fonds général et fonds annexes » recouvrent les activités financées par les ouvertures de crédit du Programme ordinaire et par des sources connexes, notamment les activités d'investissement à financement mixte, les remboursements des dépenses d'appui et divers;
- b) Les « Fonds fiduciaires et Programmes des Nations Unies pour le développement (PNUD) » recouvrent les activités de projets financées par des contributions volontaires.

Figure 8: Résumé des dépenses par source de financement (en millions d'USD)

Source de financement	2008-2009	2010-2011	Écart (USD)	Écart %
Fonds général et autres fonds				
Dépenses au titre du Programme ordinaire (par rapport au budget de 1 000,5 millions d'USD de 2010-2011)	925,6	991,8	66,2	7%
Activités d'investissement financées conjointement	30	38,1	8,1	27%
Contributions volontaires et fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	74,1	109,3	35,2	48%
Contributions en espèces des gouvernements et autres recettes accessoires	17,1	16,5	-0,6	-4%
Ajustements du PCT, du Compte des dépenses d'équipement et du Dispositif pour les dépenses de sécurité	7,1	-18,3	-25,4	-358%
Variation de change par rapport au taux budgétaire ⁽¹⁾	20,7	-12,6	-33,3	-161%
Autres ⁽²⁾	-20,8	-20,4	-0,4	-2%
Total partiel	1 053,8	1 104,4	50,6	5%
Fonds fiduciaires et PNUD				
Fonds fiduciaires/PNUD (à l'exclusion des projets d'urgence)	576,6	887,6	311	54%
Fonds fiduciaires/PNUD (opérations spéciales de secours – projets d'urgence)	558,7	744,5	185,8	33%
Total partiel	1 135,3	1 632,1	496,8	44%
Dépenses totales	2 189,1	2 736,6	547,5	25%

Note: (1) Les variations de change représentent les dépenses effectives et les « autres recettes » effectives, ajustées pour tenir compte de la conversion des transactions en euros au taux de change budgétaire, plutôt qu'au taux de change des Nations Unies en vigueur à la date des transactions.

(2) À la ligne « Autres », le poste de dépenses principal représente 21,7 millions d'USD pour les primes d'assurance maladie comptabilisées comme une réduction des obligations passées au titre de l'assurance maladie après cessation de services pour les états financiers¹¹.

240. Les dépenses au titre du Fonds général et des fonds annexes ont augmenté de 50,6 millions d'USD (5 pour cent) par rapport à l'exercice précédent, à cause d'une combinaison de plusieurs facteurs:

- la hausse des ouvertures de crédit du Programme ordinaire en 2010-2011 s'est traduite par une augmentation des dépenses de 66,2 millions d'USD (7 pour cent) par rapport à l'exercice précédent;
- les activités de financement mixte ont augmenté de 8,1 millions d'USD (27 pour cent), en raison notamment de l'augmentation du portefeuille d'activités avec la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et le FIDA;
- les contributions volontaires et les fonds reçus et dépensés dans le cadre d'arrangements interorganisations au titre du Fonds général ont augmenté de 35,2 millions d'USD (48 pour cent), confirmant la tendance des deux exercices précédents;

¹¹ Au 31 décembre 2007, conformément à la décision de l'Organisation d'adopter les Normes comptables internationales pour le secteur public, la FAO a reconnu dans ses états financiers la totalité de la valeur actuarielle de ses obligations passées au titre de l'assurance maladie après cessation de services. En conséquence, depuis 2008, les primes d'assurance maladie que l'Organisation est tenue de payer pour les retraités sont comptabilisées différemment dans les états financiers et les rapports budgétaires. Pour l'exercice 2010-2011, les primes d'assurance maladie que l'Organisation est tenue de payer pour les retraités, soit un montant de 21,7 millions d'USD, sont comptabilisées comme des dépenses dans les rapports budgétaires et comme une réduction des obligations passées au titre de l'assurance maladie après cessation de services dans les états financiers.

- d) la ligne intitulée « ajustements du PCT, du Compte des dépenses d'équipement et du Dispositif pour les dépenses de sécurité » inclut les soldes inutilisés lors de l'exercice précédent moins les recettes différées transférées en 2012-2013 et montre une baisse nette de 18,3 millions d'USD par rapport à une augmentation nette de 7,1 millions d'USD en 2008-2009 (voir la figure 9 pour de plus amples détails); et
- e) l'ajustement des dépenses en fonction du taux de change budgétaire s'est traduit par une variance négative de 12,6 millions d'USD en 2010-2011, par rapport à une variance positive de 20,7 millions d'USD en 2008-2009.

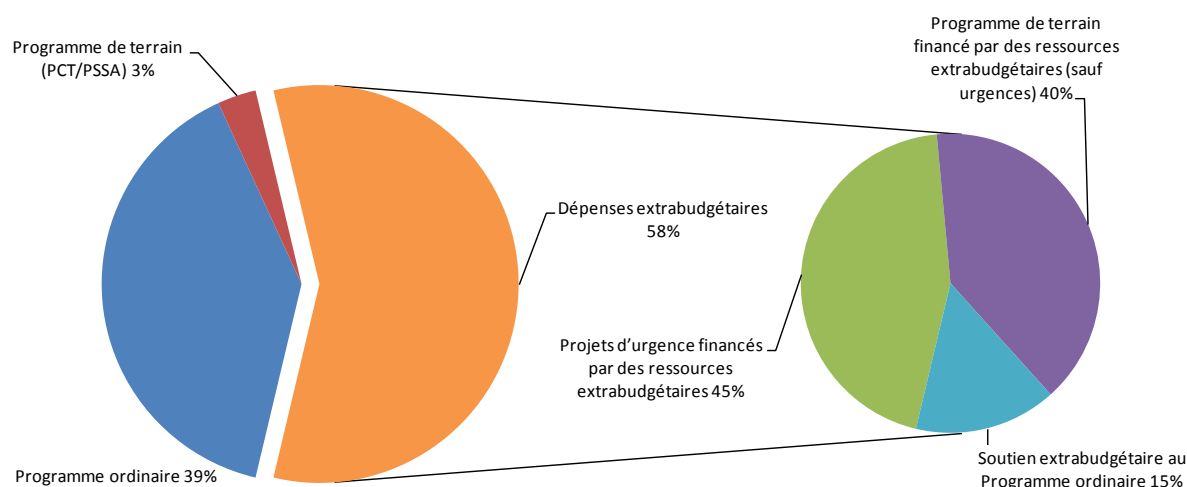
241. Les dépenses liées au « Contributions volontaires » ont augmenté de 496,8 millions d'USD (44 pour cent), en forte hausse par rapport à 2008-2009. Les interventions d'urgence ont augmenté de 185,8 millions d'USD (33 pour cent), en raison de catastrophes comme la pandémie de grippe aviaire et de l'aide aux régions touchées par la sécheresse.

Figure 9: Ajustements au PCT, au Compte des dépenses d'équipement et au Dispositif pour les dépenses de sécurité en 2010-2011 (en millions d'USD)

Source de financement	2008-2009	2010-2011	Écart
Ouvertures de crédit du PCT de l'exercice biennal précédent reportées sur l'exercice biennal actuel	69,9	54,2	(15,7)
Ouvertures de crédit du PCT repoussées jusqu'à l'exercice biennal suivant	(54,2)	(65,5)	(11,3)
Ressources du Compte des dépenses d'investissement de l'exercice précédent repoussées jusqu'à l'exercice actuel	2,8	-	(2,8)
Ressources du Compte des dépenses d'équipement repoussées jusqu'à l'exercice suivant	(7,4)	(6,1)	1,3
Ressources du Dispositif pour les dépenses de sécurité de l'exercice précédent repoussées jusqu'à l'exercice actuel	-	-	-
Ressources du Dispositif pour les dépenses de sécurité repoussées jusqu'à l'exercice suivant	(4,0)	(0,8)	3,2
Total	7,1	(18,3)	(25,4)

242. Comme le montre la Figure 10, les dépenses extrabudgétaires ont représenté plus de la moitié des dépenses totales. Par rapport à 2008-2009, le pourcentage des dépenses au titre du Programme ordinaire a reculé, passant de 48 à 42 pour cent. Dans la catégorie extrabudgétaire, les interventions d'urgence ont représenté le pourcentage le plus important (45 pour cent), suivies par les projets de terrain sans caractère d'urgence (40 pour cent) et le soutien extrabudgétaire au Programme ordinaire (15 pour cent). Par rapport à 2008-2009, les projets de terrain sans caractère d'urgence ont connu la plus forte hausse, leur pourcentage passant de 35 à 40 pour cent, tandis que le pourcentage des ressources extrabudgétaires appuyant le Programme ordinaire est resté stable, à 15 pour cent.

Figure 10: Dépenses au titre du Programme ordinaire et des ressources extrabudgétaires en pourcentage des dépenses totales en 2010-2011 et ventilation des dépenses extrabudgétaires



Exécution du programme de travail

243. Ainsi que l'a demandé la Conférence pour la réforme de la programmation et de la budgétisation dans le cadre du Plan d'action immédiate, le Programme de travail 2010-2011 était financé par le budget statutaire et une estimation des ressources extrabudgétaires volontaires. Le Programme de travail est fondé sur l'obligation d'atteindre les cibles sur deux ans fixées dans le Cadre des résultats relatifs aux objectifs stratégiques et fonctionnels, ainsi que sur les besoins connexes pour les bureaux de pays, le Programme de coopération technique et les dépenses d'équipement et de sécurité. La Figure 11 donne des informations par objectif stratégique sur l'utilisation prévue et réelle des crédits ouverts nets et des ressources extrabudgétaires mis à la disposition de la FAO en 2010-2011.

244. L'utilisation des crédits ouverts nets de l'Organisation s'écarte inévitablement des prévisions, sous la pression d'un certain nombre de facteurs: des changements de priorités en réponse aux évolutions et aux efforts de l'Organisation pour répondre aux besoins les plus pressants de ses Membres, une inflation non budgétisée, des frais imprévus et l'impact des taux de change. En 2010-2011, l'Organisation a dépensé 99,1 pour cent des crédits ouverts nets d'un montant de 1 000,5 millions d'USD. Le montant des crédits non utilisés s'est élevé au total à 8,7 millions d'USD. Ce solde est reporté sur l'exercice 2012-2013, comme l'a autorisé la Conférence pour la mise en œuvre intégrale du PAI¹², et comprend 0,5 million d'USD de coûts d'investissement ponctuels comptabilisés d'avance prévus dans le PAI pour 2010-2011 et 8,2 millions d'USD répartis entre gains d'efficacité supplémentaires et économies ponctuelles.

245. Conformément à l'Article 4.5 b) du Règlement financier, l'exécution finale a été présentée au Comité financier à sa session de mai 2012 afin qu'il prenne note du bilan de l'exercice budgétaire 2010-2011 et approuve les virements nécessaires entre chapitres¹³. Tout solde non dépensé au titre du Programme de coopération technique, des dépenses d'équipement et des dépenses de sécurité est viré afin d'être utilisé au cours de l'exercice financier suivant, conformément au Règlement financier de l'Organisation. Il sera par conséquent indiqué comme totalement dépensé dans la Figure 11.

246. Dans la colonne Exécution extrabudgétaire¹⁴, le budget et les dépenses extrabudgétaires ont été généralement supérieurs aux montants prévus dans le PTB. Cela est dû aux prévisions prudentes

¹² CR 5/2011.

¹³ FC 143/7.

¹⁴ Les dépenses figurant dans la colonne « ressources extrabudgétaires » comprennent environ 200 millions d'USD de recettes créditées au Fonds général, ce qui est conforme à la présentation du PTB 2010-2011, dans lequel les recettes étaient comptabilisées dans les recettes extrabudgétaires.

adoptées dans le PTB 2010-2011 concernant ces ressources, en particulier dans le cas des estimations relatives aux activités extrabudgétaires qui n'étaient pas opérationnelles au moment de son élaboration. En outre, au moment de la préparation du PTB, la stratégie de gestion et de mobilisation de ressources n'était pas encore opérationnelle et les ressources extrabudgétaires mobilisées n'étaient pas encore affectées très précisément, ce qui a posé des problèmes pour établir des prévisions exactes par Objectif stratégique.

247. Par ailleurs, dans le cas des activités non liées à des urgences financées par des ressources extrabudgétaires, près de 27 pour cent de l'exécution a été réalisée dans le cadre de projets qui, au moment de l'élaboration du PTB, n'existaient pas encore, alors que dans le cas de l'aide d'urgence, 28 pour cent seulement de l'exécution a été réalisée dans le cadre de projets qui étaient soit opérationnels soit approuvés à ce moment-là.

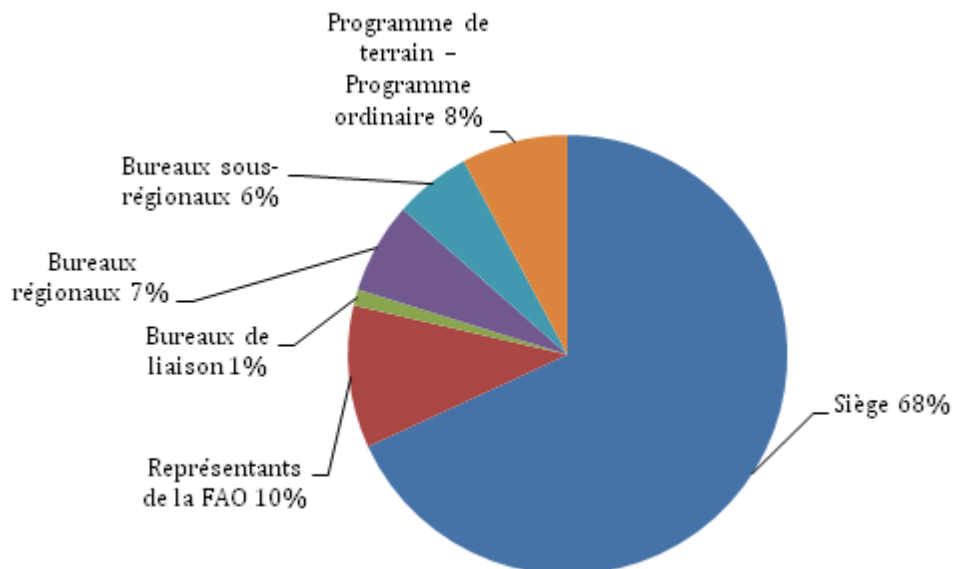
Figure 11: Exécution du programme de travail 2010-2011 (en milliers d'USD)

Objectif stratégique/ fonctionnel	Exécution du Programme ordinaire			Exécution des projets financés par des ressources extrabudgétaires				Exécution intégrale			
	Ouverture nette de crédits au titre du PTB	Dépenses nettes au taux de change budgétaire	Dépenses (dépas- sement)/sous- utilisation	Estimations de ressources extrabudgé- taires pour le PTB	Ressources extrabudgé- taires disponibles	Dépenses extrabudgé- taires	(Dépas- sement) / Sous- utilisation Dépenses par rapport au budget disponible	Budget total prévu	Budget total disponible	Dépenses totales	(Dépas- sement)/ Sous-utilisation Dépenses par rapport au budget disponible
A	49 181	46 543	2 638	192 089	377 141	314 289	62 852	241 270	426 321	360 832	65 489
B	31 637	28 578	3 059	154 991	273 004	195 174	77 830	186 629	304 641	223 752	80 889
C	55 626	54 164	1 462	87 685	91 887	81 901	9 986	143 311	147 513	136 065	11 448
D	24 445	23 883	562	18 163	16 278	14 331	1 947	42 608	40 723	38 214	2 509
E	42 054	41 304	750	78 084	143 638	80 575	63 063	120 138	185 692	121 879	63 813
F	53 192	54 650	(1 458)	84 837	169 007	135 039	33 968	138 030	222 200	189 689	32 511
G	40 878	37 659	3 219	51 582	66 702	49 575	17 127	92 460	107 580	87 234	20 346
H	58 454	60 056	(1 602)	89 887	193 639	164 251	29 388	148 340	252 093	224 307	27 786
I	7 311	7 987	(676)	372 217	601 531	584 279	17 252	379 527	608 841	592 266	16 575
K	9 838	11 105	(1 267)	12 703	18 147	15 384	2 763	22 540	27 985	26 488	1 497
L	36 571	41 110	(4 539)	51 771	63 302	54 346	8 956	88 342	99 873	95 455	4 418
X	220 680	217 228	3 452	18 305	70 624	56 172	14 452	238 986	291 305	273 400	17 905
Y	118 582	117 328	1 254	18 553	47 280	53 646	(6 366)	137 136	165 862	170 974	(5 112)
Programme Représen- tants de la FAO	88 294	87 013	1 281	14 199	27 314	27 314	0	102 493	115 608	114 327	1 281
PCT	111 694	111 694	0	0	0	0	0	111 694	111 694	111 694	0
Imprévus	600	0	600	0	0	0	0	600	600	0	600
Dépenses de capital	26 803	26 803	0	0	0	0	0	26 803	26 803	26 803	0
Dépenses de sécurité	24 686	24 686	0	789	209	209	0	25 475	24 895	24 895	0
Total	1 000 526	991 791	8 735	1 245 856	2 159 705	1 826 484	333 221	2 246 381	3 160 230	2 818 275	341 955

248. En conséquence, les dépenses supérieures à ce qui était prévu au titre de l'Objectif stratégique I « Amélioration de la préparation et de la réaction aux menaces et aux situations d'urgence ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture » ont représenté le plus grand écart par rapport aux estimations du PTB 2010-2011 (37 pour cent de l'écart total). La plupart des projets relatifs aux maladies transfrontières, ainsi que les opérations en Haïti et dans la Corne de l'Afrique ne pouvaient pas être prévus au moment de l'élaboration du PTB. Un autre écart important a été observé pour l'Objectif stratégique A « Intensification durable de la production agricole » (21 pour cent de l'écart total), en raison d'interventions d'urgence imprévues, notamment des projets consistant, par exemple, à aider les agriculteurs fragilisés par les inondations au Pakistan et à accroître la production agricole en Afghanistan.

249. La ventilation des dépenses des crédits nets entre le siège et les bureaux décentralisés est présentée à la Figure 12. Le siège représentait 68 pour cent des dépenses totales, en hausse de 2 pour cent par rapport à 2008-2009. Les dépenses engagées au titre du Programme de terrain concernaient le PCT et le PSSA (qui sont financés par le Programme ordinaire) et s'établissaient à 8 pour cent en 2010-2011, contre 11 pour cent en 2008-2009. L'exécution en 2008-2009 était élevée à cause des projets conduits pendant cette période dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix alimentaires. En ce qui concerne les bureaux décentralisés, la part des bureaux est restée, pour l'essentiel, la même, sauf celle des bureaux sous-régionaux, qui est passée de 5 à 6 pour cent.

Figure 12: Dépenses du siège et des bureaux décentralisés, 2010-2011



Programme de terrain et appui extrabudgétaire à l'exécution du Programme ordinaire de la FAO

250. Le programme de terrain et l'appui extrabudgétaire à l'exécution du Programme ordinaire de la FAO ont représenté 1 706,8 millions d'USD, en hausse de 39 pour cent par rapport à 2008-2009 (voir Figure 13). Ce résultat est dû principalement à une intensification des activités au titre de la Facilité alimentaire de l'UE/FAO, du Programme de coopération FAO/gouvernements, des Fonds fiduciaires multilatéraux, du Programme commun des Nations Unies ainsi que des interventions d'urgence et de relèvement.

Figure 13: Programme de terrain et appui extrabudgétaire au Programme ordinaire par type de contributions (en millions d'USD)⁽¹⁾

Description	2008-2009	2010-2011
Exécution FAO/PNUD		
Aide d'urgence	-	9,8
Activités non liées à des urgences	8,2	3,3
Total PNUD	8,2	13,1
FONDS FIDUCIAIRES		
Fonds fiduciaires – Hors activités d'urgence		
Programmes de coopération FAO/gouvernements	319,9	401,6
Programme des cadres associés	14,0	15,0
Fonds fiduciaires unilatéraux	133,7	94,3
Programmes de partenariats FAO-donateurs	9,1	14,5
Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	0,4	211,2
Programme commun des Nations Unies	16,3	71,4
Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	7,4	12,8
Autres organisations des Nations Unies	6,3	2,2
TeleFood	3,8	3,4
Fonds fiduciaires multilatéraux	37,7	63,3
Total – Hors activités d'urgence	548,2	889,7
Fonds fiduciaires – aide d'urgence		
Opérations spéciales d'urgence – Général	558,7	673,1
Programmes de coopération FAO/gouvernements	-	30,4
Programme commun des Nations Unies	-	5,5
Fonds fiduciaires unilatéraux	-	6,6
Total des activités d'urgence	558,7	715,6
Total des fonds fiduciaires	1 106,9	1 605,3
Total du financement externe	1 115,1	1 618,4
Programme ordinaire		
Programme de coopération technique (PCT)	109,8	72,4
Programme de coopération technique (urgences)	-	15,8
Programme spécial pour la sécurité alimentaire (PSSA)	2,0	0,2
Total Programme ordinaire	111,8	88,4
TOTAL PROGRAMMES DE TERRAIN*	1 226,9	1 706,8

Note: 1) Dépenses extrabudgétaires totales, à l'exclusion des dépenses d'appui administratif et opérationnel créditées au Fonds général et des dépenses encourues par la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation, pour des secours d'urgence.

251. Avant l'exercice 2010-2011, seule l'assistance au titre des opérations spéciales d'urgence était considérée comme aide d'urgence. Cependant, le PNUD, les programmes de coopération FAO/gouvernements et d'autres sources de financement interviennent souvent dans les situations

d'urgence. La figure 13 fait donc apparaître les interventions d'urgence quelle que soit la source de financement. Les chiffres de l'exécution concernant l'aide d'urgence relevant de ces catégories de financement n'étaient pas disponibles pour 2008-2009.

252. Un certain nombre de domaines de l'aide non liée à des urgences ont connu une croissance spectaculaire en 2010-2011. La Facilité alimentaire de l'Union européenne a été lancée en 2009 pour aider les pays à atteindre la sécurité alimentaire à long terme. Une grande partie de ces fonds, d'un montant supérieur à 210 millions d'USD en 2010-2011, a été affectée par l'intermédiaire de la FAO, ce qui a permis à l'Organisation de mettre en place des opérations de terrain dans 28 pays en Afrique, Asie et Amérique latine, lesquelles ont eu une incidence positive sur plus de 9 millions de personnes.

253. Le Programme de partenariat multidonateurs a été élargi et comprend désormais, en plus des Pays-Bas, la Suède et la Belgique. Les fonds ne sont pas affectés et sont utilisés pour obtenir des produits convenus par les donateurs dans les domaines du programme de base de l'Organisation et des objectifs stratégiques. Sur le terrain, les programmes sont incorporés dans des processus ou programmes de développement plus larges, et gérés par les gouvernements concernés ou d'autres partenaires de développement.

254. Les dépenses liées aux interventions d'urgence financées par des fonds fiduciaires ont augmenté, passant de 558,7 millions d'USD à 715,6 millions d'USD, en hausse de 28 pour cent. La croissance relative des interventions d'urgence financées par des fonds fiduciaires, si elle a été importante, était néanmoins inférieure à celle de l'aide non liée aux activités d'urgence, qui a augmenté de plus de 60 pour cent, passant de 548,2 millions d'USD à 889,7 millions d'USD. Les principaux facteurs qui ont contribué à la croissance de l'aide non liée aux activités d'urgence ont été la coopération accrue avec les Membres dans le cadre du Programme de coopération FAO/gouvernements, l'extension des activités au titre de la Facilité alimentaire de l'UE/FAO et la croissance des programmes de relèvement qui suivent les interventions d'urgence. La part de l'aide non liée à des activités d'urgence en pourcentage de l'exécution totale financée par les fonds fiduciaires a augmenté, passant d'un niveau inférieur à 50 pour cent en 2008-2009 à plus de 55 pour cent en 2010-2011.

255. Bien que la croissance de l'aide d'urgence ait été inférieure à celle de 2008-2009, l'exécution a continué à progresser en 2010-2011. Les principaux bénéficiaires de l'aide d'urgence financée par les fonds fiduciaires ont été le Pakistan, la Somalie, le Soudan, la République démocratique du Congo, l'Afghanistan, le Zimbabwe, l'Indonésie et Haïti, qui ont représenté 56 pour cent de toutes les dépenses liées à des activités d'urgence en 2010-2011. Les principaux programmes d'urgence ont concerné : i) la protection des moyens de subsistance et de la sécurité alimentaire grâce à la fourniture d'intrants essentiels pour le bétail dans les régions touchées par les inondations; ii) la grippe aviaire, par le biais du Programme mondial de prévention et de lutte contre la grippe aviaire; iii) les interventions menées dans le cadre de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires; iv) les opérations dans la Corne de l'Afrique et en Afrique australe; et v) un appui continu aux pays affectés par le tsunami dans l'océan Indien, y compris les opérations à Sri Lanka et en Indonésie. Au total, une aide d'urgence a été fournie à plus de quatre-vingt-dix pays.

256. Les sources de financement extérieur en 2010-2011 sont présentées dans la figure 14. Au total, plus de 225 pays et organisations ont contribué aux ressources budgétaires de la FAO en 2010-2011.

257. Les contributions de la Communauté européenne sont particulièrement remarquables, passant de 189,7 millions d'USD à 414,2 millions d'USD (26 pour cent du total des projets exécutés) en 2010-2011, en raison notamment des activités réalisées au titre de la Facilité alimentaire de l'UE/FAO. Les États-Unis d'Amérique ont presque doublé leurs contributions volontaires, portées à 160 millions d'USD, pour appuyer principalement les activités d'aide d'urgence. L'Espagne a rejoint les trois premiers donateurs pour la première fois, sa contribution ayant plus que doublé en 2010-2011, à 142,7 millions d'USD. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies

(OCHA/ONU) est resté le cinquième plus gros contributeur de la FAO, pour des opérations d'urgence et de relèvement financées par le Fonds central d'intervention d'urgence des Nations Unies (CERF).

258. En 2010-2011, 27 sources de financement extérieur ont apporté des contributions de plus de 10 millions d'USD, représentant 87 pour cent de l'exécution au moyen de ressources extrabudgétaires et plus de 2 800 projets connaissaient un certain niveau d'activité. Le financement multidonateurs de programmes ou de grands projets spécifiques a continué d'être un élément principal de l'exécution. Cent soixante-dix programmes et projets présentaient des niveaux d'exécution de plus de 2 millions d'USD, soit 54 pour cent de l'exécution totale.

Figure 14: Sources de financement extérieur en millions d'USD⁽¹⁾

Nom du donateur	2008-2009	2010-2011
Facilité alimentaire de l'Union européenne	0,4	211,2
Union européenne - Autres	189,3	203,0
Total partiel: Union européenne	189,7	414,2
États-Unis d'Amérique	81,4	160,0
Espagne	64,7	142,7
Contributions multilatérales	116,3	135,7
Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies	63,4	86,6
Fonds PNUD et Fonds donateur administré par le PNUD	56,6	69,0
Italie	57,1	58,9
Japon	24,8	46,8
Belgique	28,9	32,5
Royaume-Uni	24,2	31,5
Fonds commun pour l'action humanitaire au Soudan et en Somalie	25,9	27,8
Suède	56,9	26,9
Fonds pour l'environnement mondial	7,2	27,4
Allemagne	19,4	25,4
Australie	10,2	22,8
Canada	10,1	21,7
Arabie saoudite	19,9	21,6
Norvège	28,7	20,3
Pays-Bas	33,4	20,1
Banque mondiale et banques régionales de développement	12,2	18,3
Afghanistan	8,5	15,4
Services au Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement (DGO); appui au Secrétariat GNUM/EXECCOM	23,9	14,9
Brésil	12,3	13,5
Total partiel	975,7	1454,0
Autres pays donateurs	86,0	110,4
Autres donateurs	41,9	42,8
Autres donateurs de l'ONU	11,6	11,4
Total partiel	139,5	164,6
Total	1 115,2	1 618,6

Note: 1) Dépenses extrabudgétaires totales, à l'exclusion des dépenses d'appui administratif et opérationnel créditées au Fonds général et des dépenses encourues par la Division des opérations d'urgence et de réhabilitation, pour des secours d'urgence. Conformément aux politiques comptables de l'Organisation, les contributions des fonds fiduciaires sont enregistrées lorsque les décaissements sont effectivement réalisés.

Coût de l'appui au programme de terrain

259. L'assistance technique fait partie du mandat de la FAO, comme le prévoit l'Article I 3 (a) de son Acte constitutif, en ces termes: « L'Organisation a en outre pour fonction de fournir aux

gouvernements l'assistance technique qu'ils demandent ». L'assistance technique est financée par des crédits du Programme ordinaire – PCT et PSSA par exemple – ou des ressources extrabudgétaires au titre du Programme de coopération FAO/gouvernements, du fond fiduciaire unilatéral, du PNUD ou d'autres arrangements pour la mobilisation de contributions volontaires au profit du Programme de terrain. Les principales contributions à l'assistance et à l'appui techniques aux activités extrabudgétaires comprennent: i) les services d'appui technique (SAT), généralement fournis directement aux Membres; et ii) le soutien administratif et opérationnel (SAO), pour une exécution efficace des activités définies dans les projets, qu'elles soient financées par les ressources du Programme ordinaire (comme les projets PCT) ou par des ressources extrabudgétaires.

260. L'Organisation a consenti des efforts constants pour mesurer et faire connaître d'une manière transparente le coût de l'appui au Programme de terrain et à d'autres activités financées par des ressources extrabudgétaires. Elle utilise pour cela l'enquête annuelle de quantification du travail, pour laquelle le personnel concerné, au Siège et hors Siège, doit remplir un questionnaire détaillé. Les données ainsi recueillies ont plusieurs utilisations:

- a) dans le cas des SAT, elles fournissent une estimation du temps et des dépenses de personnel au titre du Programme ordinaire dévolus à la fourniture de ces services; et
- b) dans le cas du SAO, elles permettent d'établir sur une base factuelle les taux de remboursement des coûts de l'appui aux projets et de faciliter les actions visant à réduire ces coûts ou à en améliorer le recouvrement.

Services d'appui technique

261. Entre 2008-2009 et 2010-2011, le coût total des services d'appui technique¹⁵ est passé de 88 millions d'USD à 104,8 millions d'USD (voir la figure 15 ci-dessous). Cela tient à une augmentation de 39 pour cent de l'exécution des projets extrabudgétaires et autres, cependant que les coûts des services d'appui technique ont reculé en pourcentage du total exécuté (de 7,2 à 6,1 pour cent).

Figure 15. Services d'appui technique

	2008-2009 (en millions d'USD)	2010-2011 (en millions d'USD)
Total des projets exécutés: PCT, PSSA et fonds extrabudgétaires	1 226,9	1 706,8
Coût total des services d'appui technique	88,0	104,8
Total en pourcentage du total exécuté	7.2 %	6.1 %

Note: Ces chiffres tiennent compte de l'incidence de la différence des dépenses de personnel, de manière à présenter les coûts réels au taux budgétaire de change entre l'euro et le dollar des États-Unis.

262. Le coût des services d'appui technique (104,8 millions d'USD) représente le coût estimé du temps que le personnel du Programme ordinaire consacre à la fourniture de ces services. Sur cette somme, les remboursements au titre des projets se sont élevés à 29,7 millions d'USD en 2010-2011 contre 24,2 millions d'USD en 2008-2009. La légère hausse du taux de remboursement, qui est passé de 27,5 pour cent en 2008-2009 à 28,3 pour cent en 2010-2011, s'explique principalement par le fait que les budgets de projets afférents aux services d'appui technique ont été plus précis.

¹⁵ Les services d'appui technique se définissent ainsi: conception et formulation de projets; services d'examen de projets; suivi de projets et appui technique au Siège, dans les bureaux régionaux, sous-régionaux ou sur le terrain; services d'évaluation et de vérification de projets; établissement de rapports sur les projets; réunions et examens tripartites liés aux projets.

263. En moyenne, en 2010-2011, le personnel du cadre organique des divisions techniques du Siège et des bureaux décentralisés a consacré 26 pour cent de son temps à la fourniture de ces services (voir figure 16), chiffre légèrement inférieur à celui de 2008-2009 (28 pour cent). Par ailleurs, les fonctionnaires des bureaux régionaux et sous-régionaux ont dévolu à ces activités une part plus importante de leur temps (31 et 35 pour cent respectivement) que le personnel du Siège (24 pour cent) ou celui du Programme des représentants de la FAO (23 pour cent). Les trois objectifs stratégiques auxquels le personnel a consacré le plus de temps en ce qui concerne les services d'appui techniques ont été les suivants:

- a) Objectif stratégique L – Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural (39 pour cent);
- b) Objectif stratégique F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement et ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture (35 pour cent); et
- c) Objectif stratégique A – Intensification durable de la production agricole (33 pour cent).

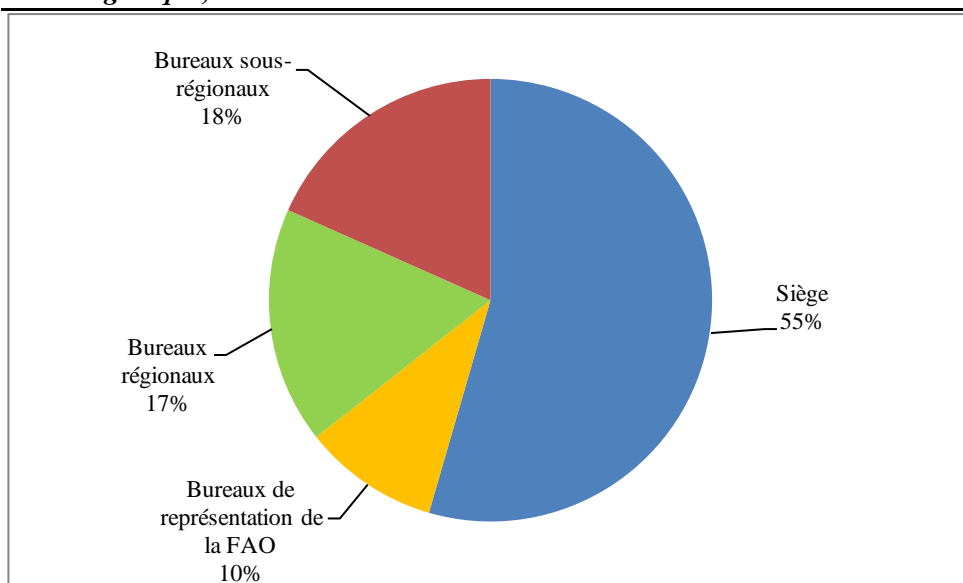
Figure 16. Pourcentage du temps dévolu aux services d'appui technique par les fonctionnaires du cadre organique des départements techniques du Siège ou des bureaux décentralisés, 2010-2011

Objectif stratégique/fonctionnel	Siège (%)	Bureaux régionaux (%)	Bureaux sous-régionaux (%)	Total (%)
A – Intensification durable de la production agricole	27	51	45	33
B – Croissance de la production animale durable	23	38	32	27
C – Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles	24	48	32	27
D – Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire	14	48	46	20
E – Gestion durable des forêts et des arbres	23	34	41	27
F – Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture	31	40	48	35
G – Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural	25	45	41	28
H – Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition	26	30	34	27
I – Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles	28	56	43	29
K – Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales	12	34	45	15
L – Croissance et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural	21	39	65	39
X – Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes	8	19	25	18
Y – Administration efficace et efficiente	0	3	6	4
Moyenne	24	31	35	26

Note: Aucune donnée n'a été recueillie en 2010-2011 pour déterminer le temps que le personnel du Programme des représentants de la FAO a consacré aux différents objectifs stratégiques et fonctionnels. Il apparaît néanmoins qu'ils ont dévolu 29 pour cent de leur temps aux services d'appui technique.

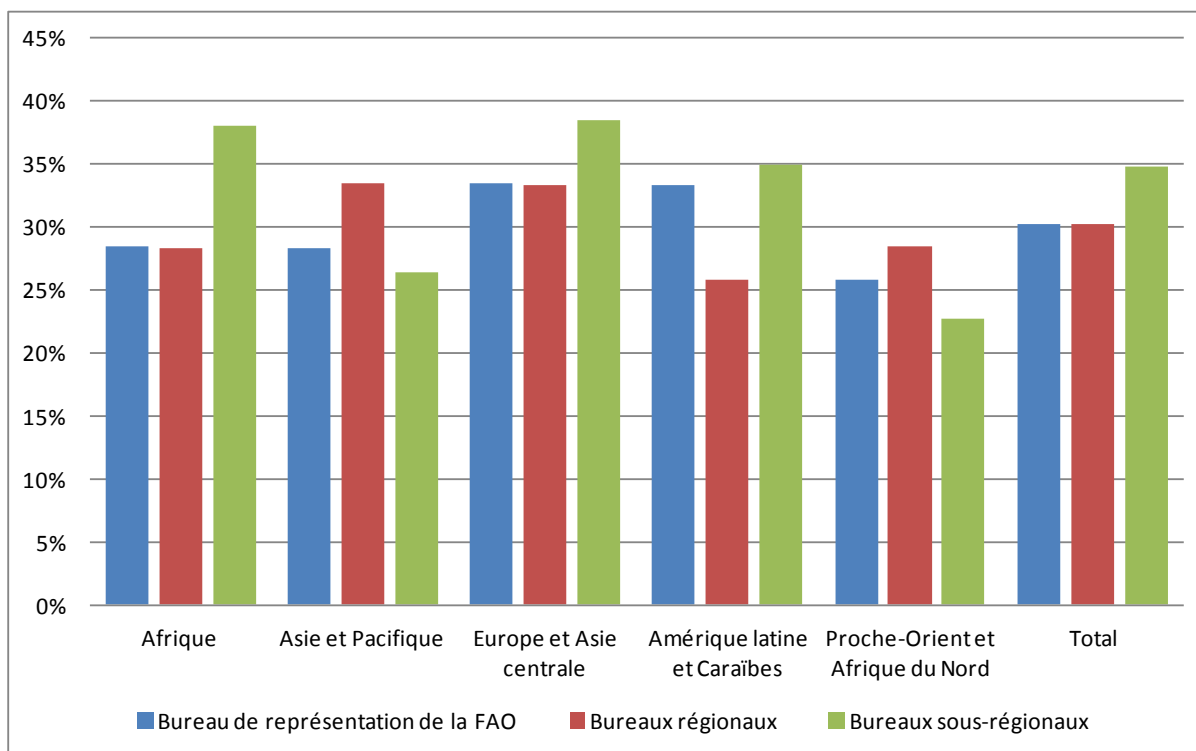
264. Toutefois, si l'on tient compte du nombre relatif de fonctionnaires dans chaque site, on constate que c'est le personnel du Siège qui a accordé la plus grande fraction de temps aux services d'appui technique (55 pour cent du total – voir la figure 17), suivi des bureaux sous-régionaux (18 pour cent), des bureaux régionaux (17 pour cent) et des bureaux de représentation de la FAO (10 pour cent).

Figure 17. Fourniture de services d'appui technique par les fonctionnaires du cadre organique, 2010-2011



265. La figure 18 présente la distribution régionale. Elle montre que, pour ce qui est du temps dévolu à ces services par le personnel, les pourcentages les plus élevés (plus de 35 pour cent) ont été enregistrés dans les bureaux sous-régionaux pour l'Afrique, l'Europe et l'Asie centrale, et l'Amérique latine et les Caraïbes. Cependant, les fonctionnaires du cadre organique de tous les bureaux décentralisés à l'exception du bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord ont consacré plus de 25 pour cent de leur temps aux services d'appui technique en 2010-2011.

Figure 18. Pourcentage du temps de travail du personnel du cadre organique consacré à l'appui au programme de terrain, 2010-2011



Soutien administratif et opérationnel (SAO)

266. Les coûts du soutien administratif et opérationnel correspondent aux coûts indirects variables encourus pour l'exécution des projets au titre du Programme ordinaire¹⁶. Leur gestion a continué de s'améliorer: le taux de recouvrement y afférent a augmenté sur les budgets des projets et leur part baisse dans le coût total de ces derniers. Néanmoins, même si les perspectives sont favorables, de nouvelles mesures s'imposent pour relever la part recouvrée sur les budgets de projet.

267. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, les coûts du soutien administratif et opérationnel se sont établis au total à 163,2 millions d'USD, soit 19,1 millions d'USD de plus qu'en 2008-2009 (voir la figure 19). En 2010-2011, 84,4 pour cent de cette somme ont été recouverts sur les budgets de projet, une hausse de 20 pour cent depuis 2006-2007.

¹⁶ Les apports directs de projet sont définis ci-après: le recrutement, la mise au courant et le soutien administratif du personnel affecté aux projets; l'affectation et le soutien administratif des boursiers et la formulation de plans d'étude; la sélection et l'achat de fournitures et de matériel; la préparation et la formalisation des contrats; la préparation, le suivi et la révision des budgets et le contrôle des dépenses des projets; le recouvrement, le dépôt et les sorties de fonds; la tenue des comptes du projet, l'établissement de rapports financiers et les vérifications internes et externes; la localisation et la recommandation de personnel qualifié; l'accompagnement et la supervision de l'exécution des projets (FC 93/4).

Figure 19. Coûts du soutien administratif et opérationnel et importance des remboursements reçus des budgets de projet (programme de terrain et autres activités financées à titre extrabudgétaire)

	2006-2007 (en millions d'USD)	2008-2009 (en millions d'USD)	2010-2011 (en millions d'USD)
Coût du soutien administratif et opérationnel (SAO)	122,9	144,1	163,2
Remboursements ⁽¹⁾	78,9	106,9	137,8
Montant non recouvré des coûts du soutien	44,0	37,2	25,4
Pourcentage net des coûts recouverts	64,2%	74,2%	84,4%

Note: (1) Y compris le SAO en tant que coûts directs recouverts.

268. De surcroît, même si le coût du soutien administratif et opérationnel a augmenté en valeur absolue, il a continué de baisser en valeur relative, c'est-à-dire par rapport au total des dépenses de projet (voir la figure 20). En 2006-2007, il représentait 13,7 pour cent des projets exécutés nets. En 2010-2011, ce chiffre était passé à 9,6 pour cent.

Figure 20. Coûts du soutien administratif et opérationnel par rapport aux dépenses de projet

	2006-2007 (en millions d'USD)	2008-2009 (en millions d'USD)	2010-2011 (en millions d'USD)
Total des projets exécutés: PCT, PSSA et fonds extrabudgétaires	898.3	1 226.9	1 706.8
Coûts opérationnels d'urgence	21.4	29.1	32.0
Autres coûts de SAO	101.5	115.0	131.2
Total des coûts de SAO	122.9	144.1	163.2
Coûts totaux de SAO en pourcentage du total exécuté	13.7%	11.8%	9.6%

Note: Ces chiffres tiennent compte de l'écart constaté dans les dépenses de personnel après application aux dépenses réelles du taux budgétaire de change entre l'euro et le dollar des États-Unis. Les coûts ont été retraités pour inclure les coûts indirects supplémentaires.

269. Trois facteurs ont contribué aux tendances ci-décrites: les économies d'échelle tirées de la hausse des dépenses de projet; l'efficacité accrue des processus internes; et la plus grande vigilance du personnel et de l'encadrement à l'égard des coûts.

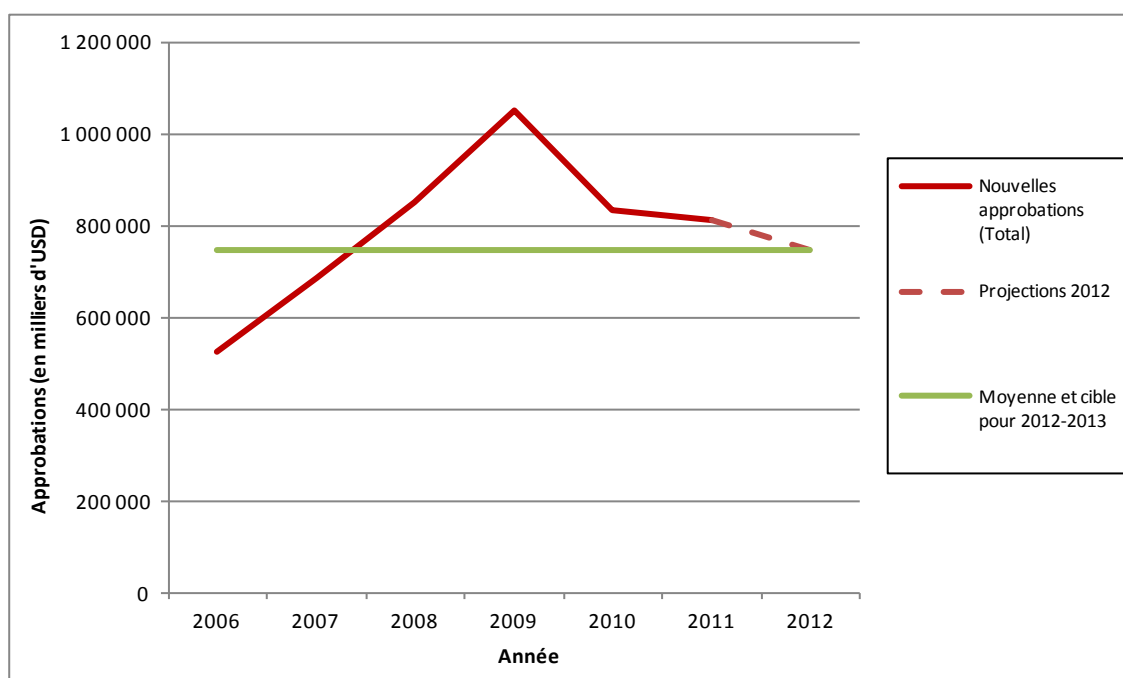
Mobilisation des ressources

- Les accords de financement extrabudgétaire signés durant l'exercice biennal représentent 1,65 milliard d'USD. Ils se situent au-dessus de la moyenne depuis 2006.
- Une nouvelle stratégie a été élaborée au vu de l'assombrissement des perspectives de mobilisation des ressources.
- Des outils, notamment des formations, ont été élaborés afin de renforcer la capacité du personnel de la FAO à obtenir des financements, en particulier sur le terrain.

270. Pour exécuter son programme de travail, la FAO est fortement tributaire des fonds mobilisés en sus des quotes-parts. Mais, au cours de l'exercice biennal passé, les pays à économie avancée, principale source de financement complémentaire, n'ont connu qu'une faible croissance. Dans ce contexte, les organisations ayant leur siège à Rome ont averti que les contraintes budgétaires et la poursuite des difficultés économiques dans le monde développé pourraient avoir de graves répercussions sur la lutte contre la faim et la malnutrition.

271. Pourtant, au cours de l'exercice biennal 2010-2011, la FAO a signé, c'est-à-dire, mobilisé, 1,648 milliard d'USD d'accords de financement. Ce chiffre est supérieur à la moyenne des fonds mobilisés depuis 2006 (voir la figure 21 ci-dessous), alors même que celle-ci est fortement influencée par les financements exceptionnels apportés en 2009 par la Commission européenne par l'intermédiaire de la Facilité alimentaire de l'UE.

Figure 21. Valeur des accords de financement signés dans la période 2006-2011 (chiffres de décembre 2011) et projections pour 2012



Les ressources mobilisées en 2011 sont supérieures à la moyenne à moyen terme.

272. Depuis 2009, la valeur totale des contributions extrabudgétaires mobilisées a chuté en glissement annuel. Cette tendance générale à la baisse met en exergue la dépendance de la FAO à l'égard des bailleurs de fonds traditionnels. Même si l'Organisation a diversifié ses sources de financement extrabudgétaire, qui sont plus de 120, elle se procure aujourd'hui encore une large part de ses ressources auprès des partenaires habituels que sont, par exemple, l'Amérique du Nord, l'Australie, l'Europe, le Japon et les fonds multilatéraux. C'est ainsi qu'en 2010-2011, les vingt principaux bailleurs ont représenté 89 pour cent de l'ensemble des contributions volontaires (38 pour cent pour les quatre premiers).

273. Au cours du dernier exercice biennal, les bailleurs de fonds ont insisté de manière toujours plus pressante sur la nécessité, pour la FAO, de démontrer son souci d'optimisation des ressources et de parvenir à des résultats concrets dans les pays. Dans le même ordre d'idées, ils sont de plus en plus nombreux à décentraliser les décisions de financement au niveau national. La capacité de la FAO à

mobiliser ces ressources dépendra de la dynamique engagée par l'intermédiaire des cadres de programme de pays.

274. Maintenir et accroître les contributions volontaires des bailleurs de fonds traditionnels nécessitera donc de donner une forte impulsion au niveau national, mais également de disposer de programmes de pays qui soient ciblés et atteignent des objectifs de développement. L'Organisation doit de surcroît veiller à ce que les produits escomptés au niveau mondial aient une incidence positive à l'échelle des pays, et en apporter la preuve.

275. Enfin, il y a lieu de noter qu'une fraction importante des contributions volontaires demeure imprévisible. Quelque 50 pour cent de ces sommes sont affectés aux situations d'urgence, pour lesquelles il est évidemment difficile d'établir des prévisions précises. En outre, il deviendra sans doute plus difficile encore de prévoir les contributions volontaires, compte tenu de la tendance à la décentralisation des décisions au niveau des pays.

Figure 22. Ressources mobilisées - Vingt premiers bailleurs de fonds de la FAO entre 2008 et 2011 (en milliers d'USD, données de décembre 2011)

Bailleurs de fonds	2008 (en milliers d'USD)	2009 (en milliers d'USD)	Total 2008-09 (en milliers d'USD)	2010 (en milliers d'USD)	2011 (en milliers d'USD)	Total 2010-11 (en milliers d'USD)
Union européenne	104 215	408 940	513 155	114 072	147 552	261 624
<i>(dont Facilité alimentaire de l'UE)</i>	0	293 437	293 437	20 999	15 413	36 412
États-Unis	71 655	49 507	121 162	109 707	66 669	176 376
Espagne	60 063	131 786	191 849	73 514	21 732	95 246
UNOCHA	45 505	31 855	77 360	54 411	39 284	93 695
Italie	40 525	41 160	81 685	32 664	22 798	55 462
Fonds donateur administré par le PNUD	36 193	27 274	63 467	31 764	37 678	69 442
Japon	9 462	12 524	21 986	48 931	37 684	86 615
Belgique	15 043	22 264	37 307	26 697	19 720	46 417
Suède	37 406	12 651	50 057	19 241	12 027	31 268
Canada	7 344	1 005	8 349	7 612	59 820	67 432
FEM	4 100	15 867	19 967	18 018	31 492	49 510
Allemagne	9 833	14 718	24 551	20 868	6 999	27 867
Norvège	16 217	21 345	37 562	13 019	1 396	14 415
Fonds commun pour l'action humanitaire au Soudan	16 958	10 276	27 234	17 483	7 020	24 503
Royaume-Uni	10 845	2 630	13 475	23 522	13 885	37 407
Pays-Bas	15 409	17 674	33 083	8 640	3 017	11 657
Australie	1 057	6 672	7 729	9 595	14 034	23 629
PNUD	7 015	11 114	18 129	5 838	6 325	12 163
Fonds multilatéraux	213 034	39 158	252 192	71 601	50 379	121 980
<i>(dont financements du Mécanisme d'appui au programme multipartenaires - FMM)</i>	0	0	0	23 739	1 253	24 992
Projets du Fonds fiduciaire unilatéral	59 464	55 394	114 858	49 282	108 022	157 304
Autres bailleurs de fonds	71 548	121 140	192 688	78 659	105 645	184 304
Total des fonds approuvés	852 892	1 054 956	1 907 848	835 137	813 179	1 648 316

La FAO a mobilisé 1,6 milliard d'USD en 2010-2011. Comme lors des précédents exercices biennaux, l'Union européenne, les États-Unis et l'Espagne ont été les principaux donateurs.

Stratégie adoptée par la FAO face à ces tendances

276. En 2010-2011, face à l'incertitude de la période et aux difficultés rencontrées pour mobiliser des ressources, la FAO a adopté un certain nombre de mesures. Elle a ainsi lancé une nouvelle stratégie de mobilisation et de gestion des ressources, consolidé ses partenariats avec les donateurs habituels en nouant parallèlement des relations avec de nouveaux partenaires, lancé une initiative sur les domaines d'action prioritaires pour faire le lien entre le travail réalisé à l'échelle mondiale et nationale, et renforcé les capacités de mobilisation des ressources dans toute l'Organisation, l'accent étant mis sur les bureaux décentralisés.

Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources de la FAO

277. En octobre 2011, les organes directeurs de la FAO ont approuvé sa nouvelle Stratégie de mobilisation et de gestion des ressources. Celle-ci met l'accent sur l'établissement de partenariats basés sur la confiance et la responsabilité mutuelles. Elle vise à faire en sorte que les contributions volontaires qui soutiennent pleinement les réalisations de la FAO soient plus substantielles et prévisibles. Elle s'attachera en particulier à consolider, diversifier et élargir les partenariats de la FAO en matière de ressources; à faire connaître davantage les secteurs prioritaires et les besoins en ressources de la FAO; à promouvoir une capacité accrue de mobilisation des ressources à travers l'Organisation; et à faire en sorte que celles-ci soient gérées efficacement et que les résultats soient rapportés aux organes directeurs et aux partenaires extérieurs.

Renforcement du partenariat avec les donateurs habituels et élargissement de la base de ressources

278. La plupart des financements extrabudgétaires proviennent d'une base étroite de partenaires traditionnels. Afin de nouer avec eux une collaboration plus efficace sur le plan stratégique et pour améliorer la prévisibilité des flux de financement, la FAO a lancé le Mécanisme d'appui aux programmes multipartenaires. Les contributions volontaires apportées par son intermédiaire ne sont plus liées à un programme ou un projet spécifique mais concourent au budget global de la FAO. Selon le bailleur de fonds concerné, celles-ci sont soit non affectées, soit associées indirectement aux objectifs fonctionnels ou stratégiques. La Suède et les Pays-Bas ont été les premiers partenaires à employer ce mécanisme, avec des contributions s'élevant à 26 millions d'USD à utiliser jusqu'en 2013.

279. Dans le même temps, la FAO a pris plusieurs mesures pour diversifier sa base de ressources. C'est ainsi qu'elle a noué de nouveaux partenariats avec le Brésil, la Chine, l'Estonie, la Roumanie, la Russie et la Turquie, et s'est également efforcée, avec de bons résultats, d'approfondir ses liens avec les Fonds fiduciaires unilatéraux¹⁷, les fonds multilatéraux, les programmes conjoints des Nations Unies et les plans de coopération Sud-Sud. S'agissant des Fonds fiduciaires unilatéraux, les principaux bailleurs ont été l'Afghanistan (presque 33 millions d'USD), le Brésil (12 millions d'USD), le Honduras (11 millions d'USD) et la Lybie (9 millions d'USD).

Lancement des domaines d'action prioritaires

280. Les domaines d'action prioritaires sont apparus dans le Plan à moyen terme 2010-2013 en tant qu'outil de communication pour soutenir l'Organisation dans la mobilisation des ressources. Il s'agit d'aider les pays à appliquer aux niveaux national et régional les enseignements, recommandations et bonnes pratiques mis en évidence par les travaux normatifs mondiaux de la FAO et, partant, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle et la gestion durable des ressources naturelles. À ce jour, la FAO a, à l'échelle mondiale, mobilisé plus de 40 millions d'USD au titre de cette initiative.

Renforcement des capacités de mobilisation de ressources des bureaux décentralisés

281. La décentralisation des décisions de financement vers le niveau national impose de nouvelles exigences aux bureaux régionaux et de pays de la FAO. C'est ainsi que les bureaux décentralisés

¹⁷ Projets d'assistance technique financés par les pays bénéficiaires eux-mêmes, sur leurs ressources nationales, ou par des prêts, crédits et subventions d'institutions financières internationales.

devraient désormais jouer un rôle croissant dans la mobilisation des ressources aussi bien que dans la mise en œuvre des activités. En réponse à ces évolutions, la FAO élabore actuellement pour ses bureaux régionaux et sous-régionaux des stratégies décrivant en détail la manière dont les ressources seront mobilisées au niveau local et les modalités du soutien qui sera apporté aux bureaux de pays pour les gérer aussi efficacement que possible. Cette orientation dessine une approche intégrée englobant l'établissement des priorités des pays, les plans de travail et cycle de projets nationaux, ainsi que le processus de mobilisation proprement dit.

282. De surcroît, la FAO a établi un guide sur la mobilisation des ressources à l'intention du personnel, élaboré des modules de formation sur les modalités de collaboration avec l'Union européenne et les Fonds fiduciaires unilatéraux, mis en ligne un site web officiel sur la mobilisation des ressources afin de faciliter l'échange d'informations et lancé l'outil de cartographie de l'aide au développement agricole (ADAM). ADAM utilise des informations de la base de données du Comité d'aide au développement de l'OCDE en vue d'aider les utilisateurs à déterminer l'avantage comparatif de la FAO, harmoniser leurs priorités et formuler des stratégies de mobilisation des ressources.

La mobilisation des ressources en action: l'outil de cartographie de l'aide au développement agricole (ADAM)

Depuis son lancement au cours du dernier exercice biennal, l'outil ADAM offre au personnel de la FAO une plate-forme exhaustive permettant pour la première fois d'évaluer les bailleurs de fonds potentiels. ADAM met en rapport des données issues de sources extérieures – telles que la base de données de l'OCDE sur les dépenses des bailleurs de fonds – et celles des bases internes de la FAO sur les priorités convenues entre la FAO et les gouvernements et celles des partenaires fournisseurs de ressources.

Les données ainsi produites ont permis de trouver des partenaires potentiels dans des domaines prioritaires souffrant de carences de financement. En Gambie, par exemple, des fonctionnaires de la FAO ont pu identifier par le moyen d'ADAM des partenaires potentiels de l'activité nationale dont ils n'avaient pas connaissance. Cela permettra à l'Organisation d'obtenir dans les années à venir des financements plus prévisibles pour son programme de travail dans le pays. Les homologues des ministères gambiens ont de surcroît indiqué combien cet outil leur était utile dans leurs recherches de financement pour le programme national d'investissement agricole, d'une valeur de 300 millions d'USD.

Perspectives et enseignements

283. L'analyse interne et les discussions préliminaires avec les bailleurs de fonds traditionnels indiquent que, selon une estimation prudente, les contributions volontaires s'établiraient à 750 millions d'USD en 2012 et 1,5 milliard d'USD pour l'exercice biennal. Il se peut néanmoins que ces prévisions soient trop optimistes: la poursuite des turbulences économiques et l'incertitude observée sur le marché mondial risquent de réduire l'aide au développement et constituent donc une lourde menace.

284. Pour relever ces défis, la FAO devra en premier lieu mieux cibler ses activités et répondre plus étroitement aux attentes des parties prenantes sur le plan des modalités d'action choisies, des résultats recherchés, mais aussi des grandes procédures de gestion eu égard, en particulier, à la recherche de l'efficacité, aux rapports sur les résultats de l'Organisation, à la coordination mondiale et régionale et au partage des informations. Deuxièmement, la FAO devra faire fond sur les succès obtenus au cours de l'exercice biennal par sa stratégie de mobilisation et de gestion des ressources. Il s'agit en particulier:

- a) de s'adapter à la transformation du paysage dans lequel évoluent les bailleurs de fonds, de collaborer plus étroitement avec les nouveaux partenaires et d'investir dans l'élargissement des partenariats existants avec le secteur privé et les fondations, et
- b) d'améliorer la gestion interne de la mobilisation des ressources en clarifiant les rôles et les responsabilités, en établissant des procédures transparentes et solides et en élaborant un programme et budget intégré recouvrant toutes les activités quelles que soient leurs sources de financement.

Dépenses d'équipement

285. La résolution 10/2003 de la Conférence a créé ce dispositif pour intégrer la planification des dépenses d'équipement dans le cadre budgétaire et financier de la FAO. Le PTB 2010-2011 prend en compte les ressources nécessaires dans sept domaines: a) Infrastructures de base pour les TIC ; b) Applications administratives de l'Organisation; c) Applications techniques de l'Organisation ; d) Système de gestion des documents et contenus électroniques; e) Normes comptables internationales pour le secteur public (y compris Système de comptabilité de terrain); f) Systèmes d'informations de gestion; g) Cadre de gestion des ressources humaines de soutien.

Progrès accomplis dans la mise en œuvre

Infrastructures de base pour les TIC

286. Cinquante-huit bureaux décentralisés ont été équipés de nouveaux serveurs de fichiers et de courrier électronique, offrant une plus grande stabilité et de meilleures capacités de sauvegarde et de stockage. Un environnement d'hébergement de serveurs fondé sur un système flexible d'informatique en nuages a également été lancé avec succès. Plus de 100 systèmes ont migré vers cette nouvelle plateforme, qui fournit à toute l'Organisation un hébergement plus efficace et un meilleur rapport coût-efficacité.

287. Au Siège, l'ensemble des comptes de messagerie électronique et des services de gestion de fichiers et d'impression a été transféré vers un système centralisé à forte disponibilité, ce qui a permis à tous les départements d'augmenter la taille de leurs boîtes de réception et de doubler l'espace de stockage de fichiers. L'infrastructure centrale de routage du courrier électronique a elle aussi été modernisée notamment en y introduisant un système moderne permettant de bloquer chaque jour environ 750 000 messages indésirables. Un système interne de diffusion sur l'Internet a en outre été mis en place avec succès et fournit au personnel des services multilingues en flux continu. Les moyens ont, enfin, été renforcés pour assurer la restauration des systèmes en cas de catastrophe informatique.

Applications administratives de l'Organisation

288. Au cours de l'exercice biennal, des améliorations ont continué d'être apportées aux différents sous-systèmes qui composent le système de planification des ressources de la FAO. Un grand nombre de modifications et d'améliorations ont notamment visé à s'assurer que les procédures de la FAO soient mises en œuvre de manière efficace et efficiente, en faisant appel à un portefeuille de systèmes consolidé et moderne. C'est ainsi par exemple qu'ont été ajoutées les fonctionnalités nécessaires pour mener à bien le cycle de gestion des performances et lancer le système de recrutement électronique (iRecruitment).

289. Durant la période, l'Organisation a également mené des activités visant à améliorer l'environnement de planification des ressources et à mettre en place une architecture de référence, dans la perspective du projet sur le système mondial de gestion des ressources, lequel prévoit l'adoption des normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) ainsi que le remplacement du système de comptabilité de terrain et du système de voyages Atlas.

Applications techniques de l'Organisation

290. Des infrastructures matérielles évolutives ont été déployées pour répondre aux besoins du référentiel de données techniques et de l'entrepôt de données statistiques. Le « portail unique » data.fao.org, qui peut déjà être consulté dans l'Organisation, sera mis à disposition du public début 2012. La plus grande partie des départements techniques y ont contribué et il renferme aujourd'hui 356 millions d'informations statistiques. Réunir ainsi les données souligne davantage encore la nécessité de les harmoniser et de veiller à leur qualité. Dans le même temps, des normes statistiques, des méthodes numériques, des flux de production et des directives ont été établis au titre du système statistique opérationnel (Statistical Working System, SMS), en vue de l'appliquer à la production agricole et au bilan alimentaire en 2012-2013.

Système de gestion des documents et contenus électroniques

291. L'objectif du projet de système de gestion des contenus est de parvenir, à l'échelle de la FAO, à un service unique de diffusion sur l'Internet. Les avancées sont satisfaisantes: de 2010 à 2011, la part des pages consultées sur www.fao.org qui ont été traitées par ce service est passée de 23 pour cent à 59 pour cent, tandis que l'environnement de webdiffusion « maison », dit de gestion distribuée du site Internet, va être bientôt supprimé, ce qui permettra d'éviter les doublons.

292. De nouveaux bureaux peuvent désormais utiliser le système de gestion des documents et des flux de production. Comme celui-ci recouvre un large éventail de types de documents et de contenus, cette évolution favorise une collaboration et des communications efficaces et efficaces. La technologie du système devenant obsolète, elle a été modernisée. Elle est désormais commune à toutes les applications de gestion documentaire y compris le nouveau système de gestion des archives de l'Organisation.

Système mondial de gestion des ressources

293. Durant l'année 2010, plusieurs projets ont été conduits de sorte à tirer parti des synergies dans différentes activités (gestion, conception, développement, tests, communication et formation): projet d'introduction des normes IPSAS (dont le remplacement du système de comptabilité de terrain), passage à la version 12 du logiciel Oracle de planification des ressources, installation d'une nouvelle application de voyages et retrait de l'ancien système ATLAS. Cette nouvelle approche a permis au projet IPSAS d'exploiter les nouvelles fonctionnalités de la version 12 d'Oracle, tout en évitant à l'Organisation d'avoir recours à une version de son ERP pour laquelle aucune assistance technique ne sera disponible en 2013. Elle a également contribué à ce que les avantages opérationnels et les améliorations de procédures soient envisagés de manière plus globale, en élargissant en particulier la portée du programme à tous les processus couverts par certaines fonctionnalités types – achats, processus de ressources humaines hors-personnel, par exemple –, sur tous les sites de la FAO.

294. Le programme a adopté une démarche plus cohérente sur le plan de la structure de gestion et d'exécution. Un Bureau de gestion de programme a été créé pour exploiter les synergies et il est devenu pleinement opérationnel durant l'année 2011. Il traite l'ensemble des questions ayant trait à l'administration, au suivi des budgets, à la gestion des bureaux, au recrutement et aux achats. Une équipe d'assurance qualité a été formée pour coordonner les activités de test en 2012-2013.

295. Du côté de l'exécution, le programme a été restructuré autour d'équipes chargées de la réalisation de certains produits: questions techniques, intégration, infrastructures et systèmes d'information de gestion, IPSAS (hors système), activités de terrain, achats, comptes créditeurs, comptes débiteurs, gestion des liquidités, immobilisations, grand livre, recrutement des ressources humaines, gestion des postes, perfectionnement du personnel, système de gestion et d'évaluation de la performance (PEMS), services au personnel et aux ressources humaines hors personnel, paie.

Systèmes d'informations de gestion

296. De premières mesures ont été prises durant l'exercice biennal 2010-2011 en vue de créer un système intégré d'informations de gestion pour la FAO. Dans le cadre de ce projet, un large éventail de produits a été défini, de sorte que les bureaux décentralisés et ceux du Siège de la FAO travaillent de manière plus efficiente et efficace: rapports et analyses sur les ressources humaines, établissement automatique de rapport financiers à l'intention des bureaux de terrain et de projets, dispositifs de suivi des contributions du programme ordinaire, gestion des achats, et mécanisme de suivi du Plan d'action immédiate.

Cadre de gestion des ressources humaines de soutien

297. En 2010-2011, de nombreuses améliorations et modifications ont été apportées aux applications de ressources humaines du système Oracle de la FAO (s'agissant notamment du recrutement informatisé et de la gestion de l'apprentissage, des postes et de la performance). Des activités et petits projets complémentaires ont été lancés pour analyser, concevoir et tester des solutions visant à résoudre les problèmes d'intégration, améliorer l'interaction de l'utilisateur avec les applications d'ERP de la FAO et réduire les opérations manuelles. En ce qui concerne les fichiers de candidats, plusieurs activités de conception, de développement et de test ont été conduites en 2010. L'outil de recherche de candidats (iRoster Search) a été lancé au dernier trimestre 2011 parallèlement à une série de formations au recrutement électronique.

Dispositif pour les dépenses de sécurité

298. Le dispositif pour les dépenses de sécurité a été approuvé par la Conférence de la FAO en novembre 2005. Le budget et les dépenses destinés à la protection du personnel et des biens au Siège et sur le terrain sont définis dans le PTB 2012-2011 au Chapitre 18 (Dépenses de sécurité), et sont gérés par le Service de la sécurité.

299. La FAO a adopté, avec les autres entités des Nations Unies, une approche commune sur la définition et l'adoption des politiques et services de sécurité. Le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) approuve la modalité Gestion des risques sécuritaires et le budget du Département de la sûreté et de la sécurité, qui est ensuite réparti sur l'ensemble du système des Nations Unies. Au niveau des régions et des pays, des conseillers pour les questions de sécurité apportent aux entités du système des Nations Unies un soutien sur les méthodes de réduction des risques identifiés et sur les mesures d'atténuation.

300. Au cours de l'exercice biennal, le directeur général a continué d'assumer les fonctions de Responsable désigné de l'ONU pour les questions de sécurité en Italie et préside le Groupe chargé de la gestion des mesures de sécurité, conformément aux arrangements bilatéraux particuliers conclus avec le Département de la sûreté et de la sécurité. À cet égard, la FAO s'est efforcée de veiller à ce que les besoins de ses bureaux décentralisés soient dûment considérés par les conseillers des Nations Unies pour les questions de sécurité, et s'est activement impliquée dans l'élaboration et l'application des politiques de sécurité de l'ONU, en participant à différents mécanismes de liaison interinstitutions.

Sécurité au Siège

301. En 2010-2011, le travail de routine a inclus le filtrage et l'octroi d'une autorisation d'accès à près de 250 personnes par jour et le traitement de plus de 60 000 cartes d'entrée par an. Par ailleurs, les services de sécurité ont dû gérer deux manifestations majeures qui ont rassemblé un grand nombre de chefs d'État et de gouvernement.

302. Le service de sécurité a modernisé les systèmes d'alarme anti-incendie et anti-intrusion et les caméras de télévision en circuit fermé et installé de nouveaux enregistreurs numériques et dispositifs

radio. De nouvelles politiques de contrôle d'accès applicables aux personnes et aux véhicules ont été élaborées en 2008-2009 et étaient progressivement appliquées en 2010-2011 (y compris la construction du Pavillon des visiteurs).

Sécurité sur le terrain

303. Le taux de conformité des bureaux décentralisés de la FAO avec les normes de sécurité des Nations Unies est passé de 75 pour cent en 2008-2009 à plus de 85 pour cent en 2010-2011. On est parvenu à ce résultat en améliorant la coordination et les services de conseil sur le terrain et en finançant l'achat de services et de matériel de sécurité. En collaboration avec les agents responsables de la sécurité détachés par les Nations Unies, le service de sécurité de la FAO a cartographié les risques auxquels sont exposés les bureaux décentralisés et recensé les mesures d'atténuation propres aux bureaux et au personnel de l'Organisation.

304. Il sera plus complexe et coûteux de respecter les normes de sécurité des Nations Unies dans les 15 pour cent de bureaux restants. Le plus souvent, il sera nécessaire pour cela de déménager dans de nouveaux locaux. À cet égard, la FAO est largement tributaire du degré de coopération des autorités gouvernementales du pays hôte. Le service de sécurité de la FAO a également supervisé la réaffectation du personnel de quatre sites – trois en Afrique du Nord et un en Asie –, rendue nécessaire par les troubles civils ou des catastrophes naturelles.

305. La FAO se conforme pleinement au principe clé du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies qui consiste, dans les régions dangereuses ou instables, à déterminer les moyens nécessaires pour rester, plutôt qu'à chercher quand partir. Elle a diffusé une nouvelle politique de sécurité sur le terrain, destinée à clarifier les responsabilités de toutes les parties prenantes, et va élaborer des directives pour appliquer ce principe en toute sécurité.

306. La FAO a également détaché des spécialistes de la sécurité dans ses bureaux décentralisés afin d'apporter aux responsables de l'Organisation une aide directe et des conseils, de coopérer avec le personnel de sécurité de la FAO et des Nations Unies et d'évaluer si les sites de la FAO respectent bien les normes de sécurité des Nations Unies. En 2011, la FAO a affecté à Islamabad un responsable de la sécurité recruté sur le plan international, chargé du Pakistan et de l'Afghanistan, tandis qu'un autre, basé au Kenya, a été recruté sur le plan national pour la Somalie. Ces deux agents travaillent en étroite collaboration avec les programmes de la FAO en vue de renforcer l'assistance à la sécurité et, partant, de rehausser le niveau d'efficacité. Des mesures préventives ont été prises, notamment en donnant la possibilité de répondre rapidement aux demandes formulées en matière de sécurité par les bureaux de représentation de la FAO et de suivre l'application des recommandations visant à améliorer la conformité avec les normes de sécurité des Nations Unies.

Perspectives et enseignements

307. L'Organisation renforce actuellement sa coopération avec les pays hôtes et les experts du Département de la sûreté et de la sécurité de l'ONU, et elle a légèrement accru la présence d'agents internationaux de sécurité dans les pays à haut risque. En 2012-2013, la FAO continuera de mettre en œuvre le Plan d'action visant à améliorer la sécurité, la sûreté et la gestion des crises à la FAO. L'objectif est d'intégrer pleinement la gestion des risques sécuritaires et l'appui à la sécurité aux activités programmatiques et opérationnelles de la FAO. La formation est, à cet égard, appelée à jouer un rôle important pour le personnel et en particulier les spécialistes de la sécurité, l'accent étant mis sur la sensibilisation, l'évaluation des risques, la protection contre les incendies et le contrôle de l'accès, en tenant dûment compte des besoins sur le terrain.

Figure 23. Dépenses de sécurité en 2010-2011

Q01: sécurité au Siège (Programme ordinaire)	(en milliers d'USD)
Ouvertures de crédits nettes	13 994
Recettes constatées d'avance	(70)
Programme de travail ajusté	14 064
Dépenses, au taux budgétaire	13 843
Écart(dépassement)/sous-utilisation	221
Total des ressources	14 064
Q02: sécurité sur le terrain (Programme ordinaire)	(en milliers d'USD)
Ouvertures de crédits nettes	9,498
Recettes constatées d'avance	(4,021)
Programme de travail ajusté	13,519
Dépenses, au taux budgétaire	8,112
Écart(dépassement)/sous-utilisation	1,386
Total des ressources	13,519

B. Engagée à s'améliorer

308. La FAO est une organisation apprenante. Pour être efficace, elle doit s'adapter en permanence à un environnement toujours plus incertain et développer les compétences qui lui permettront de faire face aux changements futurs. L'efficacité, l'efficacite et le souci du meilleur rapport qualite-prix sont des principes de plus en plus importants dans la mise en oeuvre de ses programmes et activites. Cette section du rapport aborde cinq initiatives transversales qui visent à s'assurer que la FAO est à même de relever les défis du XXIe siècle:

- Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO;
- recherche de gains d'efficience;
- fonds d'innovation;
- fonds multidisciplinaire;
- réduction de l'impact de l'Organisation sur l'environnement.

Plan d'action immédiate

- Le Plan d'action immédiate comporte 274 mesures pour le renouveau de la FAO. À la fin de l'exercice biennal, 221 d'entre elles avaient été menées à bien (81 pour cent).
- Le grand axe prioritaire qu'il reste à réaliser consiste à en déterminer les avantages et à en faire rapport.

309. Au cours de l'exercice biennal 2010-2011, l'Organisation s'est pleinement engagée dans l'exécution du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI), un train de réformes complet et ambitieux destiné à la préparer à s'adapter et à répondre aux besoins du XXI^e siècle.

310. Durant l'exercice biennal 2010-2011, l'objectif général du PAI a été de poursuivre la transformation de l'Organisation en une instance opérant selon les principes de la gestion axée sur les résultats, fondée sur les éléments clés que sont le fonctionnement dans l'unité, la réforme des ressources humaines et des systèmes administratifs et de gestion, activités étayées par un programme de changement de culture et de réforme des organes directeurs.

Progrès quantitatifs et état d'avancement des actions du PAI en 2010-2011

311. La figure ci-dessous présente des informations d'ordre quantitatif sur l'état d'avancement du PAI durant l'exercice biennal. En résumé, sur les 274 actions du PAI, 118 se sont terminées en 2009, 25 en 2010 et 78 en 2011, ce qui donne un total de 221 actions achevées. 53 actions devraient se poursuivre en 2012-2013¹⁸. Même s'il est encore trop tôt pour exploiter tous les avantages des nombreuses réformes en cours, certains bénéfices concrets commencent à apparaître au fur et à mesure de la mise en œuvre du PAI. En novembre 2011, dans le document CL143/10, la FAO a présenté au Conseil la vision de la réforme et les avantages qui en sont attendus.

¹⁸ Le document CL 143/10 (annexe web), présenté à la session de novembre 2011 du Conseil, explique brièvement pourquoi six actions du PAI ont enregistré des retards notables.

Figure 24. Progrès quantitatifs et degré d'application des mesures du PAI durant l'exercice biennal 2010-2011

Catégorie	Au 31 décembre 2009	Au 31 décembre 2010	Au 31 décembre 2011
Réalisée en 2009	118	118	118
Réalisée en 2010	-	25	25
Réalisée en 2011	-	-	78
Programme du PAI en 2010-2011	154	-	-
En bonne voie	-	102	41
Légers retards	-	15	1
Retards importants	-	0	9
Autres	-	12	0 ¹⁹
Suppression proposée	-	-	2
Total	272	272	274²⁰

Résultats financiers du PAI

312. Pour 2010-2011, le budget-programme brut du PAI se montait à 44,91 millions d'USD. À la fin décembre 2011, ses dépenses nettes pour 2010-2011 se sont élevées à 40,43 millions d'USD, d'où un solde non dépensé de 4,476 millions d'USD. Le tableau ci-dessous présente le détail du budget et des dépenses de 2010-2011 pour chaque projet du PAI.

313. Comme l'a autorisé la Conférence dans sa résolution 5/2011 (C 2011/REP), l'intégralité du solde non dépensé des crédits 2010-2011, soit 4,476 millions d'USD, sera utilisé pour la mise en œuvre intégrale du PAI et notamment les coûts de l'investissement ponctuel y afférent devant être engagés pendant l'exercice budgétaire 2012-2013. Sur cette somme, 1,028 million d'USD sera ajouté aux coûts de l'investissement ponctuel en 2012. Les 3,448 millions d'USD restants seront imputés sur les coûts récurrents du PAI prévus au budget pour 2012-2013, lesquels seront ensuite utilisés pour contribuer aux gains d'efficacité en 2012-2013.

¹⁹ En 2011, la Direction a révisé les états du PAI en vue d'améliorer la définition des valeurs « En bonne voie », « Léger retard » et « Retards importants » et de reclasser les 12 actions dans la catégorie « Autres » au 31 décembre 2010.

²⁰ Comme l'indique le document CL 143/10 (annexe web), la Direction a introduit en 2011 deux nouvelles actions du PAI touchant à la communication relative à la réforme avec le personnel et avec les Membres, portant de 272 à 274 le total des actions du PAI.

Figure 25. Budget et dépenses du PAI en 2010-2011 (en millions d'USD)

	Budget prévu	Dépenses totales	Solde
Projet 1. Réforme des organes directeurs	3,350	3,109	0,241
Projet 2. Contrôle	0,300	0,244	0,056
Projet 3. Évaluation	1,100	1,046	0,054
Projet 4. Éthique	1,000	0,906	0,094
Projet 5. Réforme de la programmation, de la budgétisation et du suivi axé sur les résultats	0,900	0,365	0,535
Projet 6. Publication dans toutes les langues de l'Organisation	0,380	0,395	-0,015
Projet 7. Mobilisation et gestion des ressources	1,434	1,179	0,255
Projet 8. Programme de coopération technique	0,280	0,153	0,127
Projet 9. Décentralisation	0,390	0,360	0,030
Projet 10. Structure du Siège	0,630	0,637	-0,007
Projet 12. Partenariats	1,380	1,204	0,176
Projet 13. Achats	3,185	3,008	0,177
Projet 14. Voyages	0,300	0,124	0,176
Projet 15. Traduction et impression	0,200	0,153	0,047
Projet 16. Registres	2,400	2,530	-0,130
Projet 19. Réseaux de télécommunications connectant les bureaux décentralisés	5,145	4,695	0,450
Projet 20. Oracle R12	2,350	2,381	-0,031
Projet 21. Autres actions afférentes aux technologies de l'information	3,570	2,946	0,624
Projet 22. Gestion des risques de l'Organisation	0,700	0,477	0,223
Projet 23. Changement de culture	2,300	1,642	0,658
Projet 24. Système de gestion et d'évaluation de la performance	1,400	1,285	0,115
Projet 25. Cadre de compétence	2,143	2,057	0,086
Projet 26. Mobilité	1,650	2,200	-0,550
Projet 27. Autres actions afférentes aux ressources humaines	5,270	4,429	0,841
Projet 28. Suivi par la direction	2,853	2,721	0,132
Projet 29. Communication PAI	0,300	0,188	0,112
Total	44,910	40,434	4,476

Orientations relatives au PAI à partir de 2012

314. En 2012, la Direction va prendre des mesures dans trois grands domaines:
- a) une initiative relative à la concrétisation des avantages sera lancée pour recenser ceux qui découlent et ont découlé de l'exécution du programme du PAI et faire rapport à ce sujet;
 - b) les actions du PAI seront intégrées dans les activités des divisions et des départements de la FAO;
 - c) l'exécution des actions du PAI qui sont encore en suspens sera accélérée en 2012 afin que le plus grand nombre possible d'actions soit achevé avant fin 2012.

Gains d'efficience

- Les gains d'efficience de l'exercice biennal ont totalisé 37,5 millions d'USD, ce qui est conforme à la cible fixée. Près de la moitié tient à la déstratification des postes de Directeur.
- La cible d'économies ponctuelles a été atteinte (10,4 millions d'USD).

315. La Résolution 3/2009 de la Conférence a approuvé une ouverture de crédits budgétaires pour 2010-11 d'un montant de 1,0005 milliard d'USD, une fois déduits 12,4 millions d'USD de gains d'efficience supplémentaires non identifiés et 10,4 millions d'USD d'économies ponctuelles. Ces gains d'efficience et ces économies viennent s'ajouter aux 19,6 millions d'USD de gains d'efficience déjà planifiés dans le PTB 2010-2011 et aux 5,31 millions d'USD d'économies à réaliser au titre du Plan d'action immédiate pour le renouveau de la FAO (PAI). La Conférence a demandé au Directeur général de faire rapport au Comité financier sur les ajustements apportés au Programme de travail pour tenir compte des économies ponctuelles et gains d'efficience supplémentaires qui ne figuraient pas dans la structure par chapitre à ce moment-là.

316. Le Comité financier, à sa cent trente-deuxième session en avril 2010, a estimé que les gains d'efficience devaient se faire au niveau des divisions, au moyen d'initiatives sectorielles, ainsi que par des économies dans l'ensemble de l'Organisation. Il a invité le Secrétariat à veiller à préserver la qualité et l'efficacité des services assurés aux États Membres, conformément à la définition convenue en ce qui concerne les économies²¹. À sa cent trente-cinquième session, en octobre 2010, le Comité a examiné la répartition provisoire entre chapitres budgétaires des gains d'efficience et économies ponctuelles prévus, et un rapport d'étape a été adjoint au Rapport de synthèse de l'évaluation à mi-parcours 2010²².

317. La FAO a réalisé environ 37,5 millions d'USD d'économies récurrentes au cours de l'exercice biennal 2010-2011, dont 5,3 millions d'USD par l'intermédiaire des actions du PAI, montant tout à fait conforme à celui prévu dans le budget (37,3 millions d'USD). Ces économies ont été permises par les mesures prises au titre de cinq catégories de gains d'efficience.

318. **Diminution du coût des intrants** (économie estimée à 7,1 millions d'USD). Cette catégorie englobe les initiatives visant à réduire le coût des consultants, de l'informatique et des voyages ainsi que les frais médicaux. Par exemple, les frais de voyage ont été réduits grâce à un contrat de services d'un meilleur rapport coût-efficacité, des voyages organisés au plus tôt et des billets réservés à l'avance, ainsi que l'achat de billets d'avion auprès de compagnies low-cost ou directement en ligne. D'autres économies ont été réalisées grâce à des initiatives écologiques, comme celle visant à limiter les impressions. L'investissement dans la connectivité, la recherche systématique des fournisseurs de

²¹ CL 110/REP, paragraphe 24.

²² PC 106/7 – FC 138/6, paragraphes 36-43.

télécommunications offrant les tarifs les plus bas du marché et un recours accru à la téléconférence et à la vidéoconférence ont permis de faire des économies sur les dépenses de télécommunications.

319. **Rationalisation des processus de soutien administratif et opérationnel** (économie estimée à 6,7 millions d'USD). La FAO a engagé plusieurs initiatives dans ce domaine, destinées notamment à introduire un nouveau système de gestion des registres, à réduire les coûts de traduction et d'interprétation, à faire un meilleur usage des versions électroniques et en ligne des rapports, et à mieux cibler les destinataires des documents. La révision de la politique d'achats de l'Organisation, qui a pris effet en janvier 2010, a permis à la FAO de coopérer avec d'autres institutions des Nations Unies et de réaliser ainsi des économies sur 23 accords-cadres des Nations Unies en évitant les doublons dans les processus d'appel d'offre et les examens secondaires. Les trois organismes ayant leur siège à Rome ont créé une équipe conjointe pour les achats du Siège, ce qui leur a conféré un pouvoir accru sur le marché, avec des économies à la clé.

320. **La déstratification sélective des postes de directeur** au Siège a engendré des économies de quelque 18,5 millions d'USD en 2010-2011. Cette opération s'est traduite par la suppression de 40 postes de directeur au Siège depuis 2008 et par la suppression, le déclassement ou le réaménagement de plusieurs postes des services généraux associés à ces postes de directeur, ce qui représente, sur l'exercice biennal, une économie totale de 23,4 millions d'USD, dont un reliquat de 2,5 millions d'USD à réaliser en 2012-2013.

321. **L'ajustement progressif de la combinaison des ressources humaines** (économie estimée à 3,1 millions d'USD) a notamment consisté à déclasser certains postes, tels ceux libérés par un départ en retraite, et encourager le recours aux jeunes cadres. Ces ajustements sont gérés avec le plus grand soin afin d'offrir des évolutions de carrière au personnel, d'obtenir la combinaison personnel/ressources humaines hors personnel la mieux adaptée aux services à fournir, et de préserver le niveau critique de connaissances techniques institutionnelles et de capacités. En outre, la FAO a décidé en 2010 de geler les honoraires des consultants lors du renouvellement de leurs contrats et de baisser ceux des retraités des Nations Unies.

322. **Augmentation de la base de financement du Programme de travail en recourant à des ressources extrabudgétaires supplémentaires** (économie estimée à 2,1 millions d'USD). La FAO a réduit ses coûts par plusieurs moyens: i) remboursements du PAM et du FIDA au titre des services fournis par l'unité des visas de la FAO; ii) renforcement de la capacité à recouvrer les coûts de l'entretien et des services collectifs; iii) financement partagé des postes dans les cas où des ressources extrabudgétaires contribuent directement au Programme de travail; iv) examen et amélioration de la politique de recouvrement des coûts, y compris le suivi et le recouvrement dans les délais des recettes, v) recouvrement plus efficace des coûts imputables aux services d'appui technique rendus aux projets du PCT et des fonds fiduciaires, et vi) efforts de collaboration avec d'autres institutions pour la mobilisation de ressources extrabudgétaires.

Économies ponctuelles

323. La Conférence a précisé que l'économie ponctuelle de 10,4 millions d'USD devrait être réalisée au travers d'initiatives visant à faire des économies fortuites et ponctuelles au cours du seul exercice 2010-2011. En premier lieu et de façon exceptionnelle, la question des postes vacants a été réglée par le recours à une main d'œuvre temporaire recrutée sur une courte durée, ce qui s'est traduit par des économies ponctuelles et n'a pas compromis les résultats escomptés au titre du Programme de travail. D'autres économies ponctuelles ont été réalisées en réduisant les frais de voyages, en limitant la portée de réunions et de documents programmés, ou en les annulant, et en reportant d'autres dépenses de fonctionnement non obligatoires comme l'achat d'équipement.

Fonds d'innovation

- Vingt-trois projets innovants ont été financés par le Fonds.
- Ils ont permis d'obtenir des gains d'efficacité et de rendre les pratiques plus respectueuses de l'environnement.

324. Le Fonds d'innovation a été établi pour encourager des propositions créatives et de fournir des crédits de départ pour financer le développement et l'adoption d'idées nouvelles prometteuses, susceptibles de rendre l'Organisation plus efficace et efficiente. Ce Fonds sert de capital d'amorçage pour investir dans des mesures visant à réaliser des économies et accroître l'efficacité, et pour stimuler et récompenser les unités qui présentent des propositions innovantes et convaincantes. La FAO l'a doté de 1,4 million d'USD pour l'exercice biennal 2010-2011.

325. Le Fonds définit l'innovation comme l'introduction de méthodes de travail nouvelles, améliorées, qui:

- a) entraînent des **gains d'efficacité** en réduisant le coût des intrants, en rationalisant les processus d'appui administratif et opérationnel, en réorganisant les ressources humaines, en améliorant le recouvrement des coûts et en favorisant la déstratification; et/ou
- b) **renforcent l'efficacité** avec laquelle sont réalisés les produits du programme, parallèlement à la réduction du coût de ses intrants.

326. Les propositions mises en concurrence sont évaluées puis sélectionnées. Les innovations retenues devront produire des résultats, mesurés à l'aune d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

Recours au Fonds d'innovation en 2010-2011: faits et chiffres

327. Quarante propositions ont été soumises en 2010-2011. Vingt-trois, dont 8 de bureaux décentralisés, ont été sélectionnées pour financement. Il s'agissait de méthodes créatives et transversales destinées à décentraliser les flux de production, mobiliser des ressources et collecter des fonds, aider la FAO à s'acquitter de ses fonctions essentielles, mettre à niveau les technologies de l'information et de la communication, faciliter les partenariats interdisciplinaires et interdépartementaux et renforcer la fonction de ressources humaines de l'Organisation.

328. En 2011, le groupe consultatif du Fonds d'innovation a recensé plusieurs réussites notables et recommandé de leur donner une plus grande visibilité à l'échelle de l'Organisation. Une stratégie ciblée de communication sera élaborée en 2012 afin de s'assurer que les enseignements tirés de l'expérience soient diffusés et d'encourager tous les bureaux et départements de l'Organisation à adopter ces initiatives fructueuses.

329. Les exemples suivants sont autant d'innovations fécondes dont on pourrait s'inspirer en 2012-2013 et ultérieurement:

- **La structure de bureaux respectueuse de l'environnement** qui a été élaborée et mise en place par le bureau de pays de la FAO au Pérou. Ce projet a consisté à mettre en œuvre un plan « vert » composé de plusieurs volets –un programme de recyclage, un système de rationalisation de l'utilisation de l'eau et de l'électricité, et une campagne de sensibilisation –, l'objectif étant, dans une perspective de long terme, de réduire les coûts énergétiques et de protéger davantage l'environnement. La représentation de la FAO au Pérou a démontré qu'il est possible, avec un investissement limité (ici, 8 500 USD), de réaliser des économies récurrentes substantielles sur les coûts de l'électricité (10 %), de l'eau (30 %) et du papier (15 %)
- **Le projet d'automatisation de la mise au point d'outils de télé-enseignement pour les États Membres de la FAO** qu'a dirigé le Bureau de l'échange des connaissances, de la

recherche et de la vulgarisation. Il a consisté à mettre sur pied un système automatisé pour la création de séances interactives de formation, dont bénéficient aujourd'hui 160 000 usagers dans le monde. Ce nouveau système recouvre un large éventail de thématiques: sécurité alimentaire, Codex Alimentarius, droit à l'alimentation, évaluation de l'impact et ressources phylogénétiques. Il devrait réduire de 50 pour cent le temps nécessaire à la production de supports interactifs avec à la clé une économie de 75 000 USD par an. Ces économies sont vraisemblablement appelées à s'accroître au fil du temps compte tenu de la progression de la demande de télé-enseignement. Le projet comprend également un registre central des supports de formation (Learning Object Repository) pour gérer le contenu existant. Celui-ci devrait, selon la FAO, réduire de 10 pour cent le temps consacré à la gestion de contenu, d'où des économies supplémentaires de 15 000 USD par an.

- Le projet sur l'**usage des technologies mobiles dans les stratégies de communication, de promotion et de collecte de fonds de la FAO**. Le Département des forêts, à l'initiative du projet, a créé pour l'Année internationale de la forêt une application mobile destinée à faire connaître les travaux de la FAO sur ce thème à la nouvelle génération d'usagers de technologies mobiles. Elle permet de faire un don direct aux projets menés dans ce domaine à l'échelle nationale, dans le cadre du TeleFood. Elle donne au Département des forêts la possibilité de toucher potentiellement 120 millions d'usagers supplémentaires. En rationalisant et en décentralisant le processus de don, les applications mobiles pourraient fortement accroître le volume des contributions du grand public. Selon les estimations, le recours à de telles techniques directes de promotion plutôt qu'aux séances d'information traditionnelles devrait permettre au Département d'économiser plus de 10 000 USD par an.

Fonds multidisciplinaire

330. Le Fonds multidisciplinaire vise à renforcer la collaboration interdisciplinaire et interdépartementale en subventionnant les activités de collaboration et transversales au sein de la FAO.

331. La FAO l'a doté de 3,1 millions d'USD pour l'exercice biennal 2010-2011, somme affectée à des propositions dans sept axes: changement climatique; parité hommes-femmes et sécurité alimentaire; amélioration de la disponibilité et de la qualité des statistiques de la FAO; évaluation et maîtrise des risques prioritaires de biosécurité; renforcement des activités de politique générale relatives aux investissements agricoles nationaux; partage de connaissances et développement des capacités; marchés, considérés comme un moyen d'améliorer les moyens d'existence et de favoriser le développement rural.

332. Le retour d'expérience qualitatif indique que le Fonds multidisciplinaire est parvenu à promouvoir les activités transversales, à l'intérieur des objectifs fonctionnels et entre ceux-ci, aidant également la FAO à s'acquitter de ses fonctions essentielles. En sus des réalisations techniques, les financements apportés ont permis d'améliorer la collaboration et de favoriser le partage de connaissances et le travail d'équipe. Les bénéficiaires ont fait part de résultats notables: la collaboration plus étroite entre départements a rehaussé la qualité des statistiques cependant que le Fonds a favorisé les échanges de connaissances et amélioré les initiatives de parité hommes-femmes.

333. Voici quelques exemples d'activités ayant tiré profit du Fonds.

- a) **Amélioration de la qualité des statistiques grâce à une coordination plus étroite entre les unités techniques et statistiques de la FAO.** Les initiatives interdépartementales peuvent élargir la gamme de statistiques produites, de même que leur utilité. Le Fonds multidisciplinaire a servi à financer des activités intersectorielles qui ont permis de mettre à jour la base de données de la FAO, améliorant l'information sur le retard de croissance et la malnutrition; pour intégrer aux statistiques de production

et bilans alimentaires de la FAO des données spécialisées sur l'élevage et la nutrition, et pour soutenir la création d'un registre d'échange de données et de métadonnées standard dans le domaine des pêches.

- b) **Intégration de la question de l'égalité entre les sexes aux travaux de la FAO sur les pêches et l'aquaculture.** Un concours du Fonds a financé un atelier spécial sur les perspectives en matière d'égalité hommes-femmes dans l'action, la recherche et le développement pour les pêches et l'aquaculture, lequel s'est tenu à Shanghai (Chine) au lendemain du troisième colloque mondial sur l'égalité hommes femmes dans ce secteur. Des experts venus de la région Asie-Pacifique, d'Europe et d'Afrique, qui pour beaucoup avaient déjà participé au colloque mondial, sont intervenus. L'atelier a permis d'établir un programme d'action commun et de renforcer et élargir les réseaux existants sur ce thème, auxquels participent la FAO, des OIG, des ONG et des établissements universitaires. Il a également été l'occasion de faire le bilan sur l'intégration de la problématique hommes-femmes aux travaux de la FAO sur la gestion et le développement des pêches et de l'aquaculture, et de planifier des mesures à cet égard.

Mesures pour réduire l'impact de l'Organisation sur l'environnement

- Une stratégie de réduction des émissions a été élaborée pour 2012-2014. Elle prévoit une baisse de 4,8 pour cent par personne.
- Les émissions de CO₂ de l'Organisation ont baissé de 1 388 tonnes, soit la production annuelle de 270 automobiles.

334. Le niveau d'émissions de carbone produit par les activités de la FAO n'est pas anormal au vu de l'ampleur de son action et de l'importance de ses responsabilités, mais réduire l'empreinte carbonique de l'Organisation accroît les chances de réussite dans la lutte contre les changements climatiques et le développement d'une agriculture durable. La volonté de la FAO d'intégrer davantage de pratiques axées sur la durabilité vise également, en bout de chaîne, à améliorer l'efficacité, réduire les coûts et rendre l'Organisation plus efficace. Les efforts déployés à ce jour nous ont d'ores et déjà permis de devenir plus économes en énergie et de mieux gérer les ressources, notamment en ce qui concerne les déchets.

335. La FAO prend une part active au mouvement pour une Organisation des Nations Unies climatiquement neutre²³ et reste déterminée à mettre en œuvre à l'échelle de l'Organisation les pratiques de durabilité qu'il convient.

336. Réduire les émissions par un emploi plus efficace des ressources permet généralement de baisser les coûts à terme, aussi les mesures environnementales vont-elles de pair avec les gains d'efficacité et l'amélioration des résultats de l'Organisation. La FAO a engagé depuis plusieurs années des initiatives visant à renforcer la durabilité à l'intérieur de sa structure, essentiellement au Siège.

337. De nouvelles avancées ont été réalisées en ce domaine en 2010-2011:

- a) évaluation de l'empreinte carbone de toute l'Organisation (inventaire des émissions de gaz à effet de serre);
- b) élaboration d'une stratégie de réduction des émissions pour 2012-2014 (réduction de 4,8 pour cent par personne d'ici à 2014);

²³ Voir Nations Unies (2011, 3 31), *Ban Ki-Moon Welcomes New Report On Efforts to Green the UN*. Consulté le 31 mars 2011 sur le site Greening the Blue: http://www.greeningtheblue.org/sites/default/files/climate%20neutral%20UN%202011_web_0.pdf.

- c) depuis 2008, réduction de 60 pour cent des achats de bouteilles d'eau en plastique;
- d) mesures d'économie d'énergie au Siège, notamment par l'amélioration des systèmes de chauffage, de refroidissement et d'éclairage et par la sensibilisation du personnel (réduction de 1 100 tonnes des émissions de CO₂).
- e) La FAO a engagé d'autres initiatives à côté de ces efforts quotidiens en faveur de la durabilité. Les principaux axes de travail demeurent l'efficacité énergétique et la gestion des déchets.
- f) modernisation des moteurs et commandes des ascenseurs du Siège de la FAO (retour sur investissement en 3,3 ans; réduction de 288 tonnes par an des émissions de CO₂; séquestration du carbone par la culture de 7 400 arbres sur dix ans);
- g) amélioration des pratiques de recyclage et réduction des déchets;
- h) intensification de la collaboration avec les bureaux décentralisés dans l'échange de connaissances et les pratiques de durabilité; et
- i) mesures destinées à encourager le personnel à trier les déchets et à économiser l'énergie (réglage des thermostats et interruption des lumières).

Annexe 1: Sources des informations sur les performances

1. La direction ainsi que des fonctions indépendantes comme le Bureau de l'Inspecteur général et des partenaires extérieurs ont confirmé que la méthode de gestion de la FAO axée sur les résultats avait renforcé le contrôle de l'Organisation mais que des améliorations devaient être apportées dans certains domaines, notamment les suivantes:
 - a) la mise en place d'un processus d'assurance qualité des informations communiquées sur les performances; la fourniture d'explications motivées concernant les objectifs non réalisés et les enseignements tirés de l'expérience;
 - b) la redéfinition d'éléments de la chaîne de résultats pour renforcer le travail interdisciplinaire; et
 - c) la reformulation de certains objectifs et indicateurs pour l'exercice biennal 2012-2013.
2. Une approche en quatre étapes a été utilisée pour recueillir les informations sur les performances destinées à ce rapport:
 - a) les fonctionnaires chargés des activités associées à chacune des séries d'indicateurs ont rassemblé et étayé les informations pertinentes sur les performances, et décrit le cadre plus général dans lequel elles s'inscrivent (par exemple, les réalisations, les contraintes, les enseignements tirés d'expériences antérieures, les facteurs de succès et les mesures d'amélioration);
 - b) ces informations ont d'abord été examinées par le supérieur hiérarchique direct du fonctionnaire concerné, puis par le fonctionnaire chargé du niveau immédiatement supérieur de la chaîne des résultats;
 - c) au cours de l'élaboration du présent rapport, les informations recueillies ont été évaluées d'une manière indépendante afin d'en vérifier la cohérence interne, et un échantillon d'indicateurs a été contrôlé pour confirmer que les documents d'accompagnement étaient suffisants et adéquats; et
 - d) un contrôle final par rapport aux informations sources a eu lieu avant la publication.
3. Deux des indicateurs de performance mentionnés à l'Annexe 4 dépendent d'informations provenant de sources externes:
 - a) Le résultat organisationnel 1 de l'objectif stratégique L: pourcentage de l'aide publique au développement allouée à la sécurité alimentaire, à l'agriculture et au développement rural (source: OCDE);
 - b) Le résultat organisationnel 1 de l'objectif stratégique L: notation de qualité des investissements dans la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural par les institutions internationales de financement partenaires (source: systèmes de notation de la Banque mondiale et du FIDA).
4. D'autres améliorations plus structurelles, en particulier la solidité des relations causales entre les différents niveaux d'indicateurs et d'objectifs, seront abordées pendant l'élaboration du prochain Plan à moyen terme 2014-2017.
5. Enfin, le processus de mise en forme de ce rapport a permis de mettre au jour d'autres problèmes qui doivent être traités, notamment en ce qui concerne la collecte de données sur les valeurs de référence, la clarté des indicateurs et des objectifs cibles et la possibilité de les mesurer, ainsi que la

portée des indicateurs et des résultats communiqués par rapport à ces indicateurs (par exemple, les indicateurs rendent compte de toutes les réalisations matérielles du programme de terrain de la FAO financé par des ressources extrabudgétaires). Ces questions seront abordées au cours de l'exercice biennal 2012-2013.

Annexe 2: Dimensions régionales

Introduction

1. La présente section présente les faits marquants des programmes visant plus particulièrement les régions: Afrique, Asie et Pacifique, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, et Proche-Orient. Pour en faciliter la lecture, ces résultats sont généralement présentés en regard des plans d'action prévus, conformément à la section régionale correspondante du Programme de travail et Budget 2010-2011 (C 2009/15, Annexe I).

Afrique

2. L'agriculture africaine continue de se heurter à des contraintes majeures. À titre d'exemple, la majeure partie des terres arables dépend de précipitations aléatoires, alors que quatre pour cent seulement des ressources hydriques disponibles sont utilisés pour l'irrigation. Les infrastructures rurales de transport, d'entreposage et de conditionnement sont souvent inadéquates, d'où le manque de compétitivité des produits agricoles locaux face aux importations. La région doit aussi faire face à de graves menaces liées aux ravageurs et aux maladies animales transfrontières, qui exigent des capacités de réponse robustes de la part des services phytosanitaires et vétérinaires. En dépit de l'engagement pris par les Chefs d'État et de gouvernement d'allouer 10 pour cent de leur budget national à l'agriculture et au développement rural, la région se caractérise aujourd'hui encore par des niveaux d'investissement notoirement insuffisants dans le secteur agricole.

Actions de la FAO au cours de l'exercice 2010-2011

Intensification durable de la production agricole

3. L'attention particulière portée à la promotion des bonnes pratiques agricoles, dans le but notamment de réduire l'utilisation des pesticides tout en augmentant les rendements des systèmes de production de riz, de coton et de légumes, s'est traduite par la formation et l'initiation aux rudiments de la commercialisation de plus de 500 agents de vulgarisation et de 55 000 agriculteurs dans sept pays de la région, dans le cadre des écoles pratiques d'agriculture. La préparation face aux rouilles du blé ainsi que les dispositifs de surveillance et de lutte contre les maladies du manioc ont aussi été renforcés dans plusieurs pays. Des ateliers régionaux consacrés à la prévention et à la gestion des ravageurs des plantes en situation d'urgence (plantes adventices nuisibles incluses) ont permis de toucher 50 pays et abouti à la formulation de stratégies de gestion des espèces végétales envahissantes. Grâce à la formation d'environ 50 responsables phytosanitaires, la capacité de réponse à des infestations de ravageurs a pu être renforcée dans quatre pays de l'Union du fleuve Mano.

Élevage

4. Dans le contexte de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour les ressources zoogénétiques, les actions menées incluent la nomination d'un nouveau point focal pour la sous-région d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et l'adoption par les pays de la sous-région de la «Déclaration de Libreville» consacrée à ce thème. Plusieurs pays de la région de la Communauté de développement d'Afrique australe ont bénéficié d'avis techniques et d'un renforcement des capacités pour la gestion et l'enregistrement des ressources zoogénétiques. Une formation des correspondants nationaux a été organisée dans le cadre du réseau coopératif sur la diversité animale domestique, en Afrique occidentale et centrale en particulier, et plusieurs pays ont entamé une révision de leur réglementation.

Ressources halieutiques et aquacoles

5. Un soutien actif a continué d'être fourni à des institutions régionales majeures comme par exemple, le Comité des pêches pour l'Atlantique Centre-Est, la Commission des pêches du Sud-Ouest de l'océan Indien et leurs sous-comités scientifiques respectifs, et le Comité pour les pêches continentales et l'aquaculture d'Afrique et son groupe de travail ad hoc sur le Réseau aquacole pour l'Afrique. L'appui fourni au Programme spécial pour le développement de l'aquaculture en Afrique a

permis à ce programme de rester au centre des initiatives de développement aquacole sur le continent, 10 pays ayant adopté certains éléments des méthodologies proposées dans ce cadre.

Foresterie

6. Des directives actualisées sur la gestion durable des forêts et des arbres ont été publiées au cours de l'exercice biennal, pour appuyer l'institutionnalisation et la mise en œuvre de bonnes pratiques de gestion forestière en impliquant les communautés locale en Afrique subsaharienne. La FAO a préparé le chapitre du Quatrième rapport sur le développement durable en Afrique (coordonné par la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique) consacré à la foresterie, qui détaille la situation des forêts et souligne les difficultés majeures rencontrées par le secteur. Un projet de stratégie régionale d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de ses effets a également été formulé en 2011; ce projet doit être réprécisé – notamment à l'échelle sous-régionale – et sera ensuite communiqué aux États Membres.

Gestion et utilisation durables des ressources naturelles

7. L'assistance technique a porté principalement sur les problèmes de gestion de l'eau dans l'agriculture dans un contexte de grave pénurie. En Afrique australe, les interventions de la FAO ont été axées sur la promotion de l'agriculture de conservation, pour contribuer à une gestion durable des terres et faciliter l'application de mesures d'atténuation du changement climatique. À l'instar du partenariat TerrAfrica (portant sur la terre), un Partenariat pour l'eau pour l'agriculture en Afrique a été relancé en 2011, en vue de mobiliser des investissements dans la gestion de l'eau pour l'agriculture; son secrétariat sera hébergé par le Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique de l'Est (Addis-Abeba).

Développement de la filière agroalimentaire

8. En collaboration avec des partenaires clés, l'Initiative pour le secteur agricole et les agro-industries d'Afrique a été lancée. En mars 2010, une conférence de haut niveau, tenue au Nigéria, a adopté une déclaration appuyant cette initiative, pilotée au niveau national par 11 pays. Les activités de promotion de cette initiative incluent l'établissement de parcs agro-industriels et de mini-exploitations agricoles dans des zones pilotes, pour appuyer la commercialisation de la production. Une évaluation des besoins sur le plan politique, institutionnel et en termes de développement de partenariats public-privé performants a été réalisée dans plusieurs pays.

Sécurité alimentaire et nutrition

9. Les pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont bénéficié d'une formation à l'analyse du risque. Des actions complémentaires de renforcement des capacités ont aussi été réalisées, pour la mise en place de programmes nationaux de contrôle et de systèmes d'inspection des denrées alimentaires axés sur le risque. Une analyse des options qui permettraient d'établir des liens formels entre les vendeurs de rue et les institutions publiques/privées a été menée dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest; les résultats de cette étude sont aujourd'hui disponibles pour être largement diffusés et utilisés dans la formulation de projets. Dans le domaine des statistiques, domaine dans lequel la région souffre aujourd'hui encore d'importantes faiblesses, les efforts visent à améliorer l'accès des utilisateurs aux données et informations agricoles à travers les bases de données de la FAO comme FAOSTAT et CountrySTAT (dont le développement se poursuit); les activités de renforcement des capacités ont elles porté sur la planification et la réalisation de recensements et d'enquêtes agricoles. Les interventions en Afrique de l'Est visaient à protéger les marchés d'exportation des produits de l'élevage de la région et à réduire le plus possible les difficultés d'accès des populations vulnérables aux produits laitiers et carnés ou faits à base de sang dues à des conflits. La formulation de directives et de normes d'urgence pour l'élevage et les activités connexes s'inscrivent dans le cadre de cet effort, qui a bénéficié à 125 000 foyers en Somalie, 200 agents locaux spécialistes de la santé animale et 10 000 agropasteurs au Soudan.

La région Afrique en action: de l'après-conflit à la postérité

Un projet FAO réalisé en République démocratique du Congo a permis d'appuyer environ 111 associations agraires pour la réinsertion de 2 311 anciens combattants et 596 réfugiés sur l'ensemble du territoire. Ces associations avaient un double objectif: générer un revenu pour leurs membres et accroître l'offre de produits alimentaires sur les marchés locaux.

Le projet a permis de développer des activités génératrices de revenu dans un pays où 70 pour cent de la population dépend de l'agriculture et de la pêche. Il a aussi permis aux anciens combattants de vivre aux côtés de leurs voisins: cette coexistence pacifique a permis leur réinsertion dans la vie sociale et économique, tandis que des formations pilotées par la FAO les ont aidés à acquérir de nouvelles compétences susceptibles de leur assurer des moyens d'existence plus diversifiés, et par là même de contribuer au processus de maintien de la paix dans le pays.

Avec l'aide de la FAO, une des associations agricoles soutenues par le projet a réussi à commercialiser jusqu'à 16 900 kg de maïs. Les membres des familles qui composent ces associations peuvent consommer les aliments qu'ils cultivent et vendre l'excédent. Les membres de ces associations prennent librement leurs décisions sur l'utilisation des bénéfices, le réinvestissement dans de nouveaux équipements et l'établissement de fonds visant à accorder des prêts, avec intérêts, à leurs membres. À mesure de l'alimentation de ces fonds, ils peuvent financer la construction de leur maison, payer les frais de scolarité de leurs enfants, faire face à leurs dépenses de santé et acheter des parcelles pour y faire du maraîchage.

Investissement

10. L'appui à l'investissement a inclus la publication de notes conceptuelles et l'organisation de réunions d'information des parties prenantes sur des mécanismes novateurs de financement, qui ont valu à la FAO d'être admise au sein du groupe pilote du Financement novateur du développement en septembre 2010. L'appui aux processus pilotés par les pays dans le contexte du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) s'est poursuivi, à travers notamment une révision de la documentation du pacte, l'organisation de tables rondes et de réunions à caractère économique ainsi que des actions de renforcement des capacités dans le contexte de l'après pacte. Grâce à des financements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), trois projets régionaux ont été engagés en 2010. Fin 2011, la FAO fournissait un appui aux pays partenaires pour la formulation de plus de dix projets FEM supplémentaires dans la région.

Autres questions

11. Un fait notable concernant le Bureau régional est l'établissement d'un service de coordination du programme régional ayant pour mission d'en faciliter la supervision par le Sous-Directeur général/Représentant régional et chargé à la fois des interventions au titre du Programme ordinaire comme des ressources extrabudgétaires. Ce service aura aussi pour tâche de superviser le processus de décentralisation dans la région. Quatre points focaux du PCT sont désormais en place pour chacune des sous-régions, avec pour mission d'améliorer la coordination au niveau de la gestion de l'allocation régionale du PCT. Le personnel administratif et opérationnel des bureaux nationaux de la FAO a reçu une formation.

12. Parmi les questions de fond qu'il convient de garder présentes à l'esprit, dans l'optique des programmes de travail futurs, figure la nécessité d'établir des relations plus en amont avec les différents partenaires régionaux pour promouvoir des relations fructueuses entre secteur public et privé et mobiliser des ressources extrabudgétaires, comme pour encourager la coopération avec le secteur privé à tous les niveaux (petite, moyenne et grande échelle). Les interventions de la FAO à tous ces niveaux doivent être adéquatement ciblées.

Asie et Pacifique

13. Un Cadre régional de priorités pour l'Asie et le Pacifique a été approuvé par la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique en 2010 et les cinq domaines d'action prioritaires retenus sont déjà reflétés dans le Programme de travail et budget 2010-2011: renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle; encourager la production agricole et le développement rural; améliorer la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles; améliorer les capacités pour faire face aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles; et faire face à l'impact du changement climatique sur l'alimentation et l'agriculture.

Actions de la FAO au cours de l'exercice 2010-2011

Renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle

14. La FAO a réalisé des études analytiques et engagé un dialogue sur les politiques en vue d'identifier les options pour un système plus stable de commerce mondial des produits alimentaires, y compris des incitations adaptées pour les producteurs. Plusieurs consultations ont été organisées pour renforcer les capacités des pays et des organisations régionales en matière d'analyse, de formulation et de mise en œuvre de politiques et programmes de sécurité alimentaire en prenant en compte les dimensions commerciales associées. Les conclusions et recommandations devraient être rassemblées dans un ouvrage de synthèse sur les expériences et les leçons apprises face à la crise mondiale des prix alimentaires et à la crise financière. La FAO a également convoqué deux consultations de haut niveau sur les actions politiques et programmatiques face à la flambée des prix des denrées alimentaires (Thaïlande et Fidji, 2010). À la suite de ces consultations, deux forums électroniques régionaux dédiés à cette thématique ont été inaugurés.

Encourager la production agricole et le développement rural

15. La FAO a coopéré avec les pays de la région pour augmenter la productivité des cultures particulièrement importantes pour les personnes victimes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle, développer des technologies appropriées d'intensification des cultures et encourager la collaboration entre les pays. À travers des projets financés au titre du PCT et de fonds d'affectation spéciale, des actions de renforcement des capacités ont été menées dans six pays pour des cultures comme le riz, les fruits, les légumes, les oléagineux et les légumineuses. Ces projets associaient formation, appui technique, fourniture d'intrants agricoles essentiels et avis sur les mesures institutionnelles et le développement d'infrastructures requis.

16. En collaboration avec l'Institut international de recherche sur le riz (IRRI), une réunion régionale a été consacrée à l'augmentation de la productivité du riz dans les zones sous-exploitées des pays membres de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (SAARC). Les besoins des pays ont été identifiés et des propositions de projets ont été formulées. Des travaux préparatoires ont débuté pour la tenue d'une consultation régionale sur l'amélioration de la productivité du blé dans la région, en collaboration avec l'Association Asie-Pacifique des Institutions de recherche agricole et d'autres partenaires.

17. Le renforcement des capacités nationales pour la diffusion rapide de nouvelles variétés de plantes cultivées, la sélection variétale participative et la production semencière est appuyé en République démocratique populaire de Corée grâce à un financement du PNUD, et au Myanmar à travers un projet du PCT.

18. La FAO a facilité les partenariats public-privé dans les domaines de la recherche, de la vulgarisation et de la commercialisation, du rapprochement des producteurs - en particulier des petits agriculteurs - et des marchés, et de la mise en œuvre de mesures de protection phytosanitaire et de sécurité sanitaire des aliments. Les activités concrètes menées dans les deux premiers domaines incluent une consultation régionale d'experts visant à renforcer les partenariats privé-public pour la fourniture de services orientés vers les marchés; une étude régionale des bonnes pratiques pour

concevoir et fournir des services consultatifs axés sur les marchés aux agriculteurs et aux chefs d'entreprises rurales, y compris des initiatives pilotées par le secteur privé, qui a fait l'objet d'une publication; une formation (à laquelle ont participé des représentants de 9 pays) consacrée au renforcement des chaînes de valeur et à l'amélioration des liens entre les producteurs et les marchés; un atelier régional à l'intention des organisations de producteurs pour les aider à intégrer les chaînes de valeur modernes; et une formation sur le financement des chaînes de valeur.

19. Avec le concours du FIDA et du Fonds commun pour les produits de base (FCP), deux projets financés sur fonds fiduciaires visent à renforcer la compétitivité des ménages ruraux dans les pays de la sous-région du Grand Mékong à travers la promotion des chaînes d'approvisionnement des produits horticoles et autres produits agricoles. Un autre projet sur fonds fiduciaire vise à renforcer les capacités phytosanitaires nationales et régionales dans dix pays d'Asie pour faciliter le commerce régional et international.

20. Concernant la sécurité sanitaire des aliments et les systèmes de contrôle, les principales activités réalisées sont les suivantes: un atelier sur l'approche scientifique, fondée sur le risque, de l'établissement de normes et de systèmes de contrôle; un atelier pour les pays d'Asie du Sud sur les accords d'équivalence et de reconnaissance mutuelle pour faciliter le commerce de produits alimentaires sûrs et de qualité; des formations et matériels didactiques sur l'amélioration des systèmes de gestion de la sécurité sanitaire des aliments; un atelier technique conjoint FAO/OMS pour les pays insulaires du Pacifique sur les règles d'étiquetage du Codex, en particulier les indications obligatoires de dates, et les moyens d'utiliser le processus du Codex pour harmoniser les normes; un atelier de formation destiné à ces mêmes pays sur le renforcement des capacités des points de contact nationaux du Codex.

21. La FAO a encouragé le recours à la diversité locale, l'agriculture de conservation, la gestion intégrée des ravageurs, la gestion des nutriments et de l'eau. Parmi les activités réalisées: un atelier régional sur la mécanisation durable de l'agriculture; le renforcement des capacités à travers des projets d'harmonisation des réglementations sur les pesticides; la formation au niveau des communautés à la réduction des risques liés aux pesticides; la gestion efficace des mouches à fruits à travers la gestion intégrée des ravageurs, et la lutte biologique contre la cochenille rose du manioc; des études de cas et des publications ainsi que des visioconférences et réunions régionales visant à promouvoir une utilisation durable de l'eau pour l'agriculture; des études de cas sur les politiques et stratégies de gestion durable de la fertilité des sols et des engrais; la publication d'un rapport sur la gestion intégrée des ressources en terres et en eaux dans les bassins versants ruraux; et un projet financé par le FIDA d'intervention sur l'eau pour améliorer la production des petits agriculteurs et les moyens d'existence en milieu rural.

Améliorer la gestion et l'utilisation équitables, productives et durables des ressources naturelles

22. La FAO a fourni un appui aux pays pour la remise en état des terres et forêts dégradées. Elle encourage la remise en état et la régénération des forêts dans quatre pays d'Asie du Sud-Est, à la suite du succès du projet du PCT de régénération naturelle assistée (RNA) aux Philippines. La RNA a pour objet de restaurer la productivité, la diversité biologique et les processus écologiques des forêts au moyen de technologies simples, peu coûteuses et faciles à mettre en œuvre. Les principaux résultats incluent l'établissement de sites modèles, la mise en place de mesures incitatives pour encourager les communautés à adopter cette approche, le renforcement des capacités techniques, la documentation des paiements et crédits associés à la RNA, la collaboration et l'échange d'informations à l'échelle régionale, et enfin l'application et l'intégration des principes de la RNA dans les plans nationaux de gestion forestière.

La région Asie -Pacifique en action: appui à la décollectivisation en Chine

Les services commerciaux de la FAO en Chine aident les coopératives agricoles nouvellement établies à transformer les vastes forêts du pays en actifs rentables et durables, et par là-même contribuer au développement rural.

Lorsque la Chine a commencé à privatiser ses forêts en accordant des titres de propriété aux agriculteurs locaux dans le cadre de la réforme agraire nationale, l'entreprise était gigantesque. En raison du nombre très élevé de ménages concernés par la réforme, les parcelles concédées aux nouveaux propriétaires sont très réduites. La FAO a donc contribué au renforcement des capacités de ces agriculteurs pour les aider à établir et à gérer des coopératives. Le Projet sur le régime forestier forme aux concepts de la gestion forestière les agriculteurs de six provinces pilotes, touchant 16 villages pilotes et environ 300 000 agriculteurs.

Le dispositif permet à ces nouveaux propriétaires de participer à des ventes aux enchères, avec des informations commerciales disponibles en temps réel sur grand écran: nom de l'acheteur, nom du vendeur et dernier prix payé.

En parallèle, la FAO a formé des responsables forestiers locaux pour qu'ils puissent conseiller les coopératives désireuses de se lancer dans l'exploitation forestière et la commercialisation de leur production. Elle a aussi assuré la formation juridique et institutionnelle de plus de 1 000 responsables forestiers, dirigeants de coopératives forestières et agriculteurs.

Faire face à l'impact du changement climatique sur l'alimentation et l'agriculture

23. La FAO a aidé les pays à collecter et analyser les données et informations sur les effets du changement climatique et à intégrer les mesures d'adaptation et d'atténuation dans leur action à tous les niveaux, y compris la coopération régionale. Dans le cadre d'un fonds d'affectation spéciale multidonateurs de cinq ans pour l'atténuation du changement agricole dans l'agriculture, un projet pilote a été engagé au Viet Nam pour expérimenter les techniques d'atténuation dans le contexte des petites exploitations et établir des «communautés de pratiques». Le projet vise aussi à étudier les moyens de mettre à niveau les systèmes intégrés alimentation-énergie existants.

24. La FAO a aussi fourni un appui aux pays dans les domaines suivants: formulation d'une stratégie régionale d'adaptation au changement climatique et d'atténuation dans les sous-secteurs de la production végétale, de l'élevage, de la foresterie, de la pêche, des terres et de l'eau; élaboration de principes directeurs pour la formulation des stratégies nationales; et mise en place d'un réseau de coopération régionale sur ce thème.

25. La FAO a fourni des avis sur l'ajustement et l'harmonisation des politiques, programmes et institutions ayant trait au changement climatique, et la diffusion d'outils et méthodologies pratiques et simples à utiliser. Un atelier (réunissant des participants de 19 pays) a été consacré aux effets du changement climatique sur les systèmes marins, côtiers et les systèmes d'eau douce, ainsi que leurs implications pour l'économie et les moyens d'existence du secteur des pêches et de l'aquaculture. Il a formulé des recommandations pour des stratégies nationales et régionales d'adaptation et d'atténuation. Un appui a été fourni à des ONG et à des groupes communautaires dans cinq pays d'Asie du Sud-Est pour les aider à se rapprocher des marchés du carbone associés à la foresterie, et identifier les lacunes dans leur capacité à accéder à ces mécanismes. En collaboration avec l'initiative «Mangroves pour l'avenir», une évaluation des taux de séquestration du carbone des forêts de mangroves a été réalisée, et des méthodologies, normes et protocoles pour la commercialisation du carbone sont en cours d'élaboration.

26. Un atelier régional sur le changement climatique et la sécurité alimentaire, organisé en mars 2011, a permis d'identifier les options en matière d'adaptation et d'atténuation, y compris des mécanismes de coopération régionale entre les pays de l'ASEAN+3. À l'appui du Sommet sur le changement climatique qui s'est tenu au Bhoutan en 2011, des feuilles de route nationales et sous-régionales sur l'adaptation au changement climatique dans l'optique de la sécurité alimentaire ont été élaborées pour le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde et le Népal, pour les dix prochaines années.

27. Depuis la trentième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, trois autres pays de la région ont rejoint le programme UN-REDD (Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement), ce qui porte leur nombre total à dix pays. Jusqu'à la fin de 2011, le programme avait alloué environ 18,6 millions d'USD aux programmes nationaux de la région, dont 10 millions d'USD environ par l'intermédiaire de la FAO qui soutient activement les systèmes nationaux de mesure, de rapport et de vérification (MRV) ainsi que les systèmes de surveillance des émissions de carbone dues à la déforestation et à la dégradation des forêts.

Autres questions

28. L'exercice biennal a été marqué par une saine augmentation des programmes de terrain dans la région. Leur exécution a été facilitée par la refonte organisationnelle du Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique, qui rassemble désormais des équipes pluridisciplinaires autour de trois axes clés: les systèmes de production agricole; l'assistance économique et sociale et l'aide aux politiques; et les ressources naturelles et l'environnement.

Europe et Asie centrale

29. La région compte parmi ses membres quelques-uns des pays les plus riches et les plus pauvres de la planète. Dans ce contexte, la FAO doit répondre aux attentes de 53 pays et d'une organisation membre, dont une vingtaine environ, dans les Balkans occidentaux et la Communauté des États indépendants (CEI), ont encore besoin d'une assistance technique. Le programme global de l'Organisation doit donc apporter des réponses différenciées, pour préserver un sentiment d'appropriation fort par les pays membres et assurer le financement des activités de terrain. Quatre grandes questions influent largement sur la pertinence des activités engagées dans la région Europe et Asie centrale: la pauvreté rurale; les politiques d'adhésion et d'intégration à l'UE; l'héritage des systèmes socialistes antérieurs; et l'absence de biens publics ruraux.

Actions de la FAO au cours de l'exercice 2010-2011

Intensification durable de la production agricole

30. Un résultat notable est la participation accrue des pays de la Communauté des États indépendants aux accords sur les mesures phytosanitaires, grâce à des ateliers organisés par la FAO sur les questions liées à la Convention internationale pour la protection des végétaux. Les contributions de ces pays sont désormais intégrées dans l'examen des Normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP), ce qui rend par là-même leur application plus efficace. Par ailleurs, grâce au travail de sensibilisation de la FAO, deux pays dans la région ont ratifié la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le renforcement des capacités dans le contexte de la Convention de Rotterdam s'est aussi traduit par la ratification de cette dernière par quatre pays. Ces avancées devraient conduire à une utilisation progressivement plus efficace des pesticides et à une plus grande attention portée à leur élimination dans des conditions sûres. Des stratégies nationales touchant aux ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont été formulées avec les gouvernements de deux pays. Des programmes nationaux visant les systèmes de production semencière ont également été élaborés avec les conseils de la FAO et sont en cours d'application.

Accroissement de la production animale durable

31. Au cours de l'exercice 2010-11, plusieurs pays de la région ont bénéficié de conseils sur des méthodes de production animales avancées et plus appropriées. L'alimentation du bétail (en particulier

en hiver) et la gestion des pâturages sont le principal problème pour une production animale efficace. Les législations vétérinaires de deux pays ont été adaptées aux normes internationales. Les avis techniques et le renforcement des capacités des services vétérinaires publics et privés en matière de diagnostic et de surveillance ont permis de lutter plus efficacement contre d'importantes maladies transfrontières comme la fièvre aphteuse, la peste des petits ruminants et la peste porcine africaine. La coopération transfrontières des services vétérinaires publics a été encouragée grâce à l'organisation du premier Forum des chefs des services vétérinaires d'Europe du Sud et de l'Est. Plusieurs pays ont bénéficié d'un soutien pour la gestion de leurs ressources zoogénétiques, conformément au Plan d'action mondial.

Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles

32. Après un certain nombre d'activités préparatoires de haut niveau, la Commission des pêches et de l'aquaculture pour l'Asie centrale et le Caucase a été mise en place en 2010, son secrétariat étant hébergé par le Bureau sous-régional pour l'Asie centrale. La coopération dans la région de la mer Noire s'est encore resserrée lorsque le Bureau régional pour l'Europe a pris la tête du projet de coopération «Black Sea Fish» et effectué la première mission exploratoire en décembre 2010. Un appui administratif et technique a été fourni en collaboration avec d'autres organismes ou projets tels que la Commission européenne consultative pour les pêches et l'aquaculture dans les eaux intérieures, le Réseau des centres aquacoles d'Europe centrale et de l'Est, le Conseil international pour l'exploration de la mer et la coopération scientifique à l'appui de la pêche responsable dans l'Adriatique (ADRIAMED). Les problèmes graves posés par les introductions et transferts de poissons ont été abordés lors d'un atelier organisé à Istanbul en novembre 2010: des experts nationaux de 12 pays travaillent actuellement à la collecte d'informations et à l'élaboration, en concertation avec le Bureau sous-régional pour l'Asie, d'une stratégie régionale pour traiter de manière responsable le problème des introductions et des transferts.

33. La FAO a répondu à des demandes d'évaluation du potentiel halieutique national, et de la production aquacole en particulier, et produit plusieurs publications et directives sur des thèmes choisis. En outre, un nombre élevé d'ateliers et autres activités de formation a été organisé pour appuyer le développement durable et la gestion des pêches et de l'aquaculture dans la région d'Asie centrale. Le bureau sous-régional a également préparé deux publications: « Better Management Practices for Carp Production in Central and Eastern Europe, the Caucasus and Central Asia » et « Feasibility of Stocking and Culture-based Fisheries in Central Asia ».

Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire à tous les stades de la filière alimentaire

34. Plusieurs réunions ont été organisées avec la participation de décideurs politiques de haut niveau et de représentants des autorités nationales de contrôle pour promouvoir des politiques de sécurité sanitaire des aliments, notamment une approche de la filière alimentaire axée sur les risques reposant sur la coordination entre tous les ministères, organismes et acteurs concernés. Le Bureau régional pour l'Europe a fourni un appui aux pays pour analyser et identifier les implications légales des accords internationaux en matière de sécurité sanitaire des aliments.

35. De manière plus générale, le rôle de la FAO dans la promotion des systèmes de sécurité sanitaire est de plus en plus largement reconnu dans la région. Ces systèmes ont des effets positifs forts sur les marchés locaux et internationaux, les consommateurs nationaux et les consommateurs des pays importateurs. De nombreux pays de la région ont récemment adhéré au Codex Alimentarius, d'où d'importants besoins en matière de renforcement des capacités: huit ateliers de formation ont été organisés à l'échelle sous-régionale et régionale. Ces formations ont encouragé l'adoption d'une méthodologie d'analyse des risques au niveau national, et de programmes de prévention fondés sur les bonnes pratiques et sur les principes HACCP (Analyse des risques et maîtrise des points critiques) pour la gestion des risques sanitaires. Pour la première fois, un stage de formation conjoint, organisé avec le soutien du Fonds fiduciaire FAO/OMS du Codex pour cinq pays d'Asie centrale, a été consacré aux normes et recommandations du Codex, et à la gestion des risques sanitaires. Un site web dédié a

contribué à mieux faire connaître les différents aspects associés aux produits alimentaires de qualité spéciale et aux indications géographiques (législation, certification, enregistrement, protection, etc.).

Gestion durable des forêts et des arbres

36. Un atelier sur le «changement climatique - impacts sur la gestion des forêts en Europe de l'Est et en Asie centrale» a permis aux participants de la sous-région de confronter leurs expériences, de dresser un état des lieux de la recherche sur l'utilisation des terres boisées et le changement climatique et d'identifier les domaines potentiels de coopération. Un autre atelier a porté sur l'«amélioration des processus de gestion des forêts». D'autres activités (ateliers et formulation de directives) ont préparé la voie aux investissements dans le secteur forestier et autres domaines connexes, en prenant en compte les interfaces entre les forêts et d'autres types d'utilisation des sols, et en consolidant le secteur forestier privé (dans une région qui compte 25 millions de petits propriétaires) et sa contribution au développement.

Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleurs réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture

37. Pour améliorer l'accès à la recherche agricole, à la vulgarisation et aux biotechnologies, en particulier dans l'optique d'une gestion durable des ressources naturelles, et favoriser le partage des connaissances dans ces domaines, des études détaillées ont été réalisées pour combler les lacunes aux niveaux national et régional. Ces études ont abouti à la mise en œuvre de projets ou de mesures politiques spécifiques dans les pays.

38. La majorité des économies en transition manquent des capacités institutionnelles, politiques, juridiques et humaines nécessaires pour faire face aux risques liés aux biotechnologies. Parmi les principales réalisations dans ce domaine: l'élaboration et l'adoption d'un Plan régional d'action sur les biotechnologies agricoles et la biosécurité; l'appui technique aux pays; et une proposition de projet sur le renforcement des capacités en matière de biotechnologies agricoles et de biosécurité pour l'Asie centrale. Un document de politique régionale sur les biotechnologies et la biosécurité a été élaboré sur la base d'une approche participative innovante, qui prend en compte divers facteurs environnementaux et sociaux.

39. L'élargissement des partenariats à tous les niveaux s'est manifesté à travers notamment: une table ronde sur les options en matière de politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation (organisé durant le Forum mondial de l'alimentation et l'agriculture, Semaine verte internationale de Berlin, 2010); la collaboration avec des ONG régionales, par exemple document préparé conjointement avec la Black Sea Biotechnology Association; et la participation au processus de préparation de Rio+20 et iv) les réussites dans le domaine de la biosécurité présentées à la Convention sur la diversité biologique. Un appui a été fourni à 18 réseaux thématiques sur le web dédiés à la recherche agricole, facilitant ainsi, pour un coût très faible, les échanges entre chercheurs, entrepreneurs, agriculteurs et ONG dans la région.

40. Du fait des profondes transformations des régimes fonciers dans les pays en transition, cette question est devenue prioritaire pour la région. Les régimes fonciers ont fait l'objet de nombreuses activités de plaidoyer et de terrain de la part de la FAO, ainsi que de publications (par exemple « Land Banks and Funds - Instruments for Rural Development ») et d'ateliers. Trois ateliers sur ce thème visaient à promouvoir les «Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts» (Prague, juin 2010; Budapest, novembre 2010 et juin 2011).

Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural

41. Les nouvelles structures de production agricole (dans les pays de la Communauté des États indépendants en particulier) nécessitent des services d'appui adaptés: commercialisation, fourniture

d'intrants, machines, vulgarisation. Un rapport de synthèse sur les «Questions et enjeux pour la diversification des exploitations et des entreprises agricoles et l'intégration des petits agriculteurs dans les chaînes de valeur», élaboré à partir d'un travail analytique général et de cinq évaluations de pays spécifiques, a été présenté lors d'une consultation qui avait pour thème «Un environnement porteur pour resserrer les liens entre producteurs et entreprises agroalimentaires». Un des principaux résultats de cette consultation a été l'identification des domaines d'assistance extérieure possible ainsi que des thèmes à prendre en compte dans la formulation des politiques futures. Un certain nombre d'autres études et projets ont traité des possibilités de diversification des économies rurales.

Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

42. Une des principales réalisations au titre du programme de terrain s'est concrétisée dans le cadre du Programme conjoint des Nations Unies pour la réduction de la malnutrition des enfants en Albanie. La FAO a appuyé en particulier la planification et la réalisation de l'enquête de référence visant à identifier les causes de malnutrition. D'autres produits de la FAO, toujours dans le cadre de ce projet, incluent des études qualitatives sur les questions de parité hommes-femmes et sur les effets de la hausse des prix alimentaires et de la crise économique sur la sécurité alimentaire des ménages.

43. La FAO a également prêté son concours aux recensements agricoles réalisés dans plusieurs pays. Des ateliers sur la ventilation des données par sexe ont été organisés à Prague et Ankara. Un atelier régional FAOSTAT, organisé à Budapest en mai 2011, a réuni 30 participants de 16 pays.

44. Sur un autre registre, l'incidence des politiques commerciales sur la sécurité alimentaire a fait l'objet de tables rondes, d'ateliers et de discussions bilatérales avec les autorités gouvernementales, et des recommandations conjointes ont été formulées. Des études sur l'impact des politiques agricoles sur la sécurité alimentaire et la pauvreté des ménages ruraux en Europe et en Asie centrale ont été publiées et portées à l'attention des décideurs politiques. Trois documents de travail sur la diversification des cultures, le développement de l'élevage et la diversité de l'agriculture dans la région ont aussi été publiés.

45. Concernant les activités liées à l'information, plusieurs portails de sites web servant des réseaux importants pour la région ont été considérablement développés, avec notamment l'installation d'un nouveau serveur dédié au siège de l'Organisation. Les données sur la sécurité alimentaire dans les pays continuent d'être collectées et analysées, et le Bureau régional a été doté d'une page web consacrée à l'économie de l'agriculture, à la sécurité alimentaire et au commerce.

Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles

46. Bien que l'exercice 2010-11 n'ait pas été marqué par des catastrophes majeures dans la région, les dispositifs de surveillance des cultures et les capacités nationales d'évaluation dans le secteur agricole ont été encore renforcés à travers deux ateliers de formation. La FAO a aussi participé de manière active aux sessions de la Plateforme pour la réduction des risques de catastrophe en Asie centrale organisées par le PNUD, et ses recommandations ont été incorporées dans la feuille de route 2011 adoptée à l'issue de ces réunions. Enfin, la FAO travaille avec d'autres pays à renforcer la préparation de la région en cas de flambées de maladies animales transfrontières.

La région Europe et Asie centrale en action: préparation aux maladies animales transfrontières

L'Europe a souffert de fréquentes flambées de maladies animales transfrontières au cours des dernières années. La FAO a donc engagé des négociations avec 14 pays en vue d'établir une feuille de route régionale pour réduire le plus possible la fréquence de ces flambées, en lui associant des outils adaptés à sa mise en œuvre. Bien que l'initiative soit encore balbutiante, les mesures de lutte ont déjà permis de lancer des alertes précoces lors de nouvelles épidémies. Elles ont aussi stimulé la mise en place dans les pays de groupes de travail spéciaux chargés de suivre les progrès concernant l'amélioration du dialogue

et des processus décisionnels pour la gestion des campagnes de vaccination et des risques liés aux déplacements des animaux.

Les 14 pays eurasiens qui ont adhéré à la *Feuille de route pour l'éradication de la fièvre aphteuse en Eurasie occidentale* abritent plus de 100 millions de bovins et 200 millions de petits ruminants, dont la moitié est susceptible d'être affectée par la maladie au cours de sa vie. En raison de l'absence de services vétérinaires dans certaines régions, et de la concentration du bétail le long d'axes commerciaux déterminés, des épidémies de maladies animales peuvent survenir fréquemment et se propager rapidement.

Néanmoins, les pays concernés ont pu, en unissant leurs forces, se fixer un objectif commun - faire en sorte que d'ici 2020, la fièvre aphteuse devienne une maladie rare et que les poussées de fièvre aphteuse puissent être rapidement maîtrisées.

Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales

47. Les questions de parité hommes-femmes ont été incorporées dans quatre projets, des politiques semencières et forestières à l'adhésion à l'Union européenne. Un projet régional de Cadre statistique sur la parité hommes-femmes dans l'agriculture (GASF - Gender and Agriculture Statistics Framework) pour l'Asie centrale a été formulé, et son financement est assuré. Deux documents techniques ont été préparés sur les indicateurs de parité et sur le statut des hommes et des femmes en milieu rural.

Amérique latine et Caraïbes

48. La volatilité actuelle des prix des denrées alimentaires et la crise économique ont de fortes répercussions sur une région qui dépend étroitement du commerce des produits agricoles, dont elle est exportatrice nette. Parallèlement, et malgré des progrès d'ensemble notables, la région connaît toujours des problèmes insolubles de pauvreté et de malnutrition dans de nombreuses zones. Les effets du changement climatique se font aussi de plus en plus sentir: le manque d'eau devient un problème dans certaines zones, et la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes s'accroît. La région Amérique latine et Caraïbes est confrontée par ailleurs à de graves problèmes de ravageurs des plantes et de maladies animales, elle a donc besoin de renforcer les capacités au niveau national pour les combattre. Sans perdre de vue la grande diversité des systèmes de production agricole et alimentaire d'un pays à l'autre et à l'échelle d'un même pays, les décideurs politiques et les forums régionaux spécialisés attachent une importance particulière au renforcement du secteur de la petite agriculture qui pourrait contribuer à une éradication plus rapide de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire.

49. La trente et unième session de la Conférence régionale de la FAO pour l'Amérique latine et les Caraïbes de 2010 a identifié quatre domaines d'action prioritaires pour la région: la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le changement climatique et la durabilité de l'environnement, les ravageurs et les maladies transfrontières, et enfin la promotion de la petite agriculture et de l'agriculture familiale.

Actions de la FAO au cours de l'exercice 2010-2011

Sécurité alimentaire et nutritionnelle

50. Des progrès ont pu être réalisés en accordant à la question du droit à l'alimentation la place qui lui revient dans l'agenda politique des pays de la région: constitution de groupes parlementaires de soutien dans neuf pays, mesures spécifiques et reconnaissance de ce droit par le Parlement latino-américain, et son inscription dans les textes législatifs ou constitutionnels de huit pays. Selon les estimations, plus de 200 élus sont activement et personnellement engagés dans la promotion de discussions et actions de nature juridique liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

51. La FAO a contribué à la formulation de politiques et de programmes plus efficaces de sécurité alimentaire à différents niveaux, y compris au niveau sous-régional, avec la participation d'institutions intergouvernementales comme la Communauté des Caraïbes (CARICOM), le Système d'intégration centre-américain (SICA), la Communauté andine et l'Union des nations sud-américaines. Cet effort a également été appuyé par diverses initiatives: formations ciblant les décideurs; ateliers organisés aux niveaux à la fois national et régional pour examiner des propositions spécifiques et les options en matière de politiques visant par exemple la réduction de la pauvreté rurale, les marchés de l'emploi rural et le rôle des femmes sur ces marchés, les régimes fonciers; mise en place et soutien de comités nationaux de sécurité alimentaire; études de cas et publications; et évaluation des bonnes pratiques pour l'élaboration de programmes de communication et d'éducation à la nutrition à partir de l'évaluation de 17 pays. Le contexte d'extrême volatilité des prix et les problèmes qui en découlent ainsi que les moyens d'y faire face ont occupé une place particulière dans le dialogue sur les politiques engagé avec les autorités gouvernementales et dans la diffusion des informations.

52. La participation active des dirigeants d'institutions ou d'associations clés de la société civile à la formulation des politiques a reçu une attention particulière, observée par exemple à travers des initiatives de la base visant à favoriser les échanges d'expériences entre groupes d'agriculteurs, dans le prolongement de la Conférence internationale sur la réforme agraire et le développement rural qui s'est tenue en 2006 à Porto Alegre (Brésil). Les résultats de ces initiatives ont été examinés par des représentants des organisations paysannes pionnières lors d'une réunion organisée au Chili, en juillet 2011.

Changement climatique et durabilité environnementale des systèmes agricoles

53. Une aide a été fournie pour la formulation de stratégies adaptées face à des catastrophes naturelles et autres situations d'urgence, y compris l'amélioration de la préparation et des capacités de réponse au niveau de chaque pays. La FAO a également mené de vigoureuses campagnes d'information pour sensibiliser l'opinion publique et les décideurs de la région aux risques résultant d'une vulnérabilité accrue au changement climatique. L'élaboration de méthodologies et le renforcement des capacités pour évaluer ces risques et en mesurer les effets potentiels ont aussi bénéficié d'un appui.

54. De manière plus générale, la durabilité a été systématiquement prise en compte dans les avis techniques fournis par la FAO, y compris à travers des projets de terrain spécifiques, touchant à l'amélioration des systèmes d'élevage et de production agricole ainsi qu'à la foresterie, à la pêche et à l'aquaculture, en mettant à profit des événements comme l'Année internationale des forêts ou les réunions des organes techniques ou commissions régionales. Les expériences de gestion durable des forêts dans des pays particuliers ont été analysées et évaluées, les conclusions de cette évaluation faisant l'objet d'une publication majeure sur le thème.

55. La FAO a fourni un appui à la formulation de plans d'action nationaux visant à améliorer la durabilité et la compétitivité du secteur laitier dans plusieurs pays, en organisant de larges consultations avec tous les acteurs de la filière de production et de distribution. Un observatoire régional du secteur laitier dans la région a été établi en coopération avec la Fédération panaméricaine de laiterie, dans le but de surveiller et d'analyser les évolutions et de faciliter la prise de décisions pour tirer parti des possibilités offertes.

56. La FAO a aussi apporté un soutien actif à un certain nombre de projets de développement d'agriculture urbaine et périurbaine dans la région (notamment de jardins potagers) tout en prenant dûment en compte les facteurs environnementaux et la durabilité économique et en s'efforçant de tirer parti d'opportunités nouvelles pour réduire l'écart entre zones urbaines et zones rurales en termes d'avancées économiques. Ce soutien incluait la fourniture d'intrants, d'outils et de techniques innovantes ainsi que la formation.

Ravageurs et maladies transfrontières

57. Les principales réalisations de l'exercice biennal concernent deux maladies animales majeures: la fièvre aphteuse et la peste porcine africaine. Dans le premier cas, un projet visant la sous-région andine a permis de consolider de manière substantielle les programmes nationaux de lutte et de renforcer la coordination sous l'égide du Comité consultatif technique andin sur la santé animale. Ce projet portait sur la formation d'un grand nombre de techniciens et professionnels de santé animale ainsi que la fourniture de matériels aux laboratoires nationaux. Deux pays, le Pérou et la Bolivie, ont entamé le processus de déclaration d'exemption de la maladie. Concernant la peste porcine africaine, la FAO a poursuivi son action de coordination de la mise en œuvre du plan continental d'éradication de la maladie d'ici à 2020, avec des progrès substantiels déjà enregistrés en termes de réduction de son incidence dans plusieurs pays affectés.

Promotion de la petite agriculture et de l'agriculture familiale

58. La promotion de la petite agriculture et de l'agriculture familiale exige en particulier d'adapter différentes technologies aux besoins spécifiques des petits agriculteurs et de trouver des moyens efficaces de transférer ces connaissances à des communautés et à des groupes généralement démunis en termes à la fois d'organisation et de ressources. Les systèmes de distribution d'intrants doivent aussi tenir compte de ces circonstances particulières, en ce qui concerne par exemple des semences de qualité, ou la gestion et la modernisation de systèmes d'irrigation artisanaux. L'accès de ces agents économiques très faibles aux marchés nationaux et internationaux nécessite également la mise en œuvre de politiques spécifiques et de mesures de soutien. La FAO a joué un rôle actif et fourni des avis aux gouvernements sur ces dimensions clés, en prenant en compte les disparités locales. Des études de cas ont été réalisées pour illustrer les options pratiques et leurs avantages. Des études ont été menées, dans la zone du MERCOSUR en particulier, pour mieux insérer l'agriculture familiale dans des marchés locaux et internationaux en expansion.

La région Amérique latine et Caraïbes en action: développer l'expertise dans le domaine de la pollinisation

La contribution des pollinisateurs à l'agriculture mondiale a été estimée à plus de 200 milliards d'USD par an. Le nombre de pollinisateurs de qualité ne cessant de décliner, le Projet mondial sur la pollinisation de la FAO aide les agriculteurs y participant au Brésil à augmenter leur production jusqu'à 10 pour cent, la qualité des cultures s'en trouvant aussi améliorée grâce à de meilleures pratiques de conservation et de gestion des services de pollinisation.

Le Projet mondial sur la pollinisation de la FAO vise à identifier les mesures nécessaires pour ramener les pollinisateurs sauvages dans les champs. Au Brésil, la FAO met à profit la réglementation stricte sur la déforestation pour démontrer aux agriculteurs les bénéfices d'un habitat naturel accueillant les pollinisateurs, lesquels à leur tour contribuent à l'augmentation de la production de cultures comme le colza. La hausse de la productivité a été telle que les fournisseurs de graines de colza du secteur privé travaillent aujourd'hui avec le personnel de la FAO pour former leurs propres techniciens et producteurs de colza.

Le Projet mondial sur la pollinisation de la FAO diffuse ses résultats dans le monde entier, permettant ainsi à un nombre croissant d'agriculteurs d'avoir accès à des connaissances illustrant l'importance de la pollinisation - des connaissances qui finiront par donner naissance à une politique de protection des pollinisateurs, afin qu'ils puissent continuer de remplir leur rôle.

Autres questions

59. Dans le contexte des priorités ci-dessus, le Bureau régional et les autres bureaux de la région se sont attachés à des questions transversales: la parité hommes-femmes, et les problèmes rencontrés par les jeunes en milieu rural dans un contexte de mutation rapide et d'émigration massive.

60. Des progrès significatifs ont été enregistrés dans la région en ce qui concerne la préparation des Cadres de programmation nationaux, un accord étant intervenu avec les gouvernements concernés dans la moitié des pays environ. Ces cadres sont des instruments fondamentaux pour orienter l'action de la FAO à la lumière des besoins concrets exprimés. Des avancées ont également été observées concernant la mobilisation des financements nécessaires pour appuyer différents types de coopération Sud-Sud, facilitant ainsi la coordination et l'échange d'informations sur des questions d'intérêt commun.

Proche-Orient

61. Le Proche-Orient montre de grandes disparités entre les pays de la région, s'agissant en particulier de la dotation en ressources naturelles, du niveau de développement et de revenus et du rôle du secteur agricole dans l'économie. La sécurité alimentaire est un enjeu majeur, compte tenu de la forte incidence des importations. En dépit des limites imposées par un grave manque d'eau dans la plupart des régions, la vulnérabilité face au changement climatique, sans oublier la menace représentée par différents ravageurs et maladies des plantes et des animaux, le secteur agricole devrait rester un moteur de croissance important, et la formulation des politiques comme la coopération entre les pays sont donc des facteurs essentiels.

62. La Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a entériné à sa trentième session, en 2010, un Cadre de priorités régionales pour orienter l'action de la FAO. Ce cadre devait aussi servir d'outil pour mobiliser des ressources et développer des programmes de coopération, avec la participation des donateurs de la région comme des donateurs extérieurs. Conformément au Cadre stratégique de l'Organisation, cinq domaines prioritaires ont été identifiés: i) améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle; ii) stimuler la production agricole et le développement rural pour améliorer les moyens d'existence; iii) gérer durablement les ressources naturelles; iv) réagir aux effets du changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation; et v) se préparer et réagir aux situations d'urgence dans l'agriculture et l'alimentation.

Actions de la FAO au cours de l'exercice 2010-2011*Améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

63. La FAO a pris une part active à l'élaboration d'une Stratégie régionale sur la nutrition pour la période 2010-2019. Elle a également réalisé plusieurs activités de développement des capacités, des réunions de coordination interinstitutions, des discussions sur les politiques et des ateliers multipartites prenantes sur le thème de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Nombre de ces activités ont bénéficié d'une coordination avec d'autres institutions des Nations Unies dans le cadre du Groupe de travail thématique régional sur la sécurité alimentaire. Un appui technique adapté à leurs besoins spécifiques a été fourni aux pays pour les aider à formuler des stratégies agricoles et des politiques de sécurité alimentaire, et à mettre en place des systèmes alimentaires et de suivi des prix des marchés ainsi que des stratégies d'adaptation au changement climatique. Parmi les informations ou produits analytiques fournis à l'appui de ces efforts: des rapports trimestriels sur la sécurité alimentaire, les rapports d'ateliers régionaux sur la volatilité des prix, des études de cas sur l'impact des prix alimentaires sur les petits agriculteurs et les nouvelles tendances en matière d'investissement dans le secteur agricole, une publication conjointe sur la sécurité alimentaire dans la région arabe préparée par la FAO, la Banque mondiale, le FIDA et le Centre international pour la recherche agricole dans les zones arides (ICARDA). Des consultations régionales ont également été organisées sur le thème de l'investissement dans l'agriculture (en marge de la trentième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient) et des priorités pour l'agriculture et la sécurité alimentaire aux niveaux régional et sous-régional.

64. La formation de statisticiens et des points focaux de 19 pays aux méthodes d'échantillonnage, d'analyse des prix et d'évaluation, et à l'établissement de rapports sur la sécurité alimentaire a été assurée. Les rapports sur les recensements et les enquêtes agricoles ont été préparés en étroite collaboration avec le Programme EU-MEDSTAT de coopération statistique euro-méditerranéenne. Des contacts actifs ont été pris avec des institutions partenaires pour décliner à l'échelle régionale la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Le partage des informations et l'échange des connaissances ont été facilités par un certain nombre d'ateliers nationaux et régionaux, de missions d'assistance technique et l'appui à un large éventail de réseaux.

Stimuler la production agricole et le développement rural pour améliorer les moyens d'existence

65. De nombreux projets (nationaux comme régionaux) ont porté sur la protection phytosanitaire comme, par exemple, le Programme régional de gestion intégrée des ravageurs au Proche-Orient financé par l'Italie, le renforcement des capacités en matière de gestion phytosanitaire intégrée en Arabie saoudite financé par l'Arabie saoudite, et un projet sous-régional du PCT sur la gestion de la morelle jaune (*Solanum elaeagnifolium*). La lutte contre une nouvelle espèce envahissante, la mineuse de la tomate (*Tuta absoluta*), introduite dans la région en 2009, a reçu toute l'attention requise, avec la promotion des méthodes de lutte biologique dans les pays affectés. Les écoles pratiques d'agriculture ont occupé une place de premier plan dans le Programme régional de gestion intégrée des ravageurs, en impliquant plus de 16 200 agriculteurs dans les 10 pays participants.

66. La FAO a poursuivi les activités de renforcement des capacités nationales en matière de lutte contre le criquet pèlerin, de formulation de plans d'urgence et d'amélioration des capacités de préparation et de réponse pour combattre des infestations, et partager les informations et les connaissances. Huit pays de la région centrale suivent et appliquent les principes des systèmes de lutte préventive contre le criquet pèlerin préconisés par la FAO.

67. Concernant la production végétale, la priorité a été donnée à l'appui aux conférences scientifiques internationales, à l'organisation d'ateliers régionaux et à l'amélioration des échanges d'expériences et d'informations techniques entre les pays de la région. Parmi les activités concrètes réalisées: des publications, la diffusion des rapports des ateliers, la préparation de profils nationaux sur les parcours ainsi que la formulation et le soutien de plusieurs projets financés par le PCT. L'exécution de plusieurs projets importants financés par des fonds d'affectation spéciale unilatéraux se poursuit en Arabie saoudite et en Lybie, pour différents systèmes de cultures.

68. Concernant l'agro-industrie et les infrastructures rurales, la FAO s'est attachée plus particulièrement à la réduction des déchets et à l'amélioration du fonctionnement de la chaîne du froid dans les filières alimentaires des pays. Un forum régional a été organisé, avec plus de 150 participants, pour débattre de la situation de l'agro-industrie dans la région et formuler des recommandations orientées vers l'action. Les conclusions de ce forum et les activités associées ont reçu un très large écho sur le site web (notamment un total de 27 études et publications).

69. Dans le domaine de la production et de la santé animales, deux ateliers de formation ont eu pour objectif de faciliter le transfert de technologies en faveur d'une production animale durable, en abordant en particulier les thèmes suivants: les programmes d'alimentation et d'élevage, les questions de santé animale, la création de valeur ajoutée, la gestion des ressources zoogénétiques, la commercialisation des produits et les partenariats public/privé. L'établissement du réseau sur le fourrage et l'alimentation animale et la consolidation du réseau des petits ruminants du Proche-Orient sont des produits directs de ces formations. La FAO a aussi organisé des réunions d'experts sur le développement du secteur laitier artisanal pour identifier les priorités régionales et formuler des projets à l'intention des donateurs. Dans l'objectif d'améliorer les capacités des services vétérinaires, une Stratégie régionale pour la santé animale a été élaborée, et une évaluation des systèmes nationaux de formation des vétérinaires a été réalisée. Un projet régional du PCT a porté sur l'amélioration des procédures de quarantaine animale. Une réunion d'experts a traité des impacts de l'élevage sur

l'environnement en zone périurbaine, tandis que des ateliers ont été organisés sur le thème de l'identification des animaux et de leur traçabilité au Proche-Orient.

La région du Proche-Orient en action: l'expansion des écoles pratiques d'agriculture

Dans le cadre de la collaboration de la FAO et du gouvernement égyptien, des agents de vulgarisation ont animé des écoles pratiques d'agriculture en conseillant les paysans sur les mesures à adopter en vue d'accroître leur production.

Grâce à cette action, non seulement les agriculteurs réduisent leurs coûts et protègent l'environnement mais leurs rendements sont considérablement améliorés - jusqu'à 10 tonnes par hectare dans certaines régions. Ces résultats avantagent les pays qui exportent leur production dans la mesure où ils satisfont aux exigences de sécurité sanitaire en utilisant moins de pesticides.

En Égypte, près de 300 écoles pratiques d'agriculture ont été organisées, avec la participation de 3 000 paysans et de 197 animateurs dans les provinces d'Ismailia et du Fayoum. 9 000 agriculteurs supplémentaires ont été formés dans l'ensemble de la région du Proche-Orient aux termes d'un projet sur cinq ans, financé par le gouvernement italien, qui a été étendu l'an dernier au Maroc, à l'Algérie et à la Tunisie.

L'organisation par la FAO de ces écoles pratiques d'agriculture à une telle échelle est récente. De plus en plus, les agriculteurs constatent les bénéfices qu'ils en retirent et en parlent autour d'eux, ce qui signifie que la portée de ces écoles s'étend au-delà de ceux qui y participent effectivement. De tels succès ne seraient pas possibles sans la coopération des gouvernements, et la FAO se félicite de l'excellente collaboration qu'elle entretient avec le gouvernement égyptien et d'autres pays de la région.

Gérer durablement les ressources naturelles

Pêche et aquaculture

70. Un appui a été fourni pour améliorer le suivi de l'état et des tendances des pêcheries exploitant des stocks partagés, notamment à travers l'harmonisation à l'échelle régionale des statistiques sur les pêches. La Commission régionale des pêches, avec le soutien de la FAO, a adopté sa première recommandation sur des exigences minimum de collecte et de communication des données. Les pays ont reçu une aide pour l'utilisation des outils de planification spatiale et l'élaboration d'un programme régional de planification spatiale pour la pêche et l'aquaculture.

71. De manière plus générale, l'effort a aussi porté sur le renforcement des capacités nationales et régionales en vue de la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et de ses directives techniques, en mettant l'accent sur la gestion des stocks partagés, le développement de la pêche artisanale et de l'aquaculture, ainsi que sur les réponses à apporter aux défis posés par le changement climatique. Les pays de la mer Rouge et du Golfe d'Aden ont engagé - avec l'appui de la FAO - des consultations en vue de l'établissement d'un mécanisme coopératif de gestion des pêches et de l'aquaculture à l'échelle régionale. La première de ces consultations intergouvernementales a élaboré un plan de travail pour traiter de manière responsable des dimensions régionales de la gestion des pêches et de l'aquaculture.

Forêts, arbres et parcours naturels

72. Dans le contexte de la dégradation sans précédent des forêts et des parcours dans la région, la FAO a souhaité encourager un débat sur les principales dimensions du problème, notamment le changement climatique, la gouvernance et les mesures de gestion durable, sous les auspices en particulier de la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient, mais aussi à travers des

ateliers thématiques qui ont enregistré une forte participation. Au niveau national, un soutien a été apporté à la formulation (ou à la révision nécessaire) des politiques visant la foresterie et les parcours. Des projets spécifiques ont porté sur la gestion intégrée des ressources, notamment la gestion des feux avec la participation des communautés, la promotion des petites entreprises forestières et la gestion de la flore et de la faune sauvages ainsi que des aires protégées.

Terres et eaux

73. Une formation à la modernisation de l'irrigation a été dispensée dans 3 pays, et un atelier de formation à la gestion de la sécheresse a bénéficié à 13 pays d'Asie centrale et du Proche-Orient. Le Bureau régional a aussi appuyé l'exécution de 29 projets totalement ou partiellement axés sur la gestion des ressources hydriques. La session au Proche-Orient de la Commission de l'agriculture et de l'utilisation des terres et des eaux s'est tenue avec succès, et ses conclusions ont été présentées à la Conférence régionale. Des rapports nationaux sur le régime foncier, la planification et la gestion des ressources ont été publiés. Dans la sous-région du Maghreb, à la lumière de projets pilotes de développement de la production d'abricots et de grenades dans des oasis du sud de la Tunisie, le modèle doit être élargi et mis en œuvre dans deux autres pays. Un système d'irrigation goutte à goutte à bas coût a aussi été développé et adopté par trois pays de la sous-région.

Réagir aux effets du changement climatique et élaborer des stratégies d'adaptation

74. La FAO a convoqué un forum régional sur le changement climatique, l'agriculture et la sécurité alimentaire dans le but de coordonner les actions et d'établir un socle de connaissances communes. Le forum a aussi été l'occasion d'informer les participants des possibilités offertes par les mécanismes de financement. Cette action a été complétée par l'organisation de deux ateliers régionaux visant à intégrer le changement climatique dans les politiques forestières nationales. La FAO a aussi appuyé les pays dans la mise en œuvre de l'approche écosystémique du secteur des pêches et de l'aquaculture. En outre, une réunion stratégique sur le secteur des pêches et de l'aquaculture est prévue pour traiter de la gestion des risques de catastrophe et de l'adaptation aux changements climatiques au niveau des communautés locales. Une étude consacrée aux effets de la variabilité du climat sur le secteur de l'élevage et aux moyens d'y remédier, en mettant l'accent sur les points chauds et les projections, a été publiée. Dans la sous-région du Maghreb en particulier, l'agriculture de conservation a fait l'objet d'efforts soutenus à travers la formulation de projets, l'adoption de directives à l'intention des décideurs et des agriculteurs, et la tenue d'une réunion sous-régionale sur ce thème en 2011.

75. La FAO aide l'Égypte à mettre en place un système global de surveillance permettant d'établir des prévisions fiables de l'élévation du niveau de la mer et d'anticiper les effets du changement climatique sur les sols et les nappes phréatiques dans la région du Delta du Nil. En outre, une réunion d'experts en Jordanie a traité des stratégies d'adaptation du pays en matière de production et de santé animales.

Se préparer et réagir aux situations d'urgence dans l'agriculture et l'alimentation

76. Les contributions de trois instruments propres à la région - la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale, le Centre régional de santé animale à Beyrouth et le Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières (ECTAD) en Égypte - méritent d'être soulignées.

77. La Commission de lutte contre le criquet pèlerin a été particulièrement active dans le domaine du renforcement des capacités et de la formation. À titre d'exemple, un maître-formateur national au moins dans chaque pays est aujourd'hui en mesure d'animer et d'organiser des formations sur de nombreux thèmes liés à la surveillance et au contrôle. Sous l'égide de la Commission, divers programmes nationaux et sous-régionaux de formation ainsi que des formations spéciales ont aussi été réalisés, sans oublier de nombreuses activités en matière de diffusion de l'information (par exemple bulletin mensuel d'information, publication en ligne de glossaires spécialisés en arabe et en anglais).

L'approche dite de protection intégrée pour l'utilisation des biopesticides dans les opérations de lutte a été largement acceptée par les pays concernés.

78. La FAO s'est efforcée de consolider l'action menée au Proche-Orient dans le domaine de la santé animale à travers la création du Centre régional pour la santé animale établi au Liban depuis juin 2007 et chargé d'appuyer les services nationaux. Le Centre a contribué à la coordination régionale des activités et à la mise en place de réseaux pour la surveillance et la lutte contre les maladies animales, la préparation aux situations d'urgence et les capacités de réponse, le renforcement de la surveillance sur la biosécurité et des systèmes d'alerte précoce. Il a aussi appuyé les services de diagnostic, en particulier pour la prévention et le contrôle de la grippe aviaire hautement pathogène (diagnostic différentiel des pathologies des volailles, exercices de simulation et campagnes de vaccination et d'abattage). Il a aidé les laboratoires nationaux à se procurer des équipements et des matériels de diagnostic, publié des recommandations techniques et organisé des campagnes de sensibilisation et de communication. Les donateurs ayant manifesté peu d'intérêt pour la poursuite du financement d'un centre séparé, ses fonctions ont été progressivement transférées au Bureau régional du Caire au cours de l'exercice biennal 2010-11.

79. La FAO a aussi établi un Centre d'urgence pour la lutte contre les maladies animales transfrontières en juin 2007 pour aider les autorités égyptiennes à détecter et combattre la grippe aviaire. De nombreux projets ont été mis en œuvre et appuyés par ce centre ces dernières années. Parmi ses réalisations: meilleure détection et réponse aux infestations par le virus de la grippe aviaire hautement pathogène, coordination des activités entre les services vétérinaires locaux et centraux, amélioration des pratiques de biosécurité au niveau des exploitations, mise en place d'un système efficace de surveillance épidémiologique, promotion du dialogue sur les politiques et partage des informations/connaissances dans un domaine particulièrement sensible.

80. De nombreux réseaux régionaux opèrent sous les auspices de la FAO. Toutefois, un engagement politique fort et renouvelé est nécessaire pour inscrire dans la durée les contributions de toutes les parties prenantes. Les réseaux de connaissances dépendent en fait des individus, et non de la seule technologie, ce qui suppose des mécanismes d'institutionnalisation forts.

Annexe 3: Politique linguistique de la FAO

1. En 1999, la trentième Conférence de la FAO a réaffirmé qu'il était impératif d'assurer la parité et l'équilibre entre toutes les langues de l'Organisation et qu'il fallait une supervision de la qualité des traductions et de l'interprétation. Tout en escomptant des améliorations supplémentaires à l'avenir, la Conférence est convenue de la nécessité pour les Membres de suivre de près les progrès réalisés, dans le cadre de contrôles et d'évaluations périodiques.

Réunions de la FAO

2. Le nombre de sessions qui ont eu lieu en 2010-2011 (171) et qui étaient approuvées dans le PTB est le même que celui de 2008-2009. Le nombre de sessions non planifiées s'est accru de 23 pour cent (55 financées sur le budget ordinaire et 57 sur des fonds fiduciaires). Celui des sessions annulées était de 15 (voir l'annexe 5 sur le site web de la FAO www.fao.org/pir). Au total, 268 sessions se sont tenues en 2010-2011, soit une augmentation de 8 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

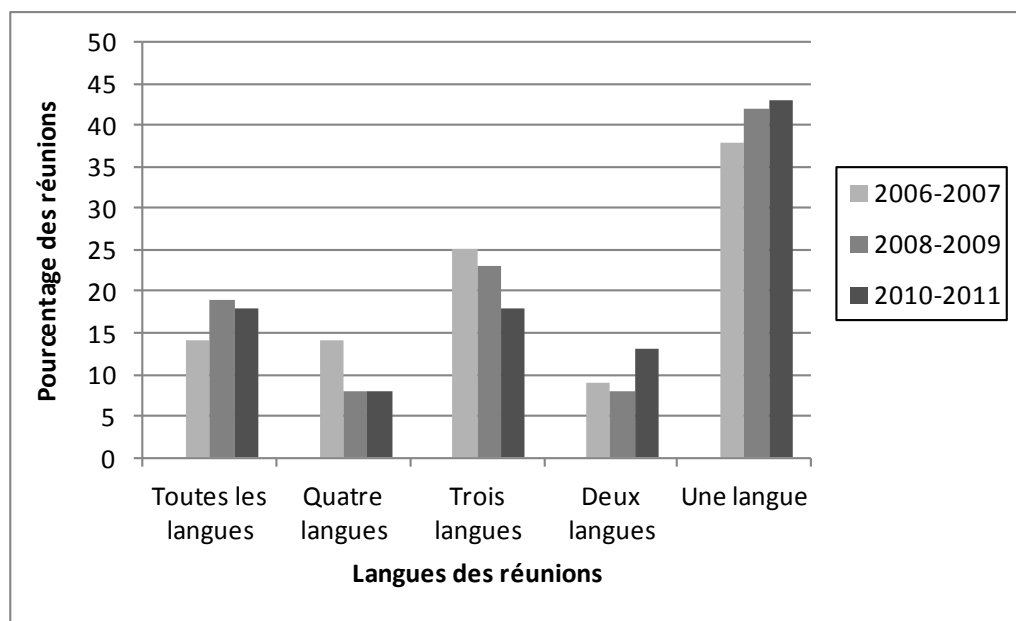
Figure 26: Sessions tenues au Siège et hors Siège

Description	2006-2007	2008-2009	2010-2011
Sessions approuvées dans le PTB	193	171	171
Sessions annulées, budget ordinaire	23	14	15
Sessions non planifiées, budget ordinaire	25	38	55
Sessions non planifiées, fonds fiduciaires	34	53	57
TOTAL	229	248	268
Siège	92	127	134
Hors Siège	137	121	134
TOTAL	229	248	268
Pourcentage de réunions hors Siège	60%	49%	50%

La FAO a accueilli 268 sessions en 2010-2011, soit 19 (8,0%) de plus que lors de l'exercice biennal précédent.

3. Le pourcentage de réunions tenues dans plusieurs langues de la FAO est un indicateur de l'équilibre linguistique (Figure 27). En 2010-2011, la proportion de réunions tenues dans toutes les langues de la FAO a été de 18 pour cent et le pourcentage des réunions tenues dans quatre langues est resté inchangé, à 8 pour cent. Le pourcentage (26 pour cent) obtenu en combinant ces deux chiffres est analogue à celui des trois exercices précédents. Le pourcentage des réunions tenues dans trois langues a été de 18 pour cent.

Figure 27: Couverture linguistique des réunions (en pourcentage, pour différents nombres de langues)

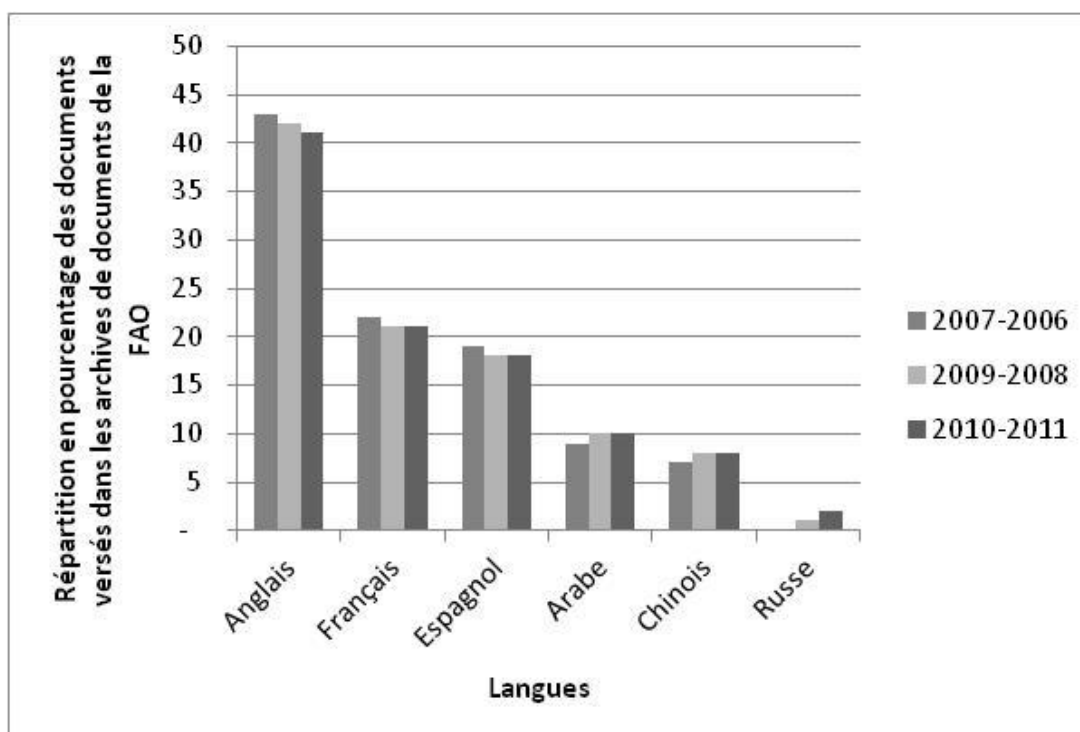


Depuis 2006-2007, un quart des réunions environ ont été tenues dans quatre langues ou plus.

Publications

4. La publication des documents dans toutes les langues de la FAO continue de figurer parmi les principales priorités de l'Organisation. Tous les titres phares ont été mis à disposition dans les six langues et les publications techniques ont été proposées dans les langues correspondant au lectorat qu'elles ciblent en priorité. Au total, quelque 1 269 publications ont été diffusées au cours de l'exercice biennal 2010-2011. Sur ce total, 54 pour cent ont été publiés en anglais, 16 pour cent en français, 13 pour cent en espagnol, 3 pour cent en arabe, 4 pour cent en russe et 6 pour cent en chinois (dont 29 publications produites dans le cadre de l'arrangement entre la FAO et la Chine, qui est régi par un mémorandum d'accord entre la FAO et le Département de la coopération internationale du Ministère chinois de l'agriculture; dans le cadre de ce programme, des publications de la FAO sont sélectionnées et établies en chinois pour être ensuite diffusées par la China Agriculture Press, principale maison d'édition para-étatique en Chine dans le domaine agricole). La part restante, 5 pour cent environ du total, correspond aux publications multilingues.

Figure 28: Contenus gérés dans les Archives de documents de la FAO, par langue (en pourcentage)



Diffusion par voie électronique

5. On a continué de contrôler la couverture linguistique du site internet de la FAO en 2010-2011 à l'aide du Guide du web et de la liste de contrôle pour l'assurance qualité des sites web. Cependant, si on considère l'information diffusée via les Archives de documents de la FAO, on constate que la couverture de l'arabe et du chinois a légèrement diminué et que celle du russe a considérablement augmenté, passant de 1 à 2 pour cent. En ce qui concerne l'ensemble du contenu de ces archives, le contenu en anglais représente maintenant 41 pour cent (contre 42 pour cent en 2008-2009), le contenu en français et en espagnol est resté à 21 pour cent et 18 pour cent respectivement, et le contenu en arabe et en chinois est resté le même à 10 et 8 pour cent respectivement.

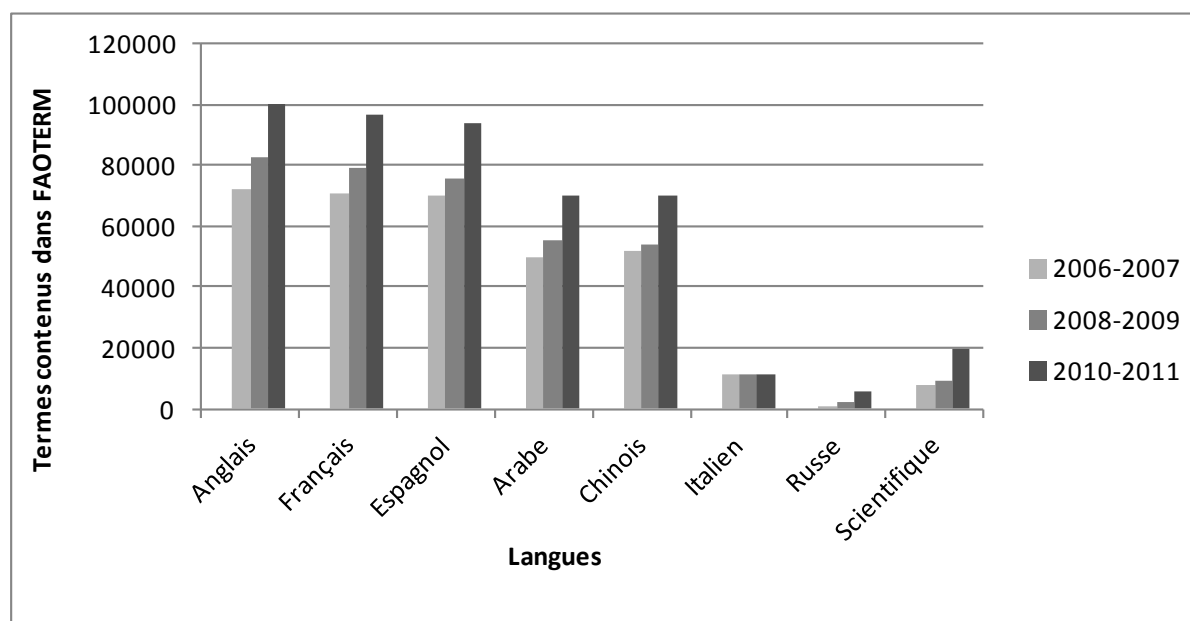
Terminologie et appui linguistique

6. En 2010-2011, le portail terminologique de la FAO a été encore amélioré et étoffé dans le but de fournir une plateforme générale pour la gestion de la terminologie et sa diffusion dans toute la FAO et auprès des autres organisations ayant leur siège à Rome. Il s'agit d'une base de données multisystèmes qui permet de créer, d'archiver, de gérer et de mettre à jour des glossaires contenant des concepts, des termes et des définitions. Le portail comprend la base de données terminologiques FAOTERM, qui s'est enrichie de quelque 100 000 entrées en anglais, français et espagnol respectivement, et de plus de 70 000 entrées en arabe et en chinois respectivement, auxquelles il faut ajouter environ 11 000 entrées en italien (Figure 29). Des projets spécifiques ont été menés pour accroître le nombre des équivalents russes de ces référentiels. Au total, 5 500 entrées terminologiques ont été ajoutées en langue russe, et 17 000 sont en cours de validation et seront publiées au début de 2012, ce qui portera le nombre total d'entrées disponibles en russe à près de 22 000. Plus de 500 nouvelles entrées ont été ajoutées au portail terminologique et environ 3 000 mises à jour ont été faites.

7. Le portail terminologique a été refondu. Il compte désormais plus de 1 800 visites par mois et 4 000 pages consultées par des utilisateurs du monde entier. Des travaux ont été menés pour améliorer l'interopérabilité entre les systèmes de la FAO, tels que la reconnaissance automatisée à l'aide d'outils de traduction et l'incorporation d'un glossaire de noms de pays dans les applications techniques et administratives. D'autres glossaires spécialisés - par exemple un glossaire des termes phytosanitaires et un glossaire des noms d'espèces aquatiques - qui existaient auparavant sous une forme statique (papier ou tableurs) ont été mis en ligne selon les normes terminologiques internationales et suivant un processus entièrement automatisé qui permet de les diffuser plus largement, de rationaliser leur gestion et d'assurer leur viabilité à long terme.

8. Les outils de traduction assistée par ordinateur ont continué d'être employés pour l'établissement des traductions et pour les travaux connexes, et l'on s'est efforcé tout particulièrement de mettre en service la dernière génération de ces technologies et de rationaliser les méthodes et processus de travail. Les mémoires de traduction et les outils de gestion des documents multilingues de l'Organisation, en particulier, ont permis de faciliter la recherche et le réemploi des textes déjà traduits, améliorant d'autant la cohérence de la documentation de la FAO et accélérant la production des documents de réunion.

Figure 29: Termes contenus dans FAOTERM, par langue



	Anglais	Français	Espagnol	Arabe	Chinois	Italien	Russe	Noms Scientifiques
2006-2007	72 000	71 000	70 000	50 000	52 000	11 000	500	8 000
2008-2009	83 000	79 000	76 000	55 500	54 000	11 000	2 400	9 000
2010-2011	100 000	97 000	94 000	70 000	70 000	11 000	5 500	19 500

Annexe 4: Équilibre hommes-femmes et représentation géographique

Représentation géographique du cadre organique

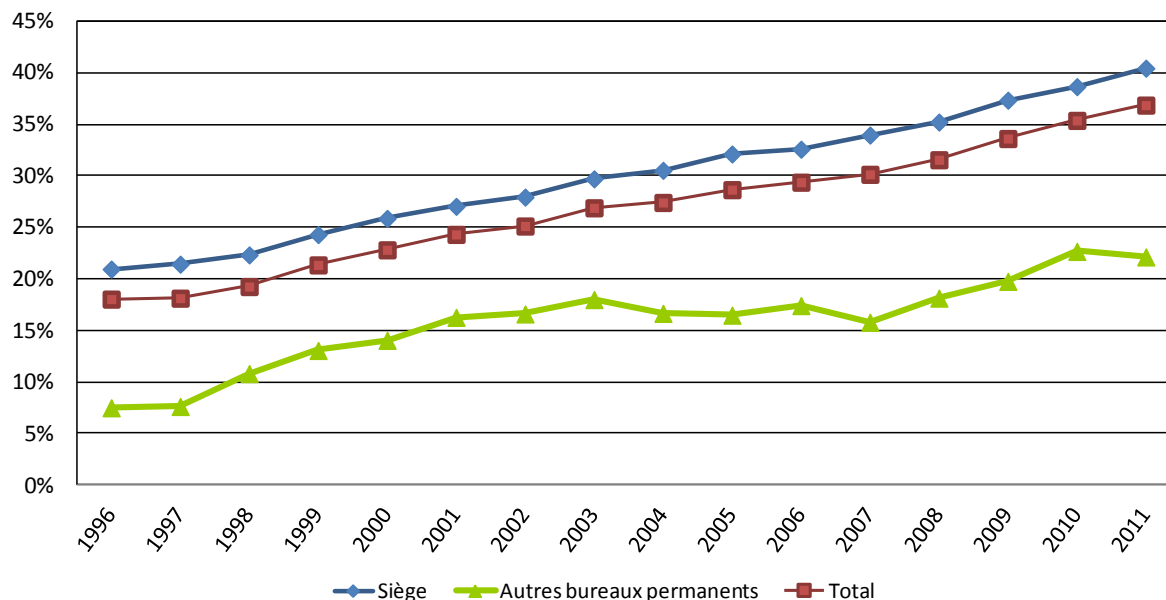
1. À sa trente-deuxième session, en novembre-décembre 2003, la Conférence a adopté une nouvelle méthode de calcul de la répartition géographique, similaire à celle appliquée au Secrétariat de l'ONU et dans plusieurs organisations du système des Nations Unies. Selon cette méthode, 40 pour cent des postes sont attribués sur la base de l'appartenance à l'organisation, 5 pour cent sur la base de la population des pays membres de l'Organisation et 55 pour cent sur la base du barème des quotes-parts. Depuis son entrée en vigueur, cette méthode n'a été appliquée qu'aux fonctionnaires qui occupent des postes auxquels s'applique le principe de la répartition géographique.
2. Depuis 2011²⁴, cette méthode a été élargie: i) aux fonctionnaires qui avaient été auparavant recrutés par voie de concours pour des postes du Programme ordinaire mais qui occupent actuellement des postes non financés par celui-ci, ou qui sont détachés auprès d'organisations externes, et qui ont le droit de retrouver un poste du programme ordinaire; ii) aux fonctionnaires recrutés sur le plan externe occupant des postes liés au PAI; et iii) aux administrateurs auxiliaires.
3. Les pays dont la représentation au 31 décembre 2011 n'était pas dans une fourchette considérée comme équitable (52 des 191 États Membres) sont indiqués dans la figure 31.
4. Fin 2009, 14 pays étaient surreprésentés, 16 pays étaient sous-représentés et 45 n'étaient pas représentés du tout. Fin 2011, 9 pays étaient surreprésentés, 12 pays étaient sous-représentés et 31 n'étaient pas représentés.
5. Il doit être noté que l'Organisation continue d'accorder la priorité au recrutement de fonctionnaires du cadre organique de pays non représentés. À ce sujet, 20 des 45 pays non représentés fin 2009 l'étaient à la fin de l'année 2011, alors que 25 restaient sans représentation.

Équilibre hommes-femmes au sein du personnel du cadre organique

6. Accroître la proportion de postes du cadre organique occupés par des femmes a été l'un des principaux objectifs de la politique de la FAO en matière de ressources humaines. Au cours des huit derniers exercices biennaux, cette proportion a constamment augmenté, passant, entre la fin de 1996 et la fin de 2011, de 21 à 40 pour cent au Siège, et de 18 à 37 pour cent sur l'ensemble des lieux d'affectation (Figure 30). Ces pourcentages sont calculés sur la base du nombre total de fonctionnaires du cadre organique et de rang supérieur titulaires d'un contrat de durée déterminée ou d'un contrat de caractère continu et occupant, au Siège ou dans d'autres bureaux permanents, des postes financés par le Programme ordinaire et par des ressources extrabudgétaires²⁵. Bien que le pourcentage de femmes à des postes de fonctionnaire du cadre organique soit notablement plus faible dans les bureaux hors Siège, il augmente à un rythme relativement rapide, puisqu'il est passé de 8 à 22 pour cent entre 1996 et 2011.

²⁴ Bulletin 2011/53 du Directeur général.

²⁵ En sont exclus le Directeur général (DG), les cadres associés et les fonctionnaires recrutés sur le plan national ainsi que le personnel affecté à des projets de terrain et les collaborateurs titulaires d'un contrat de moins de 12 mois.

Figure 30: Évolution du pourcentage de femmes dans le personnel du cadre organique

7. La figure 32 présente le nombre d'hommes et de femmes dans chaque classe²⁶ à la fin de l'année 2011. Au total, les femmes représentent un peu plus de la moitié (53 pour cent) du personnel de l'Organisation, 67 pour cent du personnel des services généraux (G1 - G7), 38 pour cent du personnel du cadre organique (P1 - P5), 45 pour cent des autres membres du personnel organique (fonctionnaires recrutés sur le plan national et cadres associés) et 21 pour cent des directeurs et personnel de rang supérieur (D1 – Directeur général adjoint [DGA]). Le groupe des directeurs et personnel de rang supérieur comptait 25 pour cent de femmes dans la classe SDG (sous-directeur général). La proportion de femmes chez les fonctionnaires du cadre organique était de 57 pour cent pour la classe P-2, 48 pour cent pour la classe P-3 et 26 pour cent pour la classe P-5. La plus forte représentation féminine dans les classes P-2 et P-3 témoigne du nombre croissant de jeunes femmes qualifiées dans les domaines techniques entrant dans le mandat de l'Organisation. Les départs à la retraite devraient permettre d'augmenter progressivement le nombre de femmes à des postes de rang supérieur. Il est important de noter qu'à la fin de l'exercice, un projet de « Plan stratégique des ressources humaines – Vers une représentation équilibrée des deux sexes » a été formulé afin que l'Organisation puisse obtenir un meilleur équilibre entre les sexes et, à plus long terme, instaurer la parité.

8. Enfin, le Programme d'administrateurs auxiliaires mis en place en 2010 pour rééquilibrer la représentation géographique et instaurer la parité hommes-femmes a donné des résultats satisfaisants. Comme l'indique la figure 30, ce Programme s'est traduit par une augmentation importante de la proportion de femmes occupant des postes de classe P-1, laquelle est passée de 0 pour cent à la fin de 2009 à 52 pour cent en 2011.

Représentation géographique du personnel du cadre organique

9. La figure 31 répertorie les pays dont la représentation au 31 décembre 2011 n'est pas comprise dans la fourchette jugée équitable (52 des 191 États Membres). La figure 33 indique le nombre de personnes entrant dans le cadre de la politique de répartition géographique par nationalité et par classe, toujours au 31 décembre 2011.

²⁶ Membres du personnel de toutes catégories titulaires d'un contrat de durée déterminée ou d'un contrat de caractère continu et occupant, au Siège ou dans d'autres bureaux permanents, des postes financés par le budget ordinaire ou par des ressources extrabudgétaires, à l'exception du Directeur général, du personnel affecté à des projets sur le terrain et des collaborateurs titulaires d'un contrat de moins de 12 mois.

Figure 31 : Pays n'entrant pas dans la catégorie des nations équitablement représentées, par région, au 31 décembre 2011

Région	Pays surreprésentés	Pays sous-représentés	Pays non représentés
Afrique	Maroc		Érythrée, Guinée-Bissau
Asie	Inde, Philippines	Chine, Indonésie, Japon, Corée, République de Malaisie, Viet Nam	Cambodge, République populaire démocratique de Corée, République démocratique populaire lao, Myanmar, Thaïlande, Timor-Leste
Europe	Belgique, Allemagne, Irlande, Italie, Suisse, Royaume-Uni	Israël, Norvège, Pologne, Slovaquie	Andorre, Chypre, Lettonie, Monaco, Monténégro
Amérique latine et Caraïbes			Panama, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname
Proche-Orient		Oman, Arabie Saoudite	Bahreïn, Koweït, Jamahiriya arabe libyenne, Qatar, Turkménistan, Émirats arabes unis
Amérique du Nord Pacifique Sud-Ouest			Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall, Micronésie, Nauru, Nioué, Palaos, Îles Salomon, Tuvalu

Figure 32: Répartition hommes-femmes, par classe, au 31 décembre 2011

Classe	Femmes	Hommes	Total	% de femmes
DGA	1	1	2	50%
SDG	3	9	12	25%
D-2	6	32	38	16%
D-1	17	59	76	22%
Total partiel: Directeurs et hauts dirigeants	27	101	128	21%
P-5	92	257	349	26%
P-4	160	305	465	34%
P-3	158	171	329	48%
P-2	79	59	138	57%
P-1 ⁽¹⁾	12	11	23	52%
Administrateurs	501	803	1304	38%
FRN	65	104	169	38%
APO	34	16	50	68%
Autres administrateurs	99	120	219	45%
G-7	19	12	31	61%
G-6	153	48	201	76%
G-5	347	84	431	81%
G-4	380	137	517	74%
G-3	209	153	362	58%
G-2	29	125	154	19%
G-1	4	8	12	33%
Services généraux	1 141	567	1 708	67%
Total	1 768	1 591	3 359	53%

Note ⁽¹⁾ : y compris les administrateurs auxiliaires

Figure 33: Fonctionnaires du cadre organique et de rang supérieur occupant un poste soumis à la répartition géographique, par nationalité et par classe, au 31 décembre 2011

Pays de nationalité	DGA	SDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Afghanistan				1		2				3
Afrique du sud			1		1	1	2			5
Albanie						1	3			4
Algérie					1	2	3			6
Allemagne	1	1	4	21	32	13	1			73
Angola				1		1				2
Antigua-et-Barbuda				1						1
Arabie saoudite	1					1				2

Pays de nationalité	DGA	SDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Argentine					1	3	2			6
Arménie						2				2
Australie			1	1	5	3	2	1		13
Autriche				1	2	4	2	1		10
Azerbaïdjan						1				1
Bahamas					1					1
Bangladesh			1		1		1			3
Barbades					1					1
Bélarus						1				1
Belgique				1	10	5	1			17
Belize						1				1
Bénin						3	1			4
Bhoutan						1				1
Bolivie				1		2	1	2		6
Bosnie/Herzégovine						1		1		2
Botswana					1	1				2
Brésil				1	5	1	1	1		9
Bulgarie						2	2			4
Burkina Faso				1	1	2			1	5
Burundi						1	1			2
Cameroun					2	1	2	1		6
Canada			1	3	9	8	5			26
Cap-Vert		1								1
Chili					2	2	1			5
Chine			2	2	2	5	5	1		17
Colombie			1		2	1	2			6
Comores						1				1
Congo					1	2				3
Costa Rica					1	2	1			4
Côte d'Ivoire				1	3	1	1			6
Croatie						2				2
Cuba					1	1				2
Danemark				1	2	5				8
Djibouti					1	1				2
Dominique					2					2
Égypte		1				1	2			4
El Salvador					1		1			2
Équateur					2	1		1		4
Espagne		1		1	5	5	8	6		26
Estonie								1		1
États-Unis	1	1	7	11	44	46	26	6	2	144
Éthiopie			1			2	2			5
Ex-République yougoslave de Macédoine						2				2
Fédération de Russie				2		1	4	2	1	10
Fidji					1					1
Finlande					2	3				5
France		1		3	28	13	7			52
Gabon					1					1
Gambie			1		2	1				4
Géorgie							4			4
Ghana					1		1	2		4

Pays de nationalité	DGA	SDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Grèce			1		2	1	3			7
Grenade					1					1
Guatemala					1	2	1	1		5
Guinée					2	1	1			4
Guinée équatoriale					1					1
Guyana					2		1			3
Haïti									3	3
Honduras					1	1				2
Hongrie					2			1	3	6
Inde	1		1		3	8	3	5	1	22
Indonésie								1		1
Iran			1			2				3
Iraq						1	2			3
Irlande				1	1	6				8
Islande		1				1	1			3
Israël					1					1
Italie		1	1	5	22	39	15	8		91
Jamaïque						2				2
Japon		1	1	4	4	11	7		1	29
Jordanie					1					1
Kazakhstan					1	1				2
Kenya						3		1		4
Kirghizistan						2	1			3
Lesotho					1					1
Liban				2	1	1	2			6
Libéria						2				2
Lituanie							1			1
Luxembourg					1	1	1			3
Madagascar			1		1		1		1	4
Malaisie						2				2
Malawi				1						1
Maldives									1	1
Mali		1		1	1	1	1			5
Malte						1				1
Maroc			2	1	3	2	1			9
Maurice					1		1			2
Mauritanie			1			2	1			4
Mexique					3	6	2	2	3	16
Moldova					1	1	1	1		4
Mongolie								1		1
Mozambique				1	1					2
Namibie				1						1
Népal					2			1	1	4
Nicaragua						2	1			3
Niger				1	2	1	1			5
Nigéria				1	1	1	1			4
Norvège					2	1		2		5
Nouvelle-Zélande			1		1	2	1	1		6
Oman						1				1
Ouganda						2			1	3
Ouzbékistan						1		1		2
Pakistan				2		2	2			6
Papouasie-Nouvelle-					1	1				2

Pays de nationalité	DGA	SDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Guinée										
Paraguay						1				1
Pays-Bas					8	8	1			17
Pérou					2	2	1			5
Philippines					1	6				7
Pologne					1			3		4
Portugal			1	1	1	3	1			7
République arabe syrienne				1			3			4
République centrafricaine					1					1
République de Corée			1				1			2
République démocratique du Congo					2			1		3
République dominicaine					1					1
République tchèque						2	1			3
République-Unie de Tanzanie			1		1	1	1			4
Roumanie			1			1	1			3
Royaume-Uni			4	4	26	13	8	1		56
Rwanda					3					3
Sainte-Lucie	1					1				2
Saint-Kitts-et-Nevis					1					1
Saint-Marin							1			1
Samoa					1					1
Sao Tomé-et-Principe					1					1
Sénégal				1	3	2				6
Serbie							1	1		2
Seychelles					1					1
Sierra Leone						2	1		1	4
Slovaquie							2			2
Slovénie							1			1
Somalie							1			1
Soudan					1		1			2
Sri Lanka					1					1
Suède			1		3	4	1			9
Suisse					5	6	1	1		13
Swaziland							1			1
Tadjikistan						2				2
Tchad					1			1		2
Togo						2				2
Tonga				1			1			2
Trinité-et-Tobago						2	1			3
Tunisie			1	1	2	1	1			6
Turquie					1	2	1	1		5
Ukraine						1	1			2
Uruguay					1	2		1		4
Vanuatu							1			1
Venezuela				1		1	1			3
Viet nam					1					1
Yémen					2	1				3

Pays de nationalité	DGA	SDG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	P-1	Total
Zambie						2	1			3
Zimbabwe						1	2	1		4
Total général	2	12	37	68	306	364	199	64	20	1072

Annexe 5: Résultats financiers et programmatiques

Objectif stratégique A - Intensification durable de la production agricole

Résultat de l'Organisation AI – Politiques et stratégies pour l'intensification durable et la diversification de la production agricole aux niveaux national et régional

- Dépenses totales: 75,2 millions d'USD (22 % Crédits budgétaires nets, 78 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Des politiques, des stratégies ou des programmes nouveaux ou renforcés sur l'intensification durable et la diversification de la production agricole, y compris des réponses au changement climatique.	À déterminer pour l'intensification durable et la diversification de la production agricole.	3 pays ayant des politiques ou des stratégies d'intensification durable de la production agricole 2 pays avec des politiques, des stratégies ou des programmes de diversification des cultures	5 pays ont des programmes d'intensification durable de la production agricole 2 pays ont des politiques et stratégies de diversification des cultures.
02	Les instances intergouvernementales, dont le Comité de l'agriculture (COAG) et la Commission du développement durable (CDD), fournissent des orientations en matière d'intensification durable de la production agricole.	COAG et CDD	COAG et CDD	Le COAG, à sa 22 ^e session, a approuvé l'approche écosystémique de l'intensification durable et de la diversification de la politique agricole. La CDD, à sa 19 ^e session, a adopté un programme sur la consommation et la production durables.
03	Nombre de pays ayant des politiques, des programmes, des stratégies ou des projets destinés à essayer, documenter et adopter des pratiques qui gèrent la biodiversité agricole et les services écosystémiques et préservent la biodiversité.	3	4	21

Résultat de l'Organisation A2 – Les risques liés aux infestations de ravageurs et aux flambées de maladies transfrontières des plantes sont réduits de façon durable aux niveaux national, régional et mondial

- Dépenses totales: 33 millions d'USD (44 % Crédits budgétaires nets, 56 % Fonds extrabudgétaires)
- Les quatre cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Adoption par la Commission des mesures phytosanitaires (CMP) des normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP), de ses suppléments et annexes, des traitements phytosanitaires et des protocoles de diagnostic et mise en œuvre appropriée des normes internationales par les pays en développement	45 normes internationales 55 pays en développement appliquent correctement les normes internationales	51 normes internationales 60 pays en développement appliquent correctement les normes internationales	58 normes internationales 65 pays
02	Pourcentage de pays affectés par le criquet pèlerin ou d'autres importants ravageurs transfrontières des plantes recevant des prévisions et d'autres informations concernant notamment les stratégies de lutte	100 % des pays affectés par le criquet pèlerin et 10 % des pays touchés par d'autres importants ravageurs transfrontières des plantes	100 % des pays affectés par le criquet pèlerin et 30 % des pays touchés par d'autres importants ravageurs transfrontières des Plantes	100% des pays affectés par le criquet pèlerin, et 30% des pays touchés par d'autres importants ravageurs transfrontières des plantes
03	Nombre de plans nationaux d'intervention d'urgence formulés pour des menaces spécifiques de ravageurs et de maladies, autres que le criquet pèlerin, y compris les plantes adventices et ligneuses	0	2	2
04	Nombre de pays et de sous-régions ayant recours à des systèmes de lutte préventive contre le criquet pèlerin ou à l'application intégrée à grande échelle de la technique de l'insecte stérile (TIS) et d'autres applications nucléaires	Neuf pays pour le criquet pèlerin 12 pays utilisent des applications nucléaires pour lutter contre la mouche des fruits et les Lépidoptères	12 pays concernant le criquet pèlerin 13 pays utilisent des applications nucléaires	12 pays 13 pays

Résultat de l'Organisation A3 – Les risques dérivant des pesticides sont réduits de manière durable aux niveaux national, régional et mondial

- Dépenses totales: 27,4 millions d'USD (23 % Crédits budgétaires nets, 77 % Fonds extrabudgétaires)
- Les quatre cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant adopté des mesures visant à améliorer la gestion du cycle de vie des pesticides afin de réduire les risques pour la santé humaine et l'environnement	10	20	27
02	Pays améliorant le contrôle réglementaire de la distribution et de l'utilisation de pesticides conformément aux codes et conventions internationales	10	20	28
03	Pays mettant en place ou élargissant les programmes de lutte intégrée contre les ravageurs afin de réduire le recours aux pesticides	20	40	44
04	Nombre de pays ayant adhéré à la Convention de Rotterdam sur la Procédure de consentement préalable en connaissance de cause, applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international, ou pris des mesures visant à sa mise en œuvre	128 Parties contractantes en 2009. De nombreuses Parties contractantes qui sont des pays en développement doivent encore prendre des mesures pour mettre en œuvre la Convention de Rotterdam.	134 pays ont adhéré à la Convention de Rotterdam. 10 pays en développement ont pris des mesures pour mettre en œuvre la Convention de Rotterdam.	146 50

Résultat de l'Organisation A4 – Politiques efficaces et capacités renforcées pour une meilleure gestion des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA) y compris les systèmes semenciers, aux niveaux national et régional

- Dépenses totales: 224,8 millions d'USD (4 % Crédits budgétaires nets, 96 % Fonds extrabudgétaires)
- Les quatre cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays adhérant au Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TI-RPGAA), ou ayant adopté des réglementations nationales aux fins de sa mise en application	121 Parties contractantes (2009) La plupart des Parties contractantes n'ont pas institué de réglementations aux fins de la mise en application du TI-RGPAA	125 pays ont adhéré au TI-RPGAA 5 pays ont adopté des réglementations et politiques nationales	125 pays ont adhéré au TI-RPGAA 5 pays ont adopté des réglementations et politiques nationales
02	Nombre de pays ayant élaboré des stratégies/politiques en matière de RPGAA et des mécanismes nationaux de partage de l'information, visant à renforcer les liens entre la conservation, la sélection végétale et les systèmes semenciers conformément au <i>Plan d'action mondial pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture</i>	10 pays en développement 55 Mécanismes nationaux de partage de l'information pour surveiller l'application du Plan d'action mondial-RPGAA	12 pays en développement 64 pays mettent à jour leur mécanisme de partage de l'information pour surveiller l'application du Plan d'action mondial	14 pays en développement 66 pays mettent à jour leur mécanisme de partage de l'information pour surveiller l'application du Plan d'action mondial.
03	Nombre de pays bénéficiant de capacités techniques et d'information dans le domaine de la conservation, de la sélection végétale, des systèmes semenciers, des biotechnologies et de la biosécurité, et des techniques nucléaires, et nombre de sous-régions ayant harmonisé et adopté des cadres réglementaires en matière de semences	0 pays 1 sous-région	5 pays 2 sous-régions	8 pays 2 sous-régions
04	Nombre de pays dotés de programmes communautaires pour la gestion des RPGAA et de la production de semences dans les exploitations, pour répondre aux changements climatiques et	0	5	5

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
------------	-------------	-----------	------------------	----------

aux risques et défis apparentés

Objectif stratégique B - Croissance de la production animale durable

Résultat de l'Organisation B1 – Le secteur de l'élevage contribue de manière efficace et efficiente à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la pauvreté et au développement économique

Dépenses totales 102,7 millions d'USD (9 % Crédits budgétaires nets, 91 % Fonds extrabudgétaires)

Une cible sur deux atteinte.

L'indicateur 01 n'était pas mesurable. Les avis techniques, stratégiques et politiques concernant l'efficacité/la productivité du secteur de l'élevage sont fournis directement aux décideurs politiques, à l'administration et aux producteurs dans plus de 35 pays. Mais il n'a pas été possible de mesurer le nombre de pays dans lesquels les mesures recommandées ont été suivies d'effet.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays appliquant les mesures recommandées par la FAO pour améliorer l'efficacité et la productivité du secteur de l'élevage	30	35	Non mesurable
02	Nombre de catastrophes naturelles ou de crises d'origine anthropique pour lesquelles des interventions reposant sur l'élevage ont été lancées	N/A	15	Plus de 15 catastrophes/situations d'urgence dans 33 pays pour lesquelles des interventions reposant sur l'élevage ont été lancées

Résultat de l'Organisation B2 – Diminution des épizooties et des risques pour la santé publique qui en découlent

- Dépenses totales: 108,6 millions d'USD (10 % Crédits budgétaires nets, 90 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre des principales maladies animales et zoonotiques d'origine alimentaire ou vectorielles couvertes par la Plateforme d'alerte précoce et d'action pour les maladies transfrontières FAO/OIE/OMS (GLEWS) pour les maladies animales et zoonotiques (animaux domestiques terrestres et aquatiques, faune sauvage)	12	Plupart des principales Maladies animales et Zoonotiques (telles que répertoriées / actualisées par le système GLEWS sur la base des critères établis dans les codes sanitaires pour les animaux aquatiques et terrestres et le Règlement sanitaire international de 2005)	12
02	Nombre de pays en développement et en transition mettant en œuvre des actions nationales / régionales facilitées et appuyées par la FAO en matière de prévention et de lutte contre les principales maladies animales / zoonotiques (animaux domestiques terrestres et aquatiques, faune sauvage)	30	50	65

Résultat de l'Organisation B3 – Meilleure gestion des ressources naturelles, y compris les ressources zoogénétiques, pour la production animale

- Dépenses totales: 9,3 millions d'USD (65 % Crédits budgétaires nets, 35 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays mettant en œuvre des actions pour atténuer les répercussions de l'élevage sur l'environnement et le changement climatique	5	10	10
02	Accords internationaux	Aucune	La CDB/la	Le rôle normatif de la

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
	reconnaisant le rôle de la FAO concernant les ressources zoogénétiques et les interactions élevage-environnement		CCNUCC reconnaissent le rôle normatif et la responsabilité de la FAO dans les RGAA/ les négociations post-Kyoto sur l'agriculture, élevage compris	FAO est reconnu.
03	Nombre de pays en développement et en transition mettant en œuvre des stratégies et des plans d'action nationaux (basés sur le Plan mondial d'action) pour améliorer la gestion et la conservation des ressources zoogénétiques	9	10	10

Résultat de l'Organisation B4 – Les politiques et les pratiques recommandées pour le secteur de l'élevage reposent sur des informations à jour et fiables

- Dépenses totales: 2,8 millions d'USD (93 % Crédits budgétaires nets, 7 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur deux atteinte.
- L'indicateur 01 n'a pas été rempli. Aucune décision formelle à ce stade. Le COAG a demandé à la FAO de poursuivre l'examen des options pour un processus informel, large et volontaire, axé sur la recherche d'un consensus et l'action collective de tous les acteurs de la filière

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	État d'avancement des négociations du Comité de l'agriculture sur des Directives volontaires pour le secteur de l'élevage ou un Code de conduite pour un secteur de l'élevage responsable	Absence de négociations	Décision du Comité de l'agriculture quant à la négociation de Directives ou d'un Code de conduite pour un secteur de l'élevage responsable	Pas de décision
02	L'élevage mondial - Publication phare	L'élevage mondial 2011	L'élevage mondial (édition 2013)	Édition 2013 en cours de préparation

Objectif stratégique C - Gestion et utilisation durables des ressources halieutiques et aquacoles

Résultat de l'Organisation CI – Les États Membres et d'autres parties prenantes ont amélioré la formulation des politiques et normes facilitant l'application du Code de conduite pour une pêche responsable et d'autres instruments internationaux, ainsi que la réaction aux nouveaux défis

- Dépenses totales: 31,5 millions d'USD (70 % Crédits budgétaires nets, 30 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays et d'organismes régionaux des pêches ayant élaboré au moins une composante d'une politique ou d'un cadre réglementaire appropriés pour la mise en œuvre du Code de conduite pour une pêche responsable et des instruments apparentés, y compris la formulation, l'adoption ou l'application de politiques, plans d'action, lois et réglementations ainsi que des accords bilatéraux et régionaux accordant une attention particulière à la pêche artisanale, à la surcapacité et à la pêche INDNR (illicite, non déclarée et non réglementée)	À déterminer	5 pays supplémentaires 3 organismes régionaux des pêches supplémentaires	15 pays supplémentaires. 10 Organes régionaux des pêches (ORP) supplémentaires
02	Nombre d'instruments internationaux pour les pêches (notamment directives internationales et instruments juridiquement contraignants) élaborés sous les auspices de la FAO	À déterminer	3 projets du Président supplémentaires	1 instrument supplémentaire (Mesures du ressort de l'État du port) et 2 projets d'instruments (Portail sur la sécurité alimentaire et pêche artisanale)
03	Nombre de pays et d'organismes régionaux des pêches ayant amélioré de manière tangible leur suivi et leurs statistiques des pêches et de l'aquaculture, qu'il s'agisse de leur étendue, du niveau de détail, de leur précision ou de leur comparabilité.	À déterminer	5 pays supplémentaires 3 organismes régionaux des pêches supplémentaires	Plus de 10 pays supplémentaires, et plus de 3 ORP supplémentaires

Résultat de l'Organisation C2 - La gouvernance des pêches et de l'aquaculture est améliorée grâce à la mise en place ou au renforcement d'institutions nationales et régionales, y compris des organes régionaux des pêches (ORP)

- Dépenses totales: 25,3 millions d'USD (30 % Crédits budgétaires nets, 70 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- Indicateur 01 non rempli, suite à la décision du Comité des pêches de ne plus mettre l'accent sur l'établissement de nouveaux organes régionaux de pêches.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant reçu une aide de la FAO pour renforcer leurs institutions et arrangements institutionnels existants ou en créer de nouveaux le cas échéant, avec une incidence significative sur la gouvernance du secteur	À déterminer	5	3
02	Nombre d'organes régionaux des pêches appuyés par la FAO qui ont évalué leur performance et pris des mesures pour l'améliorer	6 ORP	2 ORP supplémentaires	3 ORP supplémentaires
03	Nombre de nouveaux organes régionaux des pêches et réseaux d'aquaculture appuyés par la FAO qui ont rédigé des statuts ou des accords, en réponse à des lacunes dans la gouvernance des ressources partagées	À déterminer	Deux projets de statuts ou d'accords supplémentaires établis par des organes régionaux des pêches/réseaux d'aquaculture finalisés	Deux réseaux d'aquaculture et un ORP (CACFish) ont été mis en place. La cible pour les 4 ans sera probablement atteinte sous réserve de l'appui technique et financier disponible.

Résultat de l'Organisation C3 – Une gestion plus efficace des pêches de capture marines et continentales de la part des États Membres et d'autres parties prenantes a contribué à améliorer l'état des ressources halieutiques et des écosystèmes et à assurer leur utilisation durable

- Dépenses totales: 31,4 millions d'USD (19 % Crédits budgétaires nets, 81 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes. Léger retard pour la cible de l'indicateur 01 en raison d'un manque de personnel.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays et d'organes régionaux des pêches ayant officiellement adopté des mesures de gestion des pêches marines et continentales et de leurs écosystèmes aquatiques ou des cadres équivalents, conformément au Code de conduite et à une approche écosystémique de la gestion, et compte tenu des besoins spécifiques et des contributions de la pêche artisanale.	À déterminer	4 pays supplémentaires 2 ORP supplémentaires	6 pays 1 ORP
02	Pourcentage de projets, d'ateliers ou d'autres interventions de la FAO qui ont débouché sur l'adoption ou la révision de méthodes et de politiques de gestion durable des pêches marines et intérieures.	À déterminer	75%	100%
03	Nombre de pays qui ont utilisé les directives et les rapports techniques de la FAO pour élaborer des politiques halieutiques et des plans de gestion	À déterminer	5 pays supplémentaires	18 pays (peut-être davantage, mais on ne dispose pas de données)

Résultat de l'Organisation C4 – Les États Membres et d'autres parties prenantes ont enregistré une hausse de la production de poisson et produits de la pêche du fait du développement et de l'intensification durables de l'aquaculture

- Dépenses totales: 14,5 millions d'USD (61 % Crédits budgétaires nets, 39 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays adoptant et appliquant des instruments, normes et directives de la FAO pour promouvoir la croissance durable de l'aquaculture	À déterminer	10 pays supplémentaires	15 pays supplémentaires
02	Nombre de pays adoptant et appliquant des instruments et directives de la FAO pour accroître les avantages sociaux de l'aquaculture (développement rural, moyens d'existence)	À déterminer	10 pays supplémentaires	Plus de 10% ont adopté les directives techniques de la FAO sur une approche méthodologique de l'aquaculture axée sur des considérations économiques, en particulier en Afrique (notamment Ghana, Zambie et Nigéria) au cours de l'exercice biennal 2010-2011.
03	Nombre de pays dans lesquels des projets, ateliers ou autres interventions de la FAO ont abouti à l'adoption ou à la révision de pratiques et politiques visant à établir un développement et une production aquacole durables	À déterminer	10 pays supplémentaires	23 pays supplémentaires

Résultat de l'Organisation C5 – Les opérations de pêche, notamment l'utilisation des navires et des engins de pêche, sont devenues moins dangereuses, plus efficaces sur les plans technique et socioéconomique et plus respectueuses de l'environnement et des règles à tous les niveaux

- Dépenses totales: 21,3 millions d'USD (21 % Crédits budgétaires nets, 79 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays où les pêches sont effectuées à l'aide de navires, d'engins et de pratiques de pêche respectueux de l'environnement, moins dangereux, plus efficaces sur le plan technique et économique	À déterminer	5 pays supplémentaires	5 pays
02	Nombre de pays et d'organes régionaux des pêches qui ont mis en place un système opérationnel de surveillance des navires (SSN) pour renforcer leurs capacités de suivi, de contrôle et de Surveillance (SCS).	À déterminer	3 pays supplémentaires 2 ORB supplémentaires	5 pays supplémentaires et 3 ORP supplémentaires.

Résultat de l'Organisation C6 – Les États Membres et d'autres parties prenantes peuvent témoigner d'une utilisation post-capture et d'un commerce plus responsables des produits de la pêche et de l'aquaculture, notamment de conditions d'accès aux marchés plus prévisibles et harmonisées

- Dépenses totales: 11,4 millions d'USD (50 % Crédits budgétaires nets, 50 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant adopté de bonnes pratiques pour l'utilisation, la commercialisation et le commerce du poisson, tant au niveau des pouvoirs publics que de la profession	À déterminer	5 pays supplémentaires	10
02	Nombre de pays qui ont adopté des politiques et méthodes recommandées par la FAO pour améliorer le secteur après-capture, dans le domaine des pêches et de l'aquaculture	À déterminer	5 pays supplémentaires	25
03	Nombre de pays ayant harmonisé leurs lois, réglementations et pratiques sur le commerce du poisson, y compris celles relatives à la sécurité sanitaire des produits de la mer, avec les normes et exigences internationales	À déterminer	5 pays supplémentaires	5

Objectif stratégique D - Amélioration de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments à tous les stades de la filière alimentaire

Résultat de l'Organisation D1 – Normes et recommandations nouvelles et révisées convenues à l'échelle internationale pour une sécurité sanitaire et une qualité des aliments qui servent de référence pour l'harmonisation internationale

- Dépenses totales: 17 millions d'USD (77 % Crédits budgétaires nets, 23 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur trois est atteinte.
- L'indicateur 01 n'est pas quantifiable parce que la page web interactive n'est devenue opérationnelle que dans les derniers mois de 2011. La cible correspondant à l'indicateur 02 n'est pas atteinte parce que les pays n'ont pas fourni les informations nécessaires pour la calculer.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de coordonnateurs nationaux qui utilisent la page web "Mon Codex" pour interagir avec le Secrétariat du Codex et avec d'autres Membres	0	20	Données non disponibles
02	Pourcentage de pays notifiant leur utilisation des normes du Codex aux réunions des Comités de coordination régionaux du Codex et sur les sites web régionaux du Codex	CCEURO: 41% CCNASWP: 77% CCLAC: 38% CCASIA: 46% CCNEA: 35% CCAFRICA: 55%	Au moins 50% des notifications dans toutes les régions	CCEURO: 70% CCNASWP: 80% CCLAC: 30% CCASIA: 46% CCNEA: 40% CCAFRICA: 27%
03	Pourcentage d'avis scientifiques d'experts FAO/OMS (sécurité sanitaire des aliments et nutrition) incorporés ou utilisés par les Comités du Codex compétents lors de l'élaboration de normes et de recommandations pertinentes convenues au niveau international	80%	85%	92%

Résultat de l'Organisation D2 – Cadres institutionnels, politiques et juridiques pour la gestion de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments qui facilitent une approche fondée sur l'ensemble de la filière alimentaire

- Dépenses totales: 3,7 millions d'USD (76% Crédits budgétaires nets, 24% Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sont atteintes. Léger retard pour l'indicateur 01.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays en développement/transition qui ont formulé ou adopté des politiques nationales en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments sur la base d'évaluations rationnelles et par des processus participatifs	38	46	45
02	Nombre de pays en développement/transition qui ont évalué leurs cadres juridiques relatifs à la sécurité sanitaire et à la qualité des aliments afin d'identifier les priorités en matière de rédaction des lois et d'élaborer/adopter la législation requise	47	55	63
03	Nombre de pays en développement/transition qui ont établi des mécanismes institutionnels ou ont révisé leurs procédures afin d'améliorer les mécanismes institutionnels existants, de manière à assurer un contrôle coordonné tout le long de la filière alimentaire	30	38	39

Résultat de l'Organisation D3 – Les autorités nationales/régionales conçoivent et mettent en œuvre de manière efficace des programmes de gestion et de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, conformément aux normes internationales

- Dépenses totales: 10,9 millions d'USD (38 % Crédits budgétaires nets, 62 % Fonds extrabudgétaires)
- Les cinq cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays en développement/transition ayant élaboré des programmes de sécurité sanitaire des aliments basés sur les risques, y compris	22	21	31

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
	des plans de préparation en cas d'urgence, qui tiennent compte des meilleures pratiques de la FAO			
02	Nombre de pays en développement/transition qui possèdent ou mettent en place des services d'inspection et de certification des aliments, en accord avec les recommandations internationales	37	43	51
03	Nombre de pays en développement/transition ayant amélioré leurs capacités d'analyse de produits alimentaires, sous la forme d'un accroissement du nombre de tests disponibles ou d'une amélioration qualitative des résultats	45	50	63
04	Nombre de pays en développement/transition ayant élaboré une stratégie nationale assortie d'un plan d'action, dans le but de renforcer la sensibilisation et l'éducation du public sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments, notamment sur les bienfaits pour la nutrition	15	24	43
05	Nombre de pays en développement/transition qui ont mis en place des processus et des structures visant à assurer des contributions régulières aux activités de normalisation du Codex	45	60	68

Résultat de l'Organisation D4 - Les pays établissent des programmes efficaces pour promouvoir un meilleur respect par les producteurs et les entreprises alimentaires des recommandations internationales sur les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire et de qualité des aliments à tous les stades de la filière alimentaire et la conformité aux exigences du marché

- Dépenses totales: 6,4 millions d'USD (53 % Crédits budgétaires nets, 47 % Fonds extrabudgétaires)
- Les quatre cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays en développement/transition ayant formulé une stratégie intégrée ainsi qu'un plan d'action pour promouvoir le respect des bonnes pratiques en matière d'agriculture, de fabrication et d'hygiène	32	40	40
02	Nombre de pays qui intègrent totalement des considérations relatives à la sécurité sanitaire et à l'hygiène des aliments dans des programmes de bonnes pratiques en matière de production primaire	25	35	37
03	Nombre de pays en développement/ transition dont les programmes d'assistance technique aux acteurs de la chaîne de valeur en matière de sécurité sanitaire de aliments et de gestion de la qualité incorporent les meilleures pratique de la FAO sur la sécurité sanitaire des aliments	34	42	43
04	Nombre de pays en développement/transition possédant des programmes de renforcement des capacités des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires, et des institutions qui les appuient, en matière de conformité aux normes et systèmes volontaires	20	24	28

Objectif stratégique E - Gestion durable des forêts et des arbres

Résultat de l'Organisation EI – Les politiques et les pratiques ayant une incidence sur les forêts et la foresterie sont fondées sur des informations fiables et à jour

- Dépenses totales: 21,1 millions d'USD (45 % Crédits budgétaires nets, 55 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant mené à terme un programme amélioré de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales (NFMA) ou de MRV, conforme aux normes de la FAO	9	10	12
02	Nombre de pays qui soumettent un rapport complet au titre de l'évaluation des ressources forestières mondiales 2010	130	150	172
03	Nombre de pays en développement et de pays en transition recourant à des méthodes de télédétection et à des outils mis au point par la FAO pour estimer l'évolution des superficies forestières au niveau national	0	0	6

Résultat de l'Organisation E2 – Les politiques et les pratiques ayant une incidence sur les forêts et la foresterie sont renforcées grâce à la coopération et au dialogue au niveau international

- Dépenses totales: 7,9 millions d'USD (75 % Crédits budgétaires nets, 25 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes. Léger retard pour l'indicateur 01.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays qui sont représentés aux commissions régionales des forêts (CRF) et au COFO par des fonctionnaires principaux chargés des forêts et expriment, lors d'enquêtes <i>a posteriori</i> , un jugement positif sur la pertinence et l'utilité de ces réunions	80 (COFO) 108 (CRF)	90 (COFO) 120 (CRF)	89 (COFO) 122 (CRF)
02	Nombre d'initiatives officielles sous les auspices du Partenariat de collaboration sur les forêts (CPF) entreprises par au moins deux organisations membres du CPF	2	3	3

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
03	Nombre d'initiatives prises par les partenaires internationaux en ce qui concerne des questions forestières d'envergure mondiale	5	7	8

Résultat de l'Organisation E3 – Les institutions régissant les forêts sont renforcées et la prise de décision est améliorée, y compris la participation des parties prenantes à l'élaboration des politiques et de la législation en matière de forêts, favorisant ainsi un environnement propice à l'investissement dans le secteur forestier. La foresterie est mieux intégrée dans les plans et les processus de développement nationaux, qui tiennent compte de l'interface entre les forêts et d'autres utilisations des terres

- Dépenses totales: 37,6 millions d'USD (19 % Crédits budgétaires nets, 81 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur deux est atteinte.
- La cible de l'indicateur 01 n'est pas atteinte. De nombreux pays ont formulé de nouvelles politiques forestières de promotion de la gestion durable des forêts ou actualisé les politiques existantes ces dernières années, mais les administrations responsables de ce secteur ne suivent pas en termes de capacité à mettre en œuvre ces politiques. La coordination et la collaboration du secteur forestier avec d'autres secteurs pertinents doivent également être renforcées.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays partenaires pour lesquels le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux a un impact positif selon l'outil d'évaluation d'impact du Mécanisme	30	40	37
02	Nombre de pays ayant mis à jour leurs politiques ou leur législation forestières selon les meilleures pratiques participatives, avec l'aide de la FAO	20	27	38

Résultat de l'Organisation E4 – La gestion durable des forêts et des arbres est plus répandue, favorisant ainsi une diminution sensible du déboisement et de la dégradation des forêts et une meilleure contribution des forêts et des arbres à l'amélioration des moyens d'existence et à l'adaptation aux changements climatiques, y compris l'atténuation de leurs effets

- Dépenses totales: 19 millions d'USD (25 % Crédits budgétaires nets, 75 % Fonds extrabudgétaires)

- Deux des trois cibles sont atteintes. Léger retard pour l'indicateur 02 (i).

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays utilisant les directives de la FAO relatives aux bonnes pratiques forestières, y compris la protection des forêts	5 directives relatives aux incendies	10	12
		5 directives relatives aux plantations forestières	10	10
		5 directives relatives aux plantations forestières	5	5
		0 guide sur la santé des forêts		
02	i) Nombre de pays ayant recours à des approches FAO de gestion communautaire des incendies	0	i) 5	i) 4
		0	ii) 40	ii) 50
03	ii) Nombre de formateurs formés Nombre de pays utilisant de nouveaux programmes pour renforcer les stocks de carbone	0	0	0

Résultat de l'Organisation E5 – Les valeurs sociales et économiques des forêts et des arbres et leur contribution aux moyens d'existence sont renforcées, tandis que les marchés des produits et des services forestiers contribuent à faire de la foresterie une option d'utilisation des terres plus viable sur le plan économique

- Dépenses totales: 16,7 millions d'USD (38 % Crédits budgétaires nets, 62 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur deux est atteinte.
- La cible correspondant à l'Indicateur 01 n'a pu être atteinte, les fonds mobilisés s'avérant très en deçà des 25 millions d'USD inscrits au PTB.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pays étendant leurs investissements dans les produits et services forestiers en s'appuyant sur des stratégies, codes, bonnes pratiques, statistiques commerciales et activités de renforcement des capacités assurés par la FAO	15	17	11

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
02	Nombre de partenariats établis avec le secteur privé et la société civile pour encourager les produits et services forestiers licites, durables et responsables sur le plan social	5	8	9

Résultat de l'Organisation E6 – Les valeurs environnementales des forêts, des arbres en dehors des forêts et de la foresterie sont mieux exploitées et les stratégies de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières, d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses effets, de remise en état des terres dégradées et de gestion des ressources en eau et en faune et flore sauvages sont efficacement mises en œuvre

- Dépenses totales: 19,1 millions d'USD (37 % Crédits budgétaires nets, 63 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux des quatre cibles sont atteintes.
- Les cibles correspondant aux indicateurs 02 et 03 n'ont pu être atteintes, en raison des conflits de priorités qui affectent la préparation des rapports nationaux pour l'État des ressources génétiques forestières dans le monde. Toutefois, les rapports nationaux devraient être disponibles à temps pour être intégrés dans le rapport sur l'État des ressources génétiques forestières dans le monde, 2013.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays utilisant les directives de la FAO, ses outils et son savoir-faire pour améliorer les politiques et la mise en œuvre sur le terrain en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité forestière d'aménagement des bassins hydrographiques, d'aménagement des forêts en zones arides et d'agroforesterie	10	20	40
02	Nombre de pays qui fournissent un rapport au titre de l'État des ressources génétiques forestières dans le monde (qui doit être achevé en 2013)	0	60	3
03	Nombre de pays ayant adopté les directives de la FAO sur l'intégration des stratégies relatives aux changements climatiques dans leurs politiques forestières nationales	0	5	0

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
04	Nombre de pays participant à des programmes détaillés visant à maintenir ou accroître les valeurs environnementales des forêts en réduisant le déboisement et la dégradation des forêts (REDD+)	0	8	10

Objectif stratégique F - Gestion durable des terres, des eaux et des ressources génétiques et meilleures réponses aux défis mondiaux liés à l'environnement ayant une incidence sur l'alimentation et l'agriculture

Résultat de l'Organisation F1 – Les pays encouragent et mettent en place une gestion durable des terres

- Dépenses totales: 35,2 millions d'USD (31 % Crédits budgétaires nets, 69 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays dont les bases de données sur les ressources en terre et les infrastructures géospatiales adoptent les normes/critères de la FAO (comme établi par « Spatial information Management for Food and agriculture » et par le rapport technique « Spatial standards and norms »)	0	5	5
02	Nombre de pays qui adoptent récemment des plans nationaux d'utilisation des terres, des stratégies nationales et une législation nationale en matière d'utilisation des terres qui sont conformes aux directives et politiques récentes de la FAO pour la gestion durable des terres (État des ressources en terres et en eaux dans le monde, 2011, Pour un cadre révisé, 2007)	0	5	5

Résultat de l'Organisation F2 – Les pays affrontent la pénurie d'eau dans l'agriculture et renforcent leur capacité à améliorer la productivité de l'eau dans les systèmes agricoles au niveau national et dans les bassins fluviaux, y compris les systèmes hydriques transfrontaliers

- Dépenses totales: 63 millions d'USD (20 % Crédits budgétaires nets, 80 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ou d'organisations de gestion de bassins fluviaux dont les stratégies permettant de faire face à la pénurie d'eau adoptent les recommandations de la FAO (Cadre global contre la pénurie d'eau)	0	4	8
02	Nombre d'institutions qui ont adopté les outils et approches d'amélioration de la productivité de l'eau de la FAO (méthodologie de la comptabilité de l'eau, MASSCOTE, AquaCrop)	0	8	50
03	Nombre de visites effectuées chaque mois sur le site web de la FAO sur l'eau	33 000	40 000	43 000

Résultat de l'Organisation F3 – Les politiques et les programmes sont renforcés aux niveaux national, régional et international pour assurer la préservation et l'utilisation durable de la diversité biologique pour l'alimentation et l'agriculture et le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques

- Dépenses totales: 10,5 millions d'USD (41 % Crédits budgétaires nets, 59 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de résultats et d'objectifs d'étape qui ont été atteints parmi ceux définis par la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans son programme de travail pluriannuel sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture	N/A	Un objectif d'étape atteint, et deux résultats obtenus	Un objectif d'étape atteint, et trois résultats obtenus.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011		Résultat
02	Nombre de programmes de travail conjoints ou d'accords de coopération opérationnels sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture avec des forums internationaux tels que la Convention sur la diversité biologique, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture	0	2	2	

Résultat de l'Organisation F4 – Un cadre international est élaboré et les capacités nationales sont renforcées pour assurer une gouvernance responsable de l'accès à la terre, ainsi que de la sécurité et de l'équité du régime foncier, et protéger les liens de la terre avec les autres ressources naturelles, en mettant particulièrement l'accent sur sa contribution au développement rural

- Dépenses totales: 17,6 millions d'USD (26 % Crédits budgétaires nets, 74 % Fonds extrabudgétaires)
- Cible atteinte.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Consensus international renforcé sur des mesures visant à améliorer la gouvernance de l'accès à la terre et protéger le régime foncier et les liens de la terre avec les autres ressources naturelles	Pas de consensus sur des mesures précises	Projet de directives volontaires	Projet de directives volontaires

Résultat de l'Organisation F5 – Les pays ont renforcé leur capacité de réaction aux nouveaux défis environnementaux, comme le changement climatique et les bioénergies

- Dépenses totales: 44,3 millions d'USD (27 % Crédits budgétaires nets, 73 % Fonds extrabudgétaires)
- L'une des deux cibles est atteinte.
- Indicateurs non respectés. Les approches pluridisciplinaires progressent rapidement, mais certains aspects du travail souffrent encore de la démarche cloisonnée de certains départements et unités habitués à travailler isolément.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays qui ont mis au point des plans d'action visant à relever les défis de l'adaptation au changement climatique et de l'atténuation de ses effets dans l'agriculture	43	48	58
02	Nombre de pays qui ont élaboré des politiques, des stratégies ou des plans d'action pour aborder les questions énergétiques, y compris les bioénergies, en agriculture	0	7	3

Résultat de l'Organisation F6 – L'accès aux connaissances sur la gestion des ressources naturelles, ainsi que leur partage, ont été facilités

- Dépenses totales: 18,5 millions d'USD (62 % Crédits budgétaires nets, 38 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant mis en place des projets pour renforcer les capacités de recherche et de systèmes de vulgarisation pour la gestion durable des ressources naturelles	25	30	51
02	Nombre de pays qui mettent en œuvre des programmes et des stratégies de communication pour le développement de la gestion durable des ressources naturelles	20	25	39

Objectif stratégique G - Environnement porteur pour les marchés afin d'améliorer les moyens d'existence et le développement rural

Résultat de l'Organisation G1 – Des analyses, politiques et services appropriés permettent aux producteurs de renforcer leur compétitivité, de se diversifier, d'accroître la valeur ajoutée et de répondre aux exigences des marchés

- Dépenses totales: 37,6 millions d'USD (21 % Crédits budgétaires nets, 79 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays qui ont lancé des politiques ou des réformes stratégiques afin d'aider les petits producteurs à accroître la valeur ajoutée de leur production et à participer efficacement à des marchés en pleine évolution	0	5	8
02	Nombre de pays qui mettent en œuvre des programmes de renforcement des activités de vulgarisation ou d'autres services en faveur des petits producteurs pour les aider à participer efficacement à des marchés en pleine évolution.	0	4	4

Résultat de l'Organisation G2 – La création d'emplois ruraux et la diversification des revenus sont intégrés dans les politiques, les programmes et les partenariats pour le développement agricole et rural

- Dépenses totales: 11,5 millions d'USD (22 % Crédits budgétaires nets, 78 % Fonds extrabudgétaires)
- Cible atteinte.

	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant révisé leurs politiques ou programmes de développement agricole et rural pour accorder une attention accrue à l'emploi rural décent, à l'accès à la terre ou à la diversification des revenus	0	4	7

Résultat de l'Organisation G3 – Les politiques, réglementations et institutions nationales et régionales renforcent l'impact de l'agro-industrie et des entreprises agricoles sur le développement et l'atténuation de la pauvreté

- Dépenses totales: 15,3 millions d'USD (48 % Crédits budgétaires nets, 52 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 02 n'a pas été atteinte parce qu'elle s'est révélée trop ambitieuse par rapport aux ressources disponibles.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays ayant des politiques et stratégies visant à renforcer les effets de la filière	0	5	5

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
	agroalimentaire sur le développement			
02	Nombre de Ministères de l'agriculture disposant de mécanismes institutionnels pour l'agroalimentaire, les agro-industries ou la participation du secteur privé au développement agricole	A déterminer	6 pays supplémentaires ont commencé à mettre au point des mécanismes institutionnels	5
03	Nombre de pays qui ont lancé des programmes visant à renforcer le soutien que les secteurs public et privé fournissent aux petites et moyennes entreprises agricoles	0	5	6

Résultat de l'Organisation G4 – Les pays sont mieux à même d'analyser l'évolution des marchés agricoles et des politiques et réglementations commerciales au niveau international pour identifier les débouchés commerciaux et formuler des politiques et des stratégies commerciales appropriées et efficaces

- Dépenses totales: 22,3 millions d'USD (87 % Crédits budgétaires nets, 13 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 02 n'est pas quantifiable. Il n'a pas été possible de déterminer si la cible était atteinte car la référence n'avait pas été mesurée dans les délais. Toutefois, les informations indiquent une hausse significative de la collecte et de l'utilisation d'informations concernant les marchés.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pages vues/visites sur les sites de la FAO contenant des informations et des analyses sur l'évolution des marchés internationaux des produits agricoles, des politiques commerciales et des questions liées aux négociations commerciales	1 384 979 pages vues 132 629 visites	En hausse /stable	2 864 240 pages vues 158 230 visites
02	Augmentation, en pourcentage, du nombre de fonctionnaires ayant bénéficié d'activités de développement des capacités réalisées par la FAO sur l'utilisation d'informations et d'analyses concernant les marchés et le commerce et sur la	0	25%	Non mesurable

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
	formulation de politiques dans ces secteurs, en vue de renforcer les moyens d'existence des petits producteurs et de promouvoir le développement rural			
03	Nombre de pays ayant formulé des politiques liées aux marchés ou aux échanges qui ont des objectifs explicites en ce qui concerne l'amélioration des moyens d'existence des petits agriculteurs	A déterminer	4 pays supplémentaires	5

Objectif stratégique H - Amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition

Résultat de l'Organisation H1 – Les pays et les autres parties prenantes sont plus à même de formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques, des stratégies et des programmes cohérents qui traitent les causes profondes de la faim, de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition

- Dépenses totales: 113,6 millions d'USD (14 % Crédits budgétaires nets, 86 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 01 n'a pu être atteinte pour plusieurs raisons: a) manque de ressources humaines cruciales (expertise insuffisante); b) la mise à disposition des fonds extrabudgétaires n'était pas en phase avec les besoins de développement de politiques cohérentes et durables); c) la mise en œuvre a pris plus de temps et gagné en complexité en raison du nombre croissant de parties prenantes, partenaires internationaux inclus, qui a considérablement allongé la durée des cycles de formulation des politiques et de programmation.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays et d'Organisations d'intégration économique régionale (OIER) qui ont formulé des politiques, stratégies ou programmes (y compris des Programmes nationaux/régionaux pour la sécurité alimentaire) sectoriels ou intersectoriels dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	0 pays	(i) 11 pays (programmes nationaux pour la sécurité alimentaire) et 2 OIER (ii) évaluation ex-ante des politiques/du programme dans 3 pays	(i) 9 programmes nationaux pour la sécurité alimentaire et 3 programmes régionaux pour la sécurité alimentaire. (ii) 3 évaluations ex-ante
02	Nombre de pays et d'OIER qui ont mis en œuvre des politiques, stratégies et programmes (y compris des programmes nationaux/régionaux pour la sécurité alimentaire) sectoriels et intersectoriels dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition	16 programmes nationaux pour la sécurité alimentaire et 4 programmes régionaux pour la sécurité alimentaire	(i) 27 programmes nationaux pour la sécurité alimentaire et 6 programmes régionaux pour la sécurité Alimentaire (ii) 5 politiques relatives à la Sécurité alimentaire et à la nutrition)	(i) 27 programmes nationaux pour la sécurité alimentaire et 7 programmes régionaux pour la sécurité alimentaire (ii) 5 pays
03	Nombre de pays qui pilotent un système intersectoriel de suivi des politiques et programmes fondés sur les résultats répondant aux préoccupations relatives à l'insécurité alimentaire, la faim et/ou la malnutrition	0	2	2

Résultat de l'Organisation H2 – Les États Membres et les autres parties prenantes renforcent la gouvernance en matière de sécurité alimentaire en appliquant les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale et grâce à un Comité de la sécurité alimentaire mondiale réformé

- Dépenses totales: 13,3 millions d'USD (27 % Crédits budgétaires nets, 73 % Fonds extrabudgétaires)
- Les quatre cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays dans lesquels les institutions ont adopté et appliqué les principes de bonne gouvernance pour la formulation, l'application ou le suivi des politiques et programmes en matière d'alimentation et de nutrition	0	3	4
02	Nombre de pays qui ont élaboré ou renforcé des cadres juridiques, institutionnels ou politiques pour concrétiser progressivement le droit à une alimentation adéquate	0	7	9
03	Nombre de pays qui ont entrepris des stratégies de sensibilisation, communication et/ou éducation en faveur du droit à l'alimentation	0	7	10
04	Nombre de documents de politiques de la FAO qui fournissent les outils méthodologiques permettant de renforcer la gouvernance en matière de sécurité alimentaire mondiale	0 document	2 documents	2

Résultat de l'Organisation H3 – Renforcement de la capacité des États Membres et des autres parties prenantes à traiter des problèmes spécifiques de nutrition dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture

- Dépenses totales: 19,3 millions d'USD (25% Crédits budgétaires nets, 75% Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays qui ont intégré les objectifs de nutrition dans leurs politiques sectorielles et/ou dans leur stratégie de réduction de la pauvreté	0	3	6
02	Nombre de pays qui ont évalué et analysé l'impact des mutations des systèmes alimentaires sur la nutrition	0	2	4
03	Nombre de pays qui ont élaboré et adopté des directives nationales en matière de modes alimentaires et/ou qui ont mis en œuvre des programmes nationaux d'éducation à la nutrition	0	3	6

Résultat de l'Organisation H4 – Renforcement de la capacité des États Membres et des autres parties prenantes à produire, gérer et analyser des données, notamment statistiques, et à accéder à ces données, en vue d'améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

- Dépenses totales: 27,2 millions d'USD (47 % Crédits budgétaires nets, 53 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays qui utilisent les directives, méthodologies ou normes de la FAO pour collecter, analyser et diffuser des données, notamment les statistiques sur l'alimentation et l'agriculture	25	35	41
02	Nombre de pays soutenus par la FAO pour la mise en œuvre de formations à la collecte, la compilation, l'analyse ou la diffusion des données issues des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture	25	40	113
03	Accès aux bases de données et publications statistiques de la FAO, mesuré par le nombre moyen de consultations mensuelles du site FAOSTAT	6 millions de consultations	6,5 millions de consultations	7,9 millions de consultations

Résultat de l'Organisation H5 – Meilleur accès des États Membres et des autres parties prenantes aux produits et services d'analyse et d'information de la FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition et renforcement de leur capacités d'échange de connaissances

- Dépenses totales: 50,1 millions d'USD (48 % Crédits budgétaires nets, 52 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- La cible de l'indicateur 01 n'est pas atteinte en raison des contraintes relatives aux ressources financières et humaines qui empêchent de tirer tout le parti des intérêts mondiaux pour les travaux d'analyse et des possibilités croissantes de facilitation de la mise en commun des connaissances et de l'échange d'informations dans les États Membres.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre moyen de visiteurs du site internet qui accèdent chaque mois aux ressources informationnelles, connaissances, produits et expertise FAO sur la sécurité alimentaire, l'agriculture et la nutrition	4 millions de visiteurs	5 millions de visiteurs	Nombre moyen de visiteurs pour 2011: 4,1 millions par mois; nombre maximum : 5,3 millions (novembre 2011).
02	Nombre de publications phares, ouvrages ou articles de périodiques de la FAO soumis à un comité de lecture et autres grandes publications présentant les résultats de recherches et d'analyses sur la sécurité alimentaire et la nutrition	15 publications	17 publications	27 publications
03	Nombre d'institutions des pays membres, de partenaires et d'autres parties prenantes utilisant les normes, outils et services de la FAO (AGROVOC, AGRIS et AGMES) pour la gestion de l'information et des connaissances	130 institutions, partenaires et autres parties prenantes	190 institutions, partenaires et autres parties prenantes	395 institutions, partenaires ou autres parties prenantes

Objectif stratégique I - Meilleure préparation et réponse efficace aux menaces et situations d'urgence alimentaires et agricoles

Résultat de l'Organisation II – La vulnérabilité des pays aux crises, menaces et situations d'urgence est réduite grâce à une meilleure préparation et à l'intégration de la prévention et de l'atténuation des risques dans les politiques, programmes et interventions

- Dépenses totales: 96,2 millions d'USD (5 % Crédits budgétaires nets, 95 % Fonds extrabudgétaires)
- Les trois cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays vulnérables qui ont établi, ou pris des mesures pour améliorer, des systèmes nationaux d'alerte rapide pour l'agriculture et la sécurité alimentaire en utilisant des plateformes coordonnées	16	25	27
02	Nombre de pays dont les plans d'intervention d'urgence pour l'agriculture et la sécurité alimentaire inspirés du programme d'urgence de la FAO ont été mis à l'épreuve.	10	10	28
03	Nombre de pays et de partenaires qui ont incorporé l'agriculture et la sécurité alimentaire dans leurs plans d'intervention	7	11	12

Résultat de l'Organisation I2 – Les pays et les partenaires réagissent plus efficacement aux crises et aux situations d'urgence grâce à des interventions liées à l'alimentation et à l'agriculture

- Dépenses totales: 183,7 millions d'USD (1 % Crédits budgétaires nets, 99 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 02 n'a pu être atteinte parce qu'elle était trop ambitieuse étant donné les ressources disponibles.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage de pays dans lesquels la FAO a participé à des évaluations des besoins qui ont abouti à des actions rapides soutenant des plans et des activités coordonnées de réaction nationale.	41%	50%	80%
02	Nombre de pays qui, avec une aide de la FAO, ont appliqué l'approche par section ayant trait à la sécurité alimentaire pour formuler et gérer les interventions d'urgence	26	37	27
03	Pourcentage de pays où des projets et programmes d'urgence de la FAO ont analysé la problématique homme-femme et ont assuré la formulation et le suivi de réponses différenciées selon le sexe	43%	50%	67%

Résultat de l'Organisation I3 – Les pays et leurs partenaires ont amélioré la transition et les liens entre les situations d'urgence, le relèvement et le développement

- Dépenses totales: 312,2 millions d'USD (1 % Crédits budgétaires nets, 99 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux cibles sur trois sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 02 n'a pu être atteinte parce que les donateurs se sont avérés moins intéressés que prévu par le financement de la transition vers des activités de développement.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage de pays qui, avec l'aide de la FAO, ont élaboré et exécuté des plans de relèvement ou des stratégies de relance agricole et de transition	29%	40%	56%
02	Pourcentage de pays qui ont reçu une aide de la FAO pour le renforcement des capacités après-crise et qui ont, ainsi, pu prendre des mesures de renforcement de la résilience des systèmes alimentaires et agricoles	43%	60%	59%
03	Pourcentage d'interventions d'urgence appuyées par la FAO qui ont prévu des stratégies de sortie de crise et ont relié le relèvement à moyen et long termes aux objectifs de développement	15%	20%	61%

Objectif stratégique K - Équité hommes-femmes pour l'accès aux ressources, aux biens, aux services et à la prise de décisions dans les zones rurales

Résultat de l'Organisation K1 – La parité hommes-femmes en milieu rural est incorporée dans les politiques et programmes communs des Nations Unies pour la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural

- Dépenses totales: 2,7 millions d'USD (41 % Crédits budgétaires nets, 59 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays qui ont formulé, avec une aide de la FAO, des programmes conjoints des Nations Unies en faveur de la parité hommes-femmes	0	3	3
02	Nombre de pays concernés par le programme « Unis dans l'action » qui ont inclus, avec une aide de la FAO, des éléments de parité hommes-femmes en milieu rural	0	1	3

Résultat de l'Organisation K2 – Les gouvernements mettent en place des capacités renforcées pour intégrer les questions de parité hommes-femmes et d'égalité sociale dans les programmes, projets et politiques d'agriculture, de sécurité alimentaire et de développement rural, à l'aide de statistiques ventilées par sexe et d'autres informations et ressources pertinentes

- Dépenses totales: 11,4 millions d'USD (12 % Crédits budgétaires nets, 87 % Fonds extrabudgétaires)
- Les deux cibles sont atteintes.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre d'institutions ou d'initiatives nationales recevant un appui technique de la FAO qui ont adopté le Programme d'analyse socio-économique et d'étude de la parité hommes-femmes, ou d'autres méthodologies similaires, pour la formulation de programmes ou de projets sur les politiques	10	12	12
02	Nombre de pays qui recueillent, analysent et utilisent des données ventilées par sexe sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et le développement rural	15	20	28

Résultat de l'Organisation K3 – Les gouvernements formulent des politiques agricoles et de développement rural qui tiennent compte de la parité hommes-femmes, n'excluent personne et sont participatives

- Dépenses totales: 7,4 millions d'USD (50 % Crédits budgétaires nets, 50 % Fonds extrabudgétaires)
- La cible est atteinte.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays utilisant effectivement les avis reçus de la FAO dans leurs processus de dialogue et de formulation de politiques	6	0	3

Résultat de l'Organisation K4 – La direction de la FAO et le personnel ont prouvé leur engagement et leur aptitude à tenir compte des questions de parité hommes-femmes dans leurs activités

- Dépenses totales: 4,7 millions d'USD (96 % Crédits budgétaires nets, 4% Fonds extrabudgétaires)
- L'une des deux cibles est atteinte.
- La cible de l'indicateur 01 n'est pas atteinte car elle ne s'est pas révélée fiable ni représentative des résultats souhaités du Résultat de l'Organisation. L'indicateur sera changé en vue du prochain PMT/PTB.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage des produits/services dans les programmes de travail de la FAO qui tiennent compte des sexes/pécificités	27%	Amélioration de 2% par rapport à la référence	Retard de 9%
02	Nombre d'unités de la FAO, au Siège et dans les bureaux décentralisés, qui suivent la mise en œuvre des programmes en fonction de cibles et d'indicateurs liés à la parité hommes-femmes	4	6	6

Objectif stratégique L - Accroissement et amélioration de l'efficacité des investissements publics et privés dans l'agriculture et le développement rural

Résultat de l'Organisation L1 – Plus grande intégration de stratégies et politiques d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables dans les plans et cadres de développement, aux niveaux national et régional

- Dépenses totales: 25,5 millions d'USD (53 % Crédits budgétaires nets, 47 % Fonds extrabudgétaires)
- Aucune des deux cibles n'est atteinte, car il s'est avéré difficile en pratique, ou non rentable, de collecter ces données au cours de l'exercice biennal.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de pays où les activités réalisées en amont par la FAO pour identifier des possibilités spécifiques d'investissement ont débouché sur des financements provenant d'institutions financières internationales, de donateurs ou de gouvernements nationaux, dans un délai de trois ans à compter de leur réalisation	16	18	Données non disponibles
02	Pourcentage de l'APD alloué à l'AARDR	5,50%	6,50%	5,63% (2010)

Résultat de l'Organisation L2 – Capacité améliorée des organisations des secteurs public et privé à planifier et mettre en œuvre des opérations d'investissement dans l'alimentation, l'agriculture et le développement rural durables et à en renforcer la durabilité

- Dépenses totales: 23,2 millions d'USD (60 % Crédits budgétaires nets, 40 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur deux est atteinte.
- Les données pour l'indicateur 02 ne sont pas quantifiables, les résultats de l'enquête étant attendus au 2^e trimestre 2012.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage de semaines de consultant de la Division du Centre d'investissement allouées au développement de l'investissement, pour lequel les experts nationaux assurent les travaux d'exécution	N/A	20%	28%
02	Pourcentage de pays étudiés qui ont affiché un niveau de satisfaction d'au moins 70% en ce qui concerne le renforcement des capacités assuré par la FAO à l'appui de l'investissement	N/A	60%	Données non disponibles

Résultat de l'Organisation L3 – Des programmes d'investissement des secteurs public et privé de qualité, conformes aux priorités et aux besoins nationaux, sont élaborés et financés

- Dépenses totales: 46,1 millions d'USD (28 % Crédits budgétaires nets, 72 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur trois est atteinte.
- L'indicateur 02 n'a pas été rempli pour deux raisons: i) l'appui fourni par la Division AGS aux partenariats public-privé (PPP) a dû être repensé, suite au constat que l'accent initial devait être

mis sur le renforcement des capacités plus que sur l'investissement per se et ii) le processus d'évaluation des PPP a demandé plus de temps et rencontré plus de difficultés que prévu. Toutefois, la cible 2013 devrait être atteinte.

- Les données pour l'indicateur 03 ne sont pas quantifiables.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Financement appuyé par la FAO des investissements dans les domaines de l'AADR (alimentation, agriculture et développement rural durables) (moyenne mobile sur 4 ans)	3,3 milliards d'USD	3,5 milliards d'USD	3,8 milliards d'USD
02	Nombre de pays où au moins trois partenariats publics-privés en faveur de l'investissement ont été établis dans les industries agroalimentaires avec l'appui technique de la FAO	0	4	1
03	Notation de qualité des investissements AADR par les IFI partenaires	90% satisfaisant au début; 90% satisfaisant pendant le suivi	90% satisfaisant au début; 90% satisfaisant pendant le suivi	Données non disponibles

Objectif fonctionnel X - Collaboration efficace avec les États Membres et les parties prenantes

Résultat de l'Organisation XI – Des programmes efficaces répondant aux besoins prioritaires des Membres sont élaborés, financés et suivis et font l'objet de rapports aux niveaux mondial, régional et national

- Dépenses totales: 75,1 millions d'USD (44 % Crédits budgétaires nets, 56 % Fonds extrabudgétaires)
- Les sept cibles sont atteintes. À noter toutefois, pour l'indicateur 04, que bien que le niveau des ressources mobilisées au cours de l'exercice biennal soit inférieur à celui de 2008-2009, il est conforme à la tendance globale. Le niveau de ressources mobilisées en 2008-2009 était exceptionnel, du fait des contributions de la Commission européenne et de la Facilité alimentaire de l'Union européenne en réponse à la flambée mondiale des prix des denrées alimentaires en 2007-2008.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Nombre de demandes d'assistance aux politiques adressées au Siège et aux bureaux décentralisés auxquelles une réponse a été apportée	22	Référence + 1%	25
02	Nombre de pays ayant adopté des cadres sur les priorités à moyen terme, axés sur les résultats qui sont conformes aux politiques sectorielles	0	10	10
03	Nombre de régions où des plans d'action prioritaire ont été formulés sur la base, en partie, des programmes-cadre par pays et des plans d'action prioritaire sous-régionaux	0	5	5
04	Niveau biennal des contributions volontaires mobilisées en 2012 - 2013	2 milliards d'USD (niveau des contributions volontaires mobilisées en 2008-2009)	Tendance stable	1,5 milliard d'USD en 2010-2011
05	Écart (en pourcentage) entre l'augmentation du budget ordinaire biennal approuvé de la FAO et la moyenne des cinq institutions spécialisées (AIEA, FAO, OIT, UNESCO et OMS)	1,3 (exercice biennal 2010-11 vs exercice biennal 2008-2009)	0 ou plus	1,2
06	Proportion d'unités du Siège et de bureaux décentralisés se conformant aux normes de l'Organisation pour le suivi des résultats et la planification opérationnelle	ND	60%	64%
07	Pourcentage de projets/programmes financés par les donateurs (PCT compris) répondant aux normes de qualité de l'Organisation durant l'exécution et à la fin de chaque année de la mise en œuvre	30%	40%	61%

Résultat de l'Organisation X2 – Exécution efficace et cohérente des fonctions essentielles et des services d'appui de la FAO pour l'ensemble des résultats de l'Organisation

- Dépenses totales: 99,2 millions d'USD (97 % Crédits budgétaires nets, 3 % Fonds extrabudgétaires)
- Une cible sur trois est atteinte. Deux cibles restent à déterminer (indicateurs 04 et 05).
- Les indicateurs 02 et 03 ne sont pas mesurables en raison du retard pris par la mise en œuvre du cadre de gouvernance des technologies de l'information et de la gestion des connaissances.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage des ressources en personnel et hors personnel des départements, allouées aux objectifs stratégiques relevant d'autres départements	13%	16%	35% (en se fondant sur l'analyse agrégée des objectifs stratégiques sur la base du PTB 2012-2013)
02	Pourcentage des produits et services liés à la gestion des informations et des connaissances, ainsi qu'aux statistiques, mis en œuvre conformément à la stratégie de l'Organisation	N/A	20%	Non mesurable
03	Pourcentage de produits et de services liés aux systèmes d'information, aux infrastructures globales et aux technologies de la communication, conformément à la stratégie de l'Organisation	60% (à confirmer à travers l'enquête)	80%	Non mesurable
04	Pourcentage de produits et de services de renforcement des capacités mis en œuvre en conformité avec la stratégie de l'Organisation	0	À déterminer	15%
05	Pourcentage de produits et de services d'assistance aux politiques mis en œuvre en conformité avec le Relais d'assistance aux politiques	0	À déterminer	100%

Résultat de l'Organisation X3 – Amélioration des activités de la FAO grâce à l'efficacité de la communication et des activités de sensibilisation de l'Organisation, partenariats et alliances clés

- Dépenses totales: 25 millions d'USD (74 % Crédits budgétaires nets, 26 % Fonds extrabudgétaires)
- Cinq cibles sur huit sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 02 n'est pas atteinte, car elle était, rétrospectivement, trop ambitieuse.
- Les données pour les indicateurs 04 et 05 ne sont pas quantifiables. Nous ne sommes pas encore en mesure de déterminer si les partenariats en place ou à venir sont conformes aux principes directeurs de la stratégie globale de la FAO en la matière ou à la Stratégie adoptée par l'Organisation pour revitaliser la collaboration avec le système des Nations Unies. Il est à noter toutefois qu'un bilan des partenariats entre la FAO et les institutions des Nations Unies, réalisé en 2011, a établi que l'Organisation collabore avec d'autres institutions des Nations Unies sur des centaines de projets.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Trafic mensuel moyen sur le site www.fao.org	3 614 millions de visites par mois	3 890 millions	4 300 millions
02	Pourcentage des actualités de la FAO reprises par les principales chaînes de télévision et de radio, par la presse écrite ou par des médias sociaux, dans au moins trois langues officielles	5% par mois	10% par mois	5.3% 2010 / 6% 2011
03	Nombre d'États Membres de la FAO qui organisent ou appuient des campagnes de sensibilisation au problème de la faim, y compris la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) et des initiatives spéciales	100 pays célébrant la JMA	120 pays participant à des initiatives de sensibilisation comme la JMA	131 États Membres - 2010 125 États Membres - 2011
04	Nombre de partenariats mis en œuvre selon les principes directeurs de la stratégie de l'Organisation sur les partenariats	0	36	Données non disponibles
05	Nombre de pays où la FAO participe à des partenariats avec les Nations Unies alignés avec la stratégie de la FAO sur les partenariats avec les Nations Unies	8	22	Données non disponibles
06	Nombre d'accords de collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome (PAM et FIDA) qui sont mis en œuvre conformément à des plans d'action approuvés conjointement	3	4	7
07	Nombre de groupes de la société civile participant à des forums sur les politiques et/ou collaborant à des programmes et activités techniques de la FAO	2 Conférences régionales de la FAO organisent des consultations ONG/OSC	3 Conférences régionales de la FAO organisent des consultations ONG/OSC	4
08	Nombre de partenariats établis avec le secteur privé conformément aux directives stratégiques établies par la FAO aux niveaux mondial, régional et national	1 Partenariat stratégique avec le secteur privé	3 nouveaux partenariats stratégiques avec le secteur privé	3

Résultat de l'Organisation X4 – Direction efficace de l'Organisation grâce à une gouvernance et à un contrôle renforcés

- Dépenses totales: 72,4 millions d'USD (93 % Crédits budgétaires nets, 7 % Fonds extrabudgétaires)
- Six cibles sur huit sont atteintes.

- L'indicateur 01 n'a pas été rempli parce que le relèvement du budget du Bureau de l'évaluation prévu par le PAI s'étalait sur deux exercices biennaux pour permettre une amélioration progressive de la capacité d'exécution du Bureau.
- L'indicateur 02 n'a pas été rempli parce que des coupes budgétaires ont affecté la capacité de l'Organisation à appliquer des recommandations approuvées qui nécessitaient des ressources supplémentaires.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage du budget de l'Organisation (Programme ordinaire) alloué à la fonction d'évaluation	0,50%	0,8%	0,7%
02	Pourcentage de recommandations de l'évaluation acceptées, mises en œuvre dans les délais convenus	50%	90%	84%
03	Pourcentage des recommandations du Bureau de l'Inspecteur général qui sont acceptées et appliquées par la Direction	70%	75%	95%
04	Pourcentage de rapports d'enquête et de recommandations pris en considération, comme base pour les décisions prises par les unités techniques	75%	75%	77%
05	Pourcentage de décisions de la Conférence et du Conseil appliquées par la FAO dans les délais prescrits	75%	80%	85%
06	Pourcentage des documents destinés aux organes directeurs produits conformément au calendrier convenu	70%	80%	85%
07	Taux de réceptivité des fonctionnaires aux formations sur l'éthique	0%	50%	57%
08	Taux de réponse aux demandes d'avis et d'autorisation juridiques	80%	80%	100%

Objectif fonctionnel Y - Administration efficace et efficiente

Résultat de l'Organisation Y1 – Les services d'appui de la FAO sont reconnus comme étant axés sur les clients, efficaces, efficients et bien gérés

- Dépenses totales: 111,2 millions d'USD (62 % Crédits budgétaires nets, 38 % Fonds extrabudgétaires)
- L'une des quatre cibles est atteinte. Petit retard de l'indicateur 05 sur la cible.
- L'indicateur 01 n'est pas atteint car il a été convenu que la rédaction d'accords sur le niveau de service ne commencerait que lorsque les projets du PAI concernant les achats seraient achevés (c'est-à-dire en juin 2012).
- L'indicateur 02 n'est pas atteint parce que les travaux de référencement n'ont pas été menés à bien, la priorité ayant été donnée à d'autres éléments.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage de services internes qui pourraient bénéficier d'un accord sur le niveau de service et qui sont effectivement couverts	0%	20%	7.7%
02	Pourcentage de services couverts par un accord sur le niveau de service qui sont évalués	À déterminer, en fonction de l'inventaire des services	20%	5%
04	Établissement de rapports officiels sur les contrôles internes	Néant	Préparation en cours	Travail préparatoire et conceptuel achevé principalement sous forme d'un rapport du Bureau de l'Inspecteur général
05	Amélioration du taux de satisfaction des clients	N/A: Nouveau processus à mettre en place en 2011	50% de satisfaction	48% de satisfaction (enquête réalisée fin 2011)

Résultat de l'Organisation Y2 – La FAO est reconnue en tant que source d'informations exhaustives, exactes et pertinentes pour la gestion

- Dépenses totales: 31,9 millions d'USD (74 % Crédits budgétaires nets, 26 % Fonds extrabudgétaires)
- Deux des trois cibles sont atteintes, l'indicateur 03 accusant un léger retard et n'ayant pas atteint le niveau de satisfaction escompté.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	La FAO entend tous les ans l'opinion sans réserve du Commissaire aux comptes	Actuellement, la FAO entend tous les deux ans l'opinion sans réserve du Commissaire aux comptes	Opinion sans réserve du Commissaire aux comptes à chaque exercice biennal	Opinion sans réserve du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2008-2009
02	Pourcentage d'utilisateurs se déclarant satisfaits des informations extraites des systèmes d'information administrative sur la gestion de l'Organisation	N/A: Nouveau processus à mettre en place en 2011	50% de satisfaction	50% de satisfaction selon l'enquête de satisfaction
03	Pourcentage d'utilisateurs faisant état d'une amélioration de la capacité de produire des rapports finaux sur l'information interne à l'aide d'outils d'établissement de rapports classiques	N/A: Nouveau processus à mettre en place en 2011.	50% de satisfaction	44% de satisfaction selon l'enquête de satisfaction (soit 87% du taux d'exécution)

Résultat de l'Organisation Y3 – La FAO est reconnue en tant qu'employeur appliquant des pratiques optimales de gestion des performances et du personnel, soucieux de la formation continue de son personnel et mettant en valeur la diversité de ses ressources humaines

- Dépenses totales: 26,1 millions d'USD (88 % Crédits budgétaires nets, 12 % Fonds extrabudgétaires)
- Quatre cibles sur six sont atteintes.
- La cible correspondant à l'indicateur 03 n'est pas atteinte parce que l'actuel programme de mobilité du personnel est exclusivement volontaire, de sorte que les fonctionnaires ne sont pas tenus d'accepter les possibilités de mutation qui leur sont offertes. L'adoption prévue d'un programme de mobilité ayant un élément de gestion renforcé va probablement faciliter les progrès relatif à cet indicateur.
- La cible correspondant à l'indicateur 06 n'a pas été atteinte. L'absence d'amélioration du niveau de satisfaction du personnel s'explique à la fois par les vacances de postes dans certains secteurs clés et par les retards substantiels enregistrés dans la mise en place des politiques améliorées en raison de la nécessité de procéder à de larges consultations.

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
01	Pourcentage des gestionnaires ayant suivi une formation de base aux tâches de direction à la FAO (% de l'ensemble des fonctionnaires de grade supérieur à P-5)	0%	19%	30%
02	Amélioration des compétences (fondée sur le pourcentage de membres du personnel ayant participé au PEMS et l'augmentation de leurs notes relatives aux compétences)	0%; A déterminer (les ratios de compétence ne sont pas encore en place)	85% du personnel participe au PEMS; augmentation de 20% des notes relatives aux compétences	86% du personnel a participé au PEMS. (Le deuxième volet de cet indicateur ne peut être mesuré à ce stade car il n'existe pas encore de référence)
03	Le pourcentage d'augmentation de la mobilité du personnel est mesuré par une réduction du nombre de fonctionnaires restant au même niveau ou au même poste pendant les huit dernières années	18%	16%	En décembre 2011, 19% des personnels du cadre organique comme des services généraux (tous types de financement confondus) n'avaient pas changé de grade ou de poste au cours des huit dernières années
04	Amélioration de la parité hommes-femmes à tous les échelons, mesurée proportionnellement au nombre de femmes par catégorie	Services généraux: 64%; Cadre organique: 33%; Direction: 15%	Services généraux: A déterminer; Cadre organique: 36%; Direction: 18%	Services généraux: 66%; Cadre organique: 37%; Direction: 22.7%

Indicateur	Description	Référence	Cible - fin 2011	Résultat
05	Pourcentage du nombre de pays plus équitablement représentés	61%	64%	72,8%
06	Plus grande satisfaction des clients en ce qui concerne les politiques RH	N/A: Nouveau processus à mettre en place en 2011	50% de satisfaction	29%